



Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BIB. DOM.
LAVAL.S.J.





14-3

PY 20/11

**BIBLIOTHEQUE
CHOISIE,
POUR SERVIR DE SUITE
A LA
BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE.**

Par JEAN LE CLERC.

ANNÉE MDCCVIII.

TOME XIV.



**A AMSTERDAM
Chez HENRI SCHELTE.
MDCCVII.**

1992



I N D I C E D E S L I V R E S

Dont il est parlé dans le To-
me XIV.

- I. *Inscriptiones Antiquæ* JANI GRU-
TERI. Pag. I
II. M. ANT. CAMPANI *Epistolæ*
& *Poëmata.* 56.
III. PET. ALCYONIUS *de Exsi-*
lio Joan. Pierius Valerianus, *de*
infelicitate Litteratorum &c. 118.
IV. SEB. CORRADI, *Quæstura.*
139
V. HORATII *Vita*, studio JOAN-
NIS. MASSON. 223
VI. *Sermons du P. BOURDALOUE.*
262
VII. *Traité contre l'Impureté* par Mr.
OSTERVALD. 326
* 2 VIII

INDICE DES LIVRES.

VIII. *Sentimens d'un Docteur de Sorbonne sur les Dissertations Historiques &c.* 332

IX. JOANNIS GREGORII
Novum Testamentum Græcum. 248

X. JOANNIS MILLII *Novum Testamentum Græcum.* 350

XI. LIVRES dont on n'a pu parler.
412

B I-

BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

ARTICLE I.

INSCRIPTIONES ANTIQUÆ

Totius Orbis Romani, in absolutissimum corpus redactæ olim auspiciis JOSEPHI SCALIGERI & MARCI VELSERI, industriâ autem & diligentia JANI GRUTERI, nunc curis secundis ejusdem GRUTERI & notis MARQUARDI GUDII emendatæ & tabulis æneis à BOISSARDO confectis illustratæ, denuo curâ viri summi JOAN. GEORG. GRÆVII recensitæ. Accedunt Adnotationum Appendix & Indices XXV emendati & locupletati, ut & TIRONIS Liber & SENECE notæ. A Amsterdam chez F. Halma, en deux, ou en quatre volumes in fol. pagg. 1678. avec les Préfaces, Indices & Remarques.

Tome XIV.

A

IL

L n'y a personne, qui ait quelque légère connoissance des Belles Lettres, qui n'ait au moins ouï parler des *Inscriptions Romaines*, que *Jean Gruter* publia au commencement du XVII. siècle à Heidelberg. Mais comme ce Recueil étoit devenu très-rare & très-cher, & que cette seconde Edition n'est pas encore répandue fort loin, parce qu'elle ne fait que de paroître; je dirai ici un peu plus en détail, que je n'aurois fait, ce qu'il y a dans l'une & dans l'autre Edition.

I. UN habile homme du XVI. siècle nommé * *Martin Smetius* de Bruges, dans un voyage, qu'il fit en Italie, où il demeura six ans, prit soin de copier toutes les anciennes *Inscriptions*, qu'il put voir, & y en joignit encore quelques autres, que ses amis lui fournirent. S'étant ensuite retiré chez lui, il les mit en ordre. † *Marc Laurin*, Seigneur de Watervliet, savant homme de ce temps-là, l'engagea à les transcrire, & apparemment à

* *Vie. Gruteri à Flaydoro pag. 49.*

† *Erasme a écrit diverses lettres, à un homme de ce nom, Chanoine de S. Donatien à Bruges.*

dessein de les publier. Comme *Smetius* étoit occupé à le faire, le feu prit à sa maison, & consuma tous ses meubles. Il n'y eut que cinquante & un feuillets de la copie, qu'il faisoit des Inscriptions, qui furent sauvez. Cependant *Laurin* l'obligea de réparer cette perte. En ce tems-là, les guerres civiles troubloient les Pais-bas, & *Laurin* songea à se retirer de Bruges à Paris, & à y emporter ce Recueil d'Inscriptions ; avec le Thrésor des médailles d'*Hubert Goltzius*, qu'il avoit aussi ; mais par malheur *Laurin* tomba entre les mains d'un parti de la garnison Angloise d'Ostende, qui le dépouilla entierement, & lui prit ses papiers. *Smetius* lui-même, qui avoit embrassé la Religion Réformée, & qui faisoit la fonction de Ministre à Bruxelles, fut maiheurement pendu par des soldats. Je ne sai si sa veuve, que *Goltzius* épousa depuis, avoit une copie des Inscriptions, que son Mari avoit recueuillies ; mais au moins ce ne fut pas d'elle, que vint la copie, dont on se servit pour les publier. *Jean van der Does*, très-connu dans la République des Lettres sous le nom de *Janus Douza*, étant Ambassadeur des États Généraux à Londres, rache-

4 BIBLIOTHEQUE

ta la copie qui avoit été volée à *Laurin*, & fit en sorte que cet Ouvrage fut imprimé en Hollande, chez *Raphe- lengius* en MD LXXXVIII. par les soins de *Juste Lipse*, qui augmenta encore de beaucoup ce Recueil. Cette Edition est très-belle, mais comme d'autres habiles gens avoient ramassé quantité d'Inscriptions, qui ne s'y trouvoient point, on souhaita qu'on en fît un Recueil plus complet. *Joseph Scaliger*, qui étoit alors à Leide, & qui avoit aussi lui même, dans ses voyages, recueilli quantité d'Inscriptions, engagea *Gruter* à y travailler, & ce savant homme, secouru par *Marc Velfer*, Bourgmestre d'Augsbourg, & par plusieurs autres s'y appliqua. Il augmenta infiniment ce Recueil, en y ajoûtant ce que ses amis lui fournirent, & toutes les Inscriptions qu'il put trouver, en divers Auteurs, qui les avoient citées. *Scaliger* voulut bien même prendre la peine de faire vint quatre Indices, sur cet Ouvrage, & d'y joindre quelques petites notes. On les mit au dessous, aussi bien que les noms de ceux de qui on avoit reçu les Inscriptions. *Gruter* fit une préface, où il fait mention de tous ceux, qui lui ont four-

C H O I S I E.

fourni quelque secours pour cela.

Pour donner quelque ordre à ce Recueil, & afin que ceux, qui voudroient s'en servir, trouvassent dans un même lieu les Inscriptions qui ont quelque rapport ensemble, *Gruter* les réduisit aux chefs suivans.

On y voit donc les Inscriptions I. des Temples, des Autels & d'autres monumens publics, ou particuliers, dédiés aux Dieux : II. des monumens, où il est parlé de sacrifices : III. des Bâtimens & des Ouvrages publics : IV. des pierres érigées en l'honneur des Empereurs : V. des marbres, qui contiennent les Fastes, ou la suite des Magistrats Romains : VI. de ceux qui regardent les Sacrificateurs, ou les Ministres des sacrifices, les gladiateurs, les cochers du Cirque &c. VII. des monumens dressés en l'honneur des Magistrats de differents ordres, par tout l'Empire Romain, ou au moins qui les concernent : VIII. des décrets publics des Magistrats, ou des traités de divers peuples : IX. des monumens, qui regardent les soldats : X. de ceux qui avoient quelque emploi, dans la Maison des Empereurs, & des particuliers : XI. des Affranchis des Empereurs ; XII. de ceux de differents mê-

6 BIBLIOTHEQUE

tiers : XIII. de ceux qui se mêloient de quelque négoce : XIV. des gens de Lettres : XV. des peres & des meres, pour leurs enfans : XVI. des enfans, pour leur pere, ou leur mere : XVII. des maris & des femmes : XVIII. des freres & des sœurs : XIX. des amis, & de ceux qui avoient de l'obligation à quelcun : XX. des héritiers, des parens & des alliez : XXI. de ceux dont la qualité nous est inconnue : XXII. des Maîtres pour leurs Esclaves & pour leurs Affranchis & au contraire : XXIII. des Esclaves & des Affranchis entre eux : XXIV. des Inscriptions, que *Gruter* eut trop tard pour les mettre en leur rang : XXV. celles des Chrétiens : XXVI. de nouvelles additions, beaucoup plus grandes, sur les Classes précédentes : XXVII. des Inscriptions Chrétiennes en vers, tirées d'un MS. qui étoit autrefois dans la Bibliothèque Palatine, & à présent dans la Vaticane. XXVIII. quelque nombre de supposées, & de quelques unes, qui ne le sont point, quoi que *Gruter* en jugeât autrement.

Voilà le contenu des Inscriptions de *Gruter* en gros, mais comme ce grand Recueil seroit demeuré pres-
que

que inutile, s'il n'y avoit en aucun Indice; *Scaliger*, en fit un, divisé en vingt quatre Classes. Si l'on s'étonne qu'un si grand homme ait voulu entreprendre un travail si peinible, & qui sembloit au dessous de lui; on doit savoir, que de semblables Indices ne pouvoient être faits, que par un fort habile homme. Pour en venir à bout heureusement, il falloit entendre parfaitement les Inscriptions, & savoir distinguer ce qu'il y a de particulier, de ce qui est commun. Il falloit même quelquefois pouvoir les éclaircir, par quelques remarques, & expliquer ce que veulent dire non seulement des mots, dont il n'y avoit qu'une Syllabe, ou deux, mais des Lettres seules; ce qui fait le sujet du Chapitre XX. de cet Indice. *Scaliger* y travailla dix mois, & ceux qui les ont vus n'auront garde de trouver ce tems trop long. Celui qui les a recopiez & corrigez, pour cette seconde Edition y en a bien mis davantage; pour les augmenter & en ôter les fautes, qui s'y étoient glissées.

Il y a ensuite des corrections & des remarques de *Gruter*, avec les Chiffres attribuez à *Tiron* & à *Senèque*; mais qui ont été sans doute ou inven-

A 4. ter,

tez, ou au moins augmentez par des gens qui ont vécu long-tems après *Ti-ron* & *Seneque* ; puisque non seulement il y a la liste des Empereurs jusqu'à *Antonin*, mais encore des mots, qui n'ont été employez que par les Chrétiens. *Reinesius* a cru que ce Recueil étoit du V siecle & *Saumaïse* du VI. comme Mr. *Burman* le remarque, dans sa Préface. *Reinesius* croyoit y avoir remarqué des mots, qu'on ne trouve que dans les marbres, & d'autres de la bonne Latinité ; que l'ignorance des Copistes a effacez, dans les anciens Auteurs. Cette raison, qui obligea *Gru-ter* à les publier, n'a pas permis à ceux, qui ont travaillé à la seconde Edition de cet Ouvrage, de les retrancher. Mais le Libraire a fait graver ces chiffres en cuivre & les a rendus plus petits, afin d'abreger. En effet, s'il y a quelque chose de ce que dit *Reinesius*, comme on ne le peut pas nier ; les trois quarts, pour le moins, sont entièrement inutiles.

Ceux qui jettent légèrement les yeux sur ces Inscriptions, & qui tombent sur quelque endroit semblable à la Classe, qui contient les Inscriptions des Esclaves ou des Affranchis, jugent que l'on en a trop ramassé, & qu'il

qu'il y en avoit beaucoup qui ne valloient pas la peine d'être copiées; & viennent même par-là à regarder, avec mépris, cette sorte de Recueils. A la vérité, on ne peut pas disconvenir qu'il n'y ait quantité d'Inscriptions; dont on ne tire que peu, ou point de lumiere; mais de peur qu'on n'oubliât quelque chose de digne de remarque, sans y penser, on a crû devoir tout ramasser. En effet, on cherche souvent des choses, qu'on ne se seroit jamais imaginé, que l'on dût chercher; & il vaut mieux qu'il y ait trop, que trop peu, dans un Recueil de cette nature. Ajoûtez à cela que la multitude des Inscriptions d'un certain genre fait qu'on les entend beaucoup mieux, & qu'on peut s'assurer avec une entière certitude de certaines explications; qui quoi que véritables pourroient paroître douteuses, si elles n'étoient soutenues, que d'un petit nombre d'exemples. Quelques unes étant expliquées d'une maniere indubitable, elles fournissent des fondemens assurez pour l'explication d'autres Inscriptions, qui sont souvent beaucoup plus importantes. D'ailleurs le peu d'usage, que l'on retire de quelques Inscriptions, est bien recompensé, par

A 5 celui.

celuique l'on fait de diverses autres ; comme nous l'avons fait voir, dans les Extraits du livre du Cardinal *Noris*, sur les *Cenotaphes de Pise*, au Tome IV. de cette *Bibliothèque Choisie*, & du livre de Mr. *Vignola*, sur la colonne Antonine, au Tome XII.

Comme c'est ici le plus grand & le plus fameux Recueil d'Inscriptions, qui ait jamais été fait, je m'arrêterai un peu à en faire voir l'usage, par des exemples ; & en cela je suivrai l'ordre des matieres, selon la division que *Scaliger* en a faite dans ses Indices.

Premierement, il y a quantité d'Inscriptions desquelles on peut apprendre mille choses curieuses des Dieux, des Temples, des Autels, des lieux consacrez, des Sacrificateurs, des Magistrats établis pour faire certains sacrifices, des sacrifices, des jeux, de ceux qui divertissoient le peuple dans les Théâtres, dans les Cirques, dans les Amphithéâtres, des Confrairies & Corporations établies pour célébrer certains jeux, & faire de certains sacrifices. Il y a quantité de choses, sur tout cela, qui servent à confirmer & à éclaircir les anciens Auteurs, par des preuves incontestables, & tirées im-

immédiatement, pour ainsi dire, des mains de l'Antiquité elle même; sans qu'elles aient été sujettes à être corrompues, par l'ignorance des siècles barbares, comme les livres des meilleurs Auteurs. On y trouve même des choses, dont nous ne saurions rien du tout, sans les Inscriptions, & qui néanmoins semblent avoir été assez remarquables; pour avoir donné lieu aux Auteurs, qui nous restent, d'y faire au moins quelque allusion. Cela paroît étrange, mais il le faut attribuer à la perte infinie, que nous avons faite des ouvrages de l'Antiquité.

S'il est vrai qu'il faille lire une Inscription de Laubac, dans la Carniole, comme le croit *Scaliger*, les Latins avoient, aussi bien que les Grecs, des Dieux qui présidoient sur les chemins, & qu'ils appelloient *Dii Vii*. C'est l'Inscription 8. de la p. CXXVIII. où il est dit que deux Affranchis, qui étoient Bourgmestres de quelque village (*Magistri Vici*) avoient fait bâtir un Temple *AEQUOR. DE. VI.* ce qu'il explique *aequorum Deorum vicorum*. Les Grecs les nommoient *εὐδοί*, du mot *ὅδῳ* qui signifie *via*, ou *chemin*. C'est ainsi qu'on adroit à Lacédémone Diane, surnommée *Εὐδοία*,

comme le témoigne *Athenagore*, au commencement de son Apologie pour les Chrétiens. *Le Lacedemonien*, dit-il, adore *Jupiter Agamemnon*, *Phylonoé* fille de *Tyndare*, & *Enodie*, *ἡγήτην Ἐνoδίας*. C'est comme il faut lire. Le savant *Jean Meursius* l'a très-bien montré, dans ses *Mélanges Laconiques* Liv. I. c. 2. Il y a, dans les Editions, *ἡγήτην Ὀδίας*, que l'interprete Latin traduit: *Tenen verò Tenedii*, comme s'il falloit lire *Τένω Τενέδιοι*. Si l'on consulte *Meursius*, on se convaincra que ce n'est là qu'une dépravation. On peut voir aussi *Festus*, au mot *Juvenalia*. Pour revenir à l'Inscription des *Dieux Vieux*, il seroit à souhaiter qu'il y en eût d'autres, écrites tout au long, où il en fût fait mention. L'explication de *Scaliger*, qui est douteuse, seroit mise par-là hors d'état d'être contestée.

On trouve à la p. LXXI. le fragment d'une table de marbre, où il y a la cure de deux aveugles, d'un homme qui avoit mal au côté, & d'un autre qui crachoit du sang, par les conseils d'*Esculape*. Quoi que ces miracles soient tout à fait suspects, pour ne pas dire faux, cette inscription est utile, pour entendre ceux d'entre les
An-

Anciens, qui ont cru qu'en effet Esculape, ordonnoit des remedes à ceux qui l'alloient consulter, dans l'île du Tibre, où étoit son Temple. *Tertulien* semble faire allusion à cela ; dans son Apologetique Ch. XXIII.

Il y a des noms de Dieux, que les livres ne nous font point connoître, comme le Dieu *Abellion*, la Déesse *Andarte*, la Déesse *Ardoënne*, ou *Ardoinne*, les Dieux *Bacurde*, *Balutucarde*, *Belin* ou *Belen*, le Dieu *Camule*, la Déesse *Carnisque* &c. Il y a aussi des surnoms, inconnus dans les Livres, des Dieux connus ; comme les surnoms de *Belen*, & de *Gran*, pour Apollon ; ceux de *Dolichenus*, *Eiasius* ou *Jasius*, & *Ladicus* pour Jupiter & autres semblables, dont on trouvera des exemples dans le Chap. I. de l'Indice, soit pour le Latin, soit pour le Grec. Je ne m'y arrêterai pas, de peur d'être trop long.

Il y a aussi le nom de quantité de temples & de lieux consacrez aux Dieux, en Grece & en Italie, dont il est parlé dans les Inscriptions.

Scaliger a cru que dans une Inscription d'*Herode* l'Athenien, qui est la 1. de la p. XXVII. & qui a été un écueil où lui & *Casambon* ont échoué,

le mot de *Τεῖον* signifie un Temple; mais *Saumaïse* a fait voir que ce mot signifioit un terrain un peu plus étendu, dans l'explication qu'il a donnée d'une autre Inscription de ce même Herode, beaucoup plus étendue. Il avoit vu deux belles Inscriptions en vers Grecs, concernant la même matière, que *Scaliger* n'a jamais vuës; parce qu'elles ont été trouvées après sa mort. Voyez le Commentaire, que *Saumaïse* a publié à Paris sur ces Inscriptions en 1619.

Entre les Ministres des Dieux, des Temples & des Autels, on voit des *Allecti*, ou *Adlecti Collegii*, ou *ab Ordine*, des *Archibucoli Dei Liberi*, des *Archierei Synodi*, des *Archigalli*, des *Augustales*, des *Calatores*, des *Compitalares*, des *Curiales*, *Curiones*, *Curionales*, des *Linteones Apollinis*, des *Lucophori*, & plusieurs autres titres étranges; dont la plupart ne sont point dans les Livres, qui nous restent. Comme les Dictionnaires, que nous avons, ne sont point faits sur les Inscriptions, on pourroit bien augmenter par-là les *Trésors de la Langue Latine* & les autres Dictionnaires les plus complets de cette même Langue, & même de la Greque. Il
fau-

faudroit seulement avoir soin de distinguer les Inscriptions des bons tems , de celles des siècles postérieurs , autant que cela seroit possible , comme on le fait à l'égard des Auteurs.

Pour donner un exemple plus particulier de cela , nous avons des fragmens considérables des Inscriptions des *Fratres Arvales* , ou de la *Confrairie des Champs* , s'il est permis de traduire ainsi , qui nous apprennent des particularitez de cette Confrairie , qui n'étoit auparavant que très-peu connue , & nous fournissent des mots , qui ne sont point dans les Dictionnaires. *Varron* avoit parlé ainsi , dans son Liv. IV. de la Langue Latine , des Freres Arvaux : *Fratres Arvales , qui sacra publica faciunt , propterea ut fruges ferant arva. A ferendo & arvis fratres arvales dicti sunt , (aut) quia fratria dixerunt. Fratria est Græcum vocabulum partis hominum , ut Neapoli etiam nunc. La seconde Etymologie est assurément meilleure , excepté que φρατρία , Confrairie , est venu de φρατρία , d'où les Latins ont tiré le mot de frater , comme on a fait patria , de pater , en Grec & en Latin. Pline* avoit

* Pag. 23. Ed. Dordrac. Scal.

avoit auffi parlé de cette Confrairie, dans son Hist. Naturelle Lib. XVII. c. 2. en ces termes : *Arvorum Sacerdotes Romulus in primis instituit, séque duodecimum fratrem appellavit inter illos, ab Acca Laurentia nutrice sua genitos, spiceâ coronâ, quæ vittâ albâ colligaretur, in sacerdotio eis, pro religiosissima insigni datâ.* On trouve à peu près la même chose, dans un passage de *Massurius Sabinus* cité par *Aulu-Gelle* Liv. VI. c. 6. où il dit que ce Sacerdoce avoit subsisté depuis *Romulus*. *Fulgence*, dans son livre de l'explication des anciens mots, cite un semblable passage de *Rutilius Geminus*. Cependant on n'en trouve rien dans l'Histoire Romaine, & l'on ne seroit pas fort instruit de ceux qui composoient ce College, de leurs fonctions & des cérémonies qui s'y observoient; si l'on n'avoit déterré des Inscriptions considerables, faites par son ordre. On en avoit déjà plusieurs fragmens du tems de *Gruter*, comme il paroît par la pag. CXVII. & suivantes; mais on en a trouvé d'autres depuis peu encore plus étendus; par où l'on peut voir que la plus solennelle de leurs fonctions étoit de faire tous les ans des Vœux, pour la con-

ser-

servation de l'Empereur, qu'ils ne manquoient pas d'accomplir leurs Vœux l'année suivante, si l'Empereur étoit en vie, & qu'ils faisoient graver sur le marbre, une espece de registre de ce qui se passoit dans leurs Assemblées; en caracteres dans lesquels ils affectoient un air d'antiquité, qui n'étoit pas d'ailleurs fort en usage de ce temps-là; ce qui se faisoit apparemment, pour suivre l'ancienne coutume, comme l'on faisoit en tout ce qui regardoit la Religion, où l'on conservoit avec soin les anciens Formulaires.

Le plus ancien fragment est le 3. de la pag. CXVII. par où il paroît que les *Freres Arvaux* firent un sacrifice, à cause de la découverte de la conjuration de Lepide & de Gætulicus contre Caligula, l'an de Rome 793. & le 40. après Jesus-Christ.

Le suivant est le 1. où il est parlé d'un sacrifice fait *les Ides*, ou le 13. de Janvier de l'année suivante, parce que l'Empereur Claude avoit été nommé Pere de la Patrie, *quod Ti. Claudius Caesar Augustus Germanicus P. P. appellatus*. Dion remarque que Claude refusa d'abord ce titre, mais qu'il le prit dans la suite, & c'est ce que l'on peut

peut voir dans ses Médailles. Dans ce sacrifice, on immola un taureau à Jupiter, & une vache à Junon, une autre à Minerve, une autre à la Déesse Félicité; & de plus un Taureau à Auguste & une vache à Livie, que l'on avoit mise au rang des Déeses, aussi bien qu'Auguste dans celui des Dieux.

Dans les Inscriptions des *Freres Arvaux*, il y a toujours les noms de ceux, qui furent présents au sacrifice; & dans celle-ci on voit le nom d'un des gendre de Claude, *Magnus Pompejus*, & d'autres personnes de la première qualité.

Le 3. Fragment, qui est le second, parle de sacrifices faits dans le temple de la Concorde, dans le Palais, & sur l'autel de la Providence. On voit ici p. MLXXV, 3. ces mots PROVIDENTIAE DEORVM, qui sont à la base d'une statue d'une femme couronnée de laurier, avec une Corne d'abondance & un panier plein de fruit à ses pieds. On a mis cette figure dans cette Edition.

Le 4. Fragment est à la p. CXVIII. & est plus étendu que les précédens. Il y a 1. le Sacrifice solennel pour la conservation de l'Empereur, fait l'an de Rome 813. & le 60. de J. C. mais
le

le commencement y manque : 2. un sacrifice fait l'année suivante le 1. de Janvier, où l'on offrit un taureau à Jupiter; à Junon & à Minerve à chacune une vache; & un Taureau au Genie de Neron. 3. le sacrifice solennel voüé l'année précédente, pour la conservation de Neron, où il y a plus du double des même victimes, qu'il n'y en avoit eu dans les sacrifices précédens, avec un Vœu d'en faire un semblable l'année suivante : 4. un troisième sacrifice fait le 11. du même mois, mais dont il n'y a que le commencement.

Les fragmens de la p. CXIX. contiennent encore divers morceaux d'un marbre, où il étoit parlé des sacrifices & des Vœux des *Freres Arvaux*. Mais il y a trop peu de paroles, pour en tirer aucun sens complet.

Dans les fragmens de la p. CXX. il est fait mention d'un *Magister* & d'un *Promagister* de cette Confrairie, qui en étoient comme les Présidens. Dans le dernier des fragmens, qui contient un sacrifice fait en faveur de *Lucius Ælius Verus* l'an 890 de Rome, & le 137 de Jesus-Christ, il est parlé d'une Déesse particuliere à ce College, qui est nommée *Dea Dia*, & dont on

ne

né trouvé rien dans les livres des Anciens. Il paroît, par les Inscriptions suivantes, qu'elle avoit un Bois qui lui étoit consacré hors de Rome, à cinq mille de la ville, près du chemin public, nommé *Via Campana*. Mais on peut l'apprendre encore plus clairement, dans les Inscriptions plus complètes des *Freres Arvaux*, qui sont dans le Recueil de l'Abbé *Fabretti*, & à la fin de l'*Antium Vetus* de Mr. *Philippe della Torre*, qui n'ont été déterrées, que depuis quelques années.

Mr. *Spon* avoit publié une de ces Inscriptions * dans ses *Miscellanées*, & comme il ne savoit qui étoit cette Déesse *Dia*, il consulta Mr. *Fesch* de Bâle, qui lui répondit que c'étoit *Ops*, ou *Rhée* la femme de Saturne, que l'on confondoit aussi avec la Terre. L'Abbé † *Fabretti* rejette cette pensée, & dit que c'étoit la Déesse de la Jeunesse, ou *Hebé*, que l'on adoroit à Phliunte & à Sicyone, sous le nom de *Dia*, comme *Strabon* le témoigne, au VIII. Livre de sa *Geographie*. Mais Mr. *Philippe della Torre*, a très-bien remarqué qu'il se trompoient tous deux, puis que dans les Tables des

* *Seet. I. Art. 2.* † *Inscript. C. VI.*
p. 481.

Freres Arvaux trouvées près de Rome en 1699. elle est nommée plus d'une fois IVNO DEA DIA. Ceux qui ont lû *Homere* savent que *Ἰώης*, qui signifie proprement *divin*, se dit dans ce Poëte de tout ce qui est excellent. Ainsi les Romains nommoient Junon *Ἰώησιν*, *Juno Dia Dea*, l'excellente Déesse, selon le style d'*Homere*, &, par une maniere de parler plus abrégée, *Dia Dea*. *Dia* n'étoit donc pas proprement le nom de la Déesse, mais une épithete qu'on lui donnoit. On pourroit néanmoins concilier ce sentiment, avec celui de Mr. *Spon*, en disant que, selon la Théologie Allegorique des Anciens, par *Junon*, il faut entendre *la Terre*.

Dans le 1. Fragment de la p. CXXI. il y a une Inscription faite sous Alexandre Severe, où il est parlé de divers sacrifices faits à la Déesse; parce que des arbres de son Bôcage ayant été abatus par la foudre, on y avoit porté du fer, ou des instrumens de fer, pour arracher ces arbres, & en planter d'autres & pour refaire l'autel. On voit par là qu'il n'étoit pas permis d'y porter du fer, ce qui étoit apparemment défendu, parce qu'on ne vouloit pas que l'on coupât aucune bran-

branche dans ce bois, sous quelque prétexte que ce fût. Il y a plusieurs fois, dans cette Inscription, *arduerint*, pour *arferint*; ce qui étoit apparemment le stile reçu, dans les Actes de ce College. Il y a encore le verbe *coinquire*, pour couper, qu'on trouve dans *Festus*, d'où *Scaliger* le vouloit d'abord ôter, sans raison, pour y mettre *conquinire*; mais il le rétablit, sur le mot *conquirere*, *coercere*, & cite là-dessus cette Inscription que Mr. du Puy lui avoit communiqué.

Dans la suite du même Fragment, sous le Consulat de Tuscus & Dexter, ou l'an 978. de Rome & le 225. de Jesus-Christ, il est dit que *Porcius Priscus*, Maître de cette Confrairie, fit un sacrifice, parce qu'on avoit porté du fer dans le Bois Sacré, pour la sculpture & la gravure du marbre, *ob ferri inlationem, scriptur. & sculptur. marmoris causâ.*

Le reste des Fragmens regarde divers sacrifices, en faveur des Empereurs. On peut voir la même chose dans les fragmens, & dans les Tables de l'Abbé *Fabretti*, & de Mr. *Philippe della Torre*. Comme je pourrai parler en quelque autre endroit de ces livres, je ne m'y arrêterai pas ici. Je re-

remarquerai seulement que dans le 2. Fragment de la p. CXXI. il y a *Protomagister* pour *Promagister*; par la faute du copiste, ou de l'imprimeur. Car c'est ainsi que s'appelle toujours le second des Officiers de la Confrairie.

On voit dans les Inscriptions Anciennes, quantité de termes particuliers, qui concernent les fêtes, les jeux, les sacrifices, les confrairies, & autres choses semblables, qui ne sont point dans les Livres, ou qui n'y sont que rarement; comme, *Adjutor procurationis ornamentorum*, *Adjutor procurationis summi choragi*, *Adlectus scane*, *Agonistarcha*, *Archineaniscus*, *Choragiarius*, *Conditor factionis Prasinae*, *Contrascriptor rationis summi Choragi* &c. Je ne vois aucune raison de mettre les mots d'*Apulée*, ou d'*Ammien Marcellin*, dans les Dictionnaires, & d'omettre ceux-ci, entre lesquels il y en a de la meilleure Latinité. Il en faut dire autant des mots Grecs, que l'on trouve ici, sur tout par rapport aux jeux des Grecs; dont on découvre par là mille particularitez, comme Mr. *Van Dale* l'a fait voir au long, dans ses Dissertations, où il a entrepris d'éclaircir quantité d'anciens marbres Grecs.

Se-

24 BIBLIOTHEQUE

Secondement, il y a quantité de choses, concernant l'histoire des Empereurs, & concernant les Magistrats Romains & Grecs de tous les rangs ; ce qui fournit bien des lumieres & pour l'Histoire, & pour les usages de l'Antiquité. Les livres du Cardinal *Noris*, & de Mr. *Vignola*, que j'ai déjà citez, en contiennent des preuves très-remarquables. Il y a encore les noms des emplois militaires, des Officiers des Empereurs & des Particuliers, qui servent beaucoup à éclaircir & à suppléer ce qui nous reste de l'Histoire Auguste. Il y a de plus les noms des Arts & des Professions particulieres, ceux des confrairies, & des corps des métiers, qui sans cela seroient presque entierement inconnus. Voici des noms de métier, *Ærarius*, *Æquator Monetæ*, *Albarius*, *Aluminarius*, *Ampullarius*, *Antestator*, *Aquilegus*, *Argentarius*, *Ars Cretaria*, *Aurarius*, *Boarius*, *Bractearius inaurator*, *Calculator*, *Calpator*, *Caudicarius* &c. Je n'en mettrai pas davantage. Ceux qui les voudront tous voir n'ont qu'à chercher les endroits indiquez par *Scaliger*. Il y avoit diverses Corporations de ces métiers & d'autres semblables, comme *Collegium Æneatorum*, *Bracteario-*

viorum, Centonariorum, Dendrophororum, Fabrûm lignariorum, Fœnariorum, Tabernaclariorum &c. On ne peut pas douter que ces mots & plusieurs autres semblables ne fussent du bon usage de la Latinité, sur tout lors qu'on les trouve dans des Inscriptions du bon tems. Personne ne peut douter que les termes des Arts ne soient une partie aussi essentielle d'une Langue, que les termes généraux; quoi qu'on trouve très-peu des premiers dans les Historiens, dans les Orateurs & dans les Poètes, sur les Ecrits desquels nos Dictionnaires ont été compilez. C'est ce qu'on voit par les Dictionnaires des Arts, que l'on a publiez en France, depuis quelque tems; & il seroit bien à souhaiter que les Anciens en eussent autant fait & que leurs Ouvrages fussent venus jusqu'à nous. Nous aurions une connoissance beaucoup plus complete des Langues anciennes, que nous ne pouvons en avoir. Ainsi je ne vois pas pourquoi ceux, qui font des Dictionnaires Latins & Grecs, ne profiteroient pas des marbres anciens, pour enrichir leurs compilations. Il est vrai qu'il n'y en a pas tant d'Inscriptions Greques, que de Latines, parce qu'on n'a pas en-

Tom. XIV. B core

core pût parcourir assez exactement les païs, où l'on parloit autrefois Grec; mais avec le tems, on en trouvera davantage, & en attendant on doit profiter de celles que l'on a dans *Gruter*, dans *Reinesius*, dans *Fabretti* & dans les ouvrages de *Mr. Spon*, qui en a ramassé beaucoup, dans son voyage du Levant.

En troisième lieu, on trouve ici quantité de noms de païs, de peuples & de villes d'Occident & d'Orient, de bâtimens publics & particuliers, sur tout de Rome, aussi bien que des Tribus des Citoyens Romains. Ce que les marbres & les médailles nous apprennent, n'a pas peu servi à rendre plus complets les traitez de la Géographie ancienne en général, de la Chorographie, & de la Topographie. On a su les anciens noms de plusieurs lieux, par les Inscriptions que l'on y a trouvées, & qui leur donnent souvent des noms tout differents des modernes. Il en est de même des particularitez d'un païs & d'une ville; comme on le peut reconnoître par les Ecrits de ceux qui ont fait, dans ces derniers siècles, des descriptions de l'ancienne Italie & de l'ancienne Rome. Il est vrai que depuis que l'on s'est

s'est piqué de déterrer les Inscriptions des Grecs & des Romains & d'en conserver la mémoire, on en a fait transporter quantité en des lieux très-éloignez de ceux, dans lesquels elles avoient été faites. Il y en a à présent beaucoup à Rome, que l'on y a fait porter des autres lieux d'Italie, & qui ne sont plus dans les lieux, où *Gru-ter* marque qu'elles étoient. On en a aussi apporté d'Asie, & d'Afrique en Italie & en France; & les célèbres marbres, qu'un *Comte d'Arondel* fit transporter le siècle passé en Angleterre, sont connus de tout le monde. Mais on fait d'où la plupart de ces marbres ont été apportez, & il y en a quantité par-ci par-là, & dans les murailles des bâtimens publics & particuliers, qu'on n'a pas pu transporter ailleurs.

Il seroit même fort à souhaiter que l'on pût transporter d'Asie en Europe, de certains monumens de conséquence, sans y rien rompre; tel qu'est le fameux monument d'*Ancyre*, qui contient un abrégé du regne d'Auguste, par lui même. Les copies, que l'on en a, sont si différentes, qu'il est fort facile de voir que ceux, qui les ont faites, ne l'avoient pas bien su lire.

28 BIBLIOTHEQUE

Peut-être même se sont-ils tous trompez, en quelque chose. Nos Critiques accoutumés aux varietez des MSS. nous donnent avec affectation des varietez ridicules de ce fameux Original, nées de l'ignorance, ou de la mauvaise vuë de ceux qui en ont fait des copies; comme s'il n'existoit plus & qu'il n'en restât aucune mémoire, que sur le papier. Si on l'avoit en Europe, en un lieu où on le pût voir facilement, toutes ces varietez prétendues s'en iroient en fumée, & l'on se riroit des conjectures, que l'on a faites sur les bevuës de ceux qui l'ont vu.

En quatrième lieu, on trouve ici les Epithetes, ou les louanges que l'on a données aux Empereurs & aux Imperatrices, qui sont en très-grand nombre; mais qui nous apprennent la plupart du tems non ce que les Empereurs ont été, mais ce qu'ils ont dû être, & quelquefois même ce qu'ils n'ont pas pu être, comme quand ils sont nommez Dieux, *Divi*, & éternels, *æterni Imperatores*, *æterni Principes*. Il est vrai que ce dernier terme est du tems de Diocletien, auquel cette espèce de flatterie ne coûtoit plus rien.

On

On trouve aussi les titres & les épithètes pleins de respect, de tendresse & d'amitié, que les parens & les amis se donnoient les uns aux autres, dans les Inscriptions sépulcrales. Comme on ne peut pas douter qu'il n'y en ait plusieurs, où de véritables passions ne soient exprimées : il y en a sans doute beaucoup, qui ne sont que des complimens, sur tout des Maris & des Femmes. On ne peut rien voir de plus beau, que les vers qu'*Herode* l'Athenien fit sur sa femme Regille, à qui il avoit fait donner un coup de pied par un Affranchi, quoi qu'elle fut grosse de huit mois ; ce qui lui causa une fausse couche, dont elle mourut. Un homme, qui en avoit usé d'une manière si brutale, ne laissa pas de faire à sa femme un superbe Mausolée, & de la mettre au rang des Déeses. On voit cela, dans les Inscriptions expliquées par *Saūmaise*, desquelles j'ai déjà parlé.

Les vœux publics & particuliers, les consécérations, les dédicaces, les actions de grâces, & les épitaphes se trouvent sur les anciens marbres. Il y a même quantité de choses, touchant les droits des Tombeaux, qui peuvent servir à l'éclaircissement de l'ancien-

30 BIBLIOTHEQUE

ne Jurisprudence à cet égard & à faire connoître bien des coutumes, que l'on ignoreroit sans cela. On en verra des preuves, en ouvrant seulement ceux qui ont écrit des Funerailles des Anciens, & des Sépulcres, comme *Jean Kirchman*, dans son livre de *funeribus Romanorum*; *Jaques Gutberius*, dans celui qu'il a écrit de *Jure Manium*; *Jean Meursius*, de *funere*; *Pierre Morestel*, dans sa *pompa feralis*, & autres semblables, qui sont pleins de preuves & d'exemples des anciens marbres.

En cinquième lieu, il y a quantité de faits historiques dans les Inscriptions, dont on trouvera la liste dans le Ch. XVIII. des Indices de *Scaliger*. Les livres du Cardinal *Noris* & de Mr. *Vignola*, dont j'ai déjà parlé, font voir très-clairement l'usage des Inscriptions à cet égard; & si on ne les a pas, on n'a qu'à se donner la peine de chercher les endroits indiquez par *Scaliger*.

Le Chapitre suivant indique aussi des endroits curieux, par rapport à la Grammaire; comme des manieres d'écrire les mots conformément à l'usage, ou contre l'usage reçu. Cela sert beaucoup à fixer, ou à rétablir l'orthographe.

phe. *Alde Manuce & Claude Dausqueius*, dans leurs traitez de l'Orthographe Latine, s'en servent à tous momens.

Le mal est qu'il y a très-souvent des fautes dans les Inscriptions, de forte qu'il en faut user avec jugement. Je croirois que l'on doit suivre leur usage ordinaire, lors que ni l'Analogie, ni l'Etymologie assurée des mots n'y sont pas contraires. Par exemple, on trouve très-souvent *Scæna* pour *Scena*, qui est la veritable maniere d'écrire; puis c'est le mot Grec *σκηνη*, & non *σκαυνη*. On voit aussi *temptare* pour *tentare*, qui étant un frequentatif, comme parlent les Grammairiens, * de *teneo*, doit être écrit par une N & non par MP.

Il a aussi des mots, & des expressions particulieres, aussi bien que des constructions rares. On lit, par exemple, *ab ante*, de devant, p. DCCXVII, 11. *ab ante oculis*, de devant les yeux, *advivens*, pour vivant p. MCXV, 8. *arborum oblaqueatio* pag. CXXXVII. pour l'entrelacement des arbres, *armarium distegum* p. CCCLXXXIII, 3. pour une armoire, où il y a deux tablettes, &c.

B 4

On

* Voyez G. J. Voss. dans son *Etymologicon*.

On peut voir encore par-là comment les Lettres, les Voyelles & les Diphthongues se confondoient les unes avec les autres, quelquefois pour des raisons d'Analogie, comme quand on confondoit AI & AE; mais le plus souvent à cause de la ressemblance du son, ou de l'ignorance des Sculpteurs, qui prononçoient mal de certains mots. On doit dire la même chose des Consonnes approchantes, ou, comme parlent les Grammairiens Hébreux, *des lettres du même organe*, qui se confondent souvent, comme le B & l'V consonne, le D & le T, &c. J'en ai parlé dans mon *Art de la Critique* P. 3. Sect. I. Ch. VI. Ceci peut beaucoup servir à reconnoître de quelle manière une mauvaise orthographe a pu produire des fautes, dans les anciens Auteurs Grecs & Latins. Ainsi à cet égard, les fautes des Sculpteurs peuvent être utiles aux Critiques. On en trouvera des exemples, dans l'Ouvrage que je viens de citer.

Le Chapitre XX. est très-nécessaire, pour apprendre à lire les Lettres des Inscriptions, quand elles sont seules, & toutes les autres abréviations. Un savant Italien, nommé *Sertorio Orfato*, en a fait depuis un Traité plus com-

complet imprimé à Padouë & inferé dans le XI. Tome des Antiquitez Romaines. Il seroit à souhaiter que quelque habile homme, & bien versé dans les médailles, fit un semblable traité des Lettres seules que l'on y voit, & appuya tout ce qu'il établiroit, par de bons exemples.

En sixième lieu, on voit ici les noms des Empereurs & de leurs proches; des Consuls Romains, soit qu'il n'y ait que le nom de l'un, soit qu'il y ait les noms des deux, & enfin les prénoms, noms, surnoms & ce que Romains nomment *agnomina* d'une infinité de personnes de tous les conditions, dont il y a des monumens, ou dont les monumens font mention. Par-là, les Fastes ont été corrigez & les noms d'un grand nombre de familles ont été mieux écrits, qu'ils n'étoient. Si l'on veut trouver des exemples sensibles de l'utilité de cet Indice & des Inscriptions, auxquelles il se rapporte, il n'y a qu'à lire l'*Épître Consulaire* du Cardinal Noris, adressée au P. Pagi, & la *Dissertation Hypatique* de ce dernier, & l'on verra par-là de quelle conséquence sont les Inscriptions, pour la Chronologie.

B 5

En

34 BIBLIOTHEQUE

En septième lieu, on trouve ici les monumens des Chrétiens, que l'on pourroit augmenter, par les découvertes, que l'on a faites depuis dans les Catacombes. On ne peut pas douter qu'il n'y ait eu quantité de Chrétiens ensevelis, dans cette Rome souterraine. Mais on a sujet de douter I. si ce sont les anciens Chrétiens, qui ont fait ces voutes, qui forment une espece de Rome souterraine; parce qu'elles sont trop étendues, & d'une trop grande dépense, pour avoir été faites en secret : II. s'il n'y a eu là que des Chrétiens ensevelis : III. si ce sont tous des Saints, ou des Martyrs, comme on se l' imagine communément à Rome.

Quoi que l'on puisse dire que ces voutes n'ont pas été faites en même tems, mais à la longue, il n'a guere été possible de les commencer & de les pousser un peu loin, sans que tout le monde le fût; & si on l'avoit fût, sous le Paganisme (car depuis, les Chrétiens n'ont point eu de raison de faire ces voutes) on ne l'auroit pas permis; ou si on l'avoit permis, ces lieux n'auroient plus été secrets, comme ils le devoient être, pour s'y cacher en tems de persécution. Si ces lieux

lieux étoient connus des Payens & s'ils étoient les auteurs de ces voutes, il n'y a nulle apparence qu'il n'y ait eu que des Chrétiens ensevelis en ces lieux. Enfin l'on n'a aucune raison de croire que l'on n'y ensevelissoit pas indifféremment tout le monde, & sur tout ceux qui n'avoient point de tombeau particulier; de sorte que l'on ne doit pas prendre tous les ossemens, qui s'y trouvent, pour des os de Saints. Voyez ce qu'on a dit sur cette matiere, au Tom. VII. de la *Bibliothèque Universelle* p. 160. & suiv.

L'Abbé *Fabretti*, au Ch. VIII. de ses Inscriptions *, prétend que lorsque l'on voit un couteau, avec un rameau de palme peint sur ce couteau, à côté d'une Inscription sépulcrale, on peut croire que c'est là une marque de Martyre; sur tout quand on trouve à côté une phiole teinte en rouge, ce qui marque qu'on avoit reçu du sang de ce Martyr, dans cette phiole. Il se plaint qu'un Hétérodoxe s'est moqué de sa crédulité, & a prétendu que c'étoit de quelque autre chose que ces phioles étoient teintes en rouge; comme seroit de l'eau, qui y seroit entrée, après avoir passé par des veines de terre rou-

geâtre. Il répond à cela que ces phioles sont souvent si bien fermées par du ciment, qu'il n'est pas possible, que rien y soit entré, & que d'ailleurs la terre des Catacombes est de différentes couleurs ; au lieu que ces phioles sont toujours rouges, en dedans. Enfin il remarque, après Mr. *Leibnitz*, que si on lave ces phioles, avec de l'eau, où l'on ait dissout du sel armoniac, on les nettoye facilement, sans qu'il y reste aucune couleur ; au lieu que si c'étoit une couleur de la terre, elle auroit pénétré le verre avec le tems, & ne pourroit pas être effacée de la sorte.

Le bon Abbé ne pensoit pas qu'il y a plus de douze cents ans, que l'on négocie de Reliques, & que rien n'empêche que l'on n'ait mis auprès de quelques cadavres des phioles avec un peu de sang, pour les faire passer quelques années après pour des corps de Martyrs. On n'est pas si mal adroit à Rome, qui est le centre de cette espece de finesse, depuis plusieurs siècles ; que de ne savoir pas faire une chose avantageuse, & qui ne demande ni frais, ni peine. On n'y a jamais fait scrupule de profiter de la sottise des peuples credules, pour les confirmer
dans

dans la Religion, que l'on y professe. Par le même principe, on a pû faire graver ce que l'on a voulu sur les anciens monumens, pour persuader que c'étoient des corps de Martyrs. Ces marques même sont très-équivoques. Qui sait ce que veulent dire ce *coûtéau*, & cette *phiole*, & si ce ne sont point des bouchers, qui sont dans les niches, auprès desquelles on trouve ces marques ? Il est au moins certain qu'on mettoit souvent sur les tombeaux des marques de la profession, dont avoient été ceux qui y étoient enterrez. Pour la palme, ce n'est point un symbole du martyre, & les Chrétiens la mettoient communément sur leurs tombeaux, pour marquer qu'ils esperoient de triompher de la Mort ; comme le dit le P. *Mabillon*, dans sa *Lettre de Cultu ignotorum Sanctorum*, où il y a beaucoup de remarques judicieuses, sur les Corps Saints tirez des *Catacombes*. Elle a été rimprimée à Utrecht en M DCC V.

A la fin de l'Edition de *Gruter*, il y a un Errata & des remarques. *Gruter* y parle fort mal du *Correcteur*, & se plaint des fautes, qu'il avoit laissées dans cet Ouvrage. On a oublié de mettre que ces fautes ont été cor-

38 BIBLIOTHEQUE

rigées, ou au moins mises au dessous des Inscriptions, dans cette Edition. Pour les remarques, on ne les a pas pû mettre, en leurs places, parce qu'on a voulu garder le nombre des pages de *Gruter*; ce que l'on n'auroit pû faire, si on y avoit inseré ces remarques, qui sont quelquefois assez longues.

II. VOILA ce qu'il y avoit dans l'Edition de *Gruter*, & l'usage que l'on en peut faire; il faut dire à présent ce que l'on a ajouté dans celle-ci. On remarquera en général que les caracteres en sont infiniment plus beaux, & le papier beaucoup plus épais; ce qui fait qu'au lieu qu'on relioit les Inscriptions de *Gruter* en un seul volume, on ne peut mettre cette Edition qu'en deux, & que même on la peut relier en quatre, si l'on veut que les Volumes soient plus maniables. Il faut rendre cette justice au Libraire, qu'il n'a rien épargné, pour rendre son Edition aussi belle, qu'elle le pouvoit être.

Mais pour venir à ce qui est plus essentiel à cet Ouvrage, je mettrai par ordre ce qu'il y a de particulier.

I. Après la dédicace, à Mr. le Comte de *Pembroke*, à présent Vice-Roi

Roi d'Irlande, on voit une longue Préface de Mr. *Burman*, où il recherche ceux qui ont eu les premiers la curiosité de chercher & de recueillir les anciennes Inscriptions. Il y a là-dessus des faits, qui méritent d'être lus, par ceux qui se plaisent à l'histoire des progrès & des commencemens des Sciences. Mr. *Burman* y rapporte aussi ce que l'on a fait, pour rendre cette Edition meilleure que l'autre, & la faire rechercher. On le verra dans la suite.

2. Après cela vient un éloge de Mr. *Grævius* en vers, par Mr. *Broekbuijs*, sous une belle taille douce, qui représente une espece de Mausolée; & un autre, en forme d'Inscription, par Mr. *Cramer*, Conseiller du Roi de Prusse, dans le Gouvernement de Magdebourg. Peut-être que ces éloges ne dureront guere moins, que s'ils étoient gravez sur le marbre. Au moins est-il certain que les Eloges que l'Antiquité a donnez aux grands hommes, dans les livres qui nous restent, ont plus duré que leurs tombeaux; que l'on ignore, depuis plusieurs siècles. Il y a aussi ici une belle taille douce de ce célèbre Grammairien. Peut-être que tout ceci auroit mieux été placé de-

devant un Ouvrage de Mr. *Grævius* lui même ; car il a eu très-peu de part en celui-ci. Mais le Lecteur ne laissera pas de le voir ici , avec plaisir ; sur tout parce qu'on n'a pas oublié de mettre en suite le portrait de *Gruter* , & au commencement du second Tome celui de *Scaliger* ; auxquels l'honneur de cet Ouvrage est proprement dû , puis qu'ils en ont eu toute la peine. *Scaliger* étoit un si grand homme , en toutes manieres , comme il paroît par ses autres ouvrages , & le travail de ses Indices , dans celui-ci , a été si peinible ; que quoi qu'il soit le dernier , le premier rang lui est sans doute dû : & *Gruter* , quoi qu'il ne l'égalât nullement , étoit si laborieux , & a essuyé tant de fatigues , en faisant ce Recueil & en le publiant , pour ne pas parler de ses autres Ouvrages ; que Mr. *Grævius* , ne lui auroit jamais disputé le pas. Aussi a-t-il fait non seulement rimprimer ici tous les éloges que l'on avoit donnez à ce savant homme , à l'occasion des Inscriptions , mais encore les pieces suivantes , quoi que longues.

3. La premiere est un Panegyrique de *Gruter* , écrit par *Balthasar Venerator*. L'estime que l'on a pour celui,

en

en faveur de qui il est fait, peut le faire lire, à ceux qui aiment à s'instruire des particularitez qui regardent la vie des Grands Hommes. Autrement on le trouveroit sans doute ennuyeux, & l'on souhaiteroit qu'on en eût retranché mille superfluités. Je ne voudrois pas néanmoins que l'on en eût ôté ce qui est dit à la p. 37. de la sincérité & de la délicatesse de conscience de *Gruter*; qui aima mieux quitter une chaire de Professeur en Histoire à Wittemberg, que de signer le livre de la *Concorde*, qu'un Electeur de Saxe voulut que les Professeurs de cette Academie signassent. *Gruter* eut raison, comme le remarque *Venator*, de refuser de signer un livre qu'il n'avoit ni lu, ni examiné; quoi que d'ailleurs cet habile homme ne fût nullement factieux, ni emporté, en matiere de Religion. J'ai été surpris, je l'avouë, de la délicatesse que Mr. *Grævius* a voulu faire paroître ici, en mettant à la marge des paroles de *Venator*: *non probantur hæc ex odio in formulam Concordiæ profecta*; cur assurément il n'y a rien ici, qui resente la haine. Peut-être Mr. *Grævius* eut-il peur que les Lutheriens ne s'en choquassent; & la politique n'étoit pas mauvaise, s'il vou-

loit

42 BIBLIOTHEQUE

loit dédier le Recueil de *Gruter* à un Prince du Nord, comme je l'ai ouï dire.

4. Il y a ensuite la vie, la mort, & les Ouvrages de *Gruter*, par *Friederic Herman Flayder*, qui est encore une déclamation un peu fade. Elle auroit aussi beaucoup mieux été placée, aussi bien que le Panegyrique précédent, à la tête de quelque Ouvrage, dont la matière & la forme seroient sorties des mains de *Gruter*, que devant un Recueil d'Inscriptions anciennes. Je ne laisse pas néanmoins d'être bien aise qu'on ait mis ici ces deux pièces, plutôt que de les laisser perdre.

5. Pour publier les Inscriptions de *Gruter* plus correctes, qu'elles n'avoient paru, Mr. *Grævius* s'étoit muni d'une copie des remarques, que *Markardus Gudius* avoit faites sur un exemplaire de l'Edition précédente. Comme ce savant homme avoit demeuré long tems en Italie, il avoit sans doute corrigé plusieurs endroits sur les marbres mêmes; outre qu'il avoit ajouté ses conjectures & marqué quelquefois ce qu'il croyoit du sens de l'Inscription. Mr. *Grævius* s'étoit chargé d'ajouter, sous chaque Inscription,

ces

ces remarques de *Gudius*, & *Mrs. Burman*, & *Holtbennus* devoient y ajouter ce qu'ils pourroient trouver ailleurs dans les Ecrits de divers Savans hommes, touchant les Inscriptions. *Mr. Grævius* mourut subitement, le 11. de Janvier 1703. comme cet ouvrage n'étoit qu'à moitié fait, & *Mr. Burman* a achevé le reste.

Comme *Gruter* n'avoit vû qu'un très-petit nombre des marbres, dont les Inscriptions sont dans ce Recueil, & qu'il avoit été obligé de s'en fier à une infinité de gens; qui n'avoient pas été assez attentifs, ou assez habiles, pour bien lire & pour bien copier les Inscriptions; il ne faut pas s'étonner s'il s'y étoit glissé beaucoup de fautes, comme on le peut voir par les corrections que *Mrs. Spon* & *Fabretti* en ont données. On les trouvera sous chaque Inscription. Il y aura sans doute des Lecteurs, qui auroient mieux aimé qu'on les corrigéât toujours en elles mêmes, quand on auroit des corrections faites par des gens, qui avoient vû les marbres, & qui remarquent expressément que *Gruter* avoit été mal servi; aulieu qu'on s'est ordinairement contenté de les marquer au dessous. Les fautes de ceux, qui avoient four-

ni

ni à *Gruter* la première copie, ne devoient pas être consacrées, comme si on n'y osoit toucher; quand des gens, qui ont vû les originaux & qui sont dignes de foi, assurent d'y avoir lû quelque chose de leurs propres yeux. Il ne faut pas néanmoins accuser de cela ceux, qui ont aidé *Mr. Grævius*, parce que le projet qu'il avoit fait de suivre exactement les pages de *Gruter*, ne permettoit pas quelquefois qu'on pût faire autrement. Par exemple à la pag. XC, 11. il y a une inscription imparfaite tirée de *Paradin*, que *Mr. Spon* a donnée parfaite dans ses *Mélanges* p. 106. Il en peut assurément être crû, parce que cette Inscription est à Lion, d'où il étoit, & où il l'a pu voir tout à loisir. Quoi qu'on lui ait reproché des fautes, & qu'il en ait en effet commis, il en savoit beaucoup plus que *Paradin*, & on n'a pas sujet de soupçonner qu'il y en ait, dans l'Inscription, qu'il rapporte. Mais la page étoit trop courte, pour y ajoûter quatre lignes. Voici cette Inscription, car il ne sera pas mal de la rapporter, & de l'expliquer en passant.

PRO

PRO SALVTE DOM.
N. IMP. L. SEPT. SEVERI
AVG. TOTIVSQUE DOMVS
EIVS AVFANIIS MA
TRONIS ET MATRIBUS
PANNONIORVM ET
DELMATARVM
TI. CL. POMPEIANVS
TRIB. MIL. LEG. I. MIN.
LOCO EXCVLTO CVM
DISCUBIONE ET TABVLA
V. S.

Les quatre dernieres lignes outre V. S. *votum solvit*, ne sont point dans *Gruter*, mais on indique l'endroit de *Mr. Spon*, où ce monument se trouve complet. Pour expliquer en peu de mots cette Inscription, il est visible que c'est un vœu que *Claudius Pompeianus* avoit fait pour la conservation de l'Empereur Severus, en quelque expedition, & peutêtre en celle qu'il entreprit contre *Albinus*, qu'il défait proche de Lion. Ce qu'il avoit voué & qu'il rend ici c'étoit un autel
aux

aux Déesſes *Aufaniennes*, adorées en Dalmatie & en Pannonie, avec un repas qu'il ſemble nommer DISCUBITIO, & je ne ſai quelle liberalité qu'il nomme TABULA, peut-être parce qu'il y avoit écrit ſur des tablettes ce qu'il vouloit donner à ceux, à qui on les auroit distribuées. Il eſt clair, ce me ſemble, que Mr. *Spon* a mal lu DISCUBITONE car † n'eſt autre choſe qu'un T & un I, comme l'on fait que dans ce tems-là on abregéoit ſouvent les mots, en joignant deux lettres en une.

Je prends *Aufania matronæ* & *matres* pour des Déesſes de Pannonie, & de Dalmatie. On trouvera dans le I. Ch. de l'Indice de *Scaliger*, pluſieurs exemples de monumens dédiés à des Divinitez, qu'on nomme ſimplement *Matronæ* & *Matres*. Mr. *Spon* en a auſſi apporté pluſieurs, dans la III. Section de ſes Mélanges. Ainſi il ne faut pas ſ'imaginer, avec *Reineſius*, ſur l'inſcription 175. de la I. Clafſe, qu'il ſ'agiſſe de femmes mortelles, à qui l'on ne faiſoit, ni l'on ne payoit des vœux. Pour le mot *Aufanae*, ou *Aufanie*, il ne faut par le corrompre en *Aufantes*, avec *Pighius*, ni en *Tanfanie* avec *Reineſius*, qui rapporte, à l'en-

l'endroit que j'ai marqué, une Inscription, où il y a *MATRONIS AUFANIABUS*; puis que deux Inscriptions s'accordent. Il y avoit apparemment quelque lieu en Pannonie, ou en Dalmatie, qui s'appelloit *Aufania*, ou *Aufanium*, où l'on adoroit ces Déeses, d'une maniere particuliere, & d'où elles tirent leur nom. Il y a plusieurs noms barbares & inconnus joints au mot *Matronis*, comme on le verra dans les endroits indiquez par *Scaliger* & par *Reinesius*, dans leurs Indices.

Pour revenir aux notes, qui sont sous les Inscriptions, on y a encore mis diverses corrections tirées d'un exemplaire, qui avoit été à *Gruter*, & d'un recueil d'Inscriptions fait par *Etienne Vinand Pigbins*. On a eu ces deux pieces de la Bibliotheque de feu Mr. *Six*, Bourgmestre de cette Ville. On y a encore ajouté beaucoup d'autres choses tirées de divers lieux, autant qu'on l'a pû faire, dans le cours de l'Edition, & dans le peu de place que l'on avoit. Mr. *Holthemius* a ensuite suppléé dans ses notes, qui sont à la fin, à ce qui ne pouvoit pas entrer sous les Inscriptions, & y a mis de plus ce qui est venu ensuite à sa connoissance.

48 BIBLIOTHEQUE

Il n'est pas besoin que j'ajoute que le Libraire a fait graver quantité de figures particulieres tirées de *Boissard*, & jointes aux Inscriptions qui étoient ici. Si elles encherissent cette Edition, elles l'embellissent aussi beaucoup. Il n'y a que quelques Priapes, qu'on auroit bien pu épargner ; mais qu'en les regardant, l'on pense à la turpitude de la Religion Payenne, & ces figures deviendront utiles, toutes deshônêtes qu'elles sont.

6. Le Public est obligé à Mr. *Holthenus*, pour avoir pris la peine de revoir & d'augmenter les Indices de *Scaliger*, où il s'étoit glissé quantité de fautes ; soit par la précipitation de ce grand homme, soit par la négligence, ou l'ignorance des Imprimeurs & des Correcteurs. Il a laissé en blanc les nombres, qu'il n'a pas pû trouver, à ceux qui les rencontreront, par hazard, qui auront soin de les ajouter dans leur exemplaire.

Au Chap. XXIII. il a ajouté les *agnomina*, qui n'y étoient pas & les noms même des chevaux, dont il est fait mention dans les monumens, qui concernent les courses du Cirque, & quelques autres choses, que l'on verra dans sa Préface, qui précède les In-

Indices. Outre cela il a mis par ordre Alphabétique le commencement des Inscriptions, qui sont en vers, soit en Grec, soit en Latin, afin qu'on les puisse chercher. Il avoit encore dessein d'ajouter un vint-sixième Chapitre à ces Indices, qui auroit été des lieux, où les Inscriptions se trouvent; & il l'avoit même fait, pour l'usage des Curieux, qui, en passant par ces lieux, voudroient aller voir ces anciens monumens. Mais le volume étant déjà fort gros, & cet Ouvrage ayant été plusieurs années sous la presse, on n'a pas trouvé à propos d'y joindre cet Indice.

Il pourra être imprimé en moindre volume, & servir ainsi plus utilement aux voyageurs; mais il faudroit qu'il y eût plus que les nombres des pages de *Gruter*, & que l'on y vît aussi le nom de ceux, qui ont dressé les monumens, & de ceux en l'honneur de qui ils ont été faits. Autrement il seroit inutile, sans avoir un *Gruter*, avec soi, ce qui n'est guere possible à la plupart des voyageurs.

7. Enfin on trouve des corrections & des remarques, sur tout l'Ouvrage. C'est 1. tout ce que *M. Holthenus* avoit remarqué de lui même en feuilletant

Tom. XIV.

C

ce

50 BIBLIOTHEQUE

ce grand Recueil, & quelques Inscriptions trouvées parmi les papiers de feu Mr. *Grævius*, qui sont à présent à Mr. l'Electeur *Palatin*. 2. ce qu'il a trouvé, en comparant *Gruter* avec *Smetius*, *Lipsius*, *Pighius*, *Ursinus*, *Ursatus*, *Spon*, *Fabretti*, *Menestrier*, *della Torre* & autres : 3. les remarques que *Pierre Sriverius* avoit faites, dans un exemplaire de Mr. de *Vicq*, Echevin de cette ville : 4. diverses remarques de Messieurs *Almeloveen*, & *Masson*. J'apprends que ce dernier en auroit eu encore d'autres à communiquer, s'il avoit été averti à tems, que l'on imprimoit ses remarques. Mais les Inscriptions sont un fonds presque inépuisable d'observations, qui viennent dans l'esprit, lors que l'on y pense le moins, & tout se pourra trouver en une autre occasion.

III. Mr. *Grævius* avoit aussi eu dessein de publier un gros Recueil d'Inscriptions Anecdotes, que *Markardus Gudius* avoit fait ; quand celui de *Gruter* seroit public.

Il seroit à souhaiter qu'il l'eût pu faire, quoi qu'il y ait bien de l'apparence que les Recueils de *Reinesius*, de *Spon*, de *Malvasia*, de *Fabretti*, & *della Torre*, contiennent la plus grande

de partie de ce que *Gudius* avoit pu trouver dans ses voyages ; outre qu'il y a beaucoup d'Inscriptions, qu'il ne pouvoit pas avoir vues. D'ailleurs on en déterre tous les jours en Orient & en Occident, & j'en ai moi même ramassé quelques centeines, qui ne sont ni dans *Gruter*, ni dans *Reinesius*, ni dans *Fabretti*, ou qui y sont d'une maniere fautive.

Je finirai cette matiere, en donnant quelques avis à ceux qui voudroient faire un Recueil nouveau. *Premierement*, il faudroit prendre garde de ne pas faire, comme *Gruter*, qui a souvent répété les mêmes Inscriptions, en les mettant en un endroit bien, & en un autre mal, ou quelquefois fautivement, en deux endroits differents. C'étoit une faute qu'il étoit plus facile de corriger, en le rimprimant, qu'il ne lui étoit aisé de l'éviter d'abord ; parce qu'avant que d'avoir de bons Indices, il étoit trop difficile de se res-souvenir de tout ce qui avoit été imprimé, & qu'il étoit trop ennuyeux de feuilleter sans cesse les feuilles imprimées, pour éviter les répétitions.

Secondement, quand on pourra voir & examiner à loisir les marbres mêmes & les comparer avec les copies,

il faudra le faire avec soin, & ensuite le dire, afin que l'on ne vienne pas produire des varietez de lectures, sur de mauvaises copies; comme il y en a une infinité dans *Gruter*, sur lesquelles on auroit, au moins pû quelquefois consulter les habiles gens qui demeurent sur les lieux, & qui se feroient fait un plaisir de donner de bonnes copies des monumens de leur patrie. Par exemple, il y a dans *Gruter* pag. CLXIX, r. une gravure en bois d'une Inscription embarrassée d'abreviations, faite sous *Severe*. Elle est encore en Hollande, dans une métairie de Mr. de *Duyvenworde*, où tout le monde la peut voir. Au lieu d'aller voir cet Original, Mr. *Grævius* a fait mettre l'Inscription comme elle étoit dans *Gruter*, avec l'omission d'un mot, qui est écrit à côté, par la faute du graveur, qui l'avoit omis, & trois varietez de lecture à la marge. On met au dessous: *Smetius XIII, 14. & Scriv. ita Pigh. ms. antiq. Batav. à Junio c. 10.* Il n'étoit pas besoin de ces autoritez, il falloit voir la pierre même, & l'on auroit trouvé que tous ces gens-là l'avoient mal copiée; comme Mr. *Gronovius* l'a fait voir, en publiant, il y a déjà long-tems, une meilleure

leure gravure. Je m'étonne que Mr. *Holtbennus* n'en ait pas averti, dans ses notes. Il semble que les seules varietez, qui sont aux marges, devoient faire penser Mr. *Grævius* à l'aller voir, ou à en écrire à quelcun; car enfin il savoit bien qu'il n'y a point de *variæ lectiones*, dans un Original.

Troisièmement, si l'on citoit des Inscriptions, sur la foi des Auteurs, il faudroit les citer très-fidelement; ce que *Gruter* n'a point fait, en beaucoup d'endroits, soit qu'il ait été mal servi par ses amis, ou qu'il ait eu trop d'occupation, pour les pouvoir conferer, avec soin. J'ai remarqué des fautes, en quelques Inscriptions, qui se trouvent dans *Ambrosio Morales*, & qui ont été mal copiées; & cela me fait dire qu'on ne peut pas apporter trop de diligence & de soin, en cette occasion.

Quatrièmement, avant que de commencer à publier un Ouvrage de cette nature, il faudroit avoir tous les livres, que l'on jugeroit nécessaires, pour le bien faire. Autrement on oublie facilement de corriger quelque chose, sans y penser. Par exemple, il y a dans *Gruter* p. CCCLXXIX, 5. une Inscription, que l'on dit être *Pata-*

vii in fora Juli, in Austria, après *Apian*, & au dessous à *Feltri*, selon *Sigonius*. Ni l'un, ni l'autre n'est vrai; car elle est à *Cividad di Friouli*, près de l'Eglise de S. Dominique; comme le remarque Mr. *della Torre* dans son traité de *Colonia Forojulensi* pag. 33. Il y a la même faute à la pag. CCCCLXXXVI, 1. & à la pag. DCCCLVIII, 10. Il y a encore une autre faute plus grossière à la pag. C, 7. où une Inscription, qui est dans les ruines de la ville de *Concordia*, dépendante du Patriarchat d'Aquilée, est rapportée comme si elle étoit dédiée à la Déesse Concorde. On en a averti en un mot, dans cette Edition, mais on n'auroit pas laissé CONCORDIÆ, en grosses lettres, si on eût pris garde à ce que dit Mr. *della Torre*. Pour les autres fautes, que j'ai rapportées, je ne vois pas qu'on en ait rien dit.

Il seroit à souhaiter, par dessus tout cela, que ceux qui publient des Inscriptions explicassent, en peu de mots, & par la comparaison des autres Inscriptions, ce qu'elles contiennent de difficile, autant que cela seroit possible. C'est ce qu'a fait *Reinesius*, que Mrs. *Spon* & *Fabretti* ont imité en quel-

quelque sorte. Ce savant homme n'est pas toujours heureux, en ses conjectures ; mais il y a une très-grande érudition, dans ses remarques. On auroit eu infiniment plus d'obligation à Mr. *Grævius*, si en négligeant les pages & les nombres de *Gruter*, ou en les marquant à côté, il eût expliqué ce qu'il y avoit de difficile, après chaque Inscription, qui en auroit eu besoin. Mais il auroit fallu que cet habile homme y eût pensé plus jeune, car cela demandoit plus de travail, qu'il n'en pouvoit prendre sur ses vieux jours, & plus de tems qu'il n'y pouvoit mettre alors, qu'il étoit trop distrait par ses Amis, & par les Étrangers qui le voyoient. Il se contentoit de remettre entre les mains des Gens de Lettres des livres, qui n'y étoient plus, & qui méritoient néanmoins d'y être ; en les faisant rimprimer, avec une Préface & une Dédicace de sa façon. On lui en doit être obligé, puis qu'il a rendu communes beaucoup de pieces qui étoient rares, & porté les Gens de Lettres à lire ce qu'ils ne lisoient plus, par négligence, ou faute de l'avoir. Ceux qui auront de l'équité ne manqueront pas de rendre cette justice à cet habile homme.

ARTICLE II.

M. ANT. CAMPANI, *Episcopi Aprutini*, EPISTOLÆ & POEMATĀ, *una cum vita Auctoris. Recensuit* JO. BURCHARDUS MENCKENIUS. *Lipsiæ.* 1707. in 8°. p. 814. avec les Indices & les Prefaces.

LES Auteurs Italiens du tems de *Marc Antoine Campano*, qui fleuroit au milieu du quinzième siècle, un peu avant & un peu après l'invention de l'Imprimerie, font à présent un effet tout particulier sur notre imagination. Nous ne les regardons, ni comme des Modernes, ni comme des Anciens; mais comme je ne sais quoi, qui tient le milieu. Nous nous intéressons dans leur histoire, beaucoup plus que dans celle des habiles gens, qui ont vécu de notre tems; & nous n'avons néanmoins pas pour eux le respect, que nous avons pour ce que nous appelons l'*Antiquité*. C'est ce qui a fait que quelcun de ma connoissance les a nommez *Demi-anciens*, & peutêtre que dans quelques centaines

nes d'années, l'éloignement les fera confondre avec ceux, qui ont vécu long-tems avant eux. Parmi ces Auteurs, à qui l'on commence à rendre en partie le respect, que l'on a pour l'Antiquité, je ne mets que ceux qui ont eu quelque goût pour les Ecrits des meilleurs siècles, qu'ils ont tâché d'imiter; car pour les Scholastiques, leurs obscures rêveries, habillées d'une Latinité tout à fait barbare, ne sont plus au goût que de ceux, qui leur ressemblent; ou qui ne sont choquez ni de ce qui blesse le Bon-Sens, ni de ce qui blesse les oreilles accoutumées à un meilleur stile.

La considération, que l'on a pour les *Demi-anciens*, pour continuer à me servir de ce mot, a fait que l'on a reçu avec beaucoup de plaisir toutes les nouvelles Editions des Auteurs Italiens, qui ont vécu depuis le commencement du quinzième siècle, jusqu'au milieu du seizième, & qui ont écrit avec quelque politesse. Comme les Belles Lettres commencèrent à naître en Italie, & que l'on a de l'empressement pour toutes les nouveautés, il y eut alors une infinité de gens, qui écrivirent, avec beaucoup d'élégance, des Lettres, des Haran-

gues, des Histoires, & des Vers, en Latin; entre lesquels fut *Campano*. On n'étoit pas encore alors assez savant, pour faire des Ouvrages de Critique & de Philologie; comme ceux que l'on fit depuis, pour éclaircir ce qu'il y a de plus obscur dans l'Antiquité. Le savoir consistoit principalement à pouvoir écrire poliment, en vers & en prose, plutôt qu'à expliquer les ténèbres des Anciens. Ces productions étoient comme des fleurs, qui naissoient en des campagnes fertiles, que l'on vit ensuite pleines de fruits; dès quelles eurent été cultivées, quelque peu de tems. Quoi qu'il n'y ait pas tant à apprendre, dans les Ecrits de ces premiers tems de la renaissance des Lettres, on les lit néanmoins avec plaisir; & l'on pourroit dire, sans beaucoup hasarder, qu'il falloit avoir plus d'esprit pour les faire, que pour compiler des Ouvrages beaucoup plus doctes. Ces pieces, qui ont coulé du seul génie des Auteurs, amusent l'esprit plus agreablement, que les Recueils, & le délassent des lectures plus serieuses & plus peinibles.

On doit donc être obligé à Mr. *Menckenius* d'avoir publié de nouveau
une

une partie des Ouvrages de *Campano*; qui sont écrits, avec beaucoup de politesse & d'agrément, & il est à souhaiter qu'il publie aussi le reste. Les Libraires feroient mieux, pour leur profit, d'imprimer le tout ensemble, que de donner ainsi les Auteurs par morceaux; parce que bien des gens ne les veulent pas acheter, qu'il ne les voyent complets.

Comme il n'y avoit qu'une Edition des Oeuvres de *Campano*, pleine d'abreviations & de fautes; on a bien eu de la peine à imprimer correctement ce volume, & il y est demeuré par-ci par-là quelques fautes; mais qu'il est facile de corriger à ceux, qui entendent bien la Langue, & qui sont instruits des choses, dont il s'agit.

J'en remarquerai une, qui est à la Lettre XVI. du Liv. II. p. 82. où en parlant de Mithridate, l'Auteur dit : *cum quo porro quadraginta, ut ferunt, annis, bellum varia fortuna gessit*; sans qu'il y ait aucun nominatif auquel ce dernier verbe se rapporte. Mais au lieu de *porro*, il faut lire *Po. Ro.* c'est à dire, *Populus Romanus*.

Le stile de *Campano* n'est pas égal, ni dans les vers, ni dans la prose; parce qu'il n'a pas également travaillé

ce qu'il a fait, car celles de ses Lettres & de ses Poësies, qu'il a travaillées avec soin, sont très-bien écrites & pleines d'esprit, & de beaux sentimens. Il imite, quand il veut, très-heureusement l'Antiquité, dans l'un & dans l'autre genre d'écrire; sans qu'il y ait rien qui paroisse forcé, ni gêné dans son stile. S'il y a des expressions, qui ne sont pas pures, en quelque peu d'endroits; je croirois facilement que ce sont des fautes d'impression, ou de copiste, parce que d'ailleurs *Campano* écrivoit trop bien, pour s'y tromper. Il faut entendre cela des pieces châtiées, car pour des Lettres faites à la hâte, & mal écrites; on voit bien que l'Auteur le faisoit exprès, & pour être mieux entendu, ou pour s'accommoder aux civilitez modernes; comme lors qu'il dit *servitor* pour serviteur, & qu'il employe *vos* pour *tu*.

Pour donner plus de connoissance de la personne de *Campano* & de ses Ecrits en même tems, je donnerai ici en peu de mots sa vie, dans laquelle je ferai entrer quelques morceaux de ses Lettres. Il y en a, à la tête de ce volume, un Abregé tiré de celle que *Michel Ferno*, qui a fait imprimer ses Oeuvres, avoit composée, & qui étoit trop

trop longue. Je joindrai cette vie à ses Ouvrages , pour en donner une idée plus complete ; sans y mêler les fables , que quelques Auteurs plus modernes y ont mêlées.

Il paroît par l'Építaphe de *Campano* , que je produirai dans la suite, qu'il étoit né vers l'an MCCCCXXVII. *Ferno* assure que ce fut à *Cavelle*, village de Campanie; ce qui fit qu'avec son nom de Baptême *Jean Antoine*, il prit le nom de ce pais-là. Son Pere & sa Mere étoient des Païsans , qui moururent jeunes, & qui laisserent leur fils entre les mains de quelques uns de leurs parens, qui lui firent garder les brebis. Un Prêtre l'ayant trouvé à son gré, le prit ensuite à son service, & comme il s'apperçut qu'il étoit propre à l'étude, il l'instruisit autant qu'il put. *Campano* étant devenu en peu de tems aussi habile que son maître, trouva l'occasion d'aller à Naples, pour y pousser ses études; en entrant dans la maison de *Charles Pandone*, pour être précepteur de ses enfans. Si c'est le même que celui, sur la mort de qui il a fait une belle Elegie, qui est la XV. Poësie du second Livre; il y a apparence que *Campano* n'y avoit pas encore demeuré long-

62 BIBLIOTHEQUE

tems, quand il mourut, puis que *Pandone* n'étoit pas encore âgé de trente-cinq ans. *Campano* avoit déjà alors beaucoup profité, dans les belles Lettres; car cette Elegie, si l'on considère le tems auquel il vivoit, n'est point l'ouvrage d'un Ecolier. *Laurent Valla* enseignoit alors les belles Lettres à Naples & *Campano* fit de grands progrès sous un aussi habile homme, que lui; mais peut-être qu'il y prit un peu de cet esprit satirique, qu'on lui a reproché, car on fait que *Valla* se fit par-là de fâcheuses affaires.

Campano s'appercevant que la profession de *Valla* & de ses semblables n'étoit pas assez considérée, quoi que Nicolas V. qui étoit alors Pape, favorisât beaucoup les Belles-Lettres, voulut apprendre le Droit. Il espéroit de se tirer bien-tôt de la pauvreté par-là, & il voulut aller à Sienne, pour y étudier la Jurisprudence.

Il se mit en chemin, pour s'y rendre; mais par malheur il rencontra des voleurs qui lui ôterent son argent, ses habits & son cheval. Déchu de son espérance, il fut obligé d'aller à Pérouse, ville de l'Etat Ecclesiastique, dans

dans l'Ombrie. * Là il étudia en Philosophie, sous un Professeur, qui † devint depuis Pape, & qui fut *Sixte IV.*

„ Il devint, comme il le témoigne
 „ lui même, ensuite Professeur en Eloquence, Profession qui lui acquit
 „ peu de réputation, mais où il gagna quelque chose. Il étudioit cependant & exerçoit son esprit à composer divers Ouvrages. Il fit d'abord un livre touchant une Ambassade de ceux de Perouse au Pape, où il y avoit divers discours des Ambassadeurs de cette ville devant le Souverain Pontife. Il fit ensuite trois livres, touchant le soin qu'on doit avoir de fuir l'ingratitude; un autre du Bonheur de Thrasimene; six de la vie de Brachio; plus de trois mille vers d'amour, ou dans lesquels il ne s'en agit pas; deux Oraisons funebres, & trois d'une autre sorte; enfin six livres de Lettres. C'est ce qu'il avoit fait en sept ans, comme il le dit au même endroit, que je produirai en Latin, pour donner quelque échantillon de son stile à ceux, qui n'ont pas vu ses ouvrages. ‡ *Veni Perusiam anno abhinc septimo, ubi primùm Phi-*

* *Lib. III. Ep. 46.* † *Lib. IX. Ep. 7;*

‡ *Lib. III. Ep. 46.*

Philosophia auditor, mox Oratoria, aut, si ita vis, Aratoria Professor, utilitatis aliquantulum, nominis nihil sum consequutus. Nec defui ipse mihi, quin & invigilarem litteris, & ingenium variis rebus scribendis exercerem. Nam primum, ut ordine incipiam, scripsi de legatione Perusinorum librum unum (nec mirere, cum dico librum; nam & orationes multorum legatorum ad Romanorum superiorem Pontificem continet & ornatum omnium rerum explicat) de Ingratitudine fugienda, libros tres, opus etiam doctis viris non illaudatum; de felicitate Thrasimeni, unum; de vita & gestis Brachii, sex; versus, quorum pars amatoria, pars amore vacat, ad tria millia; Orationes funebres duas, persuasorias tres; Epistolarum libros sex.

Voilà les Ouvrages, que *Campano* avoit faits jusqu'à ce tems-là. Il n'y en avoit point, dont l'Auteur lui même eût si bonne opinion, que de l'histoire de *Brachio* : „ Je parlerai, avec „ vous, dit-il dans la même Lettre, „ d'une maniere un peu plus glorieuse. Ceux qui ont lû l'Histoire, que „ j'ai écrite depuis peu, en sont si „ touchés, que tout le monde juge „ qu'il y a sept cens ans que l'on n'a „ rien

„ rien écrit de plus sublime. On y
 „ voit l'ardeur des harangues, qui
 „ doit paroître dans l'Histoire, & l'é-
 „ galité coulante d'un stile châtié.
 „ Outre cela, j'y décris avec soin quan-
 „ tité de lieux. *Loquar tecum paullo*
gloriosius; qui hanc historiam novissime
scriptam legunt sic afficiuntur, ut om-
nium judicium sit, nihil etiam post sep-
tingentos annos scriptum magnificen-
tius. Nam & concionum ardor histo-
cus apparet, & æqualitas rerum casti-
gatâ oratione profluit, tum multa loca
summa cum diligentia describuntur. Je
 m'étonne qu'il parle de sept-cens ans,
 avant lui, puis que ces sept-cens ans
 n'avoient été que des siècles barbares.

Puisque je viens de parler du stile
 de son Histoire, qui est en effet infi-
 niment meilleur que celui des siècles
 précédens; si l'on en excepte le *Gram-*
mairien Saxon, qui a écrit au douzié-
 me siècle, avec une politesse surpre-
 nante, l'histoire des Royaumes du
 Nord; j'ajouterai ici quel étoit son
 sentiment, touchant la manière d'écri-
 re les Lettres & le stile des Poësies,
 par où l'on verra qu'il avoit le goût
 très-bon. „ Les Lettres, dit-il, qui me
 „ plaisent le plus, sont les plus fami-
 „ lières, celles qui ont quelque chose
 „ de

66 BIBLIOTHEQUE

„ de mordant, qui flattent & qui ra-
 „ content quelque chose , comme à
 „ l'oreille d'un ami. Elles ne deman-
 „ dent ni le Théâtre, ni les applau-
 „ dissemens; & pour parler plus clai-
 „ rement, je juge que la plus élegan-
 „ te Lettre, c'est celle qui n'a aucu-
 „ ne élégance, que celle qui consiste
 „ dans la grace du langage ; en sorte
 „ qu'on n'écrive rien de recherché &
 „ qui n'échappe pas de soi même de
 „ l'esprit, sans être forcé; enfin qu'il
 „ semble que l'on parle en un coin
 „ avec un ami, & non que l'on plai-
 „ de dans un barreau. *Mibi illæ pla-*
cent potissimum, quæ sunt familiarissi-
mæ, quæ mordent, quæ blandiuntur,
quæ narrant tamquam in aurem ali-
quid. Theatrum & plausum non postu-
lant; & ut dicam apertius, eam ego
censeo Epistolam elegantissimam, quæ,
præter gratiam sermonis, nihil habeat
cur elegans videatur; ut sit ad manum
quidquid scribias & excidat, non emit-
tatur, denique ut loqui ad angulum
cum amico, non insonare (ou intonare)
ad forum videaris. Ses Lettres sont en
 effet la plupart de ce genre, il n'y a
 rien de recherché, il y dit tout ce qui
 lui vient dans l'esprit, il badine, il
 flatte, il mord quelquefois. Il y en
 a de

a de plus serieuses, comme celles qu'il écrit à des gens de qualité, pour des affaires graves, ou pour les consoler dans leurs afflictions. Cette sorte de Lettres est beaucoup plus étudiée, que les autres. Les Lettres, que *Campano* décrit dans le passage, que j'ai rapporté, sont trouvées jolies sur le champ, par les Amis à qui on les écrit, mais elles ne plaisent pas tant à la postérité; à moins qu'il ne s'agisse de personages tout à fait illustres, & dont on ne laisse tomber aucune parole. Notre Auteur badine souvent, avec je ne sai quels inconnus, qui n'ont plus rien d'intéressant pour nous.

Il parle ailleurs * fort judicieusement du caractère de l'Epigramme, & de celui du Panegyrique. La premiere doit être courte, serrée & piquante; & l'autre étendu, plein d'exaggeration, & de variété. La premiere ne doit regarder qu'une seule chose & être renfermée en une seule pensée; & le second doit être plein de différentes images, & embelli de mille inventions. C'est ce que *Campano* a assez bien observé, dans ses Poësies, où il y a quelques Panegyriques & beaucoup d'Epigrammes.

II

* *Lib. III. Ep. 56.*

68 BIBLIOTHEQUE

Il donne aussi fort bien, * en une autre Lettre, la différence du stile de l'Eglogue, de celui de la Satire & de celui de l'Elegie. L'Eglogue doit être d'un stile tout à fait simple, & ne parler que de choses, dont les Bergers peuvent s'entretenir. La Satire doit être un peu plus relevée, beaucoup plus violente & pleine de fiel. L'Elegie est la plus sublime, & ne renferme rien de mordant. *Campano*. n'a fait ni Eglogues, ni Satires, quoi qu'il eût l'esprit assez piquant, comme il paroît par ses Epigrammes ; mais ses Elegies sont belles, quoi qu'il y ait par tout, ce me semble, plus de naturel & de facilité, que de travail & d'étude. On ne voit rien aussi de fort recherché, dans ses Ecrits en prose, ni qui sente une grande érudition. Il ne s'étoit attaché qu'au stile, & qu'à quelques connoissances générales, sans lesquelles on ne peut écrire passablement ni en vers, ni en prose.

Il eut quelque envie d'apprendre le Grec, de *Demetrius Chalcondyle*, † qui étoit venu depuis peu de Grece, & à qui il donne de grands éloges ; mais le manquement des livres, & la peine,

* *Lib. V. Ep. 24.* † *Lib. II. Ep. 9,*
 ☉ 10.

qu'il y trouva , l'en détournèrent. Dans une * autre Lettre, qu'il écrivoit à un de ses Amis, il témoigne même qu'il avoit de la haine pour les Grecs ; non qu'ils ne fussent pas habiles, & qu'ils ne fussent beaucoup de choses, qu'on ne sauroit mépriser ; mais parce, dit-il, que les Latins sont moins sévères, & qu'il y a une certaine hardiesse qui plait. Mais si *Campano* avoit lû les Poëtes Grecs, ou même seulement *Lucien*, il n'auroit plus parlé de la sévérité de la nation, qui ne consistoit que dans quelques grimaces affectées des Grecs de son tems.

Pour revenir à la vie de *Campano*, étant à Perouse, † il y fit une harangue, où il fut ouï avec beaucoup d'applaudissement. *Ferno* dit qu'il fit, par ses leçons, tant de honte à un Grammairien nommé *Guido*, qu'il n'osa plus faire de leçons publiques. Si on l'en croit, *Campano* ne savoit guere de Grec, & se mit sous *Démétrius* à l'âge de vint-trois ans, pour l'apprendre ; mais il paroît, par ce que j'ai dit, qu'il ne continua pas, & quand il en dit quelque mot, il se trompe ordinairement, ou dans

* *Lib.V. Ep.13.* † *Lib.II. Ep.1.*

dans le sens, ou dans l'orthographe.

Le même *Ferno* nous apprend qu'il fut logé à Perouse, chez un *Nello Baglione*, qui étoit un des principaux de la ville, & qu'il instruisit son petit-fils. Il adressa son Ouvrage de l'Ingratitude à *Pandulfe* fils de *Nello*, & fit la vie d'*André Brachio* de Perouse, en faveur de la même famille. Il la dédia à *Charles Forte-brachio* son fils, comme on le voit par la Lettre 38. du Liv. II. Si l'on en croit * *Ughello*, *Calixte* III. Pape ayant ouï parler de lui, le voulut faire son Secrétaire; mais étant venu à mourir, *Campano* perdit cette occasion de s'avancer. Ce Pape mourut le 6 d'Août MCCCCLVIII. & *Campano* fit une Harangue Funèbre, en son honneur. *Enea Silvio Piccolomini* lui succéda, sous le nom de *Pie* II. Il convoca l'année suivante un Concile à Mantouë, & avant que de s'y rendre il alla à Perouse; où il demeura un mois entier. Entre plusieurs habiles hommes, qu'il avoit à sa suite, il avoit pour Secrétaire *Jaques Piccolomini*, son parent, de Luques, qui fut ensuite le Cardinal de Pavie. C'étoit un homme savant pour ce tems-là & qui

* *Italia Sacra* T. I. p. 412.

qui aimoit les Gens de Lettres. Il y avoit déjà quelques années, que *Campano* avoit taché de se mettre bien dans son esprit, comme on le voit par la Lettre I. du Livre III, qui doit avoir été écrite vers l'an M CCCC LIV, puis qu'il dit qu'il avoit vint-sept ans. *Picolomini* est à la verité nommé *Cardinal de Pavie*, devant cette Lettre, mais c'est apparemment parce qu'elle a été publiée depuis son Cardinalat. Il souhaitoit d'être placé, auprès de quelque Cardinal. Si l'on en croit sa vie, il s'attacha premierement au Cardinal de *Bologne*, & depuis au Cardinal *Sassoferrato*. Cependant le Cardinal de Pavie prit beaucoup d'affection pour lui, & devint aussi son protecteur, comme il paroît par quantité de Lettres, qu'il lui a écrites. On en trouve même de si familiares * & de si badines, qu'il semble que *Campano* lui servoît presque de Bouffon. Il étoit allé à je ne sai quels bains, & il disoit en badinant au Cardinal, qu'il l'invitoit à venir se battre là avec lui, à coups de poings tout nud. *Nudum te nudus ex-offabo; jam nunc te invito, scis ad quid? Ad pugnos in balneis.*

Il lui dit, un peu plus bas :

„Vô-

* Voyez Liv. III, 16. IV, 3, 10.

„ vôtre banquier *Biasio* m'a rapporté
 „ que vous vous plaigniez de ce que
 „ je vous écris rarement. Cela est vrai,
 „ & vous avez néanmoins tort ; car
 „ c'est par vôtre faute, puisque vous
 „ vous êtes laissé couper la bourse, par
 „ une seule Lettre. Celui qui jette à
 „ manger à un oiseau , la première
 „ fois qu'il l'entend chanter, perd le
 „ manger & l'oiseau. L'Epervier vient
 „ quand il a le ventre vuide, mais
 „ quand il l'a plein, il n'entend plus.
 „ De même ayant obtenu l'argent, que
 „ je souhaitois, par la première Lettre,
 „ que je vous ai écrite ; présentement
 „ que je n'ai plus rien à obtenir de
 „ vous, je ne vous écris point. Si
 vous voulez avoir des Lettres, atten-
 dez que j'aie faim. *Retulit mihi Bla-*
fius, Mensarius tuus, queri te quod raro
scribam. Vera tu quidem, sed injusta
quereris. Tuâ enim fit culpâ, qui vel
unis litteris crumenam tibi extorque-
ri passus sis. Qui aviculæ, ad primum
sibillum, escam porrigit & escam & avi-
culam perdit. Ventre vacuo accurrit
accipiter, saturo obaudit. Ego, quia
crumenam, quam volui, primis Litteris
impetravi, nunc quia quod impe-
trare cupiam non habeo, non scribo. Si
Litteras voles, exspectato famem. Il
 parle

parle ainfi, dans la Lettre 16. du Livre III. Mais il y a des traits bien plus plaifans & bien plus licentieux, dans la Lettre 3. du Liv. IV. Ceux qui la liront verront que, fi l'on peut dire que lors que *Campano* faisoit des vers Latins, pour ses Maîtresses, ce n'étoient que des jeux d'esprit; il n'en demeureroit pas-là, quand il vouloit se divertir tout de bon. Il y a bien de l'apparence qu'il étoit des plaifirs du bon Cardinal, à qui il écrivoit fi hardiment tant de sottises. Je pourrois peut-être en dire davantage, si j'avois les Lettres de ce Cardinal, où il y en a plusieurs adreffées à *Campano*. Mais les livres de cette efpece * font devenus fort rares.

Il ne laiffe pas de se plaindre fort aigrement du Cardinal de Pavie, parce qu'il n'avoit pas voulu servir un de ses Amis, qu'il lui avoit recommandé, quoi que ce Cardinal l'eût promis. Voyez la Lett. 44. du Liv. V. Comme ces Lettres ne font presque jamais datées, on ne feroit à présent les mettre en ordre, ni enti-

Tom. XIV.

D

rer

* C'est apparemment ce qui a fait que Mr. Menckenius n'a point inféré en cet Ouvrage les Lettres de ce Cardinal à *Campano*.

rer beaucoup de lumiere, pour la suite de sa vie.

L'abregé de sa vie nous apprend qu'en ce tems-là, il fit un livre *de la conduite d'un Magistrat*, un livre *de l'honneur du Mariage*, & quelques autres. On peut voir l'abregé du premier, dans la Lettre 12. du Livre III.

Il vint ensuite à la connoissance du Pape, & fit des vers * à sa loüange qui lui plurent beaucoup, & particulièrement une Epigramme, qui est la 42. Poësie du Liv. VIII. où il fait allusion aux noms de *Silvio* & de *Vittoria*, qui étoient les noms du Pere & de la Mere de Pie II. Comme il n'y a que peu de vers, je la mettrai ici.

*Quòd victore Pio fieri tot prælia cernis,
Invalidasque suis hostibus esse manus,*

*Ne mirere, Pium peperit Vittoria mater,
Matris ab uberibus vincere sic didicit.*

*Quòd placeant silvæ & magnum lustraverit orbem
Silvius hac genuit conditione pater,
Jure*

* Voyez la 1. & la 2. Elegie du Liv. III.

*Fure igitur latè spatium & vinia
vincit;*

*Patris obire orbem, vincere matris
habet.*

Ce ne sont pas assurément les plus beaux vers, qu'il ait faits. Mais *Pie* en étoit touché, pour la raison que j'ai dite. Il écrivit * de sa main à *Campano*, pour le remercier, & lui promit d'avoir soin de lui. Il le faisoit souvent appeller, pour s'entretenir avec lui, & bien-tôt après il lui fit du bien, comme on le verra. En attendant, il lui donna un gage, pour demeurer à *Perouse*.

Il paroît que *Campano* se plaignoit de ceux de *Perouse*, comme de gens qui ne connoissoient pas son mérite, & il en voulut sortir, comme on le voit † par une Lettre à *Giliforte*, Thésorier de *Perouse*. Il en sortit en effet, ‡ à cause de quelque maladie pestilentielle, qui y vint, & qui lui fit changer plusieurs fois de demeure. Il semble que ce fut en ce tems-là, qu'il * fit le voyage de *Rimini*, qui étoit alors entre les mains de *Sigismond Ma-*
D 2 la-

* Voyez *Liv. I. Lett. 2.* † *Liv. II, Ep. 31.* ‡ *Ibib. Ep. 35.* * Voyez *Liv. III. Ep. 13, 18.*

latessa, qui lui fit toutes sortes de civilité, qui le défraya, & qui le fit escorter, par tout où il voulut aller, parce que l'Italie étoit en trouble. Il retourna ensuite à Perouse, où * il fut parfaitement bien reçu, comme il le témoigne lui même.

Campano fait le Panegyrique des Oeuvres, & de la conduite de Pie II. dans la I. de ses Lettres, qui est adressée au Cardinal de Pavie. Quoi qu'il exagere un peu, il est certain qu'il avoit sujet de louer ce Pontife, qui pour ce tems-là étoit un habile homme. Aussi aimoit-il les gens de Lettres, comme il le fit voir à l'égard de *Campano*. L'Evêché de Crotone, ville de Calabre, † étant venu à vaquer, Pie nomma *Campano*, de son propre mouvement, pour cet Evêché, en plein Consistoire, & y joignit de grandes loüanges de son savoir. Il témoigna d'être fâché de lui avoir fait du bien si tard, & ajoûta qu'il lui donnoit moins, qu'il ne méritoit. Lors que *Campano* fut l'en remercier, en habit de Prélat, & qu'il étala tous les bienfaits, qu'il avoit reçus de ce Pape; Pie fit de nouveau son éloge, lui fit expédier ses bulles gratis, lui donna les

* *Lib. II. Ep. 40.* † *Liv. I. Ep. 2.*

les biens du précédent Evêque, qui étoient dévolus au S. Siege, comme le dit *Campano*, & lui promit de l'avancer encore davantage; ce qui a fait dire à *Ferno* que, si Pie avoit vécu plus long-tems, *Campano* seroit devenu Cardinal. Ensuite il fut fait Evêque de *Teramo*, ville de l'Abruzze Ulteriore, qu'on nommoit autrefois *Interamnina*. Cet Evêché étoit apparemment meilleur, que celui de *Crotona*.

Il sera bon de s'arrêter un moment sur ces Villes, parce que je vois que d'habiles gens s'y sont trompez. *Campano* décrit lui même au long *Crotona* & sa situation dans la 2. & dans la 4. Lettre du Livre I. Il dit * que cette ville étoit devenue autrefois fameuse, par le séjour, que Pythagore & ses Disciples y avoient fait; que le Golfe où cette ville est située a d'un côté la mer Ionienne & de l'autre la mer Tyrrène; que la vuë du côté de la terre en est fort belle, mais qu'elle est plus étendue du côté de la mer; qu'elle a à gauche ceux de Tarente, à droite les Bruttiens, devant elle les Siciliens, ceux d'Ambracie, les Chaoniens, & par derrière les Sa-

D 3 len-

* *Liv. I. Ep. 2.*

lentins , les Messapiens , & les Appuliens. Après cette description , personne ne peut douter que ce ne soit ou l'ancienne *Crotone* , ou une ville du voisinage. Je ne sai si *Campano* alla prendre possession de cet Evêché ; mais dans la 4. Lettre du I. Livre , il décrit *Teramo* , & sa situation , comme des lieux où il se réjouissoit d'aller : „ Elle est située , dit-il , entre deux „ rivières , qui mouillent ses murailles , & qui après avoir passé au delà „ de la ville se mêlent ensemble. On „ appelle l'une *Vitiola* , & l'autre *Tordino*. Quelques uns ont cru que „ c'étoit le *Truentinus* des Anciens , „ & d'autres le nomment *Juvantinus*. „ C'est pour cela que les Anciens ont „ nommé cette ville *Interamnina* , & „ qu'on l'appelle aujourd'hui *Teramo*. On pourra lire le reste de la description , dans l'Auteur.

Pour ne s'y pas tromper , il faut savoir qu'il y a eu trois villes en Italie , que l'on a nommées *Interamna* , ou *Interamnina*. Il y en avoit une , sur le *Liris* , qui n'étoit pas éloignée de la voie Latine , & qui étoit une Colonie Latine , depuis les anciens tems de la République Romaine , comme *Tite-Live* nous l'apprend Liv. X , 36. On dit qu'on

qu'on la nomme à présent *Isola*, ou *Isoletta*. La seconde & la plus célèbre, nommée à présent *Terni*, étoit en Ombrie & environnée de la rivière du *Nar*, au dessus de *Narni*. Pour distinguer les habitans de ces deux villes, on nommoit les premiers *Interamnates Lirinales*, & les seconds *Interamnates Nartes*, ou *Nahartes*, comme on le voit dans les Inscriptions Anciennes. Mais la troisième étoit *Terramo*, l'Evêché de *Campano*, dans le pais des anciens *Vestins*, ou des *Pre-tutiens*, comme *Ptolomé* & d'autres Auteurs les nomment, qui comprenoit une partie de l'ancien *Picenum* & de l'*Abruzze* Ulteriore. *Campano* nous apprend qu'il y avoit plusieurs anciens monumens & des Inscriptions, dont quelques unes indiquoient que c'avoit été une Colonie, nommée *Colonia Martialis*, & que les habitans y avoient été conduits par *T. Tattaienus*. Je ne trouve aucune Inscription de cette ville, dans les recueils que nous avons. Mais *Frontin* fait mention de ce lieu, dans les Colonies du *Picenum*, & le nomme *Interamna*, & * *Teramne Palestina Piceni*. *Abraham*

D 4 Or-

* De là vient immédiatement *Terramo*.

Ortelius, & après lui *Mr. Cellarius* ont bien distingué ces villes, & ont fait mention de toutes trois. *Campano* nomme les habitans de ce pays *Prætu-
ziani*, & *Præputiani*, en se moquant. Quand ce mot se trouve écrit *Præcu-
tini*, c'est une faute. Il semble que du mot *Prætutium* est venu le nom d'*Abruzze*; d'où vient qu'on appelle *Campano Aprutinus Episcopus*.

Il ne paroît point, par ses Lettres, qu'il ait eu d'autre Evêché, que celui-ci, & ceux qui le font Evêque d'*A-
rezzo* se trompent. Il a bien souhaité d'avoir l'Evêché de *Theano*, comme il paroît par le Liv. VIII. Ep. 32, 33, 40 & 42. Mais on ne voit point qu'il l'ait obtenu.

Entre ceux qui se sont trompez, sur la ville dont *Campano* étoit Evêque, il faut mettre le savant, & le laborieux *Gerard Jean Vossius*, qui dans son Liv. III. des Historiens Latins, Chap. VII. après l'avoir mal nommé *Areti-
nus Episcopus*, au lieu d'*Aprutinus*, comme *Mr. Bayle* l'a remarqué, après d'autres; ajoute encore plus mal,
„ que *Paul Jove* dit qu'il étoit Evê-
„ que de ceux d'*Interamna*, & *Lilio*
„ *Giraldi* des *Prétutins*, ou *Prétu-
tiens*. C'est, continue *Vossius*, que
„ le

„ le siege Episcopal étoit à *Interam-*
 „ *nium* ville des Prétutiens, qu'on ap-
 „ pelle vulgairement *Terami*, ou *Te-*
 „ *rani*, parce qu'elle est environnée
 „ du Nar. Mr. Bayle dit là-dessus que
Vossius accommode bien ces differences;
 mais il les accommode fort mal, com-
 me on l'a vû; parce que le *Nar* est un
 fleuve d'Ombrie, qui tombe dans le
 Tibre, & que le *Vitiola* & le *Tordino*
 tombent dans la mer Adriatique; dont
 la ville de *Teramo* n'est éloignée, que
 de quinze milles d'Italie, comme le
 dit *Campano*. Si l'on vouloit imiter
 ici le stile de Mr. Bayle, on diroit
 qu'il a commis plusieurs lourdes &
 grosses bévuës, lui qui faisoit le Cri-
 tique, lors qu'il approuve cette inad-
 vertence de *Vossius*. On diroit pre-
 mierement qu'il n'a point su, où étoit
 l'Evêché de *Campano*, dans la vie
 qu'il en a faite; qui n'est qu'une mau-
 vaise rapsodie faite sur d'autres réla-
 tions, sans avoir jamais vû cet Au-
 teur. On ajouteroit, en second lieu,
 qu'il n'a point su de Geographie, puis
 qu'il a crû que *Terni* étoit dans l'*A-*
bruzze, & que le *Nar*, aujourd'hui
Nera, passe dans l'*Abruzze*, près de
Teramo. On compteroit là-dedans
 trois, ou quatre fautes, comme il

fait à l'égard de *Moreri*, lors qu'il le surprend en quelque bévue. Si l'on demande pourquoi l'on ne censure pas *Vossius*, plutôt que l'Auteur du Dictionnaire Critique; c'est parce que *Vossius*, qui avoit mille fois plus de savoir & de lecture que lui, étoit modeste, & ne censuroit aigrement personne: au lieu que le Sr. *Bayle* étoit l'homme du monde le plus fier & le plus insultant, envers ceux qu'il surprenoit en quelque faute. D'ailleurs les grands services, que *Vossius* a rendus du son tems au Public, & à toute la Posterité, méritent qu'on ait des égards pour lui; qu'on ne doit pas avoir pour le Sr. *Bayle*, qui a rempli le monde de galimathias, de discours inutiles, ou licentieux, & d'impietez, autant qu'il lui a été possible.

Pour revenir à présent à *Campano*, c'est un plaisir que de voir les discours qu'il tient dans la Lettre 2. du I. Livre, qu'il écrivit à un de ses Amis, après avoir été nommé à l'Evêché de Crotone. Il se représente qu'il lui faudroit entierement changer de vie, & faire un personnage tout différent, de celui qu'il avoit fait. Le plus grand changement, qu'il auroit fallu faire, étoit dans l'Esprit & dans le Cœur.

Il

Il auroit fallu apprendre les devoirs d'un bon Evêque, & aquerir les lumieres qu'il faut avoir, pour s'aquiter comme il faut d'un si difficile emploi. Il auroit fallu, avec tout cela, avoir la disposition nécessaire, pour faire un bon usage de ses lumieres. Mais il y a des lieux, où il ne s'agit que de changer de grimace, & de prendre plus en particulier les plaisirs, que l'on prenoit auparavant en public. Aussi dans la Lettre IV. dès qu'il eut été transferé à l'Evêché de Teramo, il fait une vive description au Cardinal de Pavie, de son bonheur, du país où il iroit demeurer, & des plaisirs de la chasse, qu'il pourroit y prendre; outre toutes les autres douceurs de la Prélature, telles qu'elles étoient en Italie, en ce tems-là. Il paroît par-là que le changement, qui s'étoit fait en lui, n'étoit que dans les habits, & dans la dépense, qui étoit plus grande qu'auparavant. On le voit dans toutes ses Lettres, où il plaïsante comme il faisoit. Il auroit mieux fait d'en supprimer une partie, que de les publier de la sorte. On ne sauroit excuser cela, qu'en disant qu'on en avoit fait des copies & qu'il n'étoit plus en état de les corriger.

On a encore une Lettre* qu'il écrivit au Cardinal de Pavie, pour l'inviter à venir ouïr sa premiere Messe à Teramo, qui commence ainsi : *longum esset perscribere ad te omnia. Sum occupatissimus ; rem divinam venditurus paro nuptias, utinam & tu sponso posses adesse ! Invitati sunt finitimi omnes.* S'il n'y a point ici de faute, ce *vendere rem divinam*, est bien libertin. Dans la suite, il décrit fort agreablement le chemin de Rome à Teramo, il console le Cardinal sur la mort d'une petite chienne qu'il avoit, & lui envoie une Epigramme Latine, où il l'a fait parler. Il dit d'abord assez plaisamment au Cardinal : „ Vous paroissez être plus fâché, que vous ne devriez, de la mort de votre petite Chienne, ou plutôt de la nôtre, car elle me caressoit autant que vous ; mais il faut pardonner cela à un Cardinal. C'est là votre coutume, vous pleurez plus amèrement la perte d'une petite chienne, ou d'un charbonnet, que la mort d'un homme ; & avec tout cela, vous ne donnez aucune recompense à ceux, qui les trouvoient. *Catellæ tuæ casum, imò nostræ potius, nam æquè mihi blandie-*

• Lib. V. Ep. 70.

diebatur, molestius videris ferre, quàm deceat; sed danda est venia Cardinali. Sic enim consuevistis; acerbius catellæ, aut carduelis jacturam, quàm hominis interitum doletis; quod quamquam ita est, tamen præmium statuere repertoribus non solebatis.

C'est ainsi que *Campano* savoit mordre, lors qu'il le vouloit, & qu'il railloit d'une maniere sanglante ses meilleurs Amis. Mais apparemment le Cardinal de Pavie ne se choquoit point de ce qu'il disoit, puis qu'il fut toujours son protecteur. *Campano* ne savoit pas moins louer, quand il s'y mettoit, témoin quantité de ses Poësies & de ses Lettres, comme la 1. du Liv. IV. où il louë l'Archevêque de Mayence & l'exhorte à faire le voyage de Rome. Le Cardinal *Bessarion* étoit aussi fort de ses Amis, & *Campano* une fois fit vint vers à sa louange, qu'il lui fit chanter par des Musiciens masquez, dans un tems de Carnaval. Le Cardinal en fut si touché, qu'il donna aux Musiciens autant de Ducats, qu'il y avoit de vers, & comme *Campano* feignoit de ne savoir pas qui les avoit faits, *Bessarion* lui prenant la main lui dit agréablement : *où sont ces doits, Campano, qui ont écrit tant de men-*

songes de moi ? & lui mit en même tems au doigt une bague de soixante Ducats. Il lui donna encore une robe fourrée de Martre, dont le Roi de Pologne lui avoit fait présent. On trouvera ces vers dans sa vie, car dans le fonds ils ne paroïtroient à personne aussi beaux qu'à *Bessarion*; qui fit voir qu'il étoit de l'humeur de cet Ancien qui disoit, qu'il ne trouvoit point d'harmonie plus belle, que celle de ses propres louanges.

Campano excelloit aussi à consoler ceux qui étoient affligés de la mort de leurs Parens, ou de leurs Amis. On peut voir, par exemple, la Lettre 11. du Liv. IV. à *François Piccolomini*, neveu de Pie II. Cardinal de Sienné, sur la mort de sa sœur, & la 14. à *Julien de Medicis*, sur celle de son pere. On voit par-là que s'il étoit porté naturellement au badinage, il savoit prendre un ton sérieux quand il vouloit, & parler avec beaucoup de sagesse, de force & de gravité.

L'année M CCCC LXIII. & au commencement de la suivante, *Campano* eut une longue maladie, qui le retint neuf mois au lit, comme il le dit * dans une Lettre à Pie II. datée du

* *Lib. IV. Ep. 26.*

du 3. de Mai MCCCCLXIV. Elle est écrite des bains de Viterbe, où *Campano* étoit alors. Ce Pape mourut le 14. d'Août de la même année. Notre Evêque fut fort touché de cette mort, parce qu'il perdoit les espérances, que Pie lui avoit données, & il le regretoit encore * le 15. de Mars de l'année suivante, dans une fort jolie Lettre écrite au Cardinal de Pavie, en prose & en vers. Il paroît que *Campano* se portoit bien alors, puis qu'il employe dix vers à décrire sa santé.

„ Lors que j'étois malade, dit-il en-
 „ suite, je m'étois relâché ; les cho-
 „ ses illustres & les cachées, les gran-
 „ des & les petites me paroissoient
 „ égales, parce qu'il me sembloit
 „ qu'elles alloient également finir
 „ pour moi. Présentement les desirs
 „ de mon esprit se sont relevez, avec
 „ les forces de mon corps ; je ne pen-
 „ se pas tant de quelle mort je dois
 „ mourir, que de quelle maniere je
 „ pourrai vivre splendidement : com-
 „ me souvent nous ne voyons pas ce
 „ qui est plus près, lorsque nous vi-
 „ sons à ce qui est plus éloigné.

*Nunc cum viribus corporis etiam ani-
 mi cupiditates insurrexerunt ; nec tam
 quâ*

* Lib.V. Ep. 3.

quâ morte decedendum mihi sit cogito, quàm quo pacto lautè, opiparèque vivendum; ut sæpe quæ propiora sunt non cernimus, ad remotiora collineamus. C'est un aveu, dans lequel on ne voit aucune hypocrisie; je croi que le bon *Campano* le pensoit, comme il le disoit.

Il y a ensuite des vers sur la vie, que le Cardinal menoit à la campagne, où il étoit & où il s'amusoit fort à la chasse; & d'autres sur la mort de Pie II. qui sont très-bons. En louant ce Pape, dans une Epigramme, il n'oublie pas son successeur. Voici les trois derniers distiques:

Turca, quid exsultas? non est ita mortuus ille,

Omnia ut extincto sint tibi parta Pio.

Et vivens hic se Venetis conjunxerat armis,

Imperium Venetis detulit hic moriens.

Cuique Pius quondam fuit implacabilis hostis,

Nunc magis, ut timeas, improbe Paulus erit.

Il fit ensuite une harangue en l'honneur de Pie, & écrivit même sa

vie,

vie, qui est à la tête des Oeuvres de ce Pape.

Il écrivit bien-tôt après une longue Lettre à Paul II. afin de lui offrir sa plume pour écrire aussi sa vie, & il y parle de l'utilité de l'Histoire & des Historiens, qui ont écrit la vie des Princes. Il prétend que tous ceux, qui font de grandes choses, doivent avoir des gens pour les écrire, & il remonte pour cela jusqu'aux fables. Il dit entre autres choses qu'Idomenée avoit mené à Troie Dictys de Crete, dans cette vue. Il y a ici de grosses fautes d'impression, puis qu'aulieu d'*Idomeneus Dictym Cretensem* &c. il y a, *Idumenus Ditim Oretensem*. On a mis à la fin de cette Lettre une Epigramme, sur les prieres que Paul II. faisoit pour obtenir le secours des Saints, dans la guerre qu'il vouloit faire aux Turcs, qui s'étoient rendu maîtres de Negrepont, depuis peu de tems. Cette Epigramme est tout à fait du goût des Anciens, qui injurioient leurs Dieux, lors qu'ils ne les exauçoient pas; puis qu'elle finit ainsi :

*Nunc precibus, Superi, nunc, nunc
intendite; Paulus*

Non sat habet votis poscere, dat lacrimas.

Cor-

*Corde gemens , oculis nudis constrictus
ad aras ,*

*Ni flexit , lapides credimus esse
Deos.*

Cela auroit été plus séant à *Martial*, qu'à un Evêque. Cependant Paul ne fut pas *de pierre* pour lui , puis qu'il lui donna l'Archiprêtré de S. Eustache, qui étoit un bon Benefice , & qui avec son Evêché lui donnoit le moyen de vivre beaucoup mieux , qu'il n'avoit souhaité , il y avoit quelques années. Mais l'ambition & le luxe se glissent aussi-tôt dans l'esprit d'un homme né Payfan , que dans celui d'un homme de qualité.

Je ne sai si ce fut pour faire plaisir à ce Pape, ou à son prédécesseur , car sa Lettre n'est point datée , qu'il écrivit à Ferdinand , Roi de Naples, une longue Lettre, pour l'exhorter à faire la guerre aux Turcs. Elle mérite d'être lue ; c'est la 2. du Livre V.

Campano demeura cependant en Italie à faire sa Cour à Paul II. qui lui promit de le faire quelque jour Cardinal , s'il continuoit à se conduire comme il avoit fait ; à ce que dit *Ferno*, dans sa vie. L'an MCCCC LXXI. ce Pape l'envoya avec le Cardinal de Sienne, à Ratisbone, où il devoit se
tenir

tenir une Diète de l'Empire, pour l'obliger à faire la guerre aux Turcs avec vigueur.

Un homme comme lui, né dans le territoire de Capouë, & accoutumé aux délices de l'Italie, ne fut pas plutôt en Allemagne, qu'il auroit voulu être de retour en son pays. On peut voir cela dans plusieurs Lettres, qui sont au commencement du VI. Livre. Il n'étoit point accoutumée à un climat si froid, il n'entendoit point la Langue du Pais, & il ignoroit les manieres des Allemands, de sorte que tout le choquoit. C'est ce qui l'a fait un peu médire de la Nation Allemande, & qui a fait que Mr. *Menckenius* lui a répondu deux cents trente ans, après sa mort. Mais si l'Allemagne avoit été de ce tems-là ce qu'elle est aujourd'hui, *Campano* en auroit sans doute mieux parlé.

Il y a une Lettre en prose & en vers, assez divertissante, qui est la 1. du VI. Livre, où il s'échauffe un peu contre les Allemans de son tems. Il se plaint des napes sales, qui lui faisoient perdre l'appetit, dont d'autres se sont aussi plaints après lui :

Hic

*Hic fœda & pingui digitis hærentia
tabe*

*Tantaliæ possent gausapa ferre fa-
mem.*

Il ne pouvoit souffrir la verdeur des vins d'Allemagne, accoustumé, comme il l'étoit, aux vins doux d'Italie : *ad cyathum*, disoit-il, *tam bibo, quam lacrimo*. Il demande des nouvelles de quantité de ses Amis gens de Lettres & autres, & de ce qui se passe à Rome, & il parle de tout cela moitié en vers & moitié en prose, si joliment & si naturellement ; qu'on ne peut s'empêcher d'admirer la beauté de son génie, quand il se joue, aussi bien que quand il parle sérieusement. Rien n'est mieux tourné que les louanges du Cardinal de Pavie & de celui de Nicée. Je rapporterai ici ces vers, pour donner quelque goût au Lecteur de la facilité de la veine poétique de *Campano*. Voici comme il parle du premier :

*Multos Roma videt diversâ fronte ga-
leros,*

*Unum miratur Campanus, adorât &
unum,*

*Qui Latium, quantum tonuit, te Con-
sule, Cæsar,*

Aut

*Aut Cicerone, forum nunc implet &
intonat illis*

*Alior: huic ut sim totus modò dedi-
tus uni,*

*Non candentis equi faciunt fulgentia
multo*

*Frena auro, aut pedibus palmis plus
oçto relictis*

*Pallia, tellurem largo verrentia tra-
ctu;*

*Sed Musæ faciles & non moritura
perennis*

*Ingenii monumenta, ruat licèt inclita
Roma,*

*Priscorumque ferat vestigia pulvis &
Eurus.*

Il ne louë pas moins Bessarion :

*Nonne vides quantus mihi sit Deus
alter, & omni*

*Tempore, cùmque suo pariter victurus
Homero,*

*Bessario, cujus sub pectore totus Apol-
lo est,*

*Quem tulit, ut fieret priscis celebra-
tior, ætas*

*Nostra, nec à magno vincamur, ut
antè, Platone.*

Il donne un petit mot de loüange,
ou de raillerie à plusieurs de ses Amis.

Je

Je mettrai seulement ce qu'il dit à un certain *Quarquaglio*, avec qui il badine souvent :

*Quarqualium vultu iuxco, sed mente
serenô,*

*Phœbus amat, Phœbi pectore numen
habet.*

*Dulce canit, dulcique vocat Libethri-
das ore,*

*Pro quibus & dentes perdidit ille
duos.*

*Nam, Cyrrham Nysæ dum præfert,
motus Iacchus*

Iratâ cyathum fregit in ora manu.

*Eripere at cytharam nequit, juvere
puellæ ;*

*Has canit, in Bacchum quâ licet
ille furit.*

Campano se plaint beaucoup de la lenteur* de l'Empereur, qui étoit alors *Frideric III.* & de celle des Princes de l'Empire à se rendre à la Diète, qui devoit se tenir à Ratisbone. Le Légat les attendit quelques semaines, pendant lesquelles *Campano* s'impatientoit étrangement. Il parle avec beaucoup d'indignation † des factions & des bri-

* *Lib. VI. Ep. 4. & seqq.* † *Epist. 6.*
 & 8.

brigandages de l'Allemagne, où il n'y avoit presque, dit-il, que les Princes, qui fussent en sureté. Cela le mettoit toujours plus en colere, contre ce pais, & lui faisoit dire à un de ses Amis : *Hæc terra, crede mibi, rerum omnium, quas terra pariat, inopiâ damnata est. Cælo aspera, solo sterilis, agrestis cultu, infestâ latrocinis, uncta, fœda, spurca; tam est à nobis naturâ diversa, quàm verbis.* Les choses ont bien changé depuis. Il n'y a point de pais, où l'on voyage plus sûrement, qu'en Allemagne, où l'on trouve plus des choses nécessaires à la vie, & plus d'industrie, au moins dans les Villes Imperiales. L'Italie n'en approche pas, à cet égard, quoi qu'en bonté du climat, & en beaux fruits l'Allemagne ne lui soit pas comparable.

Enfin l'Empereur étant venu, la Diete se tint, le 23 de Juin, * & *Campano* rapporte ce qui s'y passa au Cardinal de Pavie. Il n'oublie pas les louanges du Légat, & il décrit fort bien les grandes promesses, que l'Empereur & les Princes de l'Empire lui firent d'agir vigoureusement contre les Turcs. Mais quand il s'agit de dé-

ter-

* Ep. 12.

terminer les forces, que l'on emploieroit contre les Turcs, l'Empereur se contenta de demander, que l'Empire fournît d'abord dix-mille hommes, dont le quart seroit de Cavalerie, pour garder la frontieres de l'Allemagne contre les Infideles; qu'il tint d'autres troupes prêtes, pour le besoin; & qu'il résolut avec quelles forces on feroit la guerre, l'année suivante. Le Légat surpris de la petitesse de l'armée, qu'on vouloit mettre sur pied, ne manqua pas de faire voir que dix-mille hommes ne feroient qu'enfler le courage des Turcs, qui croiroient que l'Empire ne pouvoit pas avoir une plus grosse armée; & d'employer toutes sortes de raisons, pour engager l'Allemagne à mettre sur pied plus de troupes. Mais l'Empereur, qui connoissoit mieux ce que l'Empire voudroit faire, que le Légat, ne changea point de sentiment; ce qui fit croire, qu'il n'avoit d'autre dessein, que de repousser le danger présent, sans se mettre en peine de l'avenir, quoi que la Carniole eût déjà été ravagée par les Turcs. Ces peuples eurent beau représenter leurs malheurs, en termes Tragiques, & les Hongrois eurent beau se joindre à eux;

eux; on ne parla point d'augmenter les troupes, ni d'envoyer plus de secours pour cela. Il y avoit de grandes divisions, entre les Princes de l'Empire, que l'Empereur ne se mettoit point en peine d'appaiser, pour être plus en état d'agir, d'un commun concert. *Campano* traite l'Empereur d'homme dont les desseins étoient douteux & cachez, & qui ne cherchoit que son avantage particulier.

Je ne m'arrêterai pas aux autres circonstances, qui ne regardent point *Campano*. Il s'échauffoit beaucoup pour remuer les Allemands, & il composa une belle harangue, pour cela; mais il ne la recita point. Il y a néanmoins apparence, qu'il en donna des Copies, pour tâcher d'émouvoir une nation si lente & si froide à son gré.

Il parut combien peu le Légat avançoit à émouvoir l'Empire, en ce que l'Empereur changea depuis le nombre de dix mille hommes, qui paroissoit trop grand, en quatre mille hommes, comme *Campano* le rapporte dans la 14. Lettre du VI. Livre.

Après qu'on eut délibéré, touchant la maniere dont on pourroit lever de l'argent, & former une armée, on se mit peu en peine de presser l'exécution

Tom. XIV.

E

tion

tion de ce qui avoit été résolu : *Post id tempus*, dit Campano, *dormitum egregiè est.* „ L'Empereur, ajoute-t-il, „ a la meilleure intention du monde, „ les yeux fermez. Il n'y a aucune „ sorte de bruit, ni de fracas, qui le „ puisse réveiller ; & il n'y a rien de „ si grand & de si difficile, qu'il ne „ promette d'exécuter. S'il combat un „ jour, aussi bien qu'il ronfle à présent, nous sommes victorieux. *Cæsar, clausis oculis, optimo est proposito; nihil tam sonorum, tam strepens, quo ille excitetur; nihil tam magnum atque arduum, quod is se facturum non prædicet. Si tam bene olim pugnabit, quàm nunc stertit, vicimus.* Tout cela faisoit désespérer Campano, qui soupiroit pour retourner en Italie, qui prioit* tous ses Amis d'interceder pour lui, auprès du Pape, afin de le retirer, & qui protestoît qu'il ne fortiroit jamais d'Italie.

Italiam posthac si linquere fortè videbis,

Iratos in me dixeris esse Deos.

Cependant Paul II. vint à mourir le 26, ou le 28. de Juillet, & Campano

* Ep. 18, 19, & seqq.

pano vit de nouveau ses esperances s'évanouir. Il étoit encore en Allemagne , * lors qu'il reçut cette nouvelle , & il auroit bien souhaité que ce fût le Cardinal *Bessarion* , qui eût été élu Pape ; mais ce fut *François della Roveré* , qui étoit de l'Ordre des Freres Mineurs , & qui avoit été autrefois le Professeur de *Campano* à Perouse , comme je l'ai dit. On trouve † une Lettre , qu'il écrivit à ce Pape , où il dit qu'il lui envoyoit un Livre , qu'il avoit trouvé en Allemagne. C'étoit l'Ouvrage d'un Arien , qui vivoit au milieu du IV. siecle , nommé *Candidus* , où il attaque la génération éternelle du Fils , & qu'il adresse à un certain *Victorin* , dont la réponse étoit jointe. Ce Livre a été imprimé depuis.

Campano revint avec le Légat en Italie , & l'on voit des Lettres de lui dattées à Rome ‡ du 5. de mois du Février MCCCC LXXII. Il ne fut * pas mal reçu du Pape , puis que peu de tems après , il eut le gouvernement de *Todi* , en Ombrie , & que les Patentes lui en furent expédiées gratis. Il arri-

E 2

va

* *Lib. VI. Ep. 31 & 32.* † *Ep. 52.*
‡ *Ep. 15, & 26.* * *Voyez Lib. IX. Ep. 7, & 8.*

va en ce pais-là de grands defordres, & comme une espece de guerre civile. * *Campano* se plaint beaucoup de la peine que ces brouilleries lui donnerent, &, si on l'en croit, il fit des merveilles pour ramener la concorde & la paix; mais il ne fut point soutenu de Rome. Il en fait de grands reproches au Cardinal de Pavie, dans la Lettre 1. du Livre VII. Mais on ne sauroit bien entendre ce qu'il dit, ni en bien juger, sans avoir une Histoire assez exacte de ces troubles. Le Cardinal de Pavie en a parlé, dans ses Lettres, mais on ne les trouve pas communément. Si *Campano* se plaignoit des autres, on se plaignoit aussi de lui, & on l'envoya à *Foligno*, & de là encore à *Citta di Castello*, dont il put pas non plus appaiser les brouilleries. Il paroît, par une Lettre, qu'il écrit † au Cardinal de Sienné, que le bon Prélat ne laissoit pas cependant d'avoir soin de sa santé, & de tenir bonne table. „ Je suis le seul, dit-il, „ qui goûte de tout ce qu'il y a de „ meilleur, dans l'Ombrie. Il n'y a „ point d'homme, tant soit peu délicat, qui ne me paye la dîme. Je „ bois

* *Lib. VII. Ep. 1, & seqq.* † *Lib. VII. Ep. 4.*

„ bois du meilleur de toute la Pro-
 „ vince, & je mange du meilleur.
 „ Tout ce qu'on y apporte vient droit
 „ à moi. Je brule du bois de genevre
 „ à mon feu, il y a du baume dans
 „ ma lampe, tout rit chez moi &c.

*Unus, quæ totâ sunt Umbriâ, optima
 quæque delibo. Nulla est gula, paullò
 delicatior, quæ non mihi decimetur.
 Bibo ex omnium, quæ sunt in Provin-
 cia, optimo. Importatorum omnium
 cursus rectus est ad me. Junipero fo-
 cus ardet, lucerna balsamo, rident tec-
 ta &c.*

Quoi que *Campano* se traîtât fort
 bien, il ne laissa pas d'avoir trois ac-
 cès de * haut mal à Foligno : „ J'ai
 „ été, disoit-il, au Cardinal de Pavie,
 „ trois fois hors de moi même, & j'en
 „ suis trois fois revenu. De quelle ma-
 „ ladie? direz vous. D'un véritable
 „ mal Caduc & que Cesar a eu quel-
 „ quefois. Le Seigneur ma châtié,
 „ mon cher Cardinal, mais il ne m'a
 „ pas fait mourir. Vous verrez vôte
 „ ami *Campano*, que vous avez con-
 „ nu autrefois Poète, devenu Prélat;
 „ & je vous exhorte aussi de vivre au-
 „ trement. Nous nous connoissons

E 3

„ in-

* *Lib. VIII. Ep. 31. & Lib. IX, Ep.*

„ interieurement l'un l'autre. Nous
 „ ne sommes qu'un vent, qu'un songe,
 „ & qu'une écume bouillante de va-
 „ nité & de desirs. *Videbis Campanum
 tuum Prælatum, quem olim Poëtam
 perspexisti, ac planè te adhortor ad ali-
 ter vivendum. Tu me & ego te intus
 & in cute novimus. Ventus & som-
 nium sumus & spuma æstuans vanita-
 te atque libidine.* Il écrivoit cela de
 9. de Decembre M CCCC LXXIII.
 Cette Philosophie n'étoit qu'au bout
 de ses levres, & il fut aussi entêté des
 choses du monde & des plaisirs, qu'il
 l'avoit été auparavant. Il ne fut néan-
 moins pas tout à fait en repos, dans ses
 gouvernemens, à causes des brouille-
 ries de l'Ombrie.

Le Pape envoya quelques troupes
 en ce païs, pour arrêter ces desordres;
 mais comme ces troupes n'en com-
 mettoient pas moins, & qu'elles a-
 voient fait de grans excès, dans *Todi*
 & dans *Spolete*, ceux de *Citta di Ca-
 stello* leur fermerent les portes; en té-
 moignant qu'ils étoient prêts à faire
 tout ce que le Pape commanderoit,
 pourvû qu'on ne les obligeât pas de
 recevoir des soldats. Là-dessus l'armée
 commença à assiéger la ville, comme
 dans le dessein d'y entrer par force,
 ce

ce qui causa beaucoup de frayeur & de desordre, parmi les habitans. *Campano*, qui en étoit alors Gouverneur, voyant la ville, dans cette confusion, écrivit une * Lettre fort hardie au Pape; où après avoir exposé les offres des habitans, il lui dit : „ Si Vôtre „ Sainteté n’y met point d’autre ordre, „ qu’est-ce que tout ceci, sinon un „ trouble & une cruauté à la Turque, „ & nullement une conduite Chrétienne, ou de Prêtre, ou qui ressemble à celle du Sauveur? Qu’ont fait ceux de *Citta di Castello*? Pourquoi les punit-on? En quoi sont-ils la cause de cette guerre? S’il est permis de défendre sa cause, en justice; ils demandent que V. S. le leur permette. *Si V. S. aliter non constituat, quid est hoc aliud, quàm sævitia, quàm perturbatio Turcorum, non Christiana, non Sacerdotalis, non quæ sapiat Salvatorem? Quid egerunt Castellani? Cur plectuntur? Quam præbuerunt hujus belli causam? Si fas est judicio contendere, judicium à S. V. deponunt.* Ensuite, il parle des forces de ceux de cette ville, † capables de

E 4 ré-

* *Lib. IX. Ep. 4.* † Ils résisterent trois mois & firent une capitulation avantageuse. Voyez *Palazzi* dans la vie de Sixte IV.

résister à l'armée du Pape, & dit qu'il avoit écrit au Légat, qui étoit *Julien della Roveré*, Cardinal du titre de S. Pierre *ad vincula*, „ qu'aulieu que les „ autres faisoient de la dépense, pour „ gagner des villes; lui en feroit, „ pour en perdre une. Une Lettre, comme celle-là, ne pouvoit guere manquer de choquer le Pape & ses parens, & *Campano* fut disgracié. Il demanda pardon, avec beaucoup d'humilité, quoi qu'il fût persuadé, * qu'il n'avoit pas tort; mais il ne put rien obtenir. En écrivant à *Salviati*, son ami, qui fut peu de tems après Archevêque de Pise, il lui dit, „ que „ s'il savoit qu'il fût coupable de quel- „ que mauvaise action, qu'il eût com- „ mise, ou qu'il eût voulu commettre, „ il se tueroit tout-à-l'heure; mais „ qu'une liberté inconsidérée à parler „ l'avoit perdu. Comme il me sem- „ bloit, continue-t-il, que je disois „ & que j'écrivois la vérité, je me „ suis laissé emporter à plus d'aigreur, „ qu'il ne falloit. Si j'ai commis une „ faute, je ne refuse pas d'en être pu- „ ni; je suis prêt à entrer même en „ prison. Si c'est une méprise, on doit „ me pardonner, à cause de mon „ prompt

* *Lib. IV. Ep. 8.*

„ prompt changement. Tout cela ne servit de rien ; on ne pardonne pas à ceux de qui l'on a été censuré avec justice, & que l'on a mal-traité injustement. Ainsi il employa en vain ses amis, * en vain il fit le desespéré, on ne le voulut plus voir à la Cour ; & il fut même banni de l'Etat Ecclesiastique : Il fallut qu'il se retirât à Naples, où il fut d'abord assez bien reçu. Il y fit une Harangue à la louange du Roi & du Royaume, & le Roi lui donna le titre de son Secrétaire & lui fit de grandes promesses. Mais on ne lui tint rien de ce qu'on lui avoit promis, comme il s'en plaint † en plusieurs Lettres. L'argent même, pour sa dépense ordinaire, lui manqua ; ‡ il fut obligé d'engager sa vaisselle d'argent, & après tout de se retirer à *Teramo*.

L'Auteur de sa vie dit qu'il étoit si chagrin, qu'il avoit envie de se retirer chez les Turcs, qu'il croyoit plus gens de bien que les Chrétiens, & que, s'il y pouvoit vivre, il vouloit découvrir à tout le monde les desordres de la Cour de Rome. Cependant il fait le fier, * dans une de ses Lettres, adressée à l'Ar-

E 5

che-

* Voyez les Lettres 13 & 14. du Liv. IX.

† Voyez la 19. du Liv. IX. ‡ Lettr. 18.

* Lib. IX, Ep. 43.

chevêque d'Amalfi. „ Il n'y a rien de
 „ plus vrai, dit-il, que cette maxime
 „ d'un * excellent Philosophe, car en
 „ cette occasion, il ne le faut pas nom-
 „ mer Poète : *le sage se fait à lui même sa fortune.* Il n'y a point de
 „ maxime plus célèbre, plus sainte,
 „ & plus approuvée. Qui ne peut pas
 „ se croire heureux, s'il le veut? & qui
 „ doute que chacun ne le veuille?
 „ Sans je ne sai quel amour caché,
 „ pour ma patrie, (*la Campanie, où*
 „ *il souhaitoit d'avoir un Evêché*) qui
 „ seroit plus heureux que moi? Je
 „ me sens libre. En me promenant,
 „ je méprise & je foule aux pieds
 „ (*les termes du Latin sont plus forts &*
 „ *plus burlesques,*) les Cardinaux &
 „ le Pape, quand ce seroit même
 „ mon ami le Cardinal de Pavie. Je
 „ commence seulement à avoir quel-
 „ que chagrin, quand ma bourse est
 „ vuide. Dans tout le reste, je suis
 „ heureux, je suis Cardinal, je suis
 „ Pape. *Inter spatiandum, Cardina-*
 „ *les & Pontificem excaco, decaco; in-*
 „ *caco, etiamsi Papiensis meus sit. Co-*
 „ *gitationis & curæ subit nescio quid, cum*
 „ *crumenæ peculium defit; per cetera fe-*
 „ *lix*

* *Plautus in Trinummio Act. II. Sect. 2,*
 84.

lix sum, Cardinalis sum, Pontifex Maximus sum.

Ferno dit que les Courtisans du Roi de Naples l'accuserent de tomber du haut mal, pour détourner le Roi de le prendre à son service; & cela paroît clairement par une * Lettre, qu'il écrivoit, peu de tems après s'être retiré de Naples, à un certain *Antonio Gaza*, qu'il appelle *clarissimum dominum & compatrem affectuosissimum*. Mais il soutient que cela n'avoit été qu'un vertige, & nullement un mal Caduc, Lunatique, ou Epileptique, & que ce vertige venoit de l'estomac. Il avouoit qu'il lui étoit encore arrivé un semblable vertige, sur un Pont, à Naples. D'ailleurs il dit que si ç'avoit été le mal Caduc, il l'auroit avoué tout de même; puisque César & plusieurs autres y avoient été sujets, & qu'il n'auroit pas honte d'une indisposition naturelle. Cela ne s'accorde pas tout à fait, avec ce qu'il avoit écrit auparavant.

On voit une † Lettre de *Campano*, adressée à *Laurent de Medicis*, & datée l'an MCCCC LXXX. où il fait l'éloge de ses Prédecesseurs, & tâche

E 6 de

* *Lib. IX. Ep. 44.* † *Lib. IX. Epist.*

de le faire désister de l'opposition, qu'il apportoit à la nomination de *Salviati*, pour l'Archevêché de Pise. Mais cette date est sans doute fausse, puis qu'il est certain que *Campano* mourut trois ans auparavant.

Etant à Teramo, * il acheva d'écrire l'histoire de *Frideric Comte de Feltri*, que le Pape avoit fait *Duc d'Urbain*. Il le louë extraordinairement, & il y a bien de l'apparence qu'il ne fit cette Histoire de commande, que pour rentrer en grace, par la faveur du *Duc d'Urbain*. *Campano* étoit trop ambitieux & aimoit trop la dépense, pour se confiner à *Teramo*; sans se soucier de rechercher davantage la faveur, ou les délices de Rome.

Après y avoir demeuré quelque tems, il alla à Sienné, où il mourut le 15. d'Août de l'année MCCCC LXXVII. ayant plus de cinquante ans. Il fut enseveli, à ce que dit *Ughello*, dans la Cathédrale, où l'on voit cette Epitaphe :

*Campanus jacet hic nostri clarum decus ævi,
Eloquio resonans, carmine & historiâ.*

Nec

* *Lib. IX. Ep. 19 & 52.*

Nec tamen hic tatus, sola hic sunt ossa, petivit

*Cælum anima, ast orbem gloria,
corpus humum.*

Interiit corpus, vivit sed gloria, vivit

Spiritus, in solo corpore mors potuit.

*Vixit annos L. obiit anno M CCCC
LXXVII.*

L'Auteur de cette Epitaphe n'étoit nullement Poëte, mais il y en a une autre d'*Ange Politien*, qui est infiniment mieux tournée, & plus fine; mais qui n'est pas fort honorable pour *Campano*.

Ille ego, laurigeros cui cinxit & infula crines,

Campanus, Romæ delictum, hic jaceo.

Mi joca dictarunt Charites; nigro sale Momus,

Mercurius niveo, tinxit utroque Venus.

Mi joca, mi risus, placuit mihi utroque Cupido;

Si me fles, procul hinc, quæse, viator abi.

On a pu voir, par ce qu'on a dit, le caractère de son esprit, & quelles étoient ses mœurs. A l'égard du corps, il étoit très-laid, & *Paul Giovio* dit, qu'on n'auroit jamais cru qu'un grouin de singe accablé de graisse eût tant d'esprit. Il se décrit lui même*

assez plaisamment à un de ses amis, nommé *Dolcebono*, en ces termes :

„ Que trouverez-vous, dans *Campa-*
 „ *no* ? Il ronfle toute la nuit. Vous
 „ verrez, dans le milieu du lit, un
 „ homme nud, plus velu que toutes
 „ les bêtes sauvages des forêts, qui a
 „ les pieds crochus & les mains recour-
 „ bées & velues, les narines larges &
 „ ouvertes, le front petit, le ventre
 „ enflé de la viande qu'il vient de
 „ manger, les membre courts, ronds,
 „ gras & plus hérissés que ceux des
 „ ours & des hérissons. Quel monf-
 „ tre pourriez-vous comparer à un
 „ homme fait comme cela ? Mais le
 „ dedans ne répond pas toujours au
 „ dehors. Sous ces poils, il y a bien de
 „ la délicatesse & de la mollesse ca-
 „ chée. C'est un homme, qu'on peut
 „ dire être d'un esprit doux, mais qui
 „ est malicieux & fin : comme les ri-
 „ vieres, qui coulent lentement, sont
 „ les

* *Lib. III. Ep. 47.*

„ les plus dangereuses. *Quid in Campano? Totas noctes quietus stertit. Vi-
deas medio in thoro hominem nudum fe-
ris omnibus horridiorem, quas silvæ
alunt; pedes uncus, curvas & hirsutas
manus; nares perlatas & patentes; sub-
ductam frontem; turgidum novis fer-
culis & inflatum ventrem; membra
brevia, teretia, corpulenta, & ursis, he-
rinaceis, histicibus asperiora. Quod
tu monstrum huic homini comparabis?*

— Sed non semper externis interio-
ra respondent. Sub pilis illis multæ la-
tent, mollésque deliciæ. Homo est, ex
animo, quem appellare possis mansue-
tum; nequam tamen & callidus, ut sunt
lenta flumina periculiosiora. Il faut a-
vouër que cet air n'étoit nullement
prévenant, & que Campano étoit de
ceux à qui il falloit dire ce que disoit
un Ancien: *parlez, afin que je vous
voie*; car il n'y avoit que ce côté-là,
par où il pût plaire, & par où il plut
si fort à la Cour de Rome, que d'un
malheureux Paysan, il devint Evêque.

APRÈS les neuf livres des Epîtres
de Campano, on a mis cinq Lettres,
dans lesquelles il y a les jugemens de
cet Auteur, sur les Déclamations attri-
buées à Quintilien, sur Suetone, sur les
Vies de Plutarque, sur Tite-Live,
sur

sur la comparaison, que l'on peut faire entre *Ciceron* & *Quintilien*. Il en dit son sentiment, en homme d'esprit; mais il parle avec trop d'éloge des Déclamations attribuées au second. En parlant de *Tite-Live*, il ne dit que deux mots de cet Historien; mais il nous apprend qu'il avoit corrigé un exemplaire avec soin, par la collation de plusieurs autres, pour le remettre aux Imprimeurs. La premiere Decade parut à Rome en M CCCC LXXI, & la troisiéme & la quatriéme en M CCCC LXXII.

La premiere est intitulée *T. Livii Historiarum Decas, ex emendatione Antonii Campani*. C'est apparemment ce qui a fait que *Naudé*, & *Mentel* citez par Mr. *Bayle*, ont crû qu'il avoit été correcteur d'Imprimerie; ce qui n'est pas vrai, puis qu'il ne faisoit que préparer la Copie pour les Imprimeurs. Il n'auroit pas pû corriger les Epreuves de l'Imprimerie en M CCCC LXXI. parce qu'il étoit cette année-là en Allemagne, comme on l'a vû; ni l'année suivante, parce qu'il fut gouverneur de *Todi*. Il y a encore une autre faute, dans Mr. *Bayle*; c'est en ce qu'il dit que *Campano* à son retour d'Italie obtint du même Pape (de Paul II.) le
gon-

gouvernement de Tuderti ; ce qui est faux , puis' qu'il paroît par les Lettres de *Campano* , comme nous l'avons dit , qu'il apprit la nouvelle de la mort de Paul II. étant encore en Allemagne. Il dit même formellement, dans la 8. Lettre du IX. Livre, où il demande pardon à Sixte IV. successeur de Paul II. *Vôtre Sainteté, lors que je revenois, me fit gouverneur de Todi &c.* Il est vrai qu'*Ughello* avoit fait la même faute auparavant ; mais un *Critique* , qui examinoit tout , & qui ne faisoit grace à personne , ne devoit pas entreprendre de parler de *Campano* , sans avoir vû ses Oeuvres. Un homme , qui relève avec aigreur des fautes d'Imprimerie , mériteroit aussi d'être censuré d'avoir dit *Tuderti* pour *Todi* , aussi bien que *Fulgino* , pour *Foligno*. Puis qu'il vouloit exprimer ces noms à la moderne, il devoit les mettre conformément à l'usage présent d'Italie.

MR. *Menckenius* a mis ensuite un discours , fort bien écrit , qu'il fit à Leipzig en 1701. en faveur des Allemands , contre *Campano*. Mais comme on ne doit pas attribuer aux Allemands d'aujourd'hui les défauts , que *Campano* leur attribuoit autrefois : il ne faut pas non plus croire que ceux d'a-

lors

lors fussent comme ceux, que nous voyons à présent. Cela peut excuser *Campano*, qui auroit pû se plaindre d'une nation, il y a deux cents trente ans, & qui la louëroit à présent, s'il vivoit en nôtre siecle. Il faut aussi avouër qu'il avoit le défaut de ceux, qui ne sont jamais sortis de leur païs, & qui jugent de tout, par rapport à leur patrie; en sorte que ce qui ressemble à leurs coûtures est bon, & que ce qui y est contraire est mauvais. Si nous avions une rélation de la Cour de Jules II. de Paul II, ou de Sixte IV. faite par un Allemand contemporain à *Campano*, & arrivé depuis peu à Rome; il n'auroit pas moins dit de mal des Italiens, que *Campano* en a dit des Allemands. Il faut néanmoins avouër qu'alors il y avoit infiniment plus de gens de Lettres & de savoir en Italie, qu'en Allemagne.

ENFIN on voit ici les Poësies de *Campano*, dont la plûpart sont des Elegies ou des Epigrammes. Il n'y a que quelque peu de vers Lyriques. On en déjà vû divers échantillons, & j'ai déjà remarqué en général, qu'il y a plus d'esprit & de naturel dans ses vers, qu'il n'y paroît d'art & de travail. On peut dire à quel-
que

que égard de lui ce qu'on a dit d'*Ennius* :

— *ingenio maximus, arte rudis.*

Ses compositions ne sont pas assez châtiées, & quelquefois l'enthousiasme lui manque à moitié chemin. S'il s'étoit donné la peine de retoucher ses vers, à loisir, il auroit sans doute pu faire des Ouvrages achevez ; mais il aimoit trop la compagnie & les plaisirs, pour se ronger long-tems les ongles à polir ses vers. Dès qu'il fut entré dans la Prélature, il ne travailla, que pour faire sa cour & pour se divertir. C'est ce qui fit qu'on lui reprochoit que ses vers n'étoient pas si bons qu'auparavant. Il prétendoit que c'étoit tout le contraire, comme il paroît par la XXXVII. Poësie du Livre VII. qui est adressée à *Julien Pomponio*. J'en mettrai ici le commencement, pour finir par-là cet Article.

„ Vous dites, Jules, que les Dieux
 „ & les Muses étoient favorables à
 „ *Campano*, pendant qu'il avoit de
 „ longs cheveux ; mais que dès qu'il
 „ s'est fait raser, pour prendre la mitre,
 „ les Muses l'ont fui, & les Dieux
 „ l'ont abandonné. Écoutez ce que
 „ *Campano* répond à cela, & , si vous
 „ êtes

„ êtes sage, faites vous raser la tête
 „ à son exemple. Pendant qu'il fré-
 „ quentoit la sterile montagne de Cyr-
 „ rha, & la fontaine tarie d'Aganippe,
 „ *Campano* n'avoit jamais de quoi
 „ manger, ni de quoi boire. Mais
 „ depuis qu'il a couronné ses temples
 „ d'une riche mitre, il a chassé la faim
 „ & la soif

*Campano fuisse Deos, Cyrrhæque
 puellas,*

*Juli, ais intonsâ dum fuit ipse co-
 mât.*

Mox ubi mitrato rasi cedere capilli,

Fugisse hunc Musas, deseruisse Deos.

Accipe quid contrâ dicat Campanus,

Et ejus,

*Si sapis, exemplo, tu quoque rade
 caput.*

*Dum sterilem coleret Cyrrham, siccâm-
 que Aganippen*

Campanus, sitiit semper Et esuriit.

*At postquàm diti cinxit sua tempora
 mitrâ,*

*Propulit ille sitim, propulit ille fa-
 mem.*

Le reste ne vaut pas ce commence-
 ment, & *Campano* auroit mieux fait
 de finir là.

Si

Si je puis juger au reste du goût du Public, par le mien propre, j'oserois promettre à Mr. *Menckenius*, que la suite des ouvrages de *Campano* sera bien reçue, s'il la publie. Mais il seroit très-avantageux de mettre par-ci par-là de petites notes, pour expliquer ce qu'il y a d'obscur, & apprendre aux Lecteurs, autant que cela se pourroit, qui sont ceux de qui il parle, lors qu'ils ne sont pas assez connus. Pour cela, il faudroit se donner la peine d'étudier un peu l'histoire de cetems-là, dans les Auteurs contemporains; & sur tout dans les Epîtres, qui sont venues jusqu'à nous, comme celles de *Faques Piccolomini*, Cardinal de Pavie, imprimées à Milan *in folio*, MDVI. & autres semblables. Il faudroit aussi ne laisser pas le soin de corriger les épreuves aux Correcteurs ordinaires, qui ne sont pas capables de redresser les fautes des Originaux, mais qu'un habile homme prît la peine de les lire.

ARTICLE III.

PETRI ALCYONII *Medices Legatus, sive de Exilio Libri duo. Accessere* JOAN. PIERIUS VALERIANUS & CORNELIUS TOLLIVS *de Infelicitate Litteratorum, ut & JOSEPHUS BARBERIUS de miseria Poëtarum Græcorum, cum Præfatione* JOAN. BURCHARDI MENCKENII, & *Indice copioso.* Lipsiæ 1707. pagg. 646. avec l'Indice & la Préface.

C'EST ici un Recueil de pieces, touchant les gens de Lettres, qui ont été malheureux ; car encore que la premiere soit une consolation, pour ceux qui vivent en exil, on la peut mettre parmi les autres, si l'on veut compter *Jean de Medicis*, qui fut depuis Leon X. entre les gens de Lettres mal-heureux, comme a fait *Pierius Valerianus*, puis que c'est lui qui est le principal personnage de ce Dialogue. On peut ajoûter à cela, que l'Auteur *Pierre Alcyonius* a été aussi du nombre des Savans malheureux. Quoi qu'il en soit, cette piece est celle qui étoit

étoit devenue rare, car pour les autres on les pouvoit trouver assez facilement.

I. P O U R dire quelque chose d'*Alcyonius*, avant que de parler de son Livre, je ferai quelques remarques sur sa vie. 1. *Paul Giovio*, dans ses éloges, assure qu'il avoit été Correcteur d'Imprimerie, & que par l'application il parvint à une excellente maniere d'écrire. Là-dessus, comme Mr. Bayle l'a bien remarqué, *Varillas* a fait un Roman dans ses Anecdotes de Florence; en disant que ç'a été dans l'Imprimerie d'*Alde Manuce*, qu'on lui est redevable de l'exaëtitude dont usoit *Alde Manuce* dans l'impression des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, & qu'il y passa toute sa vie. Mr. Bayle a raison de dire que ce dernier fait est faux, comme il le fait voir évidemment. Mais il pouvoit encore ajoûter que *Varillas* ne savoit guere ce que c'est que les Editions Grecques d'*Alde*, dont il y a très-peu de correctes.

2. J'ai été surpris que Mr. Bayle ait dit, non seulement dans la premiere Edition de son Dictionnaire, qui fut faite avant qu'il eût vû le Livre d'*Alcyonius*, mais encore dans la seconde, qu'il ne publia qu'après avoir au moins parcouru

couru ce Livre, comme il paroît par ses notes, qu'*Alcyonius* *aquit une intelligence fort raisonnable du Grec & du Latin*. On pourroit peutêtre parler ainsi de la connoissance, qu'il avoit de la Langue Greque, dans laquelle il n'étoit pas fort habile ; mais il savoit assurément plus de Latin, que ne signifie cette expression, qui ne marque guère qu'une connoissance fort médiocre. Il y a peu de Ciceroniens, qui aient égalé *Alcyonius*. Il ne faut que l'ouvrir & en lire quelques pages, pour le connoître, pour peu que l'on ait de goût de la belle Latinité. Mais ce n'étoit pas là le fort de Mr. Bayle, dont on pourroit bien dire, qu'il n'avoit qu'une raisonnable connoissance de la Langue Latine, & peut-être quelque chose de moins : comme on en peut juger, par son Livre intitulé *Fanua Cœlorum reserata*. Qui diroit que Paul Manuce, ou George Buchanan, ou Jean Pierre Maffei Jésuite, avoient aquis une intelligence raisonnable de la Langue Latine, passeroit pour un homme qui ne les auroit jamais lûs, ou qui n'auroit guere de connoissance de cette Langue. On ne parle pas ainsi des meilleures plumes, entre lesquelles on peut assurément compter *Alcyonius*.

3. Ce

3. Ce qui me fait encore plus trouver étranger cette expression de Mr. Bayle, c'est qu'il cite *Paul Giovio*, qui savoit assurément plus de Latin que lui, & qui étoit d'ailleurs ennemi d'*Alcyonius*, qui dit de lui „ qu'il étoit „ parvenu à une excellente maniere „ d'écrire : *ad præcellentem scribendi facultatem pervenit*. Cela est si véritable, qu'on l'a accusé d'avoir inferé une partie des livres de *Cicéron*, de *Gloria*, dans ses deux Dialogues ; sans pouvoir néanmoins distinguer ces endroits de *Cicéron*, de la composition d'*Alcyonius*. S'il n'avoit pas très-bien écrit, & d'un stile également soutenu, on auroit marqué ces endroits, que l'on croyoit être au dessus de sa portée. *Giovio* n'auroit pas manqué de les indiquer. *Paul Manuce* même, qui l'accuse de la même chose, dans son Commentaire sur l'Épître 27. du XV. Livre à *Atticus*, se contente aussi de dire qu'il y avoit quelques endroits dans les livres d'*Alcyonius*, sur l'Exil, qui semblent ressentir un ouvrier un peu plus habile que lui, aliquanto præstantiorem artificem. *Manuce* n'auroit pas parlé ainsi d'un homme, qui n'auroit qu'une connoissance raisonnable de la Langue Latine.

Tcm. XIV.

F

4. Com-

4. Comme je n'ai point vû les versions, qu'*Alcyonius* a faites de quelques livres d'*Aristote*, je ne saurois dire si elles sont fideles; mais je me persuade facilement qu'elles sont très-élegantes, comme le disent *Ambroise Leon*, & *Gabriel Naudé* citez par l'Auteur du Dictionnaire Critique; parce qu'un homme, qui écrivoit si bien en Latin, n'étoit pas capable de faire des versions barbares, sur tout s'il traduisoit avec quelque liberté.

5. J'ai crû devoir faire ces petites remarques, pour montrer que Mr. *Bayle* n'est nullement exact: comme se l'imaginent ceux qui voyent les citations dont il remplit ses marges, & les discussions de minucies, dans lesquelles il entre à tous momens. On en a déjà vû des preuves, dans Article précédent. J'ajouterais ici que Mr. *Menckenius* croit, avec raison, que ce que l'on dit du vol qu'*Alcyonius* a fait des Livres de *Gloria*, qu'il jetta, dit-on, au feu, après en avoir inseré divers endroits dans son Ouvrage, n'est qu'une pure calomnie de *Giovio*; comme l'assure aussi l'illustre Mr. *Magliabechi*, qui lui en a donné des preuves, dans quelques lettres, qui ne sont pas publiques.

Pour

Pour venir au Livre même, c'est un Dialogue fait à l'imitation de ceux de *Cicéron*, où *Jean de Medicis*, qui fut depuis *Leon X.* s'entretient de l'Exil avec son cousin *Jules de Medicis* & son neveu *Laurent de Medicis*, fils de *Pierre*. L'Auteur feint qu'ils eurent cet entretien, peu de jours après que *Jule II.* l'eut nommé Légat, pour commander l'armée qui devoit reprendre Bologne. Il choisit ce tems exprès, parce que les *Medicis* étoient alors exclus de Florence, où ils rentrèrent en M D XII.

Le Cardinal fait le principal personnage, & apporte toutes sortes de raisons & d'exemples, anciens & modernes, par lesquels il entreprend de montrer que l'Exil n'est pas un mal. Le personnage, que fait ce Légat, a été cause qu'*Alcyonius* a nommé le premier de ces Dialogues *Legatus Medicis prior*, & le second *Legatus Medicis posterior*, selon l'usage de *Platon*, qui nomme souvent ses Dialogues du nom d'un des principaux interlocuteurs, & qui a fait deux Entretiens intitulés *Alcibiade I.* & II. C'est-là le goût de l'Antiquité, mais je doute beaucoup que de semblables Dialogues plussent à notre siècle. Le stile

est trop travaillé & toutes les manieres trop recherchées, pour un Dialogue familier entre des parens. Les discours de *Jean de Medicis* ressentent plutôt la leçon d'un Professeur, qui lit ses cayers en Chaire, qu'un Entretien, où l'on parle sur le champ. Mais l'élégance du stile les fait lire, avec plaisir. Je ferai quelques remarques sur cet Ouvrage, sans m'engager à en donner d'extrait suivi.

I. *Alcyonius* a trouvé moyen, dès le commencement du Dialogue, de faire parler de lui même au Cardinal Légat, à l'occasion des Oeuvres d'*Aristote*; qu'il avoit reconvrées depuis peu, & qui étoit un livre de la Bibliothèque de *Laurent de Medicis*, qui avoit été pillée, lors que cette famille avoit été obligée de se retirer de Florence. Il dit qu'*Alcyonius*, qui étoit encore fort jeune (*vix pubescit*, dit-il en Latin) avoit entrepris de traduire les livres d'*Aristote*, que *Gaza* & *Argyropyle*, deux fameux Grecs, n'avoient pas encore traduits. Il y a apparence qu'*Alcyonius* étoit allé à Rome, pour voir ce MS. qui appartenoit au Cardinal de *Medicis*, puis qu'il lui fait dire qu'il l'avoit alors feuilleté. Cela prouve qu'il ne passa nullement sa vie à être

Cor-

Correcteur d'*Alde*. Peut-être néanmoins faisoit-il alors ce métier à Rome, un peu après le commencement du XV. siècle.

2. Le Légat ayant parlé des malheurs, qui étoient arrivez à sa famille, & à l'Italie en général, s'engage, à la priere de son Cousin *Jules de Medicis*, de faire voir que l'Exil n'est pas un si grand mal que l'on s'imagine; ce qu'il prouve par des raisons & des exemples, qu'il amasse sans grande méthode. Cela n'est pas mal, dans un Entretien. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il propose les exemples des Grecs & des Romains, à peu près comme *Cicéron* les auroit proposés, & en parlant d'eux dans les mêmes termes; ce qui n'est nullement propre à consoler à présent un homme, qui seroit dans l'Exil. Cet air d'Antiquité & toutes les circonstances, dont il l'accompagne, convenoient infiniment mieux à *Cicéron*, qu'à un Moderne, & ne nous touchent plus. Peut-être que ces endroits, qui sont parfaitement bien tournez, ont fait soupçonner à *Giovio* & à d'autres qu'*Alcyonius* les avoit dérobez à *Cicéron*.

3. D'ailleurs les exemples des Chrétiens exiliez, qu'il joint aux exemples

F 3 des

des Payens ne s'accordent pas assez ensemble ; à cause de l'extreme difference des motifs & des autres circonstances, qui s'y trouvent. *S. Jean l'Apôtre*, ou *S. Jean Chrysostome* ne font point bon effet, avec *Eschine*, & *Demetrius de Phalere*, & encore moins avec des Généraux d'armée Grecs, & Romains. Le contraste des couleurs, pour parler ainsi, dont il se faut servir pour bien représenter les uns & les autres, est trop grand de soi même & l'imagination des lecteurs l'augmente encore. C'est en effet représenter un objet un peu bizarre, que de représenter un Cardinal fort touché des exemples de l'ancienne Rome, * & fort en peine de répondre à l'autorité d'*Homere*, qui a représenté Ulysse passionné pour Ithaque sa patrie, où il aimoit mieux mourir, que vivre éternellement avec *Calypso*.

3. La verité est qu'*Alcyonius*, qui étoit très-versé dans la lecture des Auteurs Payens, & sur tout de *Cicéron*, étoit plus propre à faire parler un homme comme cet Orateur Payen, qu'à composer un discours Chrétien. C'est ce que l'on peut voir, quand il essaye de le faire. Il dit, par exemple, que
S.

* *Pag. 70. & suiv.*

S. Jean le Théologien, étant dans „ l'île
 „ de Pathmos, en Exil, avoit compo-
 „ sé des Livres de Théologie, & qu'en
 „ étant rappelé, il avoit écrit la vie,
 „ les mœurs, les institutions & les
 „ actions de Jesus-Christ ; laquelle
 „ histoire, ajoûte le Légat, j'ai sou-
 „ vent lue, en faisant le sacrifice,
 „ avec une grande vénération, au peu-
 „ ple qui étoit de bout autour de moi.
Theologumenon (θεολογούμενον) libros con-
 fecit, unde revocatus vitam, mores, in-
 stituta, facta Christi memorie prodidit;
 quam historiam sæpe numero, inter sa-
 cra, magna cum veneratione adstanti po-
 pulo legimus. Ne diroit-on pas que son
 Cousin & son Neveu n'avoient jamais
 été à la Messe, à lui entendre racon-
 ter que dans le service public, il avoit
 souvent lû S. Jean ? D'ailleurs pour-
 quoi appeller l'Apocalypse *Theologu-
 mena*, puisque S. Jean n'y traite d'au-
 cun dogme de Théologie ; mais rap-
 porte seulement ce qu'il avoit vû &
 ouï, dans des visions, concernant s'é-
 tat auquel étoient les Eglises de l'A-
 sie Proconsulaire, & concernant ce
 qui devoir arriver dans l'Empire Ro-
 main ? Mais les mots d'*Apocalypsis*,
 ou *Revelatio* ne sonnoient pas assez

bien à l'oreille de nôtre Ciceronien, ou peut-être n'avoit-il jamais lû ce Livre.

4. Il dit aussi, en parlant de S. Grégoire de Nazianze, „ qu'il reprima par „ son autorité & par ses Ecrits Julien „ César de Byzance, qui attaquoit les „ Chrétiens. * *Julianum Cæsarem Byzantium, in Christianos invadentem, & scriptis & auctoritate repressit.* Pour ne rien dire de ce que Grégoire pouvoit faire contre Julien, *Alcyonius* auroit dû savoir, s'il avoit lû les Auteurs de ce tems-là, que Julien étoit autant Empereur à Rome qu'à Byzance, ou, pour mieux parler, à Constantinople, puis qu'il n'y avoit alors aucun Empereur que lui. Il se plaint aussi ensuite mal à propos de la barbarie du stile de S. Grégoire de Nazianze, qui est l'un des Peres Grecs, qui ont le mieux écrit. Quoi que son stile ne soit pas assez dégagé, ni assez clair, cela ne vient pas de la barbarie des termes, qui sont très-bons; mais plutôt de leur application, & du tour de la phrase. Il est encore plus absurde de vouloir que la barbarie des Scholastiques Latins soit venue de là. „ Je croi, dit „ *Alcyonius*, que c'est de ses Ecrits „ prin-

* Pag. 68.

„ principalement que la barbarie est
 „ entrée dans la Théologie Latine;
 „ car nos anciens Interpretes, qui
 „ étoient des gens d'un savoir médio-
 „ cre, & qui n'avoient presque aucun
 „ jugement, comme ils remarquoient.
 „ que ce Théologien employoit des
 „ mots nouveaux, & qui n'étoient
 „ pas inventez assez heureusement,
 „ ils crurent qu'il étoit nécessaire de
 „ les traduire en Latin; & de cette
 „ maniere la Langue Latine a été gâ-
 „ tée, par une villaine barbarie. *Ex*
illius maxime Scriptis barbariem irrep-
fisse in Theologiam Latinam arbitror;
nam veteres nostri Interpretes, medio-
cris litteraturæ, nullius ferè judicii ho-
mines, cum animadverterent Theolo-
gum hunc frequenter usurpare voces
quasdam novas, easque non satis aptè
fiètas, necesse sibi esse crediderunt illas
Latinè reddere; atque hunc in modum
sordidâ barbarie est lingua Latina in-
fuscata, &c. Je suis persuadé qu'*Al-*
cyonius auroit bien eu de la peine à pro-
 duire ces termes Grecs nouveaux, in-
 trodus par Grégoire de Nazianze, &
 qui aient été traduits par les Scholasti-
 ques Latins, trop à la Lettre. Ces
 Théologiens étoient bien éloignez
 d'entendre un Auteur Grec, comme

Grégoire, ni quel autre que ce fût. Ils ne lisoient que les Peres Latins *, & sur tout *S. Augustin*, & d'autres Auteurs plus récents, comme *Bede*, *Isidore*, les *Constitutions des Papes* &c. & comme le Latin étoit corrompu depuis long-tems, & se gâtoit toujours plus, il y avoit très-peu de gens, qui écrivissent avec quelque politesse. D'ailleurs la Philosophie d'*Aristote*, ayant été d'abord traduite en Latin, sur les versions Arabes, par des gens qui parloient mal Latin, les Philosophes acheverent de perdre leur stile. Ils prirent même la liberté d'inventer une infinité de mots, qui manquoient à la Langue Latine, pour exprimer des idées philosophiques, qu'ils se formoient dans leurs méditations, & sur tout des idées abstraites; comme celles d'*existence*, de *suppositivité*, de *personnalité*, d'*identité*, de *quiddité*, d'*éccité*, de *paternité*, de *filiété* &c. Les Théologiens, qui se servirent de cette Philosophie, pour expliquer leurs sentimens de Théologie, ne parlerent pas mieux & usèrent de la même liberté qu'eux. C'est là la véritable origine de la Barbarie, dans les Philosophes.

* C'est ce que l'on peut voir par les *Livres des sentences de Pierre Lombard*.

phes & dans les Théologiens de l'Ecole , comme tout le monde le fait à présent.

5. *Alcyonius* dit une chose très-digne de remarque , dans la * page suivante : „ J'ai appris, dit-il , étant petit
 „ garçon, de *Demetrius Chalcondyle* ,
 „ qui étoit très-instruit des affaires de
 „ la Grece, que les Prêtres Grecs
 „ étoient si puissants dans l'esprit des
 „ Empereurs de Constantinople; qu'ils
 „ avoient brulé, en leur faveur, des
 „ Poèmes entiers des anciens Grecs ,
 „ & sur tout ceux, où il étoit parlé
 „ d'amour, ou des jeux malhonêtes &
 „ des tours malicieux des Amans, &
 „ qu'ainsi les comedies de *Menandre*,
 „ de *Diphile*, d'*Apollodore*, de *Phile-*
 „ *mon* & d'*Alexis*, & les vers de *Sap-*
 „ *pho*, d'*Erinne*, d'*Anacreon*, de *Mim-*
 „ *nerme*, de *Dion*, d'*Alcman*, & d'*Al-*
 „ *cée* s'étoient perdus, & qu'on leur
 „ avoit substitué les Poësies de *Gré-*
 „ *goire* de *Nazianze*. *Audiebam etiam*
puer ex Demetrio Chalcondyla, Græ-
carum rerum peritissimo, Sacerdotes
Græcos tantâ floruisse auctoritate, apud
Cæsares Byzantinos, ut integra (illo-
rum gratiâ) complura de veteribus Græ-
cis poëmata combusserint, in primisque

F 6. ea,

* Pag. 69.

ea, ubi amores, turpes lusus & nequitie amantium continebantur, atque ita Menandri, Diphili, Apollodori, Philemonis, Alexis fabulas, & Sapphus, Erinnæ, Anacreontis, Mimnermi, Bionis, Alcmanis, Alcæi carmina intercidisse; tum pro his substituta Nazianzeni nostri Poëmata. Si cela est, voila encore un nouveau sujet de mépriser les Patriarches de Constantinople, qui n'étoient d'ailleurs rien moins que gens de bien; mais j'ai de la peine à le croire, parce qu'il nous est resté des Poètes infiniment plus sages, que ceux qui se sont perdus. Personne ne doute qu'*Aristophane* ne soit beaucoup plus sage, que n'étoit *Menandre*. *Plutarque* en est un bon témoin, dans la comparaison qu'il a faite de ces deux Poètes. Il pouvoit être néanmoins arrivé que quelques Ecclesiastiques, ennemis des Belles-Lettres, en eussent usé, comme dit *Chalcondyle*; sans penser qu'en conservant toute l'Antiquité Greque, ils conserveroient la Langue de leurs prédécesseurs, & une infinité de faits, qui serviroient beaucoup à l'intelligence & à la confirmation de l'Histoire Sacrée, & même de la Religion Chrétienne. Ces gens-là devoient au moins nous con-

server

server les Histoires anciennes des Orientaux, comme des Chaldéens, des Tyriens & des Egyptiens; mais ils agissoient plus par ignorance & par négligence, que par raison.

6. A la p. 91. *Alcyonius* cite la définition de la Gloire, que *Cicéron* a donnée dans son Oraison * pour *Marcellus*, & ensuite il l'examine en deux mots; après quoi il censure ceux qui n'en sont point touchés, & loué les ames bien faites, que le desir de la Gloire anime. Je ne vois rien, en tout cela, qui ne puisse être sorti de la plume d'*Alcyonius*; non plus qu'en ce qui suit, touchant les honneurs, & les secours de ses amis & de ses parens, que l'on perd lors que l'on est exilé de sa patrie. Quelques habiles gens ont dit qu'*Alcyonius* citoit ici, sous le nom de *Cicéron*, les fragmens que l'on trouve encore dans les Anciens des Livres de la Gloire de cet Orateur; mais je n'y ai point vû ces fragmens, & je ne vois pas à quoi ils auroient pu servir à notre Auteur; puis qu'il n'y en a qu'un seul, qui renferme quelque sens, dont on pût se servir.

7. Le second livre, où le Légat réfute *Plutarque*, qui préféreroit un

F 7

hom-

* Cap. 8.

homme qui a des emplois dans sa patrie, & qui s'attache à ces honneurs, à un homme, qui s'en éloigne, ne contient rien non plus, qui puisse paroître dérobé. Les endroits de *Plutarque*, qu'il cite, sont dans le Traité, où ce Philosophe * examine le précepte d'*Epicure*, *recherchez une vie cachée, en sorte qu'on ne sâche pas même si vous avez vécu.* Il semble que le Cardinal de Medicis, qui étoit alors Général d'armée & qui ne pensoit rien moins qu'à une vie solitaire & retirée, n'étoit pas propre à défendre cette Maxime d'*Epicure*, contre *Plutarque*. Mais le stile d'*Alcyonius* est si poli & si agreable, & il lui fait dire tant de bonnes choses, qu'on ne pense pas à la maniere de vivre de celui qui parle. On ne s'avise point de dire que quelques honneurs, que *Jean* de Medicis eût pû avoir alors à Florence, ils ne valloient pas la dignité de Cardinal, & que le séjour de Rome ne pouvoit point passer pour un Exil, pour lui. On se laisse charmer à ce qu'il dit, & cela suffit.

II. LA seconde piece de ce Recueil est un Dialogue semblable au précédent, pour ce qui regarde l'élégance.

* *Tom. 2. p. 1228.*

gance du stile & l'imitation de *Ciceron* ; mais la matiere en est differente. Il est intitulé *JOANNIS PIERII VALERIANI Contarenus, sive de litterarum infelicitate, libri duo.*

Le premier de ces Livres contient un entretien de *Gaspar Contareno*, Ambassadeur de Venise, avec quelques gens de Lettres de Rome, sur les malheurs qui étoient arrivez à des gens de leur profession, dont la fin avoit été malheureuse. On le raconte à *Jean Pierre Valeriano*, qui venoit d'arriver à Rome, sur la fin du regne de *Clement VII.* à la suite de ses Neveux.

Le livre second est un autre Entretien, où l'on continue de parler de la même matiere, entre cinq, ou six personnes, mais entre lesquelles *Contareno* n'est pas. On y parle des Savans, qui étoient morts, dans leur jeunesse, avant que de pouvoir produire les Ouvrages, que l'on attendoit d'eux. Ensuite on y ajoute diverses morts malheureuses d'autres gens de Lettres, desquels il n'avoit pas encore été parlé. Enfin on y rapporte quelques réflexions de *Contareno*, pour prouver que l'on ne devoit pas les regarder, pour cela, comme malheureux. Ces réflexions ressentent un peu la

la Philosophie Stoïcienne, & ne sont guère capables de consoler, dans les malheurs.

On peut apprendre dans cet Ouvrage plusieurs circonstances de la vie de divers Italiens illustres, dans les Lettres, & de plusieurs autres, qui n'ont fait du bruit, que de leur tems, & qui n'ont même jamais rien produit. Il faut avouër que ce que *Valeriano* dit, de ces derniers, ne nous interesse pas beaucoup à présent ; mais il faisoit sans doute plaisir à leurs parens & à leurs amis, à qui il a pu lire cet Ouvrage. La verité est qu'en lisant le titre de ce Livre, on s'attendroit à lire l'histoire des malheurs arrivez à des gens de Lettres, en qualité de gens de Lettres, ou qu'ils se seroient attirez par leurs Ecrits, ou par leurs sentimens, ou par leur savoir ; car quand on dit d'eux des choses, qui n'ont point de rapport à leur profession, & qui arrivent indifferemment à tout le monde, on ne dit rien de ce qui les regarde, comme gens de Lettres. Par exemple, *Valeriano* rapporte un nombre considerable de gens Savans, qui avoient été tuez dans des desordres publics, comme dans le saccagement de Rome, sous Clement VII, ou qui étoient

étoient morts dans une peste, qui fit beaucoup de ravage dans cette ville. Comme ces malheurs étoient communs à tout le monde, & n'avoient point de rapport aux Lettres en particulier, on auroit pu également faire un Livre là-dessus, *de infelicitate Mercatorum*, ou de telle autre profession, qu'on auroit voulu choisir. *Les malheurs des gens de Lettres* sont proprement ceux qui leur arrivent, en cette qualité, & , si l'on veut, ceux que leur profession devoit naturellement détourner d'eux.

Au reste *Valeriano* ne fut pas du nombre de ceux qu'il décrit, car il passa sa vie tranquillement & mourut de même. Il étoit né à *Belluno*, dans la Marche Trevisane, en MCCCCLXXVII. Il fut précepteur de *Jean de Medicis*, qui fut depuis, comme je l'ai dit, *Leon X.* Il s'attacha à son disciple & vécut à Rome. Après sa mort, il entra dans le service de *Clement VII.* & eut soin de l'éducation de ses Neveux, *Hippolyte*, qui fut depuis Cardinal, & *Alexandre*, qui fut le premier Duc de Florence. Il se contenta d'être Protonotaire Apostolique, & refusa des Evêchez considérables. Il mourut âgé de LXXXI ans

ans à Padoue, en M D LVIII. Il a laissé plusieurs Ouvrages, auxquels je ne m'arrêterai pas. Celui-ci fut publié d'abord, par *Aloisio Lollini*, Evêque de Belluno, en M DC XX. car il étoit demeuré manuscrit, jusqu'à ce tems-là.

III. LE livre, qui suit, fut publié par *Corneille Tollius*, à Amsterdam, en M DC XLVII. pour servir d'*Appendix* à celui de *Valeriano*. L'Auteur y rapporte, en assez bon Latin, les malheurs arrivez à beaucoup de gens de Lettres Italiens, ou François; car pour ceux des autres nations, il les renvoya à une autre tems. Il y a un défaut dans ce Livre & dans le précédent, c'est qu'on n'y marque, que très-rarement, les années auxquelles ce qu'on rapporte est arrivé. L'Auteur n'indique point non plus de qui il a tiré ce qu'il dit, quoi qu'il parle de gens de Lettres, morts avant qu'il fût né.

IV. POUR le livre de *Jaques Barbier*, de la misere des Poëtes Grecs, ce n'est qu'une rapsodie de très-mauvais goût, & digne d'un pauvre Prêtre, tel qu'il étoit. *Sum enim*, dit-il à la fin de sa Préface, *officio Sacerdos, Dei dono Parochus, Parochos inter humilissimus.*

limus. Tout ce qu'on peut dire de l'Auteur & du livre c'est : *requiescat in pace.* On a fait trop d'honneur à ce livre de le ressusciter, & nous lui en ferions trop de montrer en détail, combien il mérite peu d'être lû.

ARTICLE IV.

SEBASTIANI CORRADI

Quæstura, in qua Vita Ciceronis refertur, & ab iniquis judiciis vindicatur, cum quibusdam aliis, quæ sequens pagina indicabit, cum Indice. Editio Quarta. Lugduni Bataavorum M DC LXVII. in 12. pagg. 422.

CE petit Ouvrage est une production d'un Savant Italien, en forme de Dialogue, comme celles dont nous avons parlé, dans l'Article précédent. L'Auteur avoit été disciple de *J. Baptiste Egnatio*, & ami de *Jean Pierre Valeriano*, de qui nous avons parlé. Il n'étoit pas moins habile qu'eux & il paroît, par la fin de cet Ouvrage, qu'il l'avoit achevé à Bologne en M D LV. au mois de Juin. Il mourut bien-tôt après, si ce fut en M D LVI. comme
De

De Thou le dit. Il étoit alors Professeur aux Belles Lettres à Bologne, & ami de plusieurs habiles hommes, outre ceux que l'on a nommez; comme *P. Vittorio*, *Marc Antoine Flaminio* & *Paul Manutio*, comme le dit le même *De Thou*, sur l'année que j'ai marquée. Il méritoit leur amitié, car c'étoit assurément un très-habile homme, en matieres de Belles Lettres, comme ses Ouvrages le font voir. Je n'ai dessein de parler en détail, que de celui, dont on vient de lire le titre.

On peut dire de ce Livre tout le contraire de ce que l'on reproche à quantité d'autres. Ces Livres ont de beaux titres, qui font que l'on s'en promet ce que l'on n'y trouve pas, quand on les lit; mais celui-ci a un titre obscur, & qui ne permet pas qu'on s'attende d'y trouver ce qui y est. *Corrado* a entrepris d'y faire la vie de *Cicéron*, & l'énumération de ses Ouvrages; à quoi il ajoute ce que l'on trouve de la vie de son fils, & de son frere, qui avoit aussi un fils, qui se nommoit *Quintus Cicéron*, comme lui, dont il dit encore ce que l'on voit dans l'Antiquité. Il touche même en peu de mots la vie de ceux, qui ont écrit

écrit à *Cicéron*. Cette matiere est fort agreable & fort utile pour ceux , qui veulent lire les Oeuvres de *Cicéron* , & les bien entendre ; & il n'y a point de Livre , qu'on leur puisse autant recommander que celui-ci , après la vie de *Cicéron* , écrite par *François Fabricius* , & qui est au devant de l'Edition de *Gruter*. Mais on ne s'attendroit à rien de semblable , en lisant ces paroles du titre : *Sebastiani Corradi Questura*. Il est vrai qu'on y ajoute : *in qua Ciceronis vita refertur* &c. On ne peut néanmoins encore comprendre ce que veut dire le mot *Questura* , qu'après avoir lu plusieurs pages du commencement. On s'apperçoit enfin que *Corrado* feint qu'il est *Questeur* , & que *J. Baptiste Egnatio* , & *Jean Pierre Valeriano* sont Consuls. Ils feint en suite que ces Consuls lui font rendre compte de l'argent , qu'il a rapporté de sa Province ; & cette Province n'est autre chose , que les œuvres de *Cicéron* & sa vie , que *Corradus* avoit fort bien étudiées. Ce qu'il en dit passe pour de l'argent , qu'il compte aux Consuls , qui prennent ses paroles pour de la monnoie.

Il est surprenant comment un Auteur aussi poli , que ce savant Italien,

a pû digerer une semblable Allegorie; qu'il conserve depuis le commencement jusqu'à la fin, & comment il a pû se donner la torture, pour la soutenir. Le commencement de son Livre est fatigant, & toutes les fois qu'*Egnatio* & *Valeriano* l'interrompent; soit pour approuver ce qu'il dit, & pour le recevoir comme argent comptant, afin de lui appliquer le proverbe; soit pour y trouver à redire; ils font allusion à la maniere dont les *Questeurs* devoient rendre compte de leur administration. Quoi qu'il n'y eût qu'un homme habile dans les Antiquitez Romaines, qui pût suivre cette Allegorie jusqu'au bout, & garder le *decorum* dans toutes ses expressions, & quoi qu'il écrive avec beaucoup d'élégance; une Allegorie si dure & si forcée dégoûte le Lecteur le plus patient. Cependant les bonnes choses, que l'on y trouve, & la belle Latinité de l'Auteur ont fait qu'on lui a pardonné sa mauvaise méthode, & que les plus habiles gens en ont toujours recommandé la lecture.

Il divise la vie de *Ciceron* en cinq periodes. Le premier * comprend le tems, qui s'écoula avant qu'il fut

Quest-

* Pag. 16.

Questeur; le second l'espace, qu'il y eut entre sa Questure & son Edilité; le troisième va depuis le tems auquel il fut Edile à celui, auquel il fut Préteur; le quatrième depuis sa Préture jusqu'à son Consulat; le cinquième enfin depuis son Consulat jusqu'à sa mort.

I. C I C E R O N étoit né * l'an de Rome DCXLVIII. sous le Consulat de C. Atilius Serranus, & de Q. Servilius Cæpio. Il le témoigne lui même, dans son *Brutus*; & dans son second livre des Lois, il dit que ce fut dans une métairie près d'*Arpi*, qui n'étoit pas éloignée du *Fibrenus* & du *Liris*, rivières du pais des Latins. Il nâquit le 3 de Janvier, ou, comme parloient les Romains, le troisième jour avant les Nones de Janvier. C'est encore lui même qui le dit, & nôtre Auteur l'accorde avec *Plutarque*, qui dit que *Cicéron* nâquit le 3 jour après les nouvelles Calendes, ce qui marque aussi le 3 de Janvier.

Mais il réfute *Dion*, qui a pris plaisir à dire du mal des plus illustres Romains, & qui fait dire à *Fufius Calenus*, dans une harangue qu'il lui fait faire contre *Cicéron*, au commencement de son XLVI. Livre, & qu'il a ap-

* CVI. ans avant *Jesus-Christ*.

apparemment inventée; que le Pere de cet Orateur étoit un *Foulon*, & un homme qui cultivoit les vignes & les oliviers, pour de l'argent. *Ciceron* au contraire assure que c'étoit un homme, qui avoit de l'étude & qui à cause de sa santé foible demouroit toujours à la Campagne; où il s'occupoit à élever ses enfans, du mieux qu'il pouvoit. Si c'eût été un homme sans bien, il n'auroit pas pu élever ses fils, comme il le fit. Il étoit Chevalier Romain, & ne pouvoit pas être par conséquent un *Foulon*, ni un *Laboureur* à gages. Il y a peu d'apparence qu'on ait jamais reproché cela à *Ciceron*. Son Pere étoit ami familier de *L. Crassus* & de *C. Cesar*, fameux Orateurs, comme son fils le témoigne en son II. Liv. de l'*Orateur*, où il fait aussi mention de son Grand-Pere, qui se nommoit *Marc Ciceron*, comme son pere & lui.

Sa mere étoit de la famille *Helvienne*, & son pere de la Tribu *Cornélienne*. Ainsi l'on pouvoit écrire son nom ainsi, à la maniere Romaine : M. TVLLIVS M.F. M.N. COR. CICERO. Je ne m'arrête pas à l'origine du nom de *Tullius*, & du surnom de *Cicero*; sur quoi l'on n'a rien

rien d'assuré, quoi que nôtre Auteur en parle assez au long.

Il fut instruit dans la Langue Greque, par le Poëte *Archias*, qui étoit venu à Rome, comme *Cicéron* n'avoit encore que cinq ans, & il le défendit depuis. A l'âge de seize ans, auquel on sortoit de l'Enfance, il commença à fréquenter le Barreau, pour ouïr les Orateurs qui étoient alors en réputation. Il employa environ deux ans, à cela; après quoi, il fit une campagne sous *Cn. Pompeius Strabo*, qui fut Consul lors que nôtre Orateur étoit dans sa dix-huitième année. Il se dégouta bien-tôt de l'armée, & retourna à Rome, pour s'y instruire dans le Droit, en suivant les deux *Scevola*. *P. Sulpicius* étoit alors Tribun du Peuple & haranguoit très-souvent. *Cicéron* l'alloit ouïr, & étudioit en même tems en Philosophie, sous un célèbre Academicien nommé *Philon*. Etant âgé de vint ans, il se mit à déclamer sous *Molon*, ou *Apollonius* fils de *Molon*; comme d'autres le nomment, Orateur Rhodien, qui étoit un très-habile homme. Les trois années suivantes, pendant les brouilleries de *Marius*, de *Cinna* & de *Carbon*, plusieurs Orateurs furent tuez, & d'au-

Tom. XIV.

G

tres

tres se retirèrent ; mais *Ciceron* étudioit chez lui, jour & nuit, & avoit un Philosophe Stoicien, nommé *Diodate*, qui lui enseignoit la Dialectique. Cependant il continuoit à s'exercer à la déclamation, avec quelques uns de ses amis, en Latin, mais le plus souvent en Grec ; afin que les meilleurs maîtres de l'Art, qui étoient Grecs, pussent le reprendre.

Il y a bien des gens aujourd'hui, dont la profession est de haranguer en public, & cela sur des choses infiniment plus difficiles & plus graves, qui ne prennent pas, pour réussir en leur profession, la centième partie de la peine que prit *Ciceron*. Peu instruits des matieres qu'ils ont à traiter, & destituez de tous les secours de la bonne Philosophie, & de la bonne Rhétorique, ils ennuyent leurs Auditeurs de leurs pitoyables discours, & n'en voyent jamais aucuns fruits ; dans le changement des mœurs de ceux, qu'ils haranguent pendant longues années, & qui s'accoutument à les entendre comme le son des cloches.

Le calme ayant été rétabli dans Rome, sous la Dictature de Silla, *Ciceron* à l'âge de vint-cinq ans commença à plaider, & l'année suivante il

il défendit *Sextus Roscius*, contre *L. Chrysogonus* affranchi de Silla, avec tant d'applaudissement qu'on le crut capable de défendre toutes sortes de causes. Il plaida ensuite pour plusieurs autres & en particulier pour *P. Quinzus*. C'est ce qui paroît, par *Cicéron* lui même & par d'autres Anciens; de sorte que *Plutarque* s'est trompé (ce qui lui est souvent arrivé, dans la vie de *Cicéron*, comme *Corrado* le fait voir) lors qu'il a dit qu'ayant offensé Silla, par le plaidoyé qu'il fit pour *Roscius*, il fut obligé de se retirer de Rome, & qu'il prit pour cela le prétexte de sa santé. *Cicéron* n'en dit rien, dans son *Brutus*; il dit seulement qu'étant extrêmement maigre, & ne sachant point varier sa voix en plaidant, mais s'échauffant également, depuis le commencement jusqu'à la fin; ses amis lui conseillèrent de quitter le Barreau, comme il le fit. Il voyagea en ce tems-là en Grece & en Asie, où il apprit à ménager mieux sa voix. Il avoit alors vint-huit ans. Il demeura six mois à Athenes, où il entendit un célèbre Academicien, nommé *Antiochus*, & s'exerça à déclamer, sous *Demetrius* le Syrien. Il parcourut ensuite l'Asie, où il fit con-

noissance avec tout ce qu'il y avoit de Philosophes & de Rhéteurs célèbres, des lumieres desquels il tâcha de profiter. Il employa deux ans à ce voyage, après quoi il retourna à Rome.

C'est ce qu'il dit dans son *Brutus*, de sorte qu'on ne peut pas douter que *Dion* & *Plutarque* ne se soient extrêmement trompez, en parlant de cette partie de la Vie de *Ciceron*, sans avoir lû ses Ecrits, ou y avoir fait assez d'attention. *Dion* le fait demeurer trois ans à Athenes, ce qui est incompatible avec ce qu'il dit, & avec la suite de sa Vie. *Plutarque* lui attribue mal à propos le dessein de demeurer à Athenes, puis qu'il étoit sorti de l'Italie, pour une raison toute différente, que celle que ce Philosophe s'imaginait. *Corrado* prend aussi occasion de là de montrer l'erreur de ceux, qui s'étoient persuadez que *Ciceron* n'étoit pas fort habile en Grec, & qu'il ne s'étoit pas assez appliqué à l'étude de la Philosophie, pour pouvoir en écrire.

Un savant * homme de nôtre tems a commis une semblable faute, puis qu'après avoir prouvé, comme il le

croit,

* Mr. Meibom sur le Liv. X. de Diog. Laërce §. 141.

croit, que *Cicéron* avoit mal entendu quelques paroles d'*Epicure*, il l'apostrophe de la sorte : *Te autem, Marce Tulli, non vanâ mentis libidine reprehendi, sed ne tuus error, in reprobando non mala Epicuri sententia, diutius probaretur doctis viris, aut potius iis imponeret. Perturbato Reip. statu, te contuleras ad hæc Philosophiæ studia, quæ otium magnum possunt & jam senex hæc scribebas &c.* Il est vrai que *Cicéron* écrivit de Philosophie, sur ses vieux jours; mais il l'avoit étudiée, dès sa jeunesse. Je connois des gens, qui trouvent qu'il ne suit que trop les Grecs, & qu'il auroit souvent mieux fait de faire plus d'usage de son jugement & de son esprit, en philosopphant.

Pour revenir à nôtre Auteur, *Plutarque*, comme il le remarque, assure que *Cicéron* étant de retour à Rome, il ne paroissoit pas fort empressé, pour parvenir aux charges, & qu'à cause de cela on l'appelloit * *un Grec & un homme oisif*. Il ajoute que son Pere & ses Amis le poufferent à rentrer dans le Barreau. Mais assurément *Plutarque* ne connoissoit pas le génie de *Cicéron*, qui étoit extraordinairement

G 3 avi-

* Γραικὸν καὶ χολατικόν.

avide de la gloire, & des honneurs, comme il l'avouë lui même, dans des passages que *Corrado* en cite, & qui n'avoit cultivé les Sciences des Grecs, que pour s'avancer par son éloquence. Ayant trouvé qu'*Hortense* étoit extraordinairement estimé, dans le Barreau, il n'oublia rien, pour le surpasser. Il plaida l'année même qu'il revint & il demanda la Questure.

Il étoit parti de Rome, l'an de la fondation de cette Ville DCLXXV. sous le Consulat de *Servilius* & de *Claudius*, & il en revint l'an DCLXXVII. sous celui de *Brutus* & de *Lepidus*, * étant dans sa trentième année.

Plutarque remarque que *Ciceron* avoit tant d'envie de bien prononcer, qu'il se fit instruire par *Roscins* & par *Esopé* Acteurs célèbres, l'un pour la Comédie & l'autre pour la Tragedie. *Calenus* lui reproche la même chose, dans *Dion*. *Corrado* ne sauroit se résoudre à l'avouër; il ne reconnoît que ce que *Macrobe* a dit, c'est que *Ciceron* se divertissoit à disputer avec *Roscins*, d'une manière bien particulière. L'Orateur s'efforçoit d'exprimer la même chose, en plus de manières, que

*. On a fait ici quelque petit changement dans la Chronologie de *Corrado*.

que l'Acteur ne la pouvoit représenter par differents gestes ; & celui-ci au contraire tâchoit de surpasser l'Orateur, par la varieté de ses gestes. Mais quand il auroit appris d'un Comedien l'art de faire les gestes, il n'y auroit rien là qui pût être repris, pourvû que l'Acteur fût bon. Il devoit représenter la nature ; aussi bien que le plus sérieux Orateur, & ne pas plus faire de gestes qu'il ne falloit, selon les choses qu'il disoit, & selon le caractère de ceux qu'il faisoit parler. Ce ne sont que les mauvais Acteurs, qui font trop de gestes.

On a reproché aussi à *Ciceron*, qu'il étoit trop moqueur, & qu'il ne pouvoit retenir un bon mot. Cet Orateur ne s'en défend pas entièrement, dans sa Harangue pour *Plancius* ; il donne des regles de railler, dans le 2. Livre de son Orateur, & son *Afranchi Tiron* avoit fait un gros recueil de ses bons mots. C'est pourquoy on appella depuis *Ciceron* un Plaisant Consulaire, *consularem scurrâ* ; un Consul bouffon, *Consulem ridiculum*. Notre Auteur n'oublie rien, pour persuader à ses Lecteurs, que ce grand Orateur ne passoit point en cela les bornes de son caractère, & de la gravité d'un homme de son ordre.

II. C I C E R O N * fut fait Questeur, par tous les suffrages du Peuple Romain. Il plaida la cause de *Q. Roscius* Comedien , avant que d'entrer en charge , comme *Fabricius* l'a fait voir , sur la trente unième année de *Cicéron*, contre *Corrado* , qui met ce plaidoyé six ans plus tard. Il fut donc Questeur dans la Ville, l'an DCLXXVIII. de Rome, & l'année suivante il le fut en Sicile , comme le même l'a montré. Il y avoit ordinairement deux Questeurs dans cette Province , dont l'un demeuroit à Syracuse, & l'autre à Lilybée, & *Cicéron* fut en cette dernière ville. Quoi qu'il envoyât beaucoup de bled de Sicile à Rome , où il étoit cher, il se vante qu'il fut très-agreable aux Siciliens ; & il paroît que cela étoit vrai, par le recours qu'ils eurent ensuite à lui, pour accuser *Verres*.

Il revint l'année suivante sous le Consulat de *Lucullus* & de *Cotta*, ou l'année de Rome DC LXXX, & la trente-troisième de sa vie. Comme il s'étoit très-bien acquité de sa Questure, & qu'il avoit fort soulagé la cherté qui étoit à Rome, il s'imaginoit, que tout le monde y parloit de lui, & qu'il

* Pag. 61.

y feroit reçu, avec de grands applaudissemens. * Cependant, comme il le raconte lui même, étant arrivé à Pouzoles, où il y avoit toujours beaucoup de monde de Rome, & des personnes riches, il pensa tomber de son haut, quand l'un de ceux qui y étoient lui demanda, quel jour il étoit sorti de Rome, & ce qu'il y avoit de nouveau. „ Comme je lui répondis, dit

„ *Ciceron*, que je quittois la Provin-
 „ ce, dans laquelle j'avois été envoyé
 „ par le Peuple Romain ; ah ! oui,
 „ dit-il, vous venez, comme je croi,
 „ d'Afrique. Je replicai brusquement
 „ & en colere : non, c'est de Sicile.
 „ Alors un autre homme qui étoit
 „ là, & qui feignoit d'être instruit de
 „ tout, se mit à lui dire : ne savez
 „ vous pas qu'il a été Questeur à Sy-
 „ racuse. Enfin je cessai de me fâ-
 „ cher, & je feignis d'être de ceux,
 „ qui étoient venu là aux eaux.

*Cui cum respondissem me à provincia
 decedere. Etiam, me Hercules, in-
 quit, ut opinor ex Africa. Huic ego
 jam stomachans fastidiosè, imò ex Si-
 cilia, inquam. Tum quidam, quasi
 qui omnia sciret, quid? tu nescis, in-
 quit, hunc Syracusis Quæstorem fuisse.*

G 5

Quid

* Pro Cn. Plancio c. 26.

Quid multa? destiti stomachari, & me unum ex iis feci, qui ad aquas venissent. La haute opinion, que *Cicéron* avoit des obligations que le Peuple Romain lui avoit, fut bien rabatue par-là ; mais cela lui servit, parce qu'il comprit, que pour s'attirer sa faveur il falloit demeurer à Rome. *Plutarque* * a voulu rapporter la même chose, mais il paroît bien qu'il ne l'avoit pas lue dans *Cicéron* ; car il l'a entièrement gâtée. On peut voir par-là de quelle conséquence il est de composer la vie de ceux, qui ont écrit quelque chose, sur leurs propres Ecrits, au moins autant que cela est possible.

Cicéron loin de se relâcher, dans l'envie de gagner l'estime du Peuple Romain & de parvenir ainsi aux honneurs, comme *Plutarque* se l'étoit imaginé, s'appliqua plus que jamais à plaider, pour quantité de personnes. Il y avoit des Lois alors, qui défendoient à ceux, qui plaidoient la cause de quelcun, de prendre aucun argent de lui ; & c'est ce qui rendoit recommandables les peines & les soins, que *Cicéron* se donnoit de plaider pour ceux, qui avoient recours à lui. Aussi gagna-t-il la faveur du Peuple Ro-

main,

* *Tom. I. p. 863.*

main, par toutes ces peines, pendant le tems, qui s'écoula entre sa Questure & son Edilité. Il fut nommé le premier Edile, par les suffrages de tout le peuple, la cinquième année après sa Questure. Nous n'avons pas beaucoup de ces Paidoyez; il ne daigna pas les écrire tous & les publier, & nous en avons perdu plusieurs de ceux qu'il avoit écrits & publiez. Le plus considerable, qui nous reste, c'est l'accusation de *Verrès*, qui après avoir pillé la Sicile, fut accusé à Rome par les Siciliens, de qui *Cicéron* fut l'Avocat.

Cela se passa sous le Consulat de *Crassus* & de *Pompée*, l'an DCLXXXIV. de la fondation de Rome, *Cicéron* ayant trente-sept ans. *Hortensius* qui étoit désigné Consul, pour l'année suivante, entreprit de défendre *Verrès*; mais comme ses mal-versations étoient visibles, il crut qu'il falloit employer de l'adresse, pour sauver son client, plutôt qu'à des raisons. Premièrement, on fit présenter un Chevalier Romain nommé *Q. Castilius Niger*, qui étant né en Sicile, prétendit avoir droit d'être l'accusateur de *Verrès*, & qui étoit disposé à prévariquer en sa faveur. *Cicéron* fut obli-

gé de plaider contre lui, pour cela; & ayant gagné, il fit une très-grande diligence pour avoir les informations nécessaires, contre celui qu'il vouloit accuser; parce que si l'affaire avoit été renvoyée à l'année suivante, *Hortense* & *Metellus*, qui devoient être Consuls, auroient sauvé *Verrès*. Outre cela, quand il fallut plaider, comme *Cicéron* s'aperçût qu'on tâcheroit encore de tirer l'affaire en longueur, & qu'on pourroit le faire facilement, parce qu'il y avoit divers jeux, que l'on devoit célébrer & qui ne permettroient pas qu'on plaidât; de peur que *Verrès* ne lui échappât, il se contenta de produire les Lettres des villes de Sicile, qui se plaignoient, & les témoins, qu'il donna, selon la coutume, à interroger à *Hortense*. Ces Lettres & les témoignages étoient d'un si grand poids, & fatiguerent & épouvantèrent si fort *Hortense*, qui vouloit tâcher de faire voir qu'on ne devoit pas y ajoûter foi, qu'il se trouva hors d'état de faire valoir son éloquence, en faveur de *Verrès*. Il renonça à sa défense, & *Verrès* lui même s'en alla volontairement en Exil. Aussi les Juges le condamnerent ils, sans avoir besoin du plaidoyé des Avocats.

Ce-

Cependant de peur qu'on n'oubliât une si grande affaire, *Cicéron* voulut composer les Plaidoyers qu'il auroit pû faire, si cette cause avoit été plaidée & si *Verrès* s'étoit présenté aux Juges, jusqu'à ce que les Plaidoyers fussent achevez. Il y a six harangues sur cette matière, sans compter celle que *Cicéron* fit contre *Cecilius*; & cet Orateur y décrit si vivement, & si fortement la mauvaise conduite de *Verrès*, depuis qu'il avoit été Préteur dans Rome, jusqu'à ce qu'il quittât la Sicile; qu'on n'a jamais rien vû de si fort, ni de mieux tourné. Ce grand Orateur voulut faire voir ce qu'il étoit capable de faire, dans ce genre, résolu d'ailleurs de n'accuser jamais personne. On y voit en effet toute la véhémence, & toute l'adresse, qu'on pouvoit employer pour convaincre un homme, & pour le faire condamner. Les choses, l'ordre & le tour que *Cicéron* employe, contre celui qu'il accuse, nous mettent encore aujourd'hui en colere contre le Préteur de Sicile, & nous remplissent de pitié pour les habitans de cette Ile. Jamais Orateur n'excita mieux l'indignation & la miséricorde, que lui; & il n'y a point de ses Harangues, où il l'ait mieux fait, que dans celles

qu'il écrivit contre *Verrès*.

Plutarque a dit qu'on avoit accusé *Cicéron* de connivence, en ce que *Verrès* ne paya pas la somme, à laquelle il avoit été condamné; mais *Corrado* le justifie très-bien.

III. IL entra * dans sa charge d'Edile, l'année de Rome DCLXXXV, & la trente-huitième de son âge, sous le Consulat d'*Hortense* & de *Metellus*. Etant Edile il fit trois sortes de Jeux publics, selon l'usage de ceux, qui entroient en cette charge, comme il le dit dans la dernière des harangues contre *Verrès*, & dans celle pour *Murene*.

Ici *Corrado* fait voir que *Plutarque* s'est contredit, en parlant des biens de *Cicéron*, qu'il fait en même tems pauvre & riche; mais je ne m'y arrêterai pas, non plus qu'à quelques autres circonstances peu importantes de la Vie de *Cicéron*. On pourra voir les causes que *Cicéron* plaida, dans cet intervalle & dans les autres, dans sa Vie par *Fabricius*; car *Corrado* a renvoyé à la fin d'en parler.

La seconde année, après l'Edilité de *Cicéron*, il demanda la Préture & il l'obtint avec tant d'avantage, qu'il fut

nom-

* Pag. 80.

nommé Préteur le premier, par tous les suffrages.

IV. C I C E R O N * entra dans la Préturé le 1. de Janvier, sous le Consulat de Lepide & de Tullus, l'année de Rome DCLXXXVIII, & la quarante & unième de sa vie.

Plutarque rapporte un jugement remarquable, qui se fit sous la Préturé de *Cicéron*. *Licinius Macer* accusé de péculat, devant le tribunal de *Cicéron*, s'imagina qu'il ne pouvoit pas être condamné, parce qu'il avoit beaucoup de credit, & que *Crassus* le défendoit. Dans cette pensée, il se retira de devant le Tribunal du Préteur, pendant que les Juges disoient leurs avis, se fit raser & changea d'habit; pour ne pas paroître, après avoir été absous, négligé & mal vêtu, comme les personnes accusées avoient accoutumé d'être. Comme il étoit prêt à revenir dans la place publique, avec des habits plus propres, *Crassus* son Avocat lui vint au devant, & lui apprit qu'il étoit condamné, par tous les suffrages; ce qui surprit si fort *Macer*, que s'étant mis au lit, il mourut peu de jours après. *Valere Maxime* rapporte cette histoire un peu autrement.

Car

* Pag. 87.

Car il dit * que *Macer* s'étant apperçu que ses Juges n'étoient pas bien disposez envers lui, envoya dire à *Cicéron* qu'il mouroit avant que d'être condamné, & qu'ainsi ses biens ne pouvoient pas être confisquez; & qu'il s'étrangla sur le champ, avec un mouchoir, pour laisser son bien à sa famille. *Cicéron* ayant appris cela, ne voulut point prononcer sa sentence, & cette moderation lui fit autant d'honneur, qu'une rigoureuse justice lui en auroit fait.

Il arriva encore un autre accident, qui fut avantageux à *Cicéron*. Un certain *Manilius* (notre Auteur croit, après *Plutarque*, que ce fût le Tribun du peuple, qui avoit été l'Auteur de la Loi *Manilienne* que *Cicéron* avoit approuvée & défendue; mais il n'y a pas d'apparence) un certain *Manilius*, dis-je, ayant été accusé de larcin, devant *Cicéron*, qui n'avoit plus que deux ou trois jours, à être Préteur, & lui ayant demandé un jour pour plaider sa cause, *Cicéron* lui marqua le dernier jour de sa Préture. Le Peuple Romain fut choqué de la précipitation de *Cicéron*; parce que les autres Préteurs donnoient au moins dix jours à ceux qui étoient

* *Liv. IX. c. 12.*

étoient accusez, pour se préparer à se défendre. Les Tribuns l'attirerent donc dans l'assemblée du Peuple, & l'accuserent de trop de rigueur. *Cicéron* répondit à leur accusation, qu'ayant toujours été aussi favorable à ceux, qui étoient accusez, que les Lois le permettoient, il avoit crû devoir en user de même, envers *Manilius*, & que n'ayant plus qu'un jour, dont il fût le maître, il le lui avoit donné, à dessein de le servir; puis que le renvoyer à la Magistrature d'un autre, n'étoit pas l'action d'un homme, qui voulût lui rendre service. Cette réponse plut extraordinairement au Peuple, qui engagea *Cicéron* à prendre la défense de *Manilius*; ce qu'il fit, parce que cet homme étoit ami de *Pompée*.

Il n'y a point d'apparence que ce *Manilius* fût le Tribun du Peuple, comme je l'ai dit; parce qu'il étoit alors dans la fonction de cette charge, & que les Tribuns ne pouvoient pas être accusez, dans le tems même de leur Magistrature.

Cicéron fit diverses harangues, dans le tems de sa Préture, auxquelles je ne m'arrêterai pas, de peur d'être trop long. L'année de sa Jurisdiction dans
la

la Ville étant expirée, il auroit pû demander une Province, pour l'année suivante; comme ceux, qui recherchoient le profit, le faisoient ordinairement. Mais comme il savoit, par experience, que le Peuple Romain oublioit les absens, & qu'il avoit dessein de demander le Consulat, un an après; il aima mieux demeurer à Rome, où il commença dès lors à briguer. Ce fut en ce tems-là que son frere *Quintus Ciceron*, fit le Livre, *de petitione Consulatus*, que nous avons encore; pour apprendre à son Ainé, qui en savoit sans doute plus que lui, à toutes sortes d'égards, de quelle manière il devoit demander le Consulat.

Il le demanda l'an de Rome DCXC. sous le Consulat de César & de Figulus, & y réussit. Il eut six compétiteurs; deux Patriciens, P. Sulpicius Galba, & L. Sergius Catilina; & quatre de familles plebeïennes, C. Antonius, L. Cassius Longinus, qui étoient nobles, Q. Cornificius, & C. Licinius Sacerdos, qui n'étoient pas nobles, non plus que *Ciceron*; qui étoit le premier de sa race, qui eût prétendu aux emplois de la République. D'abord il eut la Noblesse contre lui, comme il le témoigne; mais dans la suite,

suite, les mauvais desseins de Catilina commençant à éclatter, la Noblesse, aussi bien que le peuple, selon le témoignage de *Salluste*, crut ne pouvoir choisir personne plus propre à s'opposer à Catilina, & à qui par conséquent on pût mieux confier le Consulat, qu'à *Cicéron*. On lui donna *Antoine*, pour Collegue.

Pendant le tems, qu'il demandoit cette Charge, il promit sa fille *Tullia* à *Pison*, qu'elle épousa ensuite; il lui nâquit un fils, pour qui il prit beaucoup de soin, mais qui ne marcha pas sur ses traces; & il perdit son Pere.

P. Servilius Rullus étant entré dans la charge de Tribun, au mois de Décembre de cette même année, publia une Loi, qui causa une très-grande crainte dans l'Empire Romain, & qui auroit causé un très-grand desordre, si elle eût pû passer. C'étoit une excellente coutume, qu'aucun Tribun, ni aucun autre Magistrat, ne pouvoit convoquer le peuple pour lui faire autoriser une Loi, qu'il lui proposoit, qu'après l'avoir publiée vint sept jours (en Latin *trinundinum*) auparavant; pour donner à tout le monde le tems d'y penser, afin que l'on pût s'y opposer,

fer, ou l'appuyer, selon qu'on la jugeoit utile, ou nuisible. Sans cela, des Tribuns séditieux auroient fait brusquement passer mille Lois pernicieuses, dont on n'auroit pas eu le tems de faire remarquer au Peuple les dangereuses conséquences. *Rullus* publia donc une Loi, concernant la vente de toutes les terres, qui appartiennent au Public. Il vouloit qu'on créât des Decemvirs, qui eussent un pouvoir absolu, pour rechercher tout ce qu'il y avoit de terres appartenantes à l'Etat, en Italie, en Sicile, en Syrie & dans toutes les nouvelles conquêtes de Pompée, qu'ils les vendissent, & qu'ils eussent le droit de juger de tout ce dont ils trouveroient à propos de juger, d'envoyer en Exil ceux qu'ils voudroient, d'établir des Colonies, de prendre de l'argent dans le Thrésor public, & de lever & d'entretenir autant de soldats qu'ils en auroient besoin. Par là dix personnes auroient eu le pouvoir de piller l'Etat & les Particuliers & de bouleverser tout l'Empire Romain; en chassant de leurs terres une infinité de gens, qui les possédoient de bonne foi, en faisant payer ce qu'ils auroient voulu à ceux qui auroient pû se racheter de

de leurs vexations, en mal-traitant enfin tous ceux qui auroient eu le malheur de leur déplaire. Cependant cette Loi, qui étoit pernicieuse pour ceux, qui avoient quelque chose, plaisoit infiniment à ceux d'entre le peuple, qui n'avoient rien & qui ne pouvoient qu'y gagner, en allant dans les nouvelles Colonies, que l'on feroit. La Noblesse même ruinée, qui n'étoit pas en petit nombre, favorisoit aussi cette Loi; parce que beaucoup de gens esperoient d'être du nombre des Decemvirs, ou d'y voir leurs Amis, ou leurs Parens, & d'en profiter directement, ou indirectement, comme *Ciceron* le montre au long.

V. C I C E R O N entra dans son Consulat le 1. de Janvier de l'année DC XCI. de la fondation de Rome, & la quarante quatrième de sa vie. Ce jour-là même, il délivra l'Empire Romain de la peur, où il étoit à cause de la Loi de *Rullus*, qu'il attaqua dans le Sénat & ensuite devant le Peuple. Nous avons encore ces deux harangues, mais celle qu'il fit dans le Senat, n'est pas entière. Le commencement y manque, mais il nous reste encore un fragment d'une troisième, faite devant le Peuple. *Cice-*

ron

ron vint à bout, par ses raisons & par son éloquence, de persuader à un Peuple, extrêmement entêté & bizarre, de rejeter la Loi qu'on lui proposoit, quoi qu'elle fût avantageuse à ce même Peuple; sans que cet Orateur cessât de passer, pour un Consul populaire.

Il fit encore, dans la suite, une autre chose, qui n'étoit pas moins hardie, contre le Peuple; quoi qu'elle ne fût pas de grande conséquence, en elle même. Il y avoit quelques années qu'un Tribun du Peuple, nommé *L. Roscius Otho*, avoit fait en sorte que par une Loi, faite par le Peuple Romain, on * avoit donné une place distinguée aux Chevaliers, dans le Théâtre; au lieu qu'auparavant ils regardoient, mêlez avec le Peuple, les jeux publics. L'année du Consulat de nôtre Orateur, il y eut quelcun qui persuada au Peuple que cette Loi lui faisoit deshonneur; de sorte qu'un jour qu'Othon entroit dans le Théâtre, il fut sifflé par le Peuple, d'une manière étrange, & au contraire fort applaudi par les Chevaliers, qui s'y trouverent. Le Peuple redoubla là-dessus

* Dans les 14. Degrez, qui étoient les plus près de l'Orchestre.

dessus ses sifflemens, & les Chevaliers leurs applaudissemens. On commença à se dire des injures de part & d'autre, & il y avoit du danger que le desordre n'allât plus loin, lors que *Cicéron* y accourut & appella l'assemblée du Peuple au Temple de Bellone. Il le harangua si bien, qu'il lui fit comprendre qu'il avoit tort, & qu'étant retourné au Théâtre, il reçut Othon, qui y retourna aussi, avec applaudissement. *Cicéron* avoit écrit depuis & publié cette Harangue, mais nous l'avons perdue.

La quatrième harangue Consulaire de *Cicéron* fut celle, qu'il fit pour C. Rabirius Sénateur, accusé pour une chose arrivée l'an DC LIV de la fondation de Rome. C'étoit pour la mort d'un Tribun séditieux, nommé *Saturnin*, qu'on l'accusoit d'avoir tué, parce qu'il avoit porté sa tête pour la faire voir en quelque repas. Labienus, fut l'accusateur de Rabirius, & le Préteur ayant nommé *Duumvirs Caius, & Lucius Cesar*, pour juger de cette affaire, ils le condamnèrent à la mort. Comme ce Tribun avoit été tué, par ordre du Senat, & que c'étoit renverser son autorité, que de vouloir punir un homme, pour lui
avoir

avoir obeï ; *Cicéron* entreprit de défendre Rabirius, devant le Peuple, & le sauva en effet. Nous avons encore une grande partie de cette harangue.

La cinquième fut celle, dans laquelle le nôtre Orateur fit voir que les fils de ceux, que Silla avoit pros crits, quoi qu'injustement, ne devoient pas aspirer aux charges de l'Etat ; non par mépris pour leurs personnes, mais parce que, s'ils venoient aux Charges, ils troubleroient la République pour se vanger. Le repos de l'Etat demandoit absolument que les Lois de Silla fussent observées, quoi qu'elles fussent injustes.

La sixième fut celle, dans laquelle *Cicéron* déclara qu'il demeureroit à Rome, au lieu d'aller dans sa Province; comme il l'auroit pu faire, selon l'usage commun. Il y avoit deux Provinces, où l'on croyoit que les Consuls devoient aller, la Gaule Cisalpine, & la Macédoine. Cette dernière étoit échue à *Cicéron* & c'étoit la meilleure ; mais pour gagner son Colleague, qu'il soupçonnoit n'être pas contraire aux desseins de Catilina, il la lui ceda, à condition qu'il ne s'opposeroit pas à sa conduite. Ensuite, quoi qu'il y eût des troupes prêtes & de l'argent

pour

pour celui qui iroit dans la Gaule Cisalpine, il y renonça publiquement, dans une Assemblée du Peuple. Il aima mieux négliger un profit considerable, qu'il auroit fait, en allant dans l'une ou dans l'autre de ces Provinces, que d'abandonner la ville de Rome aux cabales de Catilina.

On ne s'arrêtera pas à raconter, la suite de cette Conspiration, parce qu'elle est assez connue, par l'histoire que *Salluste* en a faite. Comme les projets de Catilina furent découverts, sur la fin de l'année ; dix-huit jours avant que *Cicéron* attaquât Catilina dans le Senat, le Senat, informé des desseins de cet homme, ordonna aux Consuls de faire en sorte que la République ne fit aucune perte ; ce qui, selon l'usage reçu, autorisoit les Consuls à faire tout ce qu'ils trouvoient à propos, pour le bien de l'Etat. *Cicéron* eut soin d'assembler ses amis à Rome & l'Ordre des Chevaliers Romains, dont il avoit toujours tâché de gagner la faveur, s'y rendit de toutes parts. *Cicéron* en ce tems-là proposa au peuple une nouvelle Loi, contre les brigues, afin qu'outre les peines ordinaires, ceux qui seroient convaincus d'avoir brigué fussent bannis pour dix-

ans. Il présida ensuite à l'élection des Consuls, pour l'année suivante, qui furent Silanus & Murene, & il parut dans le Champ de Mars armé d'une cuirasse sous sa robe.

La septième Oraison Consulaire de notre Orateur fut celle, qu'il fit dans le Senat le 6. de Novembre, dans laquelle il attaqua si vivement Catilina, qui y vint; qu'après avoir vainement essayé de se défendre, il sortit de Rome, cette même nuit-là, pour se rendre à l'armée, qu'il avoit déjà commencé à faire assembler. *Ciceron* fit le lendemain, devant le peuple, qu'il instruisit de ce qui s'étoit passé, sa huitième Harangue Consulaire.

Cependant Murene, qui étoit élu Consul pour l'année suivante, fut accusé par Caton d'avoir employé de l'argent, pour se faire élire. *Ciceron* le défendit & il fut absous, & s'il n'a pas mis l'Oraison, qu'il fit pour lui, & que nous avons encore, * parmi les Consulaires; c'est qu'il agissoit en cette occasion plutôt en qualité d'ami, qu'en qualité de Consul.

La neuvième Consulaire est la troisième contre Catilina, qu'il fit le 3. de Decembre devant le Peuple, lors que
les

* *Ad Attic. Lib. II. Ep. 1.*

les Ambassadeurs des Allobroges eurent découvert ce qu'ils savoient de la Conspiration.

La dixième fut prononcée, dans le Senat le 5. de Decembre, lors que les Conjurez, qui étoient à Rome eurent été pris, conduits au Senat, & convaincus, & que l'on déliberoit de la peine qu'on devoit leur faire souffrir. C'est la quatrième contre Catilina.

Les Conjurez ayant été exécutez, Q. Catulus qu'on regardoit comme le premier Sénateur, nomma *Ciceron*, pere de la Patrie, dans le Senat, & fut suivi en cela de plusieurs autres, Caton, qui étoit Tribun du Peuple, parla dans les mêmes termes, devant toute l'Assemblée, dont il fut applaudi.

Cependant quelques uns des nouveaux Tribuns commencerent à parler mal de la conduite de *Ciceron*, parce qu'il avoit fait mourir des Citoyens, sans leur donner lieu de se défendre, comme à l'ordinaire; & comme le dernier de Decembre, il voulut faire un discours au Peuple, en quittant la Magistrature, ils l'en empêcherent, & ne lui voulurent permettre autre chose, sinon de jurer qu'il avoit ob-

servé les Lois, comme c'étoit la coutume. Mais au lieu de se servir du formulaire commun, il jura qu'il avoit sauvé la ville de Rome & toute la République. Tout le peuple jura aussi qu'il avoit dit la vérité, & l'accompagna en grande foule chez lui.

Corrado après avoir fait l'histoire du Consulat de *Cicéron*, * s'étend fort au long à réfuter la déclamation, qui fut faite il y a plus de seize cents ans contre cet Orateur, sous le nom de *Saluste*, par quelque Déclamateur, tel qu'étoit *Porcius Latro*. Il examine aussi la réponse, qui lui fut faite, sous le nom de *Cicéron*. Mais je ne m'y arrêterai pas, parce qu'il n'y a personne à présent, qui se laisse tromper à ces déclamations.

Après cela, † notre Auteur examine diverses choses, que *Plutarque* a dites de *Catilina* & de *Cicéron*, qu'il appuie, ou qu'il réfute, selon qu'il les juge vraies, ou fausses. Il compare aussi *Saluste* & *Dion*, avec ces deux Auteurs, mais je n'entrerai point en ce détail.

Corrado ‡ ne peut souffrir que *Plutarque* ait dit que depuis la Conjur-

tion

* Pag. 116. & seqq. † Pag. 174. & seqq. ‡ Pag. 191. & seqq.

tion de Catilina, ou l'année DCXCII. qui suivit celle de son Consulat, *Cicéron* ne perdoit point d'occasion de se louer soi même, dans toutes les Harangues, qu'il faisoit, & même dans ses livres. Nôtre Auteur se plaint qu'il sort du chaud & du froid de la même bouche & prétend que *Plutarque*, qui l'avoit loué, ne devoit pas le blâmer, ni supprimer, comme il a fait, diverses choses qui sont à l'avantage de cet Orateur & que l'on trouve dans ses Oeuvres. Mais le bon *Corrado* avoit trop de zele, pour la gloire de son Auteur; car il est certain que *Cicéron* vente par tout son Consulat, & si, avec toute l'admiration que nous avons pour lui, il nous ennuye quelquefois, à cause de cela, c'étoit bien pis de son tems. Au reste, quelque estime que l'on ait d'ailleurs pour *Plutarque*, on ne peut pas non plus nier qu'il ne se soit trompé en plusieurs particularitez, comme *Corrado* le fait voir, faute d'entendre assez bien le Latin. Il n'y a point d'apparence, par exemple, que P. Clodius eût jamais été ami de *Cicéron*, qui témoigne par tout que jamais cet homme ne lui avoit plu.

Je * n'ajouterois pas non plus beau-

H 3

coup

* Pag. 189.

coup de foi à ce que *Plutarque* dit, qu'une des sœurs de *Clodius* ayant envie de se marier avec *Cicéron*, sa femme *Terentie* en étoit jalouse; & que cet Orateur servit de témoin contre *Clodius*, dans une chose, qui devoit le perdre, pour se justifier dans l'esprit de *Terentie*.

Ceci arriva l'année DC XCIII. sous le Consulat de *Pison* & de *Messalla*. *Cicéron* lui même * rapporte une réponse très-piquante, qu'il fit à *Clodius*, qui lui avoit dit que ses Juges „ n'a-
 „ voient pas voulu se fier en lui, quoi
 „ qu'il eût juré qu'il diroit la vérité.
 „ Vint-cinq Juges, repliqua *Cicéron*,
 „ se sont confiés en moi (il y en avoit
vint-cinq qui avoient condamné Clodius, & trente-un qui l'avoient absous)
 „ mais trente-un ne se sont pas voulu
 „ fier en vous, puis qu'ils ont voulu
 „ toucher leur argent auparavant. On
 croyoit que *Clodius* les avoit corrompus. L'équivoque est plus jolie, en Latin: *Furanti, inquit Clodius, tibi non crediderunt: mihi verò, inquam, viginti quinque judices crediderunt; triginta unus, quoniam nummos antè acceperant, tibi nihil crediderunt.*

Cor-

* *Lib. I. ad Att. Ep. 16.*

Corrado * remarque que *Plutarque* a omis tout ce qui se passa entre l'absolution de Clodius, & son Tribunat du Peuple; lequel il ne commença à exercer qu'à la fin de l'année DCXCV. sous le Consulat de César & de Bibulus. On n'a qu'à consulter les Annales d'*Etienne Pighius*, aussi bien que la Vie de *Cicéron* par *Fabricius*, quoi qu'ils ne s'accordent pas en tout.

Dans cet intervalle, comme *Corrado* le remarque, *Cicéron* fit en Grec l'histoire de son Consulat, comme pour en instruire la Grece; & un Poëme Latin de la même matiere, en trois Livres. On voit, par l'histoire de *Saluste*, que *Cicéron* étoit digne de toutes sortes de loüanges; mais il en auroit dû laisser parler les autres, & n'écrire pas lui même, sur une matiere comme celle-là.

Jules - César étant Consul, l'an DC XCV. n'oublia rien pour gagner *Cicéron*, † comme il le témoigne lui même; il lui offrit divers emplois, mais il refusa tout. Il voyoit déjà où alloit l'ambition de César, & il ne pouvoit approuver sa conduite. César pour se vanger, fit en sorte que l'adoption de Clodius, par une homme de famille

H 4

ple-

* *Pag.* 201. † *Pag.* 202.

plebeïenne, passât ; afin qu'il fût en état d'aspirer à la charge de Tribun du Peuple, qu'il obtint ensuite. Cependant Cesar ne laissa pas d'offrir encore à *Ciceron* de l'emmener dans les Gaules, comme son Lieutenant ; mais ce dernier refusa aussi cet emploi, & s'obstina à demeurer à Rome. Ici & dans la suite, *Corrado* redresse plusieurs endroits de *Plutarque*.

L'an DC XCVI. sous le Consulat de Pison & de Gabinius, *Ciceron* * trahi, comme il croyoit, par Cesar & par Pompée, & livré à Clodius, succomba sous les efforts de ce Tribun séditieux ; qui publia une Loi, parmi une populace ramassée à dessein, où l'on condamnoit tous ceux, qui pourroient avoir fait mourir un Citoyen, sans qu'il se fût défendu, selon les formes ordinaires. *Ciceron*, qui vit bien que cela le regardoit, changea d'habit, & parut avec des habits sales & négligés, comme ceux qui étoient accusés. Le Senat & ses amis en firent autant, mais comme il vit qu'il n'y avoit pas d'apparence de résister à Clodius, qui disoit que ses actions étoient approuvées par Crassus, par Cesar & par Pompée ; il s'en alla volontairement hors de

* *Pag.* 207.

de Rome. Clodius là-dessus fit une seconde Loi, par laquelle, selon l'usage Romain, on faisoit interdiction à Cicéron *de l'eau & du feu*, & défense à qui que ce fût de le loger, à quarante mille pas de Rome; comme aussi que personne n'eût à proposer dans le Senat de le rappeler, ni à en dire son sentiment, ni à écrire une Ordonnance pour cela. La raison, ou le prétexte de sa condamnation étoit, qu'il avoit fait mourir des Citoyens; sans qu'il leur eût permis de se défendre, & sans que le peuple l'eût commandé.

On peut voir l'histoire de cet endroit de sa Vie, dans ses Epîtres, & dans ses Harangues pour Sestius, pour Milon, pour Plancius & contre Pison & Vatinius, & en d'autres endroits de ses Ouvrages. *Corrado* montre qu'en diverses circonstances remarquables, *Plutarque* & *Dion* contredisent *Cicéron*, pour n'avoir pas été bien instruits de cette histoire. On ne pourroit pas entrer dans ce détail, sans s'engager dans une longueur extraordinaire. Le Lecteur le cherchera dans l'Original.

Ce Livre de *Corrado* pourroit beaucoup servir à faire une Critique de la

H 5

Vie

178 BIBLIOTHEQUE

Vie de *Ciceron* par *Plutarque* ; & si ce Philosophe n'a pas été plus exact, dans les autres Vies des Illustres Romains, comme il n'y en a pas beaucoup d'apparence ; on ne peut guere se fier en lui, quand il s'agit de l'histoire Romaine, que sous bénéfice d'inventaire ; c'est à dire, après l'avoir comparé avec soin aux Historiens Latins.

Ciceron voulut se retirer en Sicile, mais C. Virgile, qui étoit Préteur en cette Province, lui fit dire de n'y pas venir. Il s'en alla donc à Brindes, d'où il passa à Dyrrachium, pour aller à Thessalonique, où il se rendit près de Plancius ; avec qui il demeura sept mois, & qui étoit Questeur de cette Province. *Ciceron* souffrit l'Exil, avec très-peu de constance, comme on le voit dans ses Lettres à sa Femme Terentie, à son Frere, & à Atticus son ami ; & je m'étonne que *Corrado*, qui se fait faire cette objection * par *Egnazio*, trouve mauvais que *Plutarque* & *Dion* remarquent cette foiblesse, en ce grand homme. Il a néanmoins raison de trouver étrange que le second envoie je ne sai quel *Philisque* à *Ciceron* en Macedoine, pour le censurer de ce qu'il s'abandonnoit trop à la douleur.

Cet

* Pag. 224. & seq.

Cet Historien semble avoir feint le long entretien, qui est dans son XXXVIII. Livre entre *Cicéron* & *Philisque*, pour rendre *Cicéron* méprisable; en le faisant censurer par un homme, qui ne dit que des bagatelles, & qu'il fait néanmoins passer, pour un homme sage, en comparaison de cet Illustre Exilé.

Dans le tems que *Cicéron* alla en Exil, Clodius brula ses métairies, & la maison qu'il avoit à Rome. Il dissipa, comme il voulut, tout ce qu'il y trouva, & fit bâtir dans la place, où étoit sa maison, une Chappelle qu'il consacra à la Liberté.

Mais Clodius fit tant d'insolences, * depuis qu'il eut chassé *Cicéron*, & ménagea même si peu Pompée; que ce grand homme se joignit avec les amis de *Cicéron*, pour le faire rappeler. *Corrado* décrit les desordres de ce tems-là & par les paroles de *Cicéron*, & par celles de divers autres Auteurs, qui en ont parlé; par où l'on voit, quelles brouilleries pouvoit causer dans Rome un seul Tribun du Peuple, qui osoit abuser de son autorité. La Noblesse Romaine & les Magistrats étoient devenus si fiers & la po-

H 6 pu-

* Pag. 128. & seqq.

pulace si insolente, & si brouillonne; qu'on ne fait lesquels on doit plutôt accuser des desordres de Rome & de tout l'Empire. Ce qui est certain, c'est que la forme du Gouvernement ne valloit rien du tout, depuis que l'Empire Romain étoit venu à la grandeur, où il étoit; & qu'il falloit nécessairement la changer, si l'on vouloit jouir de quelque tranquillité. Ou il falloit une Aristocratie, sans Démocratie & tout autrement formée que la République Romaine ne l'étoit; ou une Monarchie, modérée par les Lois.

L'année DC XCVII. de Rome & la cinquantième de *Cicéron*, il fut rappelé de son Exil, de la manière du monde la plus honorable, * quoi que ce ne fût pas sans beaucoup de peine; comme on le verra, par ses propres paroles, citées par notre Auteur; qui s'est beaucoup étendu sur cet endroit de la Vie de *Cicéron*, comme il a fait sur tous ceux qui lui sont honorables. Il agit par tout, plutôt en Avocat, qu'en Historien.

Cicéron arriva à Rome le 4. de Septembre, & le lendemain il rendit grâces au Senat, & ensuite au Peuple, dans

* Pag. 234. & seqq.

dans une Assemblée, que les Consuls convoquerent exprès. Nous avons encore ces Harangues, dans lesquelles on peut voir quelle joie il avoit d'être de retour & comment il s'applaudissoit à lui même. C'est un foible qu'il avoit, & quand il tomboit sur cette matiere, il oublioit presque que c'étoit de lui même qu'il parloit

On lui rendit sa maison & on lui assigna une somme, pour la faire rebâtir, quoi que ce ne fût pas sans peine; parce que l'on doutoit, si cette place ayant été consacrée à une Divinité, il étoit permis d'en faire la maison d'un particulier. Nous avons encore trois belles Oraisons de *Cicéron*, sur cette matiere; dans lesquelles on pourra voir les raisons, que l'on disoit pour & contre. On accorda aussi à *Cicéron* quelque dédommagement pour ses métairies, qui étoient près de *Formies* & de *Tusculum*, & que *Clodius* avoit fait bruler. Il se * plaint néanmoins qu'on ne le dédommagea pas, avec assez de générosité.

Comme au retour de *Cicéron*, le bled étoit cher à Rome, il fut d'avis de donner à Pompée, par tout l'Empire Romain, pour cinq ans, le soin

H 7

de

* *Pag.* 246.

de faire en sorte que le bled ne manquât point à Rome. Le Senat suivit cet avis de *Cicéron*, & Pompée, ayant demandé quinze Lieutenans, pour l'aider en cette affaire, il nomma *Cicéron* le premier; mais *Cicéron* aimoit mieux demeurer à Rome, que d'en sortir, pour aller ramasser des grains.

On trouvera dans *Fr. Fabricius*, sur cette année, & sur les quatre suivantes, les occupations que *Cicéron* eut à Rome & les Harangues qu'il y fit. *Corrado* a renvoyé mal à propos cet examen à la fin de sa Questure. Il censure cependant *Plutarque* de ce qu'il n'a rien dit de ce que *Cicéron* faisoit alors à Rome, ni dans la suite de sa Vie, ni ailleurs. Il a sans doute raison, car les Harangues, que *Cicéron* fit alors ne furent pas les moindres; & puis qu'on n'a pas à raconter des batailles, que *Cicéron* ait gagnées, ou perdues; il falloit parler des causes qu'il avoit plaidées. Ce sont là ses combats, ses victoires, & ses pertes. Mais il faut consulter là-dessus *Fabricius*.

L'an DCC I. de Rome sous le Consulat de Domitius & de Messalla, *Cicéron* fut fait Augure, en la place de Crassus, tué en Mesopotamie. Il fut

fut nommé, conformément aux souhaits de tout le College, par Pompée & par Hortense, qui en étoient. Néanmoins *Ciceron* n'étoit rien moins qu'entêté de la science prétendue des Augures, comme on le peut voir par ses livres de la Divination, où il s'en moque.

Corrado * passe, avec *Plutarque*, à ce qui arriva sous le III. Consulat de Pompée, auquel il n'eut point d'abord de Collegue, & pendant lequel il demeura à Rome, pour y rétablir le calme ; que les séditions perpétuelles de Clodius & d'autres en avoient banni, depuis quelque tems. Ce fut l'année DCCII. de Rome, & la LV. de *Ciceron*. Clodius ayant été tué par Milon, Pompée eut ordre du Senat de rechercher ce meurtre, & *Ciceron* entreprit de défendre Milon son ami. Pompée établit Domitius, pour prendre les informations & pour juger de cette affaire, avec un nombre de Juges, qu'il nommeroit ; mais il mit des Corps de garde aux environs de la place publique, de peur que ce jugement ne causât du tumulte. Ces soldats étoient autant contre Milon, que contre le parti de Clodius, quoi que *Ci-*
ceron

* Pag. 234. & seqq.

ciceron dise dans sa Harangue, que ces gardes avoit été placées en sa faveur; pour ne pas choquer *Pompée*. *Plutarque* dit que *Ciceron* s'en effraya & que *Milon*, qui craignit qu'à cause de cela il ne plaidât pas avec assez de vigueur, lui conseilla de se faire porter en litier, dans la place publique, & de s'y reposer, en attendant que les Juges fussent assemblez. *Corrado* se moque de ces circonstances & soutient que ce qui fit peur à *Ciceron* ne fut autre chose, que les huées que les gens du parti de *Clodius* firent, quand il commença à plaider. Il s'appuye pour cela sur l'autorité d'*Asconius Pedianus*.

La verité est que cet Orateur ne plaida pas, avec sa vigueur ordinaire; soit qu'il eût peur, ou que la cause ne fût pas bonne. On avoit encore, du tems d'*Asconius*, la Harangue de *Ciceron*, telle qu'il la fit; comme elle fut écrite par des gens, qui avoient l'art d'écrire aussi vîte que l'on parloit. Mais ensuite, il en composa une autre, qu'il publia, qui est celle que nous avons; & qui est l'une de ses plus belles & de ses plus artificieuses Harangues.

Quoi qu'il en soit, *Milon* fut condam-

damné le 6. d'Avril, & s'en alla en Exil. Il se retira à Marseille, où ayant reçu la Harangue, que *Cicéron* avoit publiée pour lui, il dit ironiquement, qu'il étoit bien-heureux que *Cicéron* n'eût pas fait une semblable Harangue, pour lui; parce que s'il l'eût prononcée, comme elle étoit écrite, lui *Milon* ne mangeroit pas à Marseille de si gros barbeaux; pour marquer qu'il n'auroit pas été condamné, ni obligé de quitter Rome. C'est *Dien*, qui rapporte ce bon mot.

Ici *Corrado* défend tant qu'il peut *Cicéron*, contre *Plutarque* & *Dion*, qui l'ont accusé de timidité. *Cicéron* fit encore cette année quelques autres Harangues, pour défendre, ou pour accuser quelques personnes, comme on le verra dans *Fabricius*.

L'année suivante, * sous le Consulat de *Sulpicius* & de *Marcellus*, *Cicéron*, qui n'avoit pas voulu de Province, après son Consulat, fut obligé d'aller en Cilicie, commander douze mille hommes & deux mille six cents chevaux. Mais il se plaint lui même, que ces troupes n'étoient point complètes.

Cicéron sortit de Rome, vers le com-
men-

* Pag. 259. & suiv.

commencement de Mai de l'an DCCIII, & fit voiles en Grece & en Asie, pour aller en Cilicie. Il n'arriva que le dernier de Juillet dans sa Province, & le 25. de Septembre à la petite armée, qui l'attendoit. Il l'augmenta, par quelques troupes auxiliaires d'Ariobarzane Roi de Cappadoce, & de Dejotarus Roi de Galatie. Après la défaite de Crassus, les Parthes avoient osé passer l'Euphrate, & étoient entrez en Syrie. C. Cassius, Questeur de Crassus, qui s'y étoit retiré, avec les débris de l'armée, défendit Antioche & toute la Province contre les Parthes, jusqu'à ce que M. Bibulus y fût arrivé. Cependant *Cicéron* eut quelque peur qu'ils ne vinssent dans sa Province, & pour les empêcher, il marcha vers les passages du mont Amanus, par où l'on entroit de Syrie en Cilicie. Il défit là un grand nombre de brigans & prit quelques forts & quelques postes avantageux, qu'ils occupoient dans la montagne; de sorte que son armée le nomma * *Imperator*, titre que l'on ne donnoit au commencement qu'après avoir tué deux mille hommes aux Ennemis, &

* C'étoit alors un titre d'honneur, que l'on portoit ensuite, jusqu'à ce qu'on sortît de charge.

& que l'on donna depuis pour de bien moindres victoires. Il prit ensuite * Pindenisse, la principale place des Brigans de Cilicie, après quarante jours d'attaque, sur la fin de l'année. Pour les Parthes, il n'en eut que la peur; ils se retirèrent au delà de l'Euphrate, sur ce qu'ils apprirent que *Cicéron* approchoit de la Syrie. Il se moque † lui même de leur terreur, puis qu'il n'étoit pas en état de les effrayer; & il dit agreablement à Atticus, dans le même endroit, qu'il avoit campé pendant quelques jours près d'Iffus, dans le même lieu où avoit campé Alexandre; „ beaucoup „ plus grand général, ajoute-t-il, que „ vous, ou moi. *Imperator baud paulo melior, quàm tu, aut ego.*

Mais si *Cicéron* n'étoit pas grand Général, il faut avouër qu'il avoit toutes les autres bonnes qualitez, que l'on pouvoit demander dans un Gouverneur de Province. Il ne prit aucun présent des Ciliciens, ni des peuples voisins, il ne leur causa aucune dépense, & leur rendit la justice, avec une integrité à toute épreuve. C'est ce qui paroît, non seulement par ses Lettres, mais par *Plutarque* & par *Dion.*

* *Ad Att. Lib. V. Ep. 20.* † *Ibid.*

Dion. Aussi étoit-il aimé extraordinairement de ces peuples. *Corrado*, qui fait autant pour le moins l'éloge de *Cicéron*, que l'histoire de sa Vie *, n'a garde de passer légèrement cet endroit. Cependant *Cicéron* mouroit d'envie de revenir à Rome, & ne craignoit rien tant, que d'être obligé de demeurer dans sa Province, plus d'une année. Il écrivit à *Atticus* & à ses autres amis de Rome, pour les engager à s'opposer à la prolongation de son Proconsulat, & à faire ensuite qu'on lui envoyât incessamment un successeur. Ceux qui vouloient profiter d'une Province faisoient tout le contraire, parce que plus ils y demeuroient, plus ils y gagnoient.

Pour *Cicéron*, ayant écrit au Senat la maniere dont il avoit domté les Ciliciens du mont *Amanus*; on ordonna en sa faveur des *supplications*, comme parloient les Romains, c'est à dire, des remercimens publics, dans les Temples des Dieux. C'étoit un honneur, qu'on ne faisoit au commencement qu'aux victoires considerables, mais qu'on prodiga depuis. Quoi que *Cicéron* eût trop d'esprit pour ne pas sentir la vanité de ces sortes de choses,

* Pag. 262. & seqq.

ses, & qu'il se moque lui même de ses victoires dans l'endroit, que j'ai cité; il ne laissoit pas de souhaiter cette espece d'approbation du Public, parce qu'il croyoit que cela augmenteroit en quelque sorte la consideration, que l'on avoit pour lui, & le mettroit plus en état de servir sa patrie. C'est dans la même vuë, qu'il demanda ensuite le triomphe, qu'il ne put obtenir, à cause des brouilleries qu'il y avoit à Rome, entre Cesar & Pompée, & de la guerre civile qui les suivit.

Il partit de sa Province * le 30. de Juillet de l'année DCC IV. & il arriva près de Rome le 4. de Janvier de l'année suivante. On lui alla au devant & on le reçut très-bien; mais les divisions de Pompée & de Cesar avoient déjà éclaté, & quelque effort qu'il fît, pour les porter à la paix, il n'en put venir à bout.

Je n'entreprendrai pas de rapporter une histoire, aussi connue que celle-là. Je m'attacherai seulement à la personne de *Ciceron*, comme fait *Corrado*, que je me contenterai d'abreger; en gardant toujours l'ordre du tems, par le moyen de la Vie de *Ciceron* écrite

* Pag. 267. & suiv.

écrite par *Fabricius*, qui m'a servi à suppléer ce qui manque à *Corrado*.

Pompée ayant partagé le soin de l'Italie entre les principaux du Senat, qui le favorisoient, *Ciceron* eut Capouë, & les environs ; mais Cesar s'étant rendu en peu de tems maître de tout, il contraignit Pompée lui même de sortir de l'Italie ; & *Ciceron*, après avoir bien délibéré de ce qu'il feroit, le suivit le 7. de Juin. Il ne fut pas long-tems en Grece, sans s'en repentir, parce qu'il ne trouva rien de prêt, mais les esprits de ceux, qui avoient suivi Pompée, fort mal disposés, pour le bien public, comme il le dit dans l'Ep. 3. du Liv. VII. des Lettres Familières. Cependant il remit à Pompée un somme d'argent content, qu'il avoit apportée avec lui. *Corrado* a ramassé divers endroits, par où l'on voit que *Ciceron* avoit mauvaise opinion du succès de l'entreprise de Pompée ; qui, selon le jugement de *Ciceron*, n'avoit rien de bon, que la cause qu'il soutenoit.

Cesar ayant défait les Lieutenants de Pompée en Espagne, passa en Epire l'an DCC VI, auquel il étoit lui même Consul, avec *Servilius*. *Ciceron*, qui désapprouvoit la conduite de

de Pompée, en bien des choses, & qui n'étoit pas propre aux fatigues & aux opérations de la guerre, demeura à Dyrrachium; lors que Pompée suivit Cefar, en Theffalie. Dès que le premier fut vaincu, *Cicéron* ne pensa qu'à revenir en Italie.

Caton, qui étoit auffi demeuré à Dyrrachium, avec quelques * troupes, pour garder le bagage, voulut alors, comme dit *Plutarque*, que *Cicéron*, qui avoit été Consul, & qui avoit encore la dignité de Proconsul, prît le commandement de ces troupes, & se mit à la tête du parti. Mais *Cicéron* ne le voulut jamais, & déclara qu'il étoit résolu de se retirer. Ce fut alors que Pompée le fils, qui étoit encore très-jeune, voulut le tuer; mais *Caton* l'en empêcha. *Cicéron* passa donc en Italie, & s'arrêta à Brindes, en attendant que Cefar revînt. Il avoit entierement perdu courage, depuis la défaite de Pompée, en Theffalie; & il crut qu'il falloit subir le joug, puis qu'on ne pouvoit pas mieux faire. Dolobella, † son gendre, lui avoit fait dire, de la part de

* Pag. 284. † Troisième mari de Tullie fille de Cicéron, & qui étoit dans le parti de Cefar.

de Cefar, qu'il pouvoit retourner en Italie.

Cefar ayant fini la guerre d'Alexandrie, en Egypte, & celle de Pharnace, en Afie, revint en Italie l'an DCC VII, & ayant abordé à Tarente, il alla par terre à Brindes, d'où *Ciceron* lui alla au devant. Il le reçut très-bien & marcha long-tems avec lui feul. *Ciceron* retourna à Rome & fe mit à étudier, pour fe confoler des malheurs de l'E-tat; auxquels il ne paroiffoit pas, qu'on pût trouver de remède. C'est ce qu'il témoigne dans la 1. Lettre du IX. Livre de fes Epîtres Familieres.

L'an DCC VIII. Cefar alla en Afrique, & y vainquit Scipion, dont la défaite fut fuivie de la mort volontaire de *Caton*; qui crut ne devoir pas furvivre à la ruine du parti de Pompée, & de la République. Il y auroit eu en effet quelque chofe de honteux, pour un homme d'une vertu fi rigide, s'il s'étoit foumis à la clemence de Cefar, dont il avoit toujours traversé les deffeins ambitieux & contraires à la liberté. *Ciceron*, dont la vertu n'étoit pas fi fevere, eut néanmoins le courage de le louer, dans un livre que nous avons perdu, fans craindre d'of-fen-

fenfer Cefar. Ce grand homme, quoi que tyran de fa patrie, & caufe de la mort de plus de cent mille de fes Concitoyens, crut devoir répondre au *Caton* de *Ciceron*; par deux Livres, qu'il nomma *Anticatons*, & que nous avons auffi perdus. C'est grand dommage que nous ne puiffions pas comparer ces deux pieces des deux plus éloquens Auteurs, que l'ancienne Rome ait eus.

Après avoir achevé fon *Caton*, *Ciceron* travailla à fon livre de l'Orateur, qu'il adreffa à Brutus; où il donne les caracteres des plus excellens Orateurs, qu'il y eût eu à Rome, & tâche de faire le portrait d'un Orateur, dans lequel il n'y eût rien à reprendre. Dans ce portrait, il y a bien des traits, qui lui conviennent.

Cefar ayant enfuite pardonné à M. Marcellus, à la priere du Senat, *Ciceron*, qui avoit réfolu de n'y faire plus aucun difcours, ne put s'empêcher de remercier Cefar, dans fa Harangue, pour Marcellus, que nous avons encore. Q. Ligarius, qui avoit été dans le parti de Pompée, ayant été accusé par Q. Tiberon; *Ciceron* le défendit en la préfence de Cefar, & obtint fa grace, quoi que Cefar eût réfolu de le condamner.

Il émut si fort César, par son éloquence, qu'on remarqua qu'il changea plusieurs fois de couleur, & que quand l'Orateur vint à parler de la bataille de Pharsale, César sentit un frémissement par tout le corps & laissa tomber des papiers, qu'il tenoit en sa main.

On ne peut pas nier que les deux Harangues, dont je viens de parler, ne soient très-éloquantes; mais on ne sauroit non plus disconvenir, qu'elles ne soient extraordinairement flatteuses & fort contraires aux sentimens qu'il avoit de César; qu'il regardoit, avec raison, comme un tyran, comme il le fit assez connoître, quand il fut tué.

Ce fut là une foiblesse, qui venoit de peu de constance; mais le divorce, qu'il fit cette année avec Terentie sa femme, dont il avoit deux enfans, qu'il aimoit beaucoup, & avec laquelle il avoit vécu jusqu'à l'âge de soixante & un an; ce divorce, dis-je, est l'action la moins excusable de toutes celles, que l'on peut reprendre dans la vie de *Cicéron*. Il ne l'accuse que d'avoir mal administré son bien, dans son absence, & il valloit mieux y chercher quelque remède que de faire

re un éclat indigne de la réputation qu'il avoit.

L'an DCCIX. il épousa une jeune fille nommée *Popillie*, ou plutôt *Publilie*, dont le pere avoit donné son bien à *Cicéron*; en le priant de le rendre à sa fille, à qui il ne l'auroit pas pû laisser, selon les Lois. C'est ainsi que *Fabricius* explique les paroles de *Plutarque*, de qui nous apprenons cette particularité. Comme on témoignoit d'être surpris qu'un homme sexagenaire se marioit à une fille, il répondit en riant, qu'elle seroit femme le lendemain.

Peu de tems après sa fille, qui venoit d'accoucher, mourut, dans la maison de son Epoux P. Cornelius Dolabella, qui étoit alors en Espagne, avec Cesar. * *Cicéron* qui aimoit sa fille, avec une tendresse peu commune, en fut extraordinairement affligé. Ses amis lui écrivirent là-dessus des Lettres de condoléance, mais rien ne le pouvoit consoler; & bien loin de recevoir les consolations des Philosophes, qui l'allerent voir, comme le dit *Plutarque*, il ne voulut voir personne. Mais pour se consoler lui-même, il composa son Livre de la Con-

I 2

sola-

* Pag. 294. & seqq.

solation, qui s'est perdu. * *Corrado* tâche de l'excuser, dans son excessive douleur; comme s'il avoit autant pleuré la perte de la Liberté, que celle de sa Fille. Mais on voit bien, par ses propres paroles, & par sa conduite, qu'il ne pensoit qu'à Tullie, & que la douleur le faisoit presque extravaguer, s'il est permis de parler ainsi d'un si grand homme: „ Comme je
 „ tâche, disoit-il à Atticus, d'éloi-
 „ gner de moi la mémoire de ce qui
 „ me cause du chagrin, je ne vous
 „ avertis que malgré moi; & je vous
 „ prie de me le pardonner, de quel-
 „ que maniere que vous l'expliquiez.
 „ J'ai quelques Auteurs, entre ceux
 „ que je lis, qui disent qu'il faut fai-
 „ re ce dont je vous ai souvent par-
 „ lé, & que je souhaite, que vous
 „ approuviez. Je veux parler du tem-
 „ ple (*à l'honneur de Tullie*) auquel
 „ je souhaiterois que vous pensassiez,
 „ avec autant de soin, que vous
 „ avez d'amitié pour moi. Pour moi,
 „ autant que cela se peut faire, dans
 „ un tems aussi éclairé que celui-ci,
 „ je la mettrai au rang des Déeses,
 „ par toutes sortes de monumens
 „ Grecs & Latins, composez par di-
 „ vers

* *Pag. 295. & suiv.*

„ vers beaux esprits : * *Ego, quantum*
 „ *his temporibus tam eruditis fieri po-*
 „ *terit, profectò illam consecrabo omni*
 „ *genere monumentorum, ab omnium*
 „ *ingeniis scriptorum & Græcorum &*
 „ *Latinorum.* Il le fit en effet, com-
 me on le voit encore par quelques
 fragmens de sa Consolation, citez
 par † *Lactance* ; où il s'efforce de
 prouver que sa Fille pouvoit être mi-
 se dans le rang des Déeses, aussi bien
 que les autres Divinitez de son sexe
 l'avoient été. Il avoit raison de crain-
 dre les lumieres de son siecle, qui
 faisoient que les Philosophes rejet-
 toient toutes ces Divinitez Poëtiques,
 & qui ne pouvoient pas permettre
 qu'on crût que Tullie fût une Déesse,
 parce que son Pere, aveuglé de dou-
 leur, souhaitoit qu'on le crût ; com-
 me autrefois Alexandre avoit souhai-
 té qu'on le crût d'Hephestion, qu'il
 chérissoit. *Cicéron* donna lieu, par
 cette foiblesse, de mal parler de lui
 & de sa Fille, comme on le voit par
 la Harangue de Calenus dans *Dion*,
 où on lui reproche un amour incest-
 tueux pour Tullie.

I 3

Plu-

* *Ad Att. Lib. XII. Ep. 18. Vide &*
Ep. 19. † Lib. I. c. 25.

Plutarque assure que *Ciceron* repudia *Publie*, parce qu'elle paroissoit se réjouir de la mort de *Tullie*; & *Dion* lui fait reprocher, par *Calenus*, qu'il avoit mis dehors cette jeune femme, pour jouir plus à son aise de *Cerellie*, qui étoit alors une femme de soixante & dix ans. Ce dernier fait a toute l'apparence d'une fable, & je ne sai si le premier mérite plus de créance. *Corrado* rejette l'un & l'autre, & ne daigne pas écouter des Grecs, lors qu'il est question de *Ciceron*.

Il commença principalement, en ce tems-ci, à écrire de Philosophie. Il fit son *Hortensius*, que nous n'avons plus, où il défendoit la Philosophie, contre *Hortense*, qui l'attaquoit; ses Livres, des Questions Academiques; & ceux du Souverain Bonheur, en Latin, de *finibus Bonorum*.

Cette même année, il envoya son fils étudier en Philosophie à Athènes; & Cesar étant revenu d'Espagne, après la défaite des fils de Pompée, *Ciceron* plaida devant lui la cause de *Dejotare*, Roi de Galatie, que *Castor*, son petit-fils, accusoit d'avoir voulu tuer Cesar.

Ce fut cette année, que *Fabius*
Maxi-

Maximus, que Cefar avoit fait Consul en fa place, étant mort, C. Caninius Rebilus fut mis en la place de Fabius, le dernier jour de Decembre; pour ne jouir de cette dignité, que jufqu'au lendemain. *Cicéron* dit plaifamment là-deffus, que cet homme étoit un Consul très-vigilant, puis qu'il n'avoit pas fermé l'œil, pendant tout fon Confulat.

L'an de Rome DCC X. *Cicéron* fit, comme *Fabrizius* le foupçonne, fes Questions Tufculanes; que l'on pourroit rapporter à l'année précédente, parce que, comme on verra, il n'eut pas trop de tems, pour faire celle-ci les autres Ouvrages, dont on parlera, un peu plus bas. Ce fut l'année dans laquelle Céfars fut tué le 15. de Mars, par Brutus, Caffius, & les autres conjurez. Deux jours après, le Senat étant aflemblé dans le Temple de la Terre, *Cicéron* fit un discours, où, pour appaifer tous les defordres, il fut d'avis qu'on publiât une Amnistie générale pour tout le paffé.

Etant allé enfuite à la Campagne, il compofa les livres de la Nature des Dieux, de la Vieilleffe, de la Divination, & de l'Amitié. Quelque tems après, il fit fon Livre de la Destinée,

& sa traduction du *Timée* de Platon. Il commença aussi à écrire son Ouvrage des Offices, qu'il acheva quelques mois après. Il éloignoit ainsi de son esprit la pensée des desordres de l'Etat, qui étoient si grands, qu'ayant eu de son Gendre Dolabella, qui avoit été fait Consul, *une Légation libre*, comme on parloit alors, qui lui donnoit le pouvoir d'aller où il vouloit pendant cinq ans, & de voyager comme une personne publique ; il résolut d'aller faire un tour en Grece, pour être de retour à Rome le 1. de Janvier, auquel Hirtius & Pansa devoient entrer dans leur Consulat.

Pour éviter le chemin ordinaire, par où l'on alloit en Grece, & dans lequel on rencontroit beaucoup de monde ; il s'embarqua à Velie, & pendant la navigation, il dicta, sans livres, son Ouvrage des *Topiques*, adressé à Trebatius, à qui il l'envoya de Rhege. Il n'y avoit pas long-tems, qu'il avoit aussi envoyé à Atticus deux Livres de la *Gloire*, dont j'ai parlé dans l'Article précédent. De Rhege il passa en Sicile & fut le 1. d'Août à Syracuse. Comme il en voulut partir, il fut rejeté par le vent à *Leucopetra*, promontoire près de Rhege.

Etant

Etant encore parti delà, le vent l'y fit de nouveau revenir; & il y trouva des gens qui venoient de Rome, qui lui dirent qu'il y avoit apparence que les affaires s'accommoderoient, & qu'on fouhaitoit extrêmement sa présence à Rome.

Cicéron changea là-dessus de dessein, & étant retourné incessamment à Rome, il y arriva le dernier d'Août. M. Antoine fit assembler le Senat le lendemain, & comme *Cicéron*, qui étoit fatigué du voyage, ou qui avoit quelque soupçon dans l'esprit, ne s'y trouva point, Antoine voulut le contraindre d'y venir, & menaça d'envoyer abattre sa maison, s'il ne s'y rendoit. Cependant on l'appaisa, & *Cicéron* demeura ce jour-là, chez lui. Mais le lendemain il y alla, dans l'absence d'Antoine, & fit le discours que l'on nomme la I. Philippique, où il rend raison de son voyage & de son retour, se plaint du tort qu'Antoine lui avoit fait, le jour précédent, & l'exhorte, aussi bien que Dolabella, à gouverner l'Etat, avec modération.

Là-dessus Antoine se déclara ennemi de *Cicéron*, & lui fit dire de se trouver dans le Senat, le 19 de Septembre. Cependant il se prépara à l'atta-

quer, pendant dix-sept jours, qu'il déclama à Tivoli, contre lui, dans la métairie de Scipion, & s'étant rendu dans le Temple de la Concorde, où le Senat étoit assemblé, il prononça une violente invective contre *Cicéron*. Ce dernier avoit envie d'y aller, mais ses amis l'en empêcherent, de peur qu'Antoine ne le fit assassiner. *Cicéron* lui répondit par écrit, dans sa seconde Philippique, qu'il n'a jamais prononcée; quoi qu'il s'adresse à Antoine, comme s'il étoit présent. Il y répond aux objections d'Antoine, & fait toute sa Vie, depuis son enfance, d'une manière qui l'a couvert d'une éternelle infamie.

Il arriva des choses, qui obligèrent Antoine de quitter Rome; & *Cicéron*, pendant ce tems-là, étoit à la Campagne, où il acheva ses Livres des Offices. Quelques uns y joignent même ses Paradoxes, mais on n'en a aucune preuve assurée. Il est difficile de comprendre comment il put composer tant d'Ouvrages, si pleins de recherches, d'esprit, & d'éloquence, une année pendant laquelle il se passa tant de choses, qui devoient tenir son esprit en inquiétude. S'il n'avoit pas été très-occupé, depuis qu'il étoit en-
tré

tré dans les Charges, on pourroit soupçonner qu'il n'avoit fait que mettre en ordre des matériaux, qu'il avoit assemblez depuis long tems. Mais il a tant fait de Harangues & même de Poësies, qu'il y a sujet d'être surpris comment il a pû suffire à tout cela. Ce qui doit augmenter nôtre admiration, c'est qu'il ait produit tant de beaux Ouvrages, dans un tems, auquel il semble qu'il ne devoit guere avoir de calme d'esprit, à cause des desordres de la République.

Antoine étant sorti de Rome, le Senat s'assembla le 19. de Decembre, par ordre des Tribuns du Peuple; *Cicéron* s'y trouva dès le matin, & quantité de Senateurs s'y rendirent. Les Tribuns proposerent au Senat de donner des gardes à *Hirtius* & à *Pansa*, Consuls désignez, afin qu'ils pussent assembler le Senat en sûreté, le 1. de Janvier. *Cicéron* fut d'avis qu'on leur accordât une garde, & que le Senat approuvât ce que *Cesar Octavien* venoit de faire. C'est qu'il avoit ramassé un nombre considerable des vieux soldats de son Oncle, dont il avoit fait une armée. Le jeune *Cesar* feignoit alors de ne chercher autre chose, que le bien de l'Etat, & paroissoit en-

nemi d'Antoine. Ce fut ce qui trompa *Cicéron*, qui crut l'engager dans le parti du Senat. Il voulût encore que l'on recompensât les soldats, qui avoient passé du parti d'Antoine dans celui de Cesar. C'est là à peu près le sujet de sa troisième Philippique. Le Senat résolut de faire ce que *Cicéron* avoit trouvé bon. Il instruisit ensuite le Peuple Romain de la conduite du Senat, comme on le peut voir dans la quatrième.

Le 1. de Janvier de l'an DCC XI. les Consuls convoquerent le Senat au Capitole, & l'on délibéra, sur ce qu'il falloit faire, à l'égard d'Antoine, qui, pour se rendre maître de la Gaule Cisalpine, assiegeoit D. Brutus à Modene. Quelques Senateurs croyoient qu'il falloit agir avec douceur & lui envoyer des Députez, pour tâcher d'accommoder cette affaire. *Cicéron* au contraire soutint qu'il falloit le déclarer ennemi de l'Etat, lui faire la guerre, & récompenser ceux qui la lui feroient. C'est ce que la cinquième Philippique contient. Le Senat fut assemblé jusqu'à la nuit, sans rien conclurre; mais on auroit le lendemain déclaré Antoine ennemi de la République, si un Tribun du Peuple
ne

ne s'y étoit opposé. On résolut néanmoins qu'on approuveroit la conduite de Brutus, qui n'avoit pas voulu ceder la Gaule Cisalpine à Antoine, & que les Consuls, conjointement avec César, feroient la guerre, avec l'armée qu'il avoit. On fit de grands honneurs à César, & on consentit, entre autres choses, qu'il demandât le Consulât dix ans avant l'âge marqué par les Lois. On tint encore le Senat le lendemain, & il fut enfin résolu qu'on enverroit des Députez à Antoine, pour l'obliger d'abandonner le siege de Modene, & à obeir au Senat; savoir, Ser. Sulpicius, L. Pison, & L. Philippe; & *Cicéron* rendit compte au Peuple, dans sa sixième Philippique, de ce qui s'étoit passé dans le Senat.

Pendant que l'on attendoit le succès de cette Députation, comme les Partisans d'Antoine semoient divers bruits dans Rome, qui lui étoient avantageux, *Cicéron* craignant qu'on ne fit la paix avec lui, fit sa septième Philippique, dans le Senat; où il fit voir que les propositions de la paix étoient honteuses, & dangereuses, & que la paix étoit même impossible. Cependant l'un des Députez du Senat,

nat, savoir, Sulpicius, mourut en sa Députation, avant que d'avoir pu parler à Antoine. Il n'y eut que Pison & Philippe; qui revinrent, & qui rapportèrent au Senat les prétensions d'Antoine, qui étoient tout à fait intolérables, & qui renversoient l'autorité du Senat. On résolut là-dessus, qu'il y auroit *un tumulte* à Rome; ce qui est un terme, qu'on avoit employé autrefois, quand on avoit eu la guerre contre les Gaulois; parce qu'alors tout avoit été en tumulte, dans Rome; & qu'on quitteroit la Robe, pour prendre la Casaque Militaire. Le Senat s'exprima ainsi, par pure foiblesse, parce qu'il n'osoit pas déclarer la guerre à Antoine, & qu'il ne vouloit pas tout à fait rompre avec lui. Mais dans le fonds, c'étoit la même chose. *Cicéron* désapprouva ce temperament, dans sa huitième Philippique, & censura également ceux, qui parloient de faire la paix, avec Antoine, & ceux qui en parloient modérément; puis que dans le fonds Antoine faisoit la guerre au Senat, en continuant à assiéger Brutus, qui étoit à Modene, & demandoit des choses qu'on ne pouvoit nullement lui accorder.

C'est dans cette Harangue, où *Cicéron*

céron commença à attaquer *Fufius Calenus*, qui défendoit Antoine, autant qu'il pouvoit. *Cicéron* le réfute ici, avec beaucoup de véhémence, mais fans lui dire des injures. Au contraire * *Dion* introduit *Cicéron*, attaquant Calenus dès le commencement de Janvier, & Calenus lui répondant le même jour, avec toute la violence possible, fans épargner aucune sorte de calomnie. Après cela, il étoit impossible que *Cicéron* appella Calenus *un brave homme & son ami* †, comme il fait dans une Harangue, qu'il fit longtemps après, vers le 15. de Mars. Si l'on compare *Dion* avec *Cicéron*, on aura de la peine à croire que l'Historien Grec eût jamais lû avec soin l'Orateur Romain, quoi qu'Alexandre Severe lui ait fait l'honneur de le faire Consul. Pour moi, je ne saurois approuver qu'ayant les Harangues véritables, que *Cicéron* avoit faites dans le Senat, il lui en ait substitué une, qu'il n'a jamais faite, & qu'il lui ait fait dire par Calenus des impertinences, que les gens de son tems ne pouvoient pas lui reprocher. * On a censuré

* *Lib. XLV.* † *Phil. VIII, 3. Vir fortis ac strenuus, amicus meus.* ‡ *Voyez Vossius de Hist. Græcis.*

ré *Dion* depuis long-tems de la malignité, avec laquelle il avoit parlé de plusieurs Illustres Romains; mais on lui peut aussi reprocher la négligence qu'il a eue à s'instruire des particularitez de leur histoire, comme il l'a fait à l'égard de *Cicéron*, & la liberté qu'il a prise de leur prêter des Harangues qu'ils n'ont jamais faites, quoi qu'il eût dans leurs Ecrits ce qu'ils avoient dit dans ces occasions; & de rapporter à certains tems ce qu'ils avoient dit en d'autres. Dans cette longue Harangue qu'il prête à *Cicéron*, au commencement du Consulat d'Hirtius & de Pensa, il a inséré une partie de ce que cet Orateur avoit dit contre Antoine, il y avoit trois mois dans sa seconde Philippique; & lui fait apparemment répondre, par Calenus, ce qu'Antoine avoit dit contre lui, avant que la II. Philippique parût. J'avouë que je ne saurois digérer cette licence, non plus que *Corradæ*.

Ce savant homme remarque fort bien que *Plutarque* a omis plusieurs choses dans cet endroit de la Vie de *Cicéron*; & l'on doit faire la même remarque, à l'égard de *Dion*, qui n'introduit *Cicéron* parlant contre Antoine qu'une seule fois, & qui ne lui fait pas re-
pré-

présenter le personnage, qu'il faisoit effectivement à Rome, où personne ne l'égalait alors en autorité.

On parla ensuite des honneurs, que pourroit rendre à la mémoire de *Sulpicius*, qui étoit mort étant Député par le Senat à Antoine; & *Cicéron* fut d'avis qu'on lui dressât une statue, près des *Rostres*, comme l'on parloit, ou de la Tribune aux Harangues; honneur qu'on n'avoit accoutumé de faire qu'à ceux, qui avoient été tuez dans une Ambassade. Cet avis l'emporta, & l'on peut voir les termes, que *Cicéron* souhaitoit que le Senat employât, dans sa résolution, à la fin de sa neuvième Philippique.

Cependant *M. Brutus* s'étant rendu maître de la Macedoine & des armées, qui étoient en ce pais-là, en écrivit au Senat. *Pansa*, l'un des Consuls, l'ayant assemblé, lut les Lettres de Brutus, & approuva sa conduite. *Calenus* parla mal de Brutus, en cette occasion; & *Cicéron* le réfuta, dans sa dixième Philippique. Dans le mois de Mars, on eut à Rome la nouvelle, que Dolabella avoit fait mourir cruellement Trebonius, à qui le Senat avoit donné l'administration de l'Asie, après la mort de César. Dolabella avoit eu
cette

cette même Province , par une Loi d'Antoine ; mais dans le fonds , cette Loi étant illégitime , il n'y avoit aucun droit. Le Senat étant consulté là-dessus , *Cicéron* fit sa onzième Philippique , où il condamne extrêmement la conduite de Dolabella , & juge qu'on devoit donner à *Cassius* le soin de lui faire la guerre.

L'année que *Cicéron* avoit été obligé de s'en aller en Exil , il avoit placé devant la Chappelle de Minerve , dans le Capitole , une statue de cette Déesse ; qu'il avoit eue chez lui , & qu'il nommoit la gardienne de la Ville , *custodem urbis* ; mais sur la fin de l'année DCC X , cette statue avoit été fracassée par une tempête , ce qu'on prit pour un mauvais augure à l'égard de *Cicéron*. Le Senat ordonna le 19. de Mars , qu'on rétablît cette statue.

On proposa de nouveau d'envoyer des Députez à Antoine , & l'on nommoit pour cela P. Servilius & *Cicéron*. Mais ce dernier , montra , dans sa douzième Philippique , que cette Députation seroit inutile & honteuse , & qu'il n'étoit nullement propre à réussir , dans cet emploi ; quoi que d'ailleurs , il ne refusât pas d'employer sa vie pour la République.

Le-

Lepide, qui étoit alors dans la Gaule Transalpine, écrivit au Senat une Lettre, par laquelle il l'exhortoit à faire la paix, avec Antoine; mais *Cicéron* s'y opposa, dans sa treisième Philippique. Il fit voir que cela étoit impossible, & qu'Antoine n'avoit que des desseins pernicioeux; comme il paroissoit, par une Lettre qu'il avoit écrite à Hirtius; qu'il commente dans sa Harangue d'une maniere fort fine & fort véhemente.

Cependant Hirtius & Pansa étoient allez dans la Gaule Cisalpine, pour délivrer D. Brutus, qui étoit réduit à l'extrémité, & ils se joignirent à César, pour cela. Comme on étoit dans une très-grande inquietude à Rome, on apprit qu'ils avoient batu Antoine près de Modene le 14. d'Avril, ce qui y causa une très-grande joie. Toute la ville courut chez *Cicéron*, & le conduisit au Capitole, pour y aller remercier les Dieux.

Le 22. d'Avril, le Senat ayant été assemblé par M. Cornutus, qui étoit Préteur dans la Ville, y fit lire les Lettres des Consuls & de César, touchant la victoire qu'ils avoient remportée sur Antoine. Il demanda ensuite les avis du Senat, sur ce qu'il y
avoit

avoit à faire, dans la conjoncture présente. Ce fut à cette occasion que *Cicéron* fit sa quatorzième Philippique, où il étoit d'avis qu'on ordonnât des *supplications* de cinquante jours, en l'honneur des trois Généraux, & où il louë beaucoup ceux, qui étoient morts pour la patrie, dans ce combat. Cependant *Hirtius* y fut tué & *Pansa* mourut, peu de tems après, des blessures qu'il y avoit reçues.

Cicéron ne laissoit pas d'être plein de bonnes esperances, mais ils ne connoissoit pas assez les esprit de ceux à qui il avoit à faire. Il tâcha en vain de pousser *Lepide*, *Cesar*, & d'autres qui avoient des armées, à poursuivre *Antoine*, qui s'étoit sauvé dans la *Gaule Transalpine*. Ces gens-là le tromperent, le Triumvirat entre *Antoine*, *Lepide* & *Cesar* se forma, & ils résolurent entre eux de faire une proscription, comme avoit fait autrefois *Silla*, pour faire perir leurs ennemis. Je ne m'arrête pas aux circonstances particulieres, parce que cela me meneroit trop loin. Les Triumvirs convinrent entre eux, après quelque contestation, de ceux qu'ils proscriroient, & *Plutarque* dit que *Cesar* eut beaucoup de peine à accorder à ses

Col-

Collegues, que *Cicéron* feroit tué; mais Antoine ayant consenti que L. Cefar son oncle, & Lepide que L. Paullus son frere feroient égorgez, en faveur de Cefar; ce dernier consentit enfin que *Cicéron* fût proscrit, quoi qu'il lui eût beaucoup d'obligation; parce que *Cicéron* n'avoit cessé de le louer, & avoit été cause que le Senat lui avoit décerné de grands honneurs.

Comme il fut que les Triumvirs venoient à Rome, il sortit de la Ville,
 „ assuré (*ce sont les paroles de Tite-* Li-*
 „ *ve*) qu'il étoit aussi peu possible de
 „ le sauver des poursuites d'Antoine,
 „ que Brutus & Cassius de celles de
 „ Cefar. Il s'en alla d'abord dans sa
 „ métairie près de Tusculum, & en-
 „ suite par des sentiers, en celle qu'il
 „ avoit proche de Formies, dans le
 „ dessein de s'embarquer à Cajete
 „ (*pour aller trouver M. Brutus en*
 „ *Macedoine.*) Il s'embarqua, mais le
 „ vent contraire l'ayant ramené plus
 „ d'une fois à terre, & ne pouvant
 „ pas non plus souffrir l'agitation de
 „ la mer, il se dégouta de la fuite &
 „ de la vie. Etant donc retourné dans
 „ sa métairie, qui n'étoit éloignée
 „ que

* *Ap. Senecam Suasor. VI.*

„ que d'un peu plus de mille pas de
 „ la mer ; *je mourrai*, dit-il, *dans ma*
 „ *patrie, que j'ai sauvée plus d'une fois.*
 „ Il est certain que ses Esclaves é-
 „ toient prêts à se battre, pour le dé-
 „ fendre, avec courage & avec fide-
 „ lité, mais que (*lors que les soldats*
 „ *d'Antoine approcherent*) il leur or-
 „ donna lui même de poser la litiere,
 „ & de souffrir, sans s'y opposer, ce à
 „ quoi la mauvaise fortune le contrai-
 „ gnoit. Il s'avança hors de la litiere,
 „ & on lui coupa la tête, comme il
 „ tendoit le cou, sans remuer. La
 „ cruauté brutale des soldats ne fut
 „ pas satisfaite de cela. Il lui coupe-
 „ rent aussi les mains, en lui repro-
 „ chant qu'il avoit écrit quelque cho-
 „ se contre Antoine. Ainsi on porta
 „ sa tête à Antoine, & il la fit met-
 „ tre, entre ses deux mains, dans la
 „ Tribune aux Harangues; d'où Ci-
 „ ceron avoit été ouï plusieurs fois,
 „ avec plus d'admiration, que qui que
 „ ce fût, étant Consul & Consulai-
 „ re, & même cette année-là. A pei-
 „ ne pouvoit-on regarder, sans lar-
 „ mes, les membres de ce grand hom-
 „ me massacré. Il avoit vécu soixan-
 „ te trois ans, de sorte que, s'il étoit
 „ mort sans violence, on n'auroit pas
 „ pu

„ pu regarder sa mort , comme une
 „ mort prématurée. C'étoit un esprit
 „ heureux & par ce qu'il avoit fait,
 „ & par les récompenses, qu'il avoit
 „ eues de ses peines. Il avoit joui d'u-
 „ ne assez longue prospérité, & qui ne
 „ s'étoit pas démentie pendant long-
 „ tems ; mais il eut à essuyer des acci-
 „ dents très-fâcheux, comme l'Exil,
 „ la ruine du parti qu'il avoit suivi, la
 „ mort de sa fille, & pour lui même
 „ une fin triste & douloureuse. Il
 „ ne supporta aucune de ces adversi-
 „ tez, avec un courage digne de lui,
 „ excepté la mort. Cette mort, à en
 „ bien juger, avoit d'autant moins d'in-
 „ dignité, que s'il avoit eu le même
 „ avantage sur son ennemi, il lui en
 „ auroit fait autant. Si l'on pese néan-
 „ moins ses défauts & ses bonnes qua-
 „ litez, il faut reconnoître que c'é-
 „ toit un grand homme, vigilant,
 „ digne de mémoire, & que person-
 „ ne que lui même ne pourroit digne-
 „ ment louer.

Corrado & Fabricius ajoutent à cela
 les circonstances de la mort de *Cice-
ron*, que l'on trouve en d'autres Au-
 teurs ; qui nous apprennent qu'il fut
 tué, par un certain *C. Popillius Lænas*
 Tribun militaire, qu'il avoit autrefois dé-

défendu & sauvé, dans une affaire capitale. Selon la remarque de *Fabricius*, il mourut le 7. de Décembre, âgé de soixante trois ans, onze mois & quatre jours.

CORRADO le défend * ensuite contre les calomnies de *Dion*, qu'il a inferées, comme je l'ai dit, dans son Histoire, sous le nom & sous le personnage de *Fufius Calenus*, & contre d'autres, qui ont trouvé quelque chose à redire, dans sa personne, dans sa conduite, ou dans ses Ecrits. Il ramasse au contraire tout ce qui peut le faire estimer.

Enfin † il parle de ses Ecrits, qu'il range tous selon les tems auxquels ils ont été faits ; mais je ne m'y arrêterai pas, parce que j'ai déjà parlé des principaux, sur les années auxquelles ils ont été publiez, selon le sentiment de *Fabricius*, qui a examiné cette matiere plus à fonds.

Je ne ferai non plus qu'indiquer ce qu'il y a dans la suite de la *Questure de Corrado* ; parce que la Vie de *M. Ciceron* a déjà été assez longue. Il fait donc 1. la vie ‡ de son Fils, qui ne manquoit pas de bonnes qualitez, mais

* Pag. 326. & seqq. † Pag. 347. & seqq. ‡ Pag. 376.

mais qui se jetta dans l'yvrognerie, & qui ne marcha pas sur les traces de son Pere : 2. * celles des deux *Q. Ciceron*, pere & fils, à quoi il joint diverses remarques sur le livre du pere, touchant la maniere de demander le Consulat : 3. enfin † il indique, où l'on peut trouver les vies des principaux d'entre ceux, auxquels *Ciceron* a écrit.

Ce livre seroit non seulement très-utile, mais agreable à lire ; si *Corrado* avoit voulu suivre l'ordre naturel, qui est celui du tems, & banni entièrement la mauvaise allegorie, qu'il a gardée jusqu'à la fin. Il auroit encore incomparablement mieux fait, si, au lieu d'employer le Dialogue, pour expliquer ses pensées, il eût fait un Ouvrage didactique, divisé en Livres & en Chapitres. Cela lui auroit sauvé la peine de chercher de mauvaises plaisanteries, pour les mettre dans la bouche d'*Egnatio*, & qui ne font qu'ennuyer le Lecteur ; & auroit rendu beaucoup plus clair tout ce qu'il dit. Je m'étonne qu'un homme, qui avoit autant de savoir & d'esprit, que *Corrado*, ne vît pas d'abord que l'histoire de la Vie & des Ecrits de *Ciceron* n'étoit pas une matie-

Tom. XIV.

K

re

* *Pagg.* 380. & *seqq.* † *Pag.* 409.

re à être traitée en Dialogue.

Au reste l'Edition, que j'ai luë, est fort fautive. C'est dommage qu'un si joli Livre ait été si mal imprimé.

IL y a encore deux questions, que l'on peut faire à l'égard de *Cicéron*, qui mériteroient d'être traitées par quelque homme d'esprit. L'une est concernant son éloquence, que l'on pourroit exprimer ainsi : *si l'on ne pourroit pas concevoir une maniere d'écrire, qui auroit été meilleure que celle de Cicéron ?* Il faudroit examiner le choix des matieres, qu'il employe, leur disposition & la maniere dont il les exprime, & distinguer avec soin ses Harangues de ses Livres Philosophiques. Je croirois que pour les mots, & pour les expressions, on ne pourroit rien trouver de meilleur; & qu'on ne pourroit reprocher à *Cicéron*, à l'égard de ses Harangues, autre chose, si non que son tour est un peu long, & que ses periodes ne sont pas proportionnées à la force des poumons. Aussi est-il vrai qu'il n'a pas prononcé ses Plaidoyez, comme ils sont écrits; mais qu'après avoir exprimé ce qu'il avoit médité, sans rien écrire, il écrivoit ensuite, à loisir, ce qu'il croyoit devoir avoir dit, & de la maniere dont

dont il jugeoit qu'il devoit être conçu. Je ne doute pas que ce ne fût la même chose, pour le fonds; mais il y avoit sans doute bien de la différence, dans le détail. * On en a vû un exemple, dans la Harangue pour Milon; & l'on fait qu'il n'a jamais prononcé les Harangues contre *Verrès*, ni la seconde Philippique. Ce sont-là les plus beaux de tous les Discours de *Ciceron*, selon le jugement de † l'Auteur des causes de la Corruption de l'Eloquence. Il est visible que *Ciceron* fait par tout, dans ses Harangues, un peu trop de parade de son éloquence, & qu'il ne paroît pas tout à fait naturel. Mais on peut voir, non seulement en ses Lettres, mais aussi dans ses Ecrits Philosophiques, un stile beaucoup plus simple, & plus dégagé d'ornemens recherchez.

Je ne dirai du choix & de la disposition des matieres autre chose, sinon que *Ciceron*, selon la coutume de son tems, ne cherchoit pas tant le Vrai, que le Vrai-semblable. Les Philosophes même les plus serieux se contentoient alors de probabilitèz, &

K 2 com-

* Voyez la fin de l'Argument d'*Asconius Pedianus*, sur cette Harangue.

† Cap. 37.

comme les Orateurs savoient encore, par experience, que les Juges en étoient également touchés, & qu'ils condamnoient même celui qui avoit droit, quand il étoit mal défendu; ils tomboient facilement dans la pensée qu'on pouvoit défendre & attaquer, avec apparence de raison, toutes choses, selon la pensée des Academiciens. C'est apparemment ce qui jetta *Cicéron* dans cette Secte, selon les principes de laquelle il a soutenu le pour & le contre, dans les questions les plus graves; comme on le peut voir, dans ses Livres Philosophiques. On trouvera même qu'il étend la probabilité fort loin, & qu'il n'a presque égard, qu'à la disposition & aux préventions de ses Lecteurs, ou de ses Auditeurs*. Mais il faudroit trop s'étendre, pour discuter, comme il faut, cette matiere.

L'autre question, qu'il y auroit du plaisir à voir bien traitée, est une question de Politique, savoir, *lequel se conduisit plus sagement & plus prudemment, de Cicéron, ou de Brutus, dans l'état où étoit alors la République?* Il y auroit bien des choses à dire, en leur faveur & bien des choses à leur re-

* Voyez *Question. Hieron. Qu. VIII. 14.*

reprocher; mais il me semble qu'il seroit plus facile de les reprendre tous deux, que de défendre la conduite de l'un, ou de l'autre. *Cicéron* se laissa duper, par le jeune César, qui ne feignit d'être pour la République, que jusqu'à ce qu'il pût se déclarer contre elle, avec sûreté; & qui sachant le dessein d'Antoine, auroit dû avertir *Cicéron* de se retirer, s'il avoit eu la moindre générosité. Mais il ne parut jamais avoir de la vertu, que lorsqu'il jugea que cela lui étoit utile. *Cicéron* s'imagina encore vainement qu'on pouvoit rétablir & soutenir une République aussi dépravée, depuis longues années, que l'étoit la Romaine, par des Harangues & des Ecrits; dans dans un tems, où chaque Gouverneur de Province avoit une armée accoutumée aux desordres & aux pillages d'une guerre civile, & ne pensoit qu'à profiter de l'occasion. Mais *Cicéron* n'avoit point d'autres armes, que son Eloquence, c'étoit en quoi il excelloit; & il auroit trouvé sans doute la forme de République, dans laquelle il auroit eu plus de lieu d'exercer son talent, la meilleure de toutes. Cependant dans un Etat bien réglé, les Loix & leur observation doivent donner

l'exclusion à toute cette Éloquence, qui peut faire paroître le Vrai faux, & le Faux vrai. Les passions, que l'Éloquence remue, ne doivent point avoir de lieu, dans l'administration de l'Etat, ou de la Justice; mais seulement la connoissance exacte de ce qui est avantageux, ou juste.

Je croi que Brutus, à en juger par ses Lettres, auroit bien été de ce goût-là. Il avoit raison, comme il parut par la suite, de conseiller à *Cicéron* de se défier de César; mais assurément il avoit tort d'avoir eu des égards pour Antoine, & de n'être pas passé en Italie, dans le tems, que ces deux dangereux hommes étoient mal ensemble, comme *Cicéron* le lui conseilloit. Il apprehendoit, à la vérité, qu'on ne lui débauchât ses troupes, encore peu accoûtumées à son commandement. Mais il attendit trop, & il agit toujours avec plus de justice, que de promptitude & de vigueur. La République Romaine auroit eu besoin alors d'un homme, qui eût la vigilance, l'activité & le bonheur de Jules-César, pour la renverser entièrement; & la justice & l'équité de Brutus, pour lui donner une nouvelle forme, qui ne fut pas sujette aux in-

con-

conveniens auxquels elle étoit alors exposée, & qui la rendoient sujette à des séditions & à des guerres civiles, presque inévitables. Mais ce n'est pas ici une matiere, qui puisse être traitée en peu de mots.

A R T I C L E V.

Q. HORATII FLACCI *Vita, ordine Chronologico sic delineata, ut vice sit Commentarii Historico-Critici, in plurima & præcipua Poëtæ carmina, quæ veris redduntur annis, novâ donantur luce, à prava vindicantur interpretatione celeberrimorum Commentatorum, imprimis TAN. FABRI, AND. DACIERI &c. Studio JOANNIS MASSON, A. M. & A. E. P. Lugd. Bat. 1708. in 12. pagg. 426. avec les titres, préfaces, & indices.*

C'EST ici encore une vie Chronologique, par où l'on pourra voir de quelle conséquence il est de prendre garde en quel tems un Auteur, que l'on veut expliquer, a fait chacun de ses Ouvrages. Comme il y a ordinairement des allusions à ce qui se

K 4 pas-

passoit de son tems, à moins que ce ne soit un Ouvrage, qui concerne quelque science purement spéculative, qui est de tous les tems & de tous les lieux; on peut voir, par le moyen de la Chronologie, en quel tems un Ouvrage a été écrit; & quand on a bien compris l'allusion, on entend infiniment mieux tout ce que dit l'Auteur. *Tannegui le Fevre*, qui étoit un très-habile homme, avoit déjà compris, qu'on pouvoit mieux éclaircir par-là plusieurs Poësies d'*Horace*, que l'on n'avoit fait jusqu'à son tems.

C'est ce que l'on peut voir, dans la Lettre XLVII. du II. Livre de ses Epîtres. S'il n'a pas executé son projet, aussi exactement qu'il l'auroit pû faire, s'il avoit eu plus d'étude de la Chronologie du tems d'Auguste; il faut néanmoins lui savoir gré de ce qu'il a montré une voye, pour mieux expliquer *Horace*, que l'on n'avoit fait auparavant.

Mr. *Dodwel*, qui est le plus habile Chronologue de nôtre tems, a aussi montré l'utilité de cette méthode, par quantité d'exemples, dans ses *Leçons Camdeniennes*, & dans ses *Annales de Velleius*, de *Quintilien* & de *Stace*. Mr. *Masson*, qui s'est aussi fort appliqué

qué à la Chronologie , comme il l'a fait voir , par son *Templum Jani reseratum* , & par sa Vie de *Pline le Jeune* , a entrepris de montrer la même chose , dans l'Ouvrage , dont on vient de lire le titre ; & l'on ne sauroit nier qu'il n'ait redressé Mr. *le Fevre* , en divers endroits , d'une maniere qui fait voir clairement , que ce savant homme n'avoit pas examiné la Chronologie du tems d'*Horace* , avec assez d'exactitude. On ne peut que louer Mr. *Masson* , à cet égard , & l'exhorter à continuer cette sorte de travail. Il ne donne cette Vie d'*Horace* , que comme le I. *Essai de l'Histoire Littéraire disposée selon l'ordre du tems* , comme le premier titre le porte. Mais il a aussi fait celle d'*Ovide* , qui est à présent sous la Presse , & il en promet quelques autres , qui serviront beaucoup à éclaircir l'Antiquité Romaine.

Comme pour faire usage des Ecrits des Auteurs , afin de savoir le tems auquel il les ont faits , il faut en expliquer divers endroits , & y employer quelquefois tout ce que la Critique a de plus fin ; Mr. *Masson* a été obligé d'entrer en plusieurs discussions de Critique , qui rendent son ouvrage

plus utile & plus agréable à lire, que s'il n'y avoit que de la pure Chronologie. Il s'applique aussi à réfuter les Interpretes d'*Horace* & les autres Auteurs, qu'il croit s'être trompez sur ces matieres, aussi bien que sur la Chronologie. Une grande partie même du volume est employée à ces réfutations. Dans la multitude des Livres de cette sorte, que nous avons, il n'est pas possible qu'on ne rencontre bien des gens en son chemin, dont les sentimens paroissent mal-fondez; & il faut toujours perdre un peu de tems à les réfuter. Mr. *Dacier* y semble être le plus intéressé & il ne manquera pas, sans doute, de dire ce qu'il pense des avis, que Mr. *Maffon* lui donne; dans la nouvelle Edition de son *Horace*, qui est sous la presse, à Paris. Il doit être libre à chacun de dire qu'il n'est pas du sentiment d'un autre, pourvû que cela se fasse, sans insultes, & sans paroître mépriser ceux que l'on reprend, pour quelques légères fautes, quoi qu'ils aient d'ailleurs rendu de bons services au Public. On doit peser le bien & le mal & si le bien l'emporte de beaucoup, il faut pardonner le reste. Il seroit peut-être mieux de dissimuler quelque-fois

fois les fautes des autres, sur tout s'ils sont vivans, que de paroître les relever avec trop d'avidité; parce qu'on donne sur ses Ecrits le même droit, que l'on prend sur ceux des autres, & que cela produit souvent des querelles.

Je n'ai pas dessein de faire un Extrait suivi de l'Ouvrage de Mr. *Mafson*, j'indiquerai seulement quelques unes des principales matieres, dont on cherchera le détail dans l'Original.

L'Auteur commence, par quelques remarques qu'il fait sur une médaille *contorniate*, où l'on voit le visage d'*Horace*, & fait voir, par plusieurs raisons, qu'il n'y a point d'apparence que ce soit le véritable portrait de ce Poète. Par occasion, il parle de la coutume de mettre les portraits des Hommes Illustres, dans les Bibliothèques.

Horace étoit petit & replet, comme il paroît par un passage d'Auguste, cité dans la vie de ce Poète, & par quelques endroits de ses Oeuvres, comme Ep. XX. Liv. I. vers 24. & Liv. II. Sat. III, 308. quoi que ce dernier passage ne soit pas décisif. Mais dans la médaille d'*Horace*, on voit, comme le croit Mr. *Maffon*,

le visage d'un homme grand & maigre.

Horace nâquit sous le Consulat d'Aurelius Cotta & de Manlius Torquatus, l'année de la ville de Rome DC LXXXIX. selon l'Ere de Varron, & la LXV. avant Jesus-Christ. Son Pere étoit Affranchi, comme il l'avouë Liv. I. Sat. VI, 45, 46. où il se dit *libertino patre natum*; car alors on appelloit *libertini* non ceux, qui étoient nez d'un Affranchi, mais les Affranchis eux mêmes, comme Mr. *Masson* le fait voir, par plusieurs exemples; aulieu qu'autrefois ce mot n'avoit signifié que les fils des Affranchis, qu'on nommoit *Liberti*. Ainsi *Libertus* & *Libertinus* signifient ensuite la même chose, & on s'en servoit indifferemment; excepté que, quand on ajoûtoit le nom du Patron, on ne se servoit que du mot *Libertus*, selon l'ancien usage; comme *Libertus Cæsaris*, & non *Libertinus Cæsaris*. J'ajoûte cette exception, à la remarque de Mr. *Masson*; parce que c'est apparemment, au moins en partie, ce qui a trompé ceux qui ont nié que l'on appellât en ce tems-ci *Libertini* les Affranchis eux mêmes.

Le Pere d'*Horace* étoit *coactor*, comme

me il le dit Liv. I. Sat. VI, 86. ce qui semble signifier un homme qui recueilloit les droits, ou les impositions. Son fils dit que l'office d'un *Coactor* étoit d'exiger *parvas mercedes*, ce qui signifie de petits droits ; car *mercedes* marque quelque fois ce que * les Fermiers payoient à l'Etat pour les Fermes, & par conséquent ce qu'ils exigeoient du peuple. On pourroit aussi dire, que *sequi parvas mercedes* ne signifie autre chose que *rechercher de petits profits*. Cependant Mr. *Masson* explique cette expression, par *sequi res venales*, comme si *mercedes* étoit la même chose que *merces* ; ce que je n'ai néanmoins garde de lui attribuer, car il ne s'exprime pas assez clairement.

Sur l'an DC XCIV. auquel Metellus & Afranius étoient Consuls. Mr. *Masson* remarque, que c'est apparemment depuis ce Consulat qu'*Asinius Pollion* avoit commencé son histoire des Guerres Civiles, dont *Horace* parle Liv. II. Od. I. Il seroit à souhaiter que nous pussions savoir si cela est vrai, par l'Ouvrage même.

On trouvera sur l'an DCC XCVI.

K 7 tout

* Voyez Suétone dans J. Cesar, chap.

tout ce que l'on peut recueillir d'*Horace*, touchant son éducation dans l'Enfance.

Sur l'an DCC IX. Mr. *Masson* parle d'un Philosophe Epicurien, nommé *Catius*, qui mourut vers ce tems-là, & dont *Horace* s'est moqué Liv. II. Sat. IV. Mais il ne croit pas qu'*Horace* ait fait cette Satire, ni cette année, ni auparavant; parce qu'il ne commença à s'appliquer sérieusement à la Poësie, qu'après la défaite de Brutus. Il relève aussi la faute qu'a faite un célèbre Interprete d'*Horace* contre la Chronologie, lors qu'il a soutenu qu'une Lettre de *Ciceron*, où il parle de ce *Catius*, comme d'un homme mort depuis peu, avoit été écrite sous le quatrième Consulat d'Auguste, l'an de Rome DCC XXIII. selon l'Ere de Caton, puis qu'il est certain que *Ciceron* étoit mort treize ans auparavant. Il faudra corriger cette faute; c'est le meilleur avis, qu'on puisse donner à celui qui l'a faite, apparemment par inadvertence. S'il veut disputer avec Mr. *Masson*, il le pourra faire, sur d'autres choses qui sont problematiques, comme sur le sens de l'Ode 34. du Liv. I. *Parens Deorum cultor* &c. où *Horace* dit qu'il étoit revenu du sen-

sentiment des Epicuriens, parce qu'il avoit tonné par un tems serain. Ce motif de conversion est à la verité un peu léger, & c'est ce qui a fait que Mrs. *Le Fevre* & *Dacier* ont cru qu'il se moquoit.

L'an DCC XI. *Horace* étant âgé de vint deux ans, ou étant entré dans sa vint-troisième année, alla avec Brutus en Macedoine, qui le fit Tribun d'une Legion. Il est un peu surprenant qu'*Horace*, qui n'étoit nullement de qualité, comme on l'a vu, eût d'abord un emploi distingué, comme celui-là, s'il n'avoit fait aucune campagne auparavant. Mais il s'est trop perdu de Livres anciens, pour pouvoir rendre raison de tout.

Mr. *Masson* rapporte à l'année suivante l'histoire de la querelle de *Rupilius Rex* & de *Perse*, qu'*Horace* raconte dans la VII. Satire du I. Livre, parce qu'il est dit que Brutus étoit alors Préteur en Asie, *Bruto Pratore tenente ditem Asiam*, & que ce ne fut que cette année-là que Brutus gouverna l'Asie. Il est vrai, qu'il étoit alors plutôt *Propréteur*, que *Préteur*; mais on peut prendre le mot de *Préteur*, pour Gouverneur en général, comme notre Auteur le fait voir.

Le

232 BIBLIOTHEQUE

Le Poète fait encore allusion aux événemens de la même année dans son Ode VII. du Liv. II. où il parle de la défaite de Philippes :

*Tecum Philippos & celerem fugam
Sensi, relictâ non bene parmula;
Cum fracta virtus, & minaces
Turpe solum tetigere mento.*

Nôtre Auteur rapporte fort vraisemblablement les mots de *fracta virtus* à *Brutus*; mais en parlant de la * bravoure, par opposition à la vertu morale, il exprime par mégarde la première, par le mot Grec, ἀρετή, au lieu du mot ἀνδρεία. C'est une chose si connue, que l'on ne peut pas douter que Mr. *Masson* ne la sâche. Je remarque cela, afin que les Adversaires, qu'il pourroit avoir, ne tirent pas avantage d'une pure méprise. On ne doit jamais reprocher cette sorte de choses à des gens, qui en savent assez, pour les éviter, s'ils y prenoient garde, à moins qu'ils n'aient reproché aigrement de semblables mégarde à d'autres.

Sur l'an DCC XIII. nôtre Auteur, entre autres remarques, réfute fort au long l'explication que Mr. *le Fevre* a don-

* *Pag. 54.*

donnée à l'Ode XIV. du 1. Livre, que l'on avoit entendue allegoriquement, depuis *Quintilien* jusqu'à lui, de la République Romaine, qui entroit dans de nouvelles guerres civiles; & que cet habile Critique entendoit à la lettre du vaisseau, qui avoit amené *Horace* en Italie, & qui remenoit en Asie quelques uns de ses Amis, qui n'avoient pas pû faire leur paix avec Auguste. Les raisons de Mr. *Masson* méritent d'être lues.

Ce fut alors qu'*Horace*, qui avoit environ vint-cinq ans, se mit à faire des vers, pour se tirer de la pauvreté :

—— *Paupertas impulit audax
Ut versus facerem.*

Ce sont les mots, dont il se sert Ep. II. Liv. II. Par-là il vint à la connoissance de *Virgile* & de *Varius*, qui, comme il dit dans la Sat. VI. du 1. Liv. le présentèrent à Mécenas, qui lui parla en peu de mots & qui le fit rappeler neuf mois après, le mit au nombre de ses amis & lui donna dans peu de quoi vivre. Auparavant, il étoit *Scribe des Questeurs*, ce qui étoit un Office assez bas.

Sur l'année DCC XIV. & la suivante

vante, il y a beaucoup de remarques, touchant *Asinius Pollion* & la paix de Brindes, entre Antoine & Cesar, qu'on fera bien de lire dans l'Original ; car il est impossible d'entrer dans le détail, sans copier le livre. Mr. *Dacier* est sur tout réfuté sur l'année DCCXV. & nôtre Auteur entreprend de montrer qu'il n'a point entendu la I. Ode du Liv. II. quoi que dans ses remarques il censure les Chronologues. Je n'entre point dans les démêlez de ces Messieurs, qui pourroient aller plus loin, qu'il n'est à souhaiter, s'ils continuoient avec la vivacité, avec laquelle ils commencent.

Sur l'année DCC XVI. il y a diverses choses utiles, pour entendre la IV, & la IX. Ode du Livre des *Epoques*, & Mr. *Masson* découvre les erreurs de plusieurs habiles gens & sur la longueur de la Robe Romaine, & sur le privilege des Chevaliers de s'asseoir, * selon la Loi d'Othon, dans un endroit distingué du Théâtre. En tout cela, il y a encore plusieurs incidens, sur lesquels Mr. *Masson* dit sa pensée.

On a cru que la IV. Ode des *Epoques* regardoit Menas, affranchi de *Sextus*

* Voyez ci-dessus pag. 166.

tus Pompée ; mais nôtre Auteur soutient qu'elle ne lui quadre point, & qu'il s'agit d'un Esclave enrichi, avec qui *Horace* avoit eu une querelle.

Mr. *Masson* rapporte à l'année DCC. XVII. le voyage de Brindes, qu'*Horace* décrit dans la Satire V. du Livre I. & que d'autres avoient rapportée à l'an DCC. XIV. sur lequel il fait voir qu'elle doit être renvoyée à celui-ci.

Sur l'an DCC. XXIII. Mr. *Masson* parle de l'Ode I. du Livre des Epodes, où *Horace* s'adresse à *Mecenas*, & lui dit qu'il vouloit l'accompagner, dans la guerre que César alloit faire à Antoine, qu'il battit cette année, près d'Actium, où *Mecenas* se préparoit à aller. Cependant Mr. *Masson* dit, après *Torrentius*, qu'il n'y alla point; parce que *Velleius Paterculus*, *Tacite* & *Dion* témoignent qu'Auguste le laissa comme Gouverneur de Rome, pendant son absence. Là-dessus, il s'objecte la 2. Elegie de *Pedo Albinovanus*, qui dit formellement que *Mecenas* fut à cette guerre. Mais il la rejette, comme supposée, & aulieu que *Theodore Goral* a cru que les allusions, qu'il y a, montrent que c'est un Auteur

teur contemporain qui l'a faite; Mr. *Masson* soutient tout le contraire, & dit qu'il paroît par-là clairement, que c'est un imposteur, parce qu'il avance plusieurs faussetez; comme en ce qu'il dit que Mécenas fut présent en toutes les guerres, que César fit jusqu'à la défaite d'Antoine & de Cleopatre; sur quoi il cite les trois Historiens, que j'ai nommez.

Comme Mr. *Masson* dit librement son sentiment, de la pensée de *Goral*, qui a suivi *Joseph Scaliger* & plusieurs autres; il s'est sans doute attendu qu'on pourroit prendre la défense de celui qu'il critique, avec la même liberté. Commençons donc par la guerre d'Actium, dont il s'agit. *Pedo* représente Mécenas, comme présent à cette guerre; & *Horace* le représente clairement, comme y devant aller. Cela fait un préjugé favorable, en faveur de *Pedo*. Il y a encore un endroit de *Properce*, dans sa 1. Elegie du Liv. II. cité par *Goral*, sur le vers 41. de la II. Elegie de *Pedo*, où *Properce* témoigne qu'il ne pourroit chanter les guerres de César, qu'il rapporte l'une après l'autre, sans y mêler Mécenas:

Te

*Te mea Musa illis semper contexeret
armis,
Et positâ & sumtâ pace fidele ca-
put.*

La flatterie seroit fort mauvaise ,
s'il ne s'étoit trouvé en aucune de ces
guerres.

Mais on objecte *Velleius*, qui * dit
„ que pendant que Cesar mettoit la
„ derniere main à la guerre d'Actium
„ & d'Alexandrie, Lepide conspira
„ contre lui: *Dum ultimam bello Ac-
tiaco Alexandrinóque Cæsar imponit
manum, M. Lepidus &c.* après quoi il
ajoute, „ qu'alors Mecenas étoit pré-
„ posé à la garde de la ville: *tunc ur-
bis custodiis præpositus C. Mæcenas &c.*
Cela n'est point incompatible avec ce
que dit *Pedo*; car rien n'empêche que
Mecenas ne se fût trouvé à la bataille
d'Actium, quoi qu'il fût à Rome, lors
que Cesar acheva cette guerre; puis
que les côtes d'Acarnanie, sur lesquel-
les ce combat se donna, ne sont pas
fort éloignées de l'Italie, & qu'il y eut
un hiver entre deux. Il est bon de re-
marquer que *Goral* avoit cité ce pas-
sage de *Velleius* sur le 30. vf. de *Pedo*,
&

* *Lib. II. Cap. LXXXVIII.*

& avoit même infinué en un mot ce que je viens de dire.

Il avoit auffi cité le passage de *Tacite*, où cet Historien dit dans le VI. de * ses Annales, „ que Cefar, dans „ les guerres civiles, avoit donné la „ conduite de tout à Rome & en Italie à Mecenas. *Bellis civilibus, C. Iulii Mæcenatem — cunctis, apud Romam atque Italiam, præposuit.* Ces paroles demeuroient très-veritables, encore que Mecenas eût assisté au combat donné sur les côtes de Sicile à Pompée, & à celui d'Actium contre Antoine; puis que rien n'empêche qu'il ne fût en peu de jours revenu à Rome, après la victoire.

Les paroles de *Dion* ne sont pas plus précises que celles de *Tacite*, † puis qu'il ne dit autre chose, sinon „ qu'un „ certain Caius Mecenas Chevalier, „ gouvernoit alors les autres choses „ qui se passaient à Rome, & dans le „ reste de l'Italie, & qu'il les gouverna „ long-tems depuis. Il ne dit pas qu'il ne s'absenta jamais de Rome, pas même pour peu de tems, pour le service de Cefar; & quand il le diroit, on lui préféreroit un Auteur Latin, qui mar-

* Cap. II. † Pag. 401. Edit. Hædæviana.

marqueroit le contraire, sur tout s'il avoit été contemporain. Le tour dont il se sert, en disant *Γένος τις Μακεδόνων* un certain *Mecenas*, est un tour qui ne seroit pas pardonnable à un Auteur Romain; puis que *Mecenas* n'est guere moins fameux, qu'*Auguste* lui même.

Après avoir écrit ce qui précède, j'ai consulté la Vie de *Mecenas*, par *Jean Henri Meibom*, & j'ai trouvé, * qu'il avoit déjà entrepris de réfuter *Torrentius*; mais qu'il l'a fait un peu autrement. Que si l'on demande pourquoi les Historiens, qui ont parlé des batailles, dans lesquelles *Sex. Pompée* & *M. Antoine* furent vaincus, n'ont rien dit de la présence de *Mecenas*; il est facile de répondre que c'étoit parce que *Mecenas* n'y avoit aucun commandement, & qu'il n'y assista que comme volontaire, & à dessein de retourner incessamment à Rome.

Je n'ajouterais autre chose à cela, qu'une remarque générale, qui est de grande utilité, pour ne se pas tromper dans l'explication de l'Antiquité. C'est qu'il ne faut pas supposer, sans en avoir de grandes raisons, ni qu'un Auteur a été parfaitement instruit de

ce

* Chap. XII.

ce qu'il dit , ni qu'il parle tout à fait exactement. Souvent les Anciens, comme les Modernes , ont parlé de choses qu'ils ne savoient pas bien ; souvent ils se sont exprimez, avec peu d'exactitude. Ainsi il n'est pas toujours facile de savoir lequel de deux ou trois , qui parlent diversement de la même chose , dit la verité , ou parle le plus exactement. Les Poëtes sur tout se donnent une grande licence , & parlent d'une maniere si peu juste, qu'on ne peut y faire aucun fonds. Par exemple, comme Mr. *Masson* * l'a remarqué après d'autres, *Virgile* , *Ovide* , *Manile* , *Lucain* & *Florus* ont parlé du lieu, où se donna la Bataille de Jules-Cesar & de Pompée, & de celui où Antoine & Cesar Octavien se battirent contre Brutus & Cassius, comme si ç'avoit été le même. Si ces Poëtes ont été mieux instruits des lieux de ces combats ; ils ont eu assurément tort d'en parler si mal. S'ils n'ont pas su qu'ils avoient été donnez, dans des lieux tout differens, & fort éloignez, ils ont été fort négligens ; sur tout le premier , qui vivoit du tems auquel ces deux combats avoient été donnez. Pour *Ovide*,
il

il a été un peu plus jeune, & ces deux combats ne se sont pas donnez pendant sa vie; mais seulement le second. *Manile* a peutêtre vécu encore plus tard; mais ni lui, ni *Lucain*, ni *Petrone*, & encore moins *Florus*, qui est un Historien, ne sauroient être excusés pour avoir suivi *Virgile*; sans prendre garde que ce n'étoit peutêtre qu'une mégarde, qu'une inexactitude, ou, si vous voulez, qu'une fiction de ce Poëte; qui regardoit comme un même lieu la Theffalie & la Macedoine, parce que ces païs se touchoient, & qui à cause de cela met Philippes & Pharsale à la vuë de deux champs de bataille, éloignez de plus de cent lieuës. Je conclus de tout cela, qu'il ne faut pas expliquer trop rigoureusement les paroles des Poëtes. On peut dire la même chose, à bien des égards, des Historiens, comme on l'a pu comprendre, par la vie de *Cicéron* tirée de ses Ecrits, & comparée avec *Plutarque* & *Dion*.

Mr. *Masson*, pour revenir à nôtre Auteur rapporte à l'année DCCXXIV la Satire X. du Livre I. pour diverses raisons. Premièrement, il y parle, comme il croit, de *Cassius*, Poëte d'Etrurie, comme d'un homme mort

Tom. XIV. L de-

depuis peu, vf. 59. jusqu'au 64. Notre Auteur juge que c'est le même que *Cassius de Parme*, qu'*Horace* louë Ép. IV. Liv. I. & qui fut tué à Athenes par ordre de Cesar, après la bataille d'Actium. *Torrentius* & d'autres ont cru qu'*Horace* parle ici, d'un autre *Cassius*; parce qu'en cet endroit, il se moque de lui, comme d'un homme qui écrivoit trop. Mais Mr. *Masson* n'y voit point de raillerie, & trouve seulement que le Poëte dit que cet homme avoit une grande promptitude d'esprit. J'avouë qu'il me semble, qu'il se moque de lui. Après avoir dit, qu'on peut reprendre quelque chose, dans les meilleurs Poëtes, & que l'on ne doit pas trouver mauvais, qu'on trouve à redire dans *Lucile*, il ajoûte „ que si néanmoins quelcun, „ content seulement de renfermer ses „ pensées dans des vers de six pieds, „ se plaît à écrire deux cents vers „ avant souper & autant après; tel „ qu'étoit le génie de l'*Etrusque Cassius*, plus agité qu'une rivière rapide, & que l'on dit avoir été brulé „ avec ses propres cassetes & ses propres livres; que *Lucile* passe chez lui „ pour un Poëte délicat & agreable, „ qu'il soit plus poli que rude &c.

— At

Ad se quis pedibus quid clau-
dere senis,
Hoc tantum contentus, amet scripsis-
se ducentos
Ante cibum versus, totidem coenatus,
Etrusci
Quale fuit Cassi rapido ferventius am-
ni
Ingenium; capsis quem fama esse li-
brisque
Ambustum propriis; fuerit Lucilius,
inquam,
Comes & urbanus, fuerit limatior
idem
Quàm rudis &c.

On voit, ce me semble, assez clairement qu'*Horace*, qui n'approuvoit pas qu'on écrivît à la hâte, ne louë nullement *Cassius*, en le mettant parmi ceux, qui n'avoient égard qu'à la multitude des vers; dont il avoit tant écrit, qu'ils servirent de bois, pour le bruler après sa mort. Il pourroit donc bien se faire que le *Cassius d'Etrurie*, ne fût pas le même que celui de Parme; &, s'il faut dire ce qui me paroît le plus vrai-semblable, je ne le croi pas. La raison de cela est qu'au tems d'Auguste, la ville de Parme ne passoit pas pour une ville de

l'Etrurie. Il y avoit alors plusieurs siècles que les * Gaulois avoient occupé l'une & l'autre rive du Po, & en avoient chassé les Etruriens. Je ne saurois croire qu'*Horace* appellât *Etrusque* un homme de Parme, Colonie Romaine, établie dans un pays ôté aux Boïens, après une possession de quelques centaines d'années ; seulement parce que ces peuples l'avoient autrefois pris aux Etruriens. Il est vrai, que *Pline* † dit que Bologne, qui étoit, aussi bien que Parme, dans la huitième partie de l'Italie, selon la division d'Auguste, avoit été la principale ville d'Etrurie ; mais ce n'étoit pas du tems d'*Horace*, c'étoit avant que les Gaulois eussent envahi ce pays-là, au tems que toute l'Italie s'appelloit *Tyrrhenie*, comme le P. *Hardouin* l'a remarqué : *Bolonia*, dit *Pline*, *Felsina vocitata, cum princeps Etruriæ esset*.

Les Ouvrages d'un homme, comme celui-là, ne pouvoient guere être nommez *opuscula*, comme *Horace* nomme ceux de *Cassius de Parme*, dans sa Lettre à *Tibulle*, Liv. I. Ep. 4.

Scri-

* *Vide Polybium Lib. II. † Lib. III. cap. 15.*

Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat.

Mr. *Masson* croit qu'*Horace* marque assez qu'il avoit écrit, peu de tems après la mort de ce Poète ; puis que ce n'étoit encore, que par *un bruit*, que l'on favoit que ses livres avoient été mis sur son bucher. „ Car si nôtre Poète, „ continue-t-il, avoit écrit même d'abord après que cette guerre civile fut assoupie, il auroit pû savoir avec certitude, & non par un bruit, ce qui étoit arrivé aux Livres de *Cassius*. Mais si *Horace* ne s'en est jamais informé, avec soin, à quoi rien ne l'obligeoit ; il a pû l'ignorer, pendant toute sa vie.

Mais nôtre Auteur croit voir une seconde preuve, que cette Satire a été écrite en ce tems ; en ce qu'*Horace* parlant de ceux, qui avoient des talens en diverses sortes de Poësies, s'exprime ainsi, *vf. 43.*

—— *fortè Epos acer*
Ut nemo Varius ducit. Molle atque
facetum
Virgilio annuerunt gaudentes rure Camœnæ.

Il recueille de là, que *Virgile* n'avoit encore écrit que ses Bucoliques, en ce tems-là. Mais pour ne pas parler du *Culex* & du *Ciris*, il se pourroit faire qu'il eût commencé à écrire l'Eneïde, & qu'*Horace* n'eût parlé, que de ses Bucoliques; parce qu'alors personne n'avoit écrit en Latin des Poësies Pastorales, que lui. Par l'*Epos* de *Varius*, on peut entendre sa Tragedie de Thyeste, qui étoit très-estimée. Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'*Horace* écrivit avec la même exactitude, qu'il auroit employée, s'il avoit sû que quelque jours, on formeroit une Chronologie de ses Ouvrages, sur ce qu'il auroit dit. Les Anciens, qui entendoient sans doute mieux les Poëtes Latins que nous, n'y cherchoient pas tant de finesse; témoin * *Quintilien*, qui rapporte le mot *facetum* au stile de l'Eneïde même, quoi que j'avouë qu'il se trompe en cette occasion, comme Mr. *Masson* l'a fait voir.

Il se fait ensuite une objection, tirée du vs. 38.

———— *hæc ego ludo,*
Quæ nec in Æde sonent certantia, ju-
dice Tarpæ.

Si

* *Lib. VI. c.*

Si par *Ædes* on entend, avec l'ancien Scholiaſte, le temple d'Apollon, qu'Auguste bâtit ſur le mont *Palatin*, cette Satire ne pourroit avoir été écrite que deux ans après; parce que ce ne fut qu'en ce tems-là, que ce Temple fut dédié.

Nôtre Auteur rejette entierement l'autorité du Scholiaſte, qu'il mépriſe extrêmement ici & ailleurs, auſſi bien que *Servius*. En effet, on ne peut pas nier qu'il n'y ait quantité d'endroits, dans l'un & dans l'autre, où il y a des abſurditez. Mais il n'y a perſonne, qui ait lu *Servius*, qui n'y trouve auſſi quantité de choſes excellentes, qui lui ont aquis l'eſtime de tous les habiles gens; qui croient, à cauſe de cela, que les méchants endroits y ont été ajoutés. Je ne voudrois pas tout à fait égaler le Scholiaſte d'*Horace* à *Servius*, mais je ne le voudrois pas ſi fort mépriſer. Les Auteurs des explications, qui s'y trouvent, les avoient ſouvent priſes des Grammairiens, que nous n'avons plus; ils avoient des livres, que nous avons perdus, & des exemplaires anciens des Poètes, des marges deſquels ils les avoient tirées. Depuis on y a ajouté des impertinences, je l'avouë, & qui ne reſſentent aucune connoiſ-

sance de l'Antiquité. Il faut donc, pour bien faire, rejeter ces mauvais endroits & avoir de l'égard pour les bons.

J'avouë que je m'imagine que ce que ces anciennes Scholies disent ici, n'est pas à rejeter; pourvu qu'on entende, comme il faut, ce qu'elles disent. Je croi même que Mr. *Masson* l'auroit bien entendu, & ne l'auroit nullement méprisé, s'il n'avoit crû qu'elles sont contraires à sa Chronologie. Pour moi, j'aimerois mieux laisser indécises bien des choses, que de les décider sur des conjectures très-légères, & supposant ensuite ces conjectures comme des principes assurez, siffler tout ce qui y est opposé. Ce que dis ici n'est nullement pour censurer Mr. *Masson*, dont le travail est assurément estimable; mais pour me faire à moi même des regles, qui m'empêchent de m'égarer, & pour en faire ressouvenir ceux, qui en auront besoin.

Comme je ne puis pas continuer à donner un Extrait exact de cet Ouvrage, en parlant de chaque Article considerable; on ne trouvera pas mauvais, que je m'arrête un peu sur celui-ci. Mr. *Masson* reproche à l'ancien Scho-

Scholiaſte de confondre le Temple d'Apollon Palatin, avec celui des Muſes, qui étoit dans un autre quartier de la ville, & même avec l'*Athénée*, bâti près de deux-cents ans après, par Hadrien.

Dans l'Edition des anciennes Scholies, faite à Bâle en 1580. ſur les mots *in Æde*, voici comme parlent les Scholies attribuées à Acron : *in Muſio, in Athenæo, id eſt, ea ſcribo quæ neque recitentur in Athenæo, neque ſint agenda in Theatro.* Un peu plus bas, il y a auſſi : *in æde Muſarum.* Dans les Scholies attribuées à Porphyryion, il eſt auſſi dit ſimplement : *in Æde Muſarum, ubi Poëtæ carmina ſua recitabant.* Il n'y a là aucune confuſion du Temple des Muſes, avec celui d'Apollon en général, ou de l'Apollon Palatin en particulier; & quand le Scholiaſte dit *in Muſio, in Athenæo*, il ne veut, ce me ſemble, dire, autre choſe, ſinon que les Poëtes recitoient leurs Poëſies dans quelque Temple, comme étoit celui des Muſes, & l'Auditoire que l'on nomma *Athenæum*, & qui a été enſuite appliqué aux Ecoles.

Les Scholies imprimées par Cruquius, qui ſont quelquefois meilleu-

L 5 res,

res, & quelquefois moindres, sur les mots *in Æde*, ont mis : *Apollinis, ubi Poëta sua carmina recitabant*. Il n'est pas dit que ce fût le temple d'Apollon Palatin, & quand cela feroit, on ne pourroit pas le trouver fort étrange. Mais dans la suite, il y a : *in Æde Apollinis, seu Musarum*, ce qui ne veut pas dire, que le temple des Muses & celui d'Apollon étoit le même, mais, *ou dans le temple d'Apollon, ou dans celui des Muses*; car *seu* est une particule disjonctive, comme quand on dit, *seu bene, seu malè*. Ces Scholies sont écrites dans un stile si simple, & si peu étudié, qu'il n'en faut pas trop presser les paroles; mais leur donner le sens le plus raisonnable, qu'elles puissent souffrir.

Nôtre Auteur soutient de plus, que du tems d'Auguste les Poëtes ne recitoient point leurs vers dans des Temples, & rejette les exemples du tems d'Hadrien, comme ne faisant rien au fait. Mais les Schollastes d'*Horace* se fondeient sur les mots *in Æde*, qui marquent, *dans un Temple*; car quoi qu'il y ait quelque peu d'exemples, où le mot *Ædes* au singulier se prend pour une maison particuliere, dans l'usage commun il signifie *un Temple*,
&

& *in Æde* simplement, pour *domi*, est une chose, comme je croi, inconnue à la Langue Latine.

Quand on n'auroit aucun autre passage, que celui-ci, & un autre du même Poëte, dont Mr. *Masson* parle dans la suite; on pourroit, sans grand risque, croire que les pieces, qui devoient être représentées sur les Théâtres, étoient examinées auparavant en particulier, & que pour cela on les faisoit lire à portes fermées, dans quelque petit Temple d'Apollon, de Minerve, ou des Muses; pourvu qu'on ne l'étendit pas aux autres sortes de Poësies, que l'on lisoit dans la maison d'un ami, *in amici Ædibus*; & non *in Æde*, dans un Temple.

C'étoit néanmoins assez la coûtume, que l'on récitoit des Poësies, ou d'autres discours non seulement dans les Ecoles, mais dans les Portiques des Temples, qui étoient souvent près des Ecoles. On en trouvera des preuves, dans *Petrone* Ch. III, & VI. & dans *Martial* Liv. III. Ep. 20. Liv. XI. Ep. 1. & dans leurs Interpretes.

Les Poëtes & les gens oisifs s'assembloient-là, & l'on ne diroit rien d'incroyable, quand on diroit qu'ils entroient quelquefois dans les Temples

voisins, pour lire leurs pieces. Il est vrai qu'*Aurele-Victor*, ou l'Auteur du 2. Livre des Hommes Illustres, qui lui est attribué, dit ceci d'Hadrien: *Gymnasia doctorésque curare occœpit, ut etiam ludum ingenuarum artium, quod Athenæum vocant, constitueret.* Il paroît par-là que cet Auteur, * qui n'est pas néanmoins un Historien trop digne de foi, dit qu'Hadrien fit bâtir un auditoire, qu'on nomma *Athenæum*; mais cela n'empêche pas qu'il n'y eût dans Rome diverses Chapelles de Minerve, qui pouvoient quelquefois servir aux recitations, & que le Scholiaste d'*Horace* ne les ait pû nommer *Athenæa*, selon la coûtume de son tems, auquel ce mot signifioit un auditoire. Pour ce que *Victor* dit, qu'Hadrien commença à avoir soin des Ecoles, cela n'est pas veritable; puis qu'Auguste avoit bâti avant lui l'*Ecole d'Octavie*, jointe à un Portique, comme nous l'apprend *Plin* Liv. XXXV. Sect. 37. où l'on peut consulter les notes du P. *Hardouin*. Au reste ceux qui voudront s'instruire de ces ré citations des Anciens, n'ont qu'à lire le Livre de G. J. *Vossius* de l'imitation, Chap. VII, & suiv.

II

* Voyez *Vossius in Hist. Latinis.*

Il y a encore un autre endroit d'*Horace*, qui est à la Lett. II. du Liv. II. vers 93.

— *adspice primùm*
Quanto cum fastu, quanto molimine
circum-
Spētemus vacuum Romanis vatibus
Ædem.

Il y a sur ces paroles, dans *Acron* de l'édition de Bâle: *negemus in Templo Apollinis ullos Poëtas habere carmina*; & dans *Porphyrius*: *id est, Latinis vacantem. Significat autem Ædem Musarum, in qua Poëtæ recitabant & hoc rectè. Nam Græci Poëtæ in Athenæo censueverant, & ideò additum vacuum Romanis vatibus.* Dans l'édition de *Cruquius*, il y a seulement: *ut negemus in Templo Apollinis ullos Poëtas habere, aut recitare sua carmina. Alludit ad Athenæum, ubi Græci Poëtæ recitabant sua carmina.* Je ne sai si cette dernière circonstance est bien fondée, ou non. Quoi qu'il en soit, si l'on examine bien ces Scholies, on trouvera qu'elles n'ont pas nommé le Temple d'*Apollon Palatin*, & qu'on ne sauroit les accuser d'avoir confondu ce Temple, ni avec celui des Muses, ni avec l'Auditoire bâti

par Hadrien, si l'on en croit le faux *Aurele-Victor*. On verra aussi qu'il se pouvoit fort bien faire que certaines récitations se fissent dans les Temples, & peut-être encore d'autres; quoi qu'il soit certain, qu'on les faisoit très-souvent dans les maisons particulières; peut-être parce que les gardiens des Temples ne les vouloient pas toujours ouvrir aux Gens de Lettres, qui y auroient voulu lire leurs Ouvrages, ou pour quelques autres raisons, que nous ne savons pas.

Il y a une autre chose remarquable, dans ces Scholies, touchant l'examen des pièces de Théâtre, qui est exprimée ainsi dans l'édition de *Cruquius*, qui est meilleure ici que celle de Bâle : *Metius Tarpa fuit Judex Criticus, auditor assiduus Poëmatum, & Poëtarum, in Æde Apollinis, seu Musarum, quò convenire Poëtæ solebant, suâque scripta recitare quæ, nisi à Tarpa, aut ab alio Critico, qui numero erant quinque, probarentur, in scenam non deferbantur.* Il est encore fait mention de ce même *Metius*, dans l'Art Poétique d'*Horace* v. 387.

— *Si quid tamen olim
Scripse-*

*Scripseris, in Meti descendat iudicis
aures,*

*Et patris & nostras, nonumque pre-
matur in annum.*

Sur cet endroit, on trouve ces mots, dans le même Scholiaſte: *Sp. Metius Tarpa, iis temporibus, Criticus summus fuit, doctus & severus auditor carminum, æſtimatôrque.*

Cette remarque, qui paroît aſſez curieufe, ne plait pas à Mr. *Maſſon*. Il n'y trouve rien de bon, que le nom de *Sp. Metius Tarpa*, qu'il croit, après *Manuce*, être le même que le *Sp. Macius* dont parle *Cicéron* dans ſes *Epîtres Familieres* Lib. VII. Ep. 1. où il témoigne que cet homme avoit été conſulté ſur les pieces de Théâtre, qui pouvoient être représentées dans les jeux, que Pompée donna l'an DC XCIX. Il croit qu'il c'étoit un ami ſavant de Pompée, ou l'un des Ediles de cette année-là, & qu'à cauſe de ſon ſavoir, *Horace* le nomme ici pour quelque Edile, que ce ſoit, quoi qu'il ne fût nullement juge des Poëtes.

Je croi bien que les Ediles pouvoient juger des pieces, qu'ils vouloient eux mêmes faire repréſenter, dans

256 BIBLIOTHEQUE

dans les jeux, qu'ils avoient à célébrer; mais je ne vois pas qu'ils eussent rien à voir, dans les jeux de la dédicace du Théâtre de Pompée, qu'il donna au peuple en son second Consulat. Je ne vois pas non plus pourquoi *Mæcius*, ou *Metius*, qui vivoit l'an de Rome DCC XCLX. & qui avoit jugé de pieces représentées cette année-là, ne pouvoit pas faire la même chose vint-cinq, ou trente ans après. J'aimerois donc mieux m'en tenir au Scholiaste, qui a tiré apparemment ce qu'il dit de quelque Auteur plus ancien que lui; que de suivre des conjectures encore plus incertaines.

Nôtre Auteur traite de songe ce que disent quelques uns de *Tarpa*; savoir, qu'il étoit l'un des Cinq Juges, dont Auguste avoit fait une espece de College. En effet, le Scholiaste ne parle pas proprement de College, ou d'Assemblée, qui jugeât des pieces de Théâtre, & qui eût été établie par Auguste; mais seulement de Cinq Juges, dont l'un devoit avoir approuvé une piece, avant qu'on pût la jouer publiquement. * *Vossius* croyoit que les Romains avoient imité en cela les

Athe-

* *De Imit. C. XI, 4.*

Atheniens & les Siciliens, chez qui cinq personnes jugeoient des pieces, qui avoient été représentées; mais il s'agit ici du choix de celles, que l'on devoit représenter. Cela n'empêche pas néanmoins, que ce nombre de Juges n'eût été établi à Rome, à l'imitation des Grecs. Mr. *Masson* s'en moque, & croit que ce nombre de Cinq a été sans doute imaginé, sur l'usage de la Grece. Il se fonde sur le silence des Auteurs contemporains à *Horace*; mais je ne crois pas que nous aiyons d'Histoires d'Auguste, qui nous instruisent si parfaitement de tout ce qui s'est passé de son tems, que nous devions traiter de fable tout ce qui n'y est pas, & que des Auteurs postérieurs ont dit; quoi que d'ailleurs il n'y ait rien, en ce qu'ils disent, d'absurde, ni d'incompatible avec l'Histoire de ce tems-là; sur tout lors qu'il y a dans des Ecrivains anciens des passages, qui semblent demander quelque chose de semblable. Combien n'y a-t-il pas d'allusions dans *Horace*, & dans les Auteurs contemporains, que nous n'entendons pas, parce qu'elles regardent des coutumes, ou des faits, que l'Histoire d'alors ne nous apprend point? Lors donc qu'un ancien Gram-

mai-

258 BIBLIOTHEQUE

mairien nous raconte quelque chose là-dessus, que nous ne trouvons pas ailleurs ; nous ne sommes point en droit de le rejeter, comme faux, & avec dédain, s'il n'y a rien d'absurde, ni d'incompatible avec l'usage des Anciens. Aussi tous les plus habiles Critiques se servent-ils, avec cette précaution, de l'autorité de *Servius* & des anciennes Scholies d'*Horace*.

Au reste, nôtre Auteur reprend, avec raison, ceux qui citent des monumens qui ne font rien au fait, ou qui y ajoutent quelque chose de leur tête.

Mais il faut avouër qu'*Horace* est un Auteur assez difficile, sur tout dans ses Satires & dans ses Epîtres ; ce qui a fait que les Interpretes se sont très-souvent partages. Par exemple, il y a plusieurs sentimens, sur cet endroit de la 2. Epitre du Liv. II. que j'ai déjà cité. En parlant de la vanité des Poètes de son tems, dont chacun croyoit être un excellent homme, il s'exprime ainsi :

*Carmina compono, hic Elegos, mirabile visu,
Cœlatumque novem Musis opus ; adspice primum*

Quanto

*Quanto cum fastu, quanto molimine
- circum-*

*Spectemus vacuum Romanis vatibus
Ædem.*

Je ne rapporterai pas les sentimens des Interpretes, sur ce passage. Je dirai seulement que Mr. *Masson* les rejette tous, & explique ces mots, du soin que l'on avoit de chercher une maison particuliere vuide; pour y lire des vers; de sorte que *Romanis vatibus* est au datif & signifie *pour les Poëtes Romains*. On pourroit aussi croire qu'*Horace* représente ici un Poëte, qui va lire devant *Tarpe* une piece de Théâtre, dans le Temple des Muses, & qui avant que de commencer sa lecture, regarde autour du Temple, avec gravité & en tournant la tête de tous côtez, pour voir qui sont ceux, qui sont venus l'écouter, & qui n'y voit aucun Poëte; parce que souvent jaloux les uns des autres, ou envieux, ils ne se faisoient pas l'honneur de s'aller ouïr réciproquement. On peut confirmer cette explication, par un passage de *Stace*, cité par Mr. *Masson*, dans la suite, pour expliquer le mot *circumspectare*. Il est sans les *Silves*, Liv. VI. Poësie II. vs. 160. & suiv. où
le

266 BIBLIOTHEQUE

le Poète parle d'un de ses amis, qui partoît de Rome, & qu'il ne verroit plus entre ses Auditeurs, en ces termes :

Hei mihi ! sed coetus solitos si fortè ciebo.

Et mea Romulei venient ad carmina patres,

Tu deeris, Crispine, mihi, cuneosque per omnes

Te meus absentem circumspiciet Achilles.

Il veut dire que quand il liroit en public son Achilleïde, & qu'il regarderoit de toutes parts ses Auditeurs, il n'y verroit plus Crispin, à qui il écrit. Autrement, comme il est certain que *circumspicere* signifie chercher des yeux, on peut aussi expliquer le passage d'*Horace*, en ce sens, nous cherchons quelque Chappelle. *viniae*, pour les Poètes Romains ; ou dans laquelle, parce qu'elle étoit peu fréquentée, ils pussent assembler leurs amis & y lire leurs pieces ; car cela ne se pouvoit pas faire commodément, dans les Temples fréquentés, & où l'on faisoit beaucoup de sacrifices. On pourra choisir l'une de ces explications, ou les rejeter toutes, si l'on trouve mieux ; car enfin il ne faut pas faire
passer

passer des conjectures incertaines, pour des démonstrations.

Mr. *Masson* montre fort bien qu'il faut rapporter à cette année DCC XXIV. & même au milieu de Septembre l'Ode XXXVII. du I. Livre, où il est parlé de la mort de Cleopatre; parce que cette nouvelle n'arriva à Rome qu'en ce tems-là, comme *Etienne Pighius* l'a montré, dans ses *Annales*, sur cette année-là. Il défend aussi très-bien quelques expressions d'*Horace*, contre Mr. *Le Fevre*; qui les expliquoit un peu trop à la rigueur & qui croyoit, à cause de cela, qu'il y avoit quelque chose de contraire à l'Histoire.

Il y a quantité d'autres explications, dans la suite de cet Ouvrage, que l'on cherchera dans Mr. *Masson*, qui fait paroître par tout beaucoup de lecture faite avec attention; car il ne manque point de relever les fautes, qu'il croit avoir été commises par les Auteurs, qu'il rencontre en son chemin. Il ne nous est pas possible de nous y arrêter davantage.

L'année DCC XLVI. fut celle de la mort de Mécenas & d'*Horace*, qui ne survêquit pas long-tems son protecteur, comme il le lui avoit promis

mis dans l'Ode XVII. du Livre II. Ce n'est pas qu'il se soit tué. Il mourut de maladie, âgé de ~~cinquante sept~~ ^{cinquante} ans, moins ~~un~~ ^{un} jour, le 27. de Novembre. Il y a bien, dans sa vie que l'on attribue à *Suetone*, *cinquante neuf* ans, mais c'est une faute, comme Mr. *Masson* le remarque fort bien. On peut dire en général de son Ouvrage, qu'il sera très-utile à ceux, qui voudront lire désormais *Horace*, & qu'on a sujet de lui en savoir gré.

ARTICLE VI.

LIVRES DE DEVOTION.

- I. SERMONS *du* P. BOURDALOUE *de la Compagnie de Jesus, pour l'Avent* 1707. A Paris chez Rigaud in 8°, pagg. 664. avec les Indices & les Préfaces; & à Lion in 12. la même année. *Se trouvent chez H. Schelte.*

IL Y A quelques années, que l'on vit des Fragmens des Sermons du P. *Bourdaloue*, qui étoient des copies très-imparfaites, que l'on avoit tâché de

de faire, pendant la récitation même de ce fameux Prédicateur; qu'il étoit très-difficile de suivre, parce qu'il parloit fort vîte. Aussi l'Auteur les desavoua-t-il hautement, comme on nous l'apprend dans la préface de ce Volume. Cette Edition contient ses Sermons, tels qu'il les a laiffés par écrit. Il y en a déjà quatre volumes, & l'on croit qu'il y en aura bien encore deux fois autant. La réputation extraordinaire de l'Auteur fera fans doute que l'on achètera, avec avidité, tout ce qui paroîtra de lui, & c'est pour cela qu'on en a fait deux éditions à la fois, l'une à Paris, & l'autre à Lion. La première est aussi belle, qu'elle le peut être, & pour le papier & pour les caractères, qui sont ceux de la nouvelle invention, * dont nous avons déjà parlé ailleurs. Je ne se peut rien de si beau, que les pages qui ont été bien tirées, & qui ne sont point maculées, & pour le caractère Romain, & pour l'Italique; qui me paroît néanmoins encore plus beau, que le précédent. Toutes les Editions, que l'on fera, avec un caractère comme celui-là, seront très-belles, pendant qu'il sera neuf; mais je crains qu'étant un peu usé,

* *Tom. X. p. 210.*

usé, ou que le tirage n'étant pas assez bien fait, il ne paroisse moins que le caractère commun. Quoi qu'il en soit, cette Edition fera d'abord plaisir aux yeux de tous ceux qui la verront.

Avant que de passer à la matiere de ces Sermons, il faut dire quelque chose de l'Auteur; dont on voit l'éloge dans la Préface de ses Sermons sur l'Avent, & dans deux Lettres qui sont à la fin du Tome III. de ses Sermons sur le Carême. LOUIS BOURDALOUE naquit à Bourges le 20 d'Août de l'an 1632. & l'an 1648. le 10. de Novembre, il entra dans la Compagnie des Jesuites. Il y passa, par tous les exercices & les dix-huit premieres années, qu'il y vécut, furent employées soit à ses propres études, soit à enseigner les Lettres Humaines & à professer la Philosophie & la Théologie. Quelques Sermons qu'il fit, pendant qu'il enseignoit la Théologie Morale, furent si bien reçus, que ses Superieurs se déterminerent à l'appliquer uniquement à la prédication. Il prêcha donc en Province, avec beaucoup de succès; après quoi on le fit aller à Paris, où il eut le même applaudissement, qu'il a conservé jusqu'à la fin de sa vie. Il devint Prédicateur

cateur du Roi, devant qui il a fait plusieurs des Sermons, qui paroissent ici. Il a prêché durant trente-quatre ans, soit à la Cour, ou dans Paris; & pendant ces trente-quatre années, il a toujours été également goûté des Grands, des Gens de Lettre & du peuple. Outre la prédication, il s'appliquoit à confesser & à diriger la Conscience de ceux, qui s'adressoient à lui. Si l'on peut juger de sa maniere de conduire les Consciences, par ses Sermons, il ne propoisoit à ses Pénitens, ni une Morale impraticable, ni une conduite relâchée, qui détruit les plus saints commandemens de l'Evangile. Le P. *Cheminais* & le P. *Bourdaloné* font, à cet égard, beaucoup d'honneur à la Compagnie des Jesuites; & si les Casuistes avoient été aussi sévères, que ces deux Prédicateurs, on ne l'auroit jamais accusée de relâchement, pourvu que sa pratique eût été conforme à leur doctrine.

Sur la fin de la vie du P. *Bourdaloné*, il voulut se retirer dans la Province, & y vivre dans la retraite; pour y penser plutôt à sa propre conduite, qu'à celle des autres; mais ses Supérieurs de France ne le lui voulurent pas permettre. Il en écrivit à Rome

au Général des Jésuites, qui le lui permit. Néanmoins on ne voulut pas souffrir qu'il se retirât, sans un nouvel ordre du Général, que l'on instruisit cependant de l'utilité dont il étoit à sa Compagnie, à Paris. Le Général révoqua la permission, qu'il lui avoit donnée, & la dernière conclusion fut qu'il demeureroit à Paris, & continueroit de s'acquitter de ses fonctions ordinaires, comme il le fit. Pendant qu'il s'y appliquoit, comme il avoit accoutumé, il tomba malade le 11. de Mai de l'an 1704. d'une fièvre interne & maligne, dont il mourut le 13. du même mois. Ceux qui publient ces Sermons louent autant sa personne, que ses Ouvrages; comme on le verra, par la Préface. Il y a encore à la fin du IV, Tome un Eloge fait, dit-on, par un illustre Magistrat, & un autre fait par le P. *Martineau*, Confesseur de Mr. le Duc de Bourgogne, & Supérieur de la Maison Professe, lors que le P. *Bardalouë* y mourut. Nous n'avons aucune raison de douter de la sincérité de ces louanges; qu'il faut néanmoins entendre par rapport aux personnes & aux tems, comme toutes les louanges que les hommes se donnent les uns aux autres.

tres. Il n'y a que Dieu, à qui l'on puisse donner des louanges, sans restriction & sans exception. Cependant nous sommes tous autant obligés de profiter de ce qu'il y a de bon, dans les discours des autres hommes, que de nous garder de leurs défauts.

Les deux Avents & le Carême, que l'on donne dans cette première Edition, seront, comme on le promet, suivis des Sermons sur les Mystères, sur les Saints, sur la vocation Religieuse, & sur divers sujets de Morale. On ne s'est pas contenté d'imprimer les Sermons mêmes, on en a fait des Abregez assez longs, à la fin de chaque volume; apparemment pour l'usage des jeunes Prédicateurs, qui peuvent voir par-là plus clairement la méthode, que le P. Bourdaloue a observée. Mais je crains que ceux, qui ne sont pas capables de la recueillir eux-mêmes de ses Sermons, ne soient pas capables non plus de profiter de ces Abregez; & que les autres ne se plaignent de ce que l'on augmente le prix de ces volumes, par-là.

POUR venir présentement aux Sermons mêmes, il n'y en a que douze, dans ce Volume. Le 1. est sur la Recompense des Saints: le 2. sur le Ju-

M 2 ge-

gement dernier : le 3. sur le Scandale : le 4. sur la fausse Conscience : le 5. sur la sévérité de la Pénitence : le 6. sur la Nativité de Jesus-Christ : le 7. sur la Sainteté : le 8. sur le Jugement dernier : le 9. sur le respect humain : le 10. sur la sévérité Evangelique : le 11. sur la Pénitence : & le 12. sur la Naissance de Jesus-Christ. On ne doit pas s'attendre, que j'entre dans le détail de ces Sermons. Outre que je ne le fais jamais, à l'égard des Livres, que tout le monde peut lire & entendre, aussi bien que moi ; il faudroit employer un Volume de cette *Bibliothèque Choisie*, pour chaque Tome, si je voulois parler par le menu de ce qu'il y a ici. Je me contenterai donc de faire quelque peu de remarques, sur les matieres & sur la maniere de les traiter, & d'en produire quelques endroits.

Tout le monde sait, que la méthode des Prédicateurs de l'Eglise Romaine est assez differente de celle des Protestans. Au lieu que les Protestans tirent ordinairement la matiere de leurs Sermons des textes, qu'ils prennent, dont-ils n'osent pas s'éloigner, & qu'ils s'appliquent à faire une espece de Commentaire sur les paroles, qu'ils

qu'ils ont entrepris de traiter : les Catholiques Romains prennent un point de Morale, ou de Théologie, qu'ils traitent à l'occasion des paroles de leur texte. Je crois que cette méthode n'est pas moins bonne, ni moins raisonnable, que la nôtre; car dans le fonds ce n'est pas dans des Sermons, que l'on fait tantôt sur un texte d'un Livre de l'Ecriture Sainte, & tantôt sur celui d'un autre, sans ordre, & sans liaison, que l'on peut apprendre à entendre les Livres Sacrez. Pour cela, il les faut lire attentivement en eux mêmes & les lire de suite, avec les remarques de quelcun; qui les ait expliquez en peu de mots, & d'une manière plus exacte, qu'on ne peut faire en prêchant. Les Sermons doivent être, pour traiter des points particuliers de Théologie & de Morale, qui puissent être renfermez dans l'étendue d'un discours, qui ne doit guere plus durer qu'une heure. Les bons Prédicateurs Anglois, comme *Barrow* & *Tillotson*, en usent à peu près, comme cela; puis qu'ils tirent de leurs Textes certaines propositions de Théologie & de Morale; qu'ils prouvent, qu'ils éclaircissent & qu'ils défendent contre les objections, que

l'on peut faire contre. Par-là les Auditeurs & les Lecteurs voyent d'abord ce dont on veut les entretenir, conçoivent la maniere dont on le prouve, & retiennent tout cela beaucoup plus facilement. D'ailleurs les Sermons sont aussi, pour guérir, s'il est possible, les Auditeurs, & les Lecteurs des défauts, qu'ils peuvent avoir, soit en particulier, soit en commun avec les hommes de leur nation & de leur tems; pour les instruire de la maniere, dont ils doivent se conduire; & pour les affermir dans la pieté. Tout cela doit être approprié aux tems, aux lieux, & aux personnes, à qui l'on parle; & on l'approprie infiniment mieux, dans des Discours faits à la maniere de France & d'Angleterre, qu'à la maniere de quelques autres lieux, où l'on fait ordinairement des discours trop généraux.

Le P. *Bourdaloné* a choisi quantité de matieres très-utiles, & sur lesquelles ses Auditeurs pouvoient avoir besoin d'éclaircissemens, & d'exhortations. Il divise sa matiere très-clairement, & suit sa division avec exactitude, sans s'écarter en digressions.

Le *premier* des Sermons de ce Volume montre parfaitement bien 1. que les

les recompenses que Dieu promet aux Gens de bien sont assurées : 2. qu'elles sont de plus éternelles ; au lieu que les recompenses du monde ne sont point assurées, qu'elles ne suffisent pas pour satisfaire à nos besoins, & qu'elles finissent toutes, par la mort. Ce Sermon est très-propre, pour desabuser ceux, qui s'attachent à suivre la Cour, dans la vue d'être recompensez, & qui pour cela négligent les devoirs du Christianisme.

Dans le *second*, l'Auteur montre que, comme il y a deux lumieres en nous ; l'une que nous avons, comme Chrétiens, qui est la Foi ; & l'autre que nous avons, en qualité d'hommes, qui est la Raison : Dieu nous jugera par ces deux grandes Regles, qui doivent diriger toute la conduite de nôtre vie. Tout le monde convient facilement que ceux, qui auront eu des habitudes contraires à ce qu'ils font profession de croire, & qui seront morts dans cette disposition, seront condamnez, par-là. Mais il y a bien des gens, qui s'imaginent, que la Raison n'entrera pour rien, dans la condamnation de ceux, qui auront mal vécu : *C'est une doctrine aussi per-*

niciense *, dit le P. Bourdalouë, qu'elle paroît religieuse dans son principe, de croire que depuis le péché de nôtre premier pere, tout est corrompu dans nôtre Raison ; & c'est rendre l'homme LIBERTIN, sous prétexte de l'HUMILIER, de dire qu'au défaut de la Foi, il n'a point d'autre Regle de sa conduite, que sa passion & l'erreur. Indépendamment de la Foi, nous avons une Raison, qui nous gouverne, & qui subsiste même après le péché, une Raison qui nous fait connoître Dieu, qui nous prescrit des devoirs, qui nous impose des lois, qui nous assujettit à l'ordre. Or ce qui fait tout cela dans nous ne peut pas être absolument, ni entièrement dépravé. Il a sans doute raison, & il faut être aveugle, pour le nier ; mais comme il y a des gens, qui sont en effet aveugles à cet égard, ou qui font semblant de l'être, je suis surpris qu'il n'ait pas employé une page, ou deux, à rendre cette vérité plus sensible, par l'exemple des Payens. Il en dit bien quelque chose obliquement, mais il coule plutôt légèrement par dessus, qu'il ne l'explique. Il auroit encore pû dire ici, que la Morale de l'Evangile est si conforme à la droi-

te

* Serm. 2. P. 2. p. 72.

te Raïson, que ceux qui violent l'Evangile renoncent en même tems aux lumieres naturelles. Mais ceux qui entendent les matieres verront souvent, que ce grand Prédicateur n'avoit pas assez approfondi bien des choses; ce qui fait que l'on est surpris de ce qu'il s'arrête à moitié chemin, & souvent dans le plus beau chemin du monde. Cela vient sans doute de la maniere d'étudier dans les Ecoles, où il avoit appris la Philosophie & la Théologie.

Sur le Scandale, qui est la matiere du *troisième* Sermon, il fait voir quel est le peché de ceux, qui dressent des pieges aux autres, par leurs mauvais exemples, ou leur mauvaise conduite, soit qu'il y pensent, ou non, pour les faire pecher; & sur tout quand ce sont des gens, qui par leur profession sont obligez à tout le contraire, ou à donner de bons exemples, ou de bonnes instructions. Ainsi un pere & une mere doivent édifier leurs Enfans, les Superieurs & les Maîtres ceux, qui sont au dessous d'eux & qui leur obeïssent, les Ministres & les Docteurs ceux qu'ils conduisent, & qu'ils instruisent. Lors qu'ils font le contraire, ils sont encore plus criminels, que

M s. ceux

ceux qui font tomber des gens, avec qui ils n'ont point de semblables relations. Comme c'est la maniere la plus commune & la plus efficace, dont les desordres se répandent, dans le monde; ce Sermon mérite assurément d'être lû & relû, & si le P. Bourdalouë n'a pas marqué tous les cas, que l'on peut imaginer, & n'a pas fait l'application de ses principes à tous ceux, qui le méritent; c'est aux Lecteurs à suppléer à cela, & à profiter de ses maximes générales, de la bonté desquelles on ne peut pas disconvenir. * *Le monde, quoi qu'impie & libertin, dit-il fort bien, en un endroit, veut que les Serviteurs de Dieu soient irréprochables; il veut que leur vie soit à l'épreuve de la censure, & qu'il n'y ait rien, dans leur conduite, qui démente leur profession. S'ils ne répondent pas là-dessus à l'attente du monde, s'ils deviennent des hommes, comme les autres, & que leur piété ne soit pas exempte des foiblesses ordinaires; s'ils mêlent avec la dévotion le dérèglement de leurs passions, le raffinement de leur vengeance, le faux zèle de leurs intérêts, les vûes & les intrigues de leur ambition, la vivacité de leur*

* Serm. 3. P. 2. p. 133.

leur humeur , l'intemperance de leur langue ; si l'on voit un dévot délicat sur le point d'honneur , jaloux , avare , injuste , médisant , double & de mauvaise foi ; n'est-ce pas un triomphe , pour le libertinage & comme un droit , qui l'autorise ? Il est certain que , si l'on pouvoit être véritablement dévot & de la maniere , dont l'Evangile veut qu'on le soit , en conservant toutes ses passions , & en s'y abandonnant comme les autres , comme il semble que les prétendus dévots le croient ; la dévotion du Christianisme ne vaudroit pas la Morale Payenne , & naturelle , qui tend toute entière au bien du prochain , & de la Société ; au lieu que cette dévotion feinte ne sert qu'au bien temporel des dévots , & qu'à ruiner tous ceux , qui ont quelque commerce avec eux. Mais la vérité est que ce sont des gens , qui n'ont que le dehors de la piété , comme les Pharisiens du tems de nôtre Seigneur , & qui n'en observent que ce qui est compatible avec leurs passions , & leurs intérêts mondains.

Dans le quatrième Sermon , l'Auteur fait voir qu'il est aisé de se former dans le monde une fausse Conscience , qu'il est pernicieux d'agir se-

en tournant, s'il
 médaille, & en se
 me, si l'on trou-
 autre ce que l'on
 pour propre se tait,
 on ne manque
 ner soi même, en
 re. Dans le fonds,
 ale tout cela aux
 ar, quoi que d'u-
 enveloppée, à
 é de sa définition.
 mille excellentes
 dit & qui ne pou-
 eux tournées.

Conscience, il n'y
 on ne fasse; dit-il
 dites-moi celui qu'on
 ar-là vous compren-
 rité de ma Proposi-
 la faire toucher au
 ande jusqu'où ne va
 t d'une Conscience
 tneuse? Du moment
 en Conscience, dites-
 elle n'excuse pas &
 as. Quand, par exem-
 est fait une Conscien-
 s, pour parvenir à ses
 les devoirs qu'elle ne

M 7 vio-
 p-164.

lon ses principes, & qu'elle ne servira de rien à excuser les hommes devant Dieu. Il définit la Conscience, après S. Thomas d'Aquin, ** l'application que chacun se fait à soi même de la Loi de Dieu.* Quoi que cela soit vrai, à certain égard, cette définition est un peu obscure, & n'est pas si propre au dessein du P. Bourdaloue, que s'il avoit défini la Conscience en général : *une créance que l'on a que quelque chose est bon, indifferent, ou mauvais ; commandé, permis, ou défendu.* Lors que cette créance est uniquement fondée sur la Loi de Dieu, ou sur la droite Raison, elle est vraie ; il n'y entre alors aucune passion, ni aucun intérêt, qui nous empêche de voir la Verité. Mais lors que cette créance est formée en tout, ou en partie, sur nos passions & sur nos intérêts particuliers, elle est fautive ; parce qu'elle nous persuade que le Mal est permis, ou commandé, & que le Bien est indifferent, ou défendu. S'il est facile de se faire une fautive Conscience, parce que l'on est plein de passions & de desirs, & que l'on se figure aisément que ce que l'on souhaite n'est pas défendu : il est aussi très-facile

* 4. Serm. d. P. p. 143.

facile d'en revenir , en tournant, s'il faut ainsi dire, la médaille, & en se demandant à soi même, si l'on trouveroit bon dans un autre ce que l'on fait. Comme l'amour propre se tait, en cette occasion, on ne manque point de se condamner soi même, en condamnant un autre. Dans le fonds, le P. Bourdaloue étale tout cela aux yeux de son Lecteur, quoi que d'une maniere un peu enveloppée, à cause de l'obscurité de sa définition. Autrement il y a mille excellentes choses, en ce qu'il dit & qui ne pouvoient pas être mieux tournées.

** Avec une fausse Conscience, il n'y a point de mal qu'on ne fasse; dit-il dans sa 2. Partie, dites-moi celui qu'on ne fait pas, & par-là vous comprendrez mieux la verité de ma Proposition. Pour vous la faire toucher au doigt, je vous demande jusqu'où ne va pas le dérèglement d'une Conscience aveugle & présomptueuse? Du moment qu'elle s'est érigée en Conscience, dites-moi les crimes, qu'elle n'excuse pas & qu'elle ne colore pas. Quand, par exemple, l'Ambition s'est fait une Conscience de ses maximes, pour parvenir à ses fins, dites-moi les devoirs qu'elle ne*

M 7 vio-

* 4. Serm. P. 2. p. 164.

viole pas, les sentimens d'humanité qu'elle n'étouffe pas; les lois de probité, d'équité, de fidélité, qu'elle ne renverse pas. Conscience tant qu'il vous plaira; corrompue qu'elle est par l'ambition, dites-moi les malignes jalousies, qu'elle n'inspire pas, les damnables intrigues, qu'elle n'entretient pas, les fourberies, les trahisons, dont, s'il est nécessaire, elle ne s'aide pas. Quand la Conscience est de concert avec la Cupidité & l'envie d'avoir, dites-moi les injustices qu'elle ne permet pas, les usures qu'elle ne favorise pas, les simonies qu'elle ne pallie pas; les vexations, les violences, les mauvais procès, les chicanes, qu'elle ne justifie pas. Quand la Conscience est formée par l'Animosité & la Haine, dites-moi les ressentimens, les aigreurs, qu'elle n'autorise pas; les vengeances qu'elle n'appuie pas, les divisions scandaleuses, les inimitiez qu'elle ne fomenté pas; les fiertés, les duretés, qu'elle n'approuve pas. Non, encore une fois, rien ne l'arrête, pervertie qu'elle est d'une part & néanmoins Conscience de l'autre, elle ose tout, elle entreprend tout, elle se porte à tout. Il ne se peut rien de plus vrai, ni de plus fort que cela, & on pourroit le vérifier, non seulement
par

par les mauvaises actions de quelques uns de ceux, qui se piquent d'avoir de la Conscience; mais encore par les Ecrits de ces Théologiens indulgens, qui ne sont que trop connus dans la Société du P. Bourdaloue, & de qui l'on a dit ce qu'il dit ici de ceux qu'il censure, c'est qu'ils ont couvert * la multitude des pechez & des pechez les plus énormes; non pas comme la charité, en les effaçant, mais en les tolérant, en les soutenant, en les défendant.

Avec une fausse Conscience, continue nôtre Auteur, que ne firent pas les Juifs? Ils crucifierent le Saint des Saints, il mirent à mort Jesus-Christ. Voilà jusqu'où pouvoit aller la fausse Conscience des hommes, & voilà jusqu'où s'est portée la fausse Conscience d'un peuple, qui d'ailleurs se piquoit & se glorifioit d'avoir de la Religion.

— Avec une fausse Conscience, les Juifs n'apprehenderent point d'être souillés du sang du Juste; quoi qu'en même tems, scrupuleux & superstitieux, ils refusassent d'entrer chez Pilate même, parce qu'il étoit Gentil, & qu'ils craignoient de devenir impurs & de se mettre hors d'état de manger la
Pâ-

* Pag. 165.

Pâque. Les Juifs n'ont pas été les seuls, qui, sous prétexte de Conscience, ont fait mourir des innocens. Plût à Dieu, qu'on ne le pût pas reprocher aux Chrétiens mêmes ! Un Prédicateur d'une autre Société Chrétienne n'auroit pas manqué de faire ce reproche à quelques uns d'entre eux, qui auroit été d'autant mieux fondé, que les lumieres des Chrétiens sont plus grandes que celles des Juifs, & que l'Evangile est plus éloigné de l'effusion du sang, que la Loi Mosaique.

Mais le P. Bourdalouë fait une autre application de ce qu'il vient de dire, qui n'est pas moins veritable : *Par un abus tout semblable*, dit-il, *& si commun aujourd'hui dans le monde, avec une fausse Conscience on avale le Chameau & on le digere, tandis qu'on craint d'avaler le moucheron. — On s'abandonne aux plus violentes & aux plus ardentes passions, on se satisfait, on se vange, on s'empare du bien d'autrui, on le retient injustement, on dévore la veuve & l'orphelin, on dépouille le pauvre & le foible; tandis qu'à l'exemple des Pharisiens, on se fait des crimes de certains points très-peu importants. On est exact & régulier.*

hier comme eux jusqu'au scrupule, sur de légères observances, qui ne regardent que les dehors de la Religion; pendant qu'on se moque & qu'on se joue de ce qu'il y a dans la Religion & dans la Loi de Dieu, de plus grand & de plus indispensable; savoir, la justice, la miséricorde & la foi. Il n'y a rien de si vrai, & par conséquent guere d'avertissement plus nécessaire, sur tout dans les lieux où la Religion est chargée de trop de cérémonies; qui sont les seules choses de la Religion, que l'on observe avec soin.

L'Auteur fait voir dans sa 3. Partie que cette Conscience errante ne sauroit excuser devant Dieu, & que les lumieres du Christianisme, & même celles du Paganisme rendent inexcusables ceux, qui agissent de la sorte. Mais Dieu nous peut condamner alors, par l'aveu de notre propre bouche. N'allons pas si loin, dit-il, nous avons une Conscience éclairée; pour qui? pour les autres; & aveugle; pour qui? pour nous mêmes: une Conscience exacte pour les autres, jusqu'au scrupule, & indulgente pour nous mêmes, jusqu'au relâchement. Que fera Dieu? Il confrontera ces deux Consciences, pour condamner l'une par l'autre.

tre. Car il est de la foi, que nous serons jugés, comme nous aurons jugé les autres, & que Dieu prendra pour nous la même mesure, que nous aurons prise pour eux.

Dans le *cinquième* Sermon, le P. Bourdaloue montre que la Pénitence, prise par rapport à nous, doit être sévère; & que dans la suite, elle devient plus douce & plus facile. Il a principalement égard à cette partie de la Repentance, qui consiste à reconnoître son péché, sans se l'adoucir à soi même, à en demander pardon, & à subir les œuvres peinibles, que les Directeurs ordonnent. Quoi qu'on ne puisse pas dire, qu'il y ait rien de relâché dans sa doctrine, il ne pousse pas ici assez loin la Repentance: qui, à parler à la rigueur, n'est pas une résolution de changer, mais un changement réel d'habitudes; par lequel on fait avec autant de plaisir le Bien, pour lequel on avoit auparavant de l'éloignement, que l'on faisoit le Mal, pour lequel on avoit du penchant.

Le *sixième* Sermon est sur la naissance de Jesus-Christ, & montre qu'en venant au monde, il nous a apporté la paix avec Dieu, avec nous mêmes & avec notre prochain; pour-

pourvû que nous obeïssions à l'Evangile.

Dans le *septième*, qui est le commencement d'un second Avent, l'Auteur parle à trois sortes de personnes, pour rectifier leurs sentimens, sur le sujet de la Sainteté Chrétienne ; aux Libertins, qui la combattent : aux ignorans, qui ne la connoissent pas : & aux lâches, qui n'ont pas le courage de la pratiquer. Il montre aux premiers que, supposé l'exemple des Saints, leur libertinage est insoutenable ; aux seconds, que leur ignorance est sans excuse ; & aux derniers, que leur lâcheté n'a plus de prétexte. On ne peut que condamner, avec le P. Bourdaloue, ces trois sortes de gens ; mais en bien des lieux, on appelle *Sainteté* ce qui ne l'est point. Comme ce mot comprend tous les devoirs de la pieté Chrétienne, il est visible, ce me semble, que la Sainteté ne peut consister qu'en des sentimens que l'on ait pour Dieu, qui soient conformes à l'idée que l'on en doit avoir ; en une conduite, à l'égard de soi même, telle qu'elle soit conforme à l'excellence de la nature humaine ; & en une charité, par laquelle on soit porté à traiter son prochain, comme soi même. On

284 BIBLIOTHEQUE

On peut s'aquiter de ces devoirs, dans toutes les conditions & dans tous les Etats, & par conséquent être saint; pourvu que l'on se souviennede plus, qu'outre cette Religion générale, & commune à tous les Chrétiens, chaque profession a, pour ainsi dire, sa Religion particuliere; c'est à dire, des devoirs qui lui sont particuliers, sans l'observation desquels le reste ne sert de rien. Si un Roi, par exemple, outre les devoirs communs du Christianisme, ne s'acquite pas des devoirs dont il est chargé, en qualité de Roi; comme de rendre une justice exacte, d'aimer & de recompenser la Vertu, après avoir appris à la connoître, de souffrir qu'on lui dise la Verité, d'entretenir la paix, & chez lui & avec les voisins &c. tous les devoirs généraux du Christianisme ne lui servent de rien. Il en est de même des autres Etats de la vie. Un homme de Lettre, un Marchand, un Artisan, si vous voulez, est chargé de cette double sorte de devoirs; & s'il les observe fidelement il est aussi saint, que ceux à qui l'on donne ordinairement ce nom, comme par excellence. Cette Sainteté bien décrite ne paroîtroit ni ridicule aux libertins, ni difficile à com-

comprendre pour les ignorans , ni impossible à atteindre aux lâches. Ce n'est que la Sainteté extatique & accompagnée de pratiques & d'austeritez inutiles des Moines & des Anachorettes , qui est sujette à être soupçonnée d'hypocrisie, ou de folie ; dans laquelle on ne comprend rien , & qui détruiroit la Societé Humaine , si tout le monde entreprenoit de l'observer. Ce n'est pas à la verité ce que le P. Bourdaloue dit , mais ce qu'il dit mérite néanmoins d'être lû.

Le huitième Sermon contient ses réflexions sur la réparation, que Dieu demandera au dernier Jugement, que les hommes fassent à ses Lois violées & aux gens de bien mal-traitez.

Le neuvième concerne ce qu'on appelle le respect humain, c'est à dire, les égards que les hommes ont les uns pour les autres , & la crainte qu'ils ont qu'on ne se moquât d'eux & qu'on ne les méprisât, s'ils vivoient d'une maniere éloignée de l'usage de ceux, qu'ils fréquentent. L'Auteur censure ceux qui par foiblesse ne se défont pas de ces égards , & qui font des choses, qu'ils désapprouvent, seulement parce que les autres les font ; mais il censure bien plus ceux, qui sont les auteurs

teurs de ce respect humain, ou qui prétendent qu'on ait plus d'égard à leur goût, qu'aux regles de l'Evangile. Quoi que les gens du grand monde aient principalement besoin de ces leçons, elles ne sont pas moins nécessaires à une infinité de gens de moindre condition; qui ont plus d'égard à la maniere, dont vivent les autres, qu'aux Lois inviolables de l'Evangile.

Le *dixième* roule sur la sévérité Evangelique, ou sur l'austérité de la vie, qui doit être accompagnée d'un entier desintéressement, d'humilité & de charité. Il y a ici d'excellentes leçons contre certains Dévots, qui ne sont que trop connus par tout; & qui sous prétexte qu'on ne peut pas reprendre leurs mœurs exemptes de tout scandale, & même exterieurement plus regulieres, que celles de la plupart du monde; sont impunément ambitieux, & interessez pour eux mêmes, fiers & intraitables à l'égard des autres; comme si leur maniere de vivre leur donnoit ce droit.

Le *onzième* traite de la Pénitence, & l'Auteur a très-grande raison d'y soutenir qu'elle n'est ni solide, ni recevable au tribunal de Dieu, qu'au-
tant

tant qu'elle est efficace, & qu'elle n'est efficace, que par les fruits qu'elle produit : qu'il réduit à ces trois principaux, à retrancher la cause du péché, à réparer ses effets, & à assujettir le pécheur aux remèdes du péché. C'est justement ce que j'ai appelé Repentance, en parlant du cinquième Sermon de ce Volume. Comme on ne doit pas disputer des mots, il n'importe pas beaucoup que l'on dise que c'est-là la Pénitence, ou la Repentance même, ou que ce sont des effets, qui l'accompagnent nécessairement; pourvu que l'on convienne que, sans un changement réel des mauvaises habitudes, on ne peut pas être agréable à Dieu.

Le P. *Bourdaloue* raisonne très-bien, sur les trois points de son Sermon; mais ce qu'il dit dans le second est principalement nécessaire en bien des lieux, où l'on s'imagine qu'il y a je ne sai quelle Repentance sans fruits, qui consiste seulement dans une douleur du passé, & une résolution pour l'avenir de mieux faire, sans l'exécuter jamais, sous prétexte que Jésus-Christ a accompli la Loi, pour nous. Si l'on demande quels sont ces fruits, il répond * que c'est réparer les per-

* *Pag.* 481.

nicieux effets du peché, par des œuvres directement contraires au peché même, selon ses différentes especes. Il s'explique plus au long: *c'est*, dit-il, *réparer les effets de l'usurpation, ou d'une possession injuste, par la restitution; réparer les effets de la médisance, ou de la calomnie, par le rétablissement de l'honneur & de la réputation; réparer les effets de l'emportement & de l'outrage, par l'humilité de la satisfaction; réparer les effets de l'innimitié & de la haine, par la sincérité de la réconciliation.* Ce sont-là les fruits proportionnez, les fruits nécessaires, les fruits non suspects de la Repentance, comme le P. Bourdaloue le fait voir, en détail.

Dans le dernier Sermon de ce Volume, qui est sur la Naissance de Jesus-Christ, il montre que cette naissance est en même tems un sujet d'affliction & de joie; d'affliction pour ceux qui n'ont pas encore profité de la venue de Jesus-Christ au monde, & de joie pour ceux qui en font l'usage qu'ils doivent.

II. *Sermons pour le Carême. Tome premier. Pagg. 612.*

IL y a, dans ce Volume, douze Sermons, avec leurs Abregez à la fin, aussi bien que dans le précédent. Nous les parcourrons, de même que nous avons fait les autres; car on voit bien que nous ne saurions nous y arrêter long-tems.

Le *premier* & le *second* ont été prononcez le Mercredi des Cendres, & ils roulent tous deux sur les effets que la pensée de la mort doit produire en nous; mais le premier est plus général, & le second renferme quelque chose de plus particulier. L'Auteur montre dans l'un, que la pensée de la mort est le remede le plus souverain, pour amortir le feu de nos passions; la regle la plus infallible, pour bien conclurre, dans nos délibérations; & le remede le plus efficace, pour nous inspirer de la ferveur dans nos actions: & dans l'autre, que cette même pensée nous doit obliger à aneantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits, & à lui sacrifier la mollesse & la délicatesse de nos corps. Quoi que ces sujets semblent usés, on ne laisse-

Tom. XIV. N. ra

ra pas d'être touché des pensées, & des raisonnemens de l'Auteur, à cause de la ~~maniere~~ également vive & naturelle, dont il les exprime. Il y a dans * le second une très-belle prosopopée de l'Ame & du Corps, qui se reprochent l'un à l'autre leurs desordres. Quoi que la figure soit hardie, elle est si bien amenée, qu'elle ne choque nullement l'imagination.

Le *troisième* Sermon, qui est sur la Communion, est proprement contre ceux, qui ne communient pas autant qu'ils devroient. Les uns n'osent pas s'approcher de la Table du Seigneur, parce qu'ils se croient trop grands pecheurs, & ils agissent en cela avec sincérité. Les autres ne se connoissent pas eux-mêmes, & s'imaginent qu'ils doivent s'abstenir de communier, par un principe de Religion mal-entendue. Les derniers enfin sont des hypocrites, qui couvrent leur libertinage d'un voile de pieté, & cherchent à tromper les autres. Le P. Bourdaloue tâche de dissiper leurs illusions, par les principes de sa Théologie. En général tous ceux, qui se croient obligés de faire profession d'être Chrétiens, & qui croient l'être,

sont

sont obligez par-là même de communier ; mais les Libertins & les Athées feroient bien de ne le point faire, parce que c'est une profanation, qu'ils ajoutent à leurs autres pechez. Mais pour se faire bien entendre, il faudroit trop s'étendre sur cette matiere, & c'est ce que l'on ne peut pas faire ici.

Le *quatrième* Sermon est sur l'Aumône, & l'Auteur y montre que l'Aumône n'est point un simple conseil, mais un précepte ; que ce n'est point un commandement vague & indéfini, mais déterminé à une certaine matiere ; & enfin que ce précepte doit être pratiqué avec ordre & selon les regles de la charité, & de la prudence. Cette matiere est abondante, & l'on en pourroit faire facilement trois Sermons ; au lieu d'un. Il y a une question sur tout, qui mériteroit d'être bien expliquée, dans un traité exprès. C'est celle de la proportion, qu'il doit y avoir entre les aumônes & le bien qu'on a. Le P. *Bourdaloüe* en parle en termes très-forts & très-justes, dès la 1. Partie de son Sermon, quoique cela appartienne proprement à la seconde. *Quel est, dit-il, * l'injuste procédé*

N 2

des

* Pag. 154.

des riches mondains? Le voici. Ils mesurent tout, hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus & de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être servis, à proportion de leurs biens. Ils veulent être logez, meublez à proportion de leurs biens; & non seulement à proportion, mais souvent même bien au delà de cette proportion, car à quels excès ne va-t-on pas? Il n'y a que l'aumône, où l'on ne se pique d'aucune proportion; quoi qu'il n'y ait que l'aumône, où la proportion soit un devoir indispensable. Car en vérité les riches du siècle reglent-ils leurs aumônes, par leurs biens, & quelle proportion voyons-nous entre ce qui leur en coûte, pour le soulagement des pauvres & ce que l'esprit du monde leur fait sacrifier à tant d'autres dépenses? Les riches du siècle sont-ils magnifiques dans leurs aumônes, autant par proportion, qu'ils sont superbes dans leurs habits, autant qu'ils sont splendides dans leur table, autant qu'ils sont prodigues dans leurs jeux? J'en appelle à eux mêmes &c.

Dans la 2. Partie, où le P. Bourdaloue traite de ce qu'on peut donner aux pauvres, il dit que c'est de son superflu, qu'il faut faire l'Aumône. Mais qu'est-ce que ce superflu? Voilà l'im-

l'importante & l'essentielle question, qu'il s'agit maintenant de bien résoudre. Si je consulte la Théologie, que me répond-elle? que sous ce terme de superflu, elle comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'entretien honnête de la condition, & de l'état, où l'on est. Les avarés, les ambitieux & les voluptueux étendent cet état à l'infini, & ne lui donnent point de bornes; mais nôtre Auteur détruit parfaitement bien leurs prétextes. J'appelle au moins superflus, dit-il ensuite, ce qui vous est, je ne dis pas précisément inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car, pour ne rien exagérer, je ne prends de ces états, que ce qui sert à en fomenter les déreglemens, les excès, les crimes, & cela me suffit pour y trouver du superflu. J'appelle superflu ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaisirs bonteux; renoncez à cette idole, dont vous êtes adorateur, & vous aurez du superflu &c. Mais comme l'on demande, si l'on ne peut pas se servir de ce superflu, pour s'aggrandir & pour accroître sa fortune; Ah! Chrétiens, s'écrie-t-il, voici l'écueil & la pierre de scandale, pour tous les riches du siècle. Ce desir de s'aggrandir, de

s'élever, de parvenir à tout, sans jamais borner ses vûes & sans jamais dire : c'est assez. Le P. Bourdaloue fait ensuite fort bien voir, que l'on peut s'aggrandir & faire néanmoins l'Aumône de son superflu, parce que l'on doit se borner. Sans cela, on n'auroit jamais occasion de faire la moindre Aumône ; puis qu'enfin tout ce, dont on se prive, se trouveroit nécessaire pour s'avancer plutôt, & pour aller plus loin. Tout ce qu'il dit là-dessus mérite d'être bien lû & bien médité, aussi bien que les regles qu'il donne dans la 3. Partie, touchant la maniere de faire l'Aumône. Il y a des lieux, où l'on ne fait pas assurément prêcher de cette maniere, & où l'on ne passe point au delà de quelques exhortations vagues & générales, qui ne touchent, ni n'instruisent personne.

Le *cinquième* Sermon est sur les Tentations, & l'Auteur y supposant, qu'il n'y a point de tentation, qui ne puisse être vaincue par la grace, & que Dieu ne permet jamais que nous soyons tentez au delà de ce que nous pouvons, attaque certaines erreurs, qui ne sont que trop communes, & qui sont opposées aux sentimens, que l'on

Pon doit avoir de la Providence & de la Misericorde de Dieu. Il distingue pour cela deux fortes de tentations, les unes volontaires, & les autres involontaires ; les unes, où nous entrons de nous mêmes, contre l'ordre de Dieu : & les autres, où nous nous trouvons engagez, par une espece de nécessité attachée à nôtre condition. Dans les premieres, il soutient, avec raison, que nous ne devons point esperer d'être secourus de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; & que pour cela nous ne devons point alors attendre une grace de combat, mais une grace de fuite. Dans les autres, il prétend qu'en vain nous aurons une grace de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous mêmes. S'il y a quelques endroits, où l'on n'est pas de son sentiment, on ne peut guere douter qu'il ne dise vrai en général ; si l'on considere que l'Evangile nous ordonne de résister à la tentation, & promet des recompenses à ceux qui l'auront vaincue, comme il impose des peines à ceux, qui y auront succombé. Tout cela seroit inutile, si nous ne faisons rien nous mêmes, & que nous ne fissions que suivre les mouvemens inévi-

296. BIBLIOTHEQUE

tables , que Dieu nous donneroit.

Dans le *sixième* Sermon , où il s'agit du Jugement dernier , le P. *Bourdaloue* tâche de porter ses Auditeurs à le craindre ; en leur faisant considérer la crainte , qu'ils ont des jugemens que le monde fait d'eux , & du jugement de leur propre conscience.

Le *septième* concerne la vérité de la Religion Chrétienne , & l'incrédulité de ceux , qui en doutent. Les Incrédules demandent quelquefois des miracles & on leur fait voir ici un des miracles les plus authentiques & les plus convaincans , qui est l'établissement de l'Evangile , & que l'on nomme le miracle de la Foi ; auquel les hommes opposent , tous les jours , un prodige d'infidélité. C'est-là la matière de ce Sermon , où le P. *Bourdaloue* auroit pu ne point faire entrer ceux , qu'il nomme Hérétiques , sans y rien perdre. En cette occasion , il lui peuvent rendre facilement déclamation , pour déclamation.

Le *huitième* regarde la Prière , & l'Auteur y fait voir que les prières , que nous faisons , sont souvent infructueuses , ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut demander , ou
parce

parce que nous ne demandons pas, comme il faut. C'est une matiere d'autant plus grande conséquence, que l'usage de la priere est plus fréquent; & que si l'on ne demande pas ce que l'on doit, & comme il le faut demander; nos prieres offensent Dieu, au lieu de nous le rendre favorable.

Le *neuvième* Sermon traite de la Prédestination, non pour donner un lieu commun sur cette matiere; mais pour montrer que l'on doit éviter également ces deux extrémités, dont l'une est de négliger, par présomption, ce qu'il faut faire pour être sauvé, & l'autre de se desespérer, par défiance. Quoi que le P. *Bourdaloue* ne fût pas Janseniste, non plus que les autres Théologiens de son Ordre, il ne laisse pas de s'embarrasser aussi bien qu'eux; car enfin posé un certain nombre d'Élus, qui seuls puissent être sauvez, & qui soient en très-petit nombre; on ne peut pas quereller les autres, ni trouver mauvais qu'ils desesperent de leur salut, puis que Dieu les en a exclus, par un decret irrévocable. J'ai été souvent surpris que les Jésuites aient des idées si confuses, & si peu suivies, sur cette matiere. Cela vient apparemment de la Théologie Scholasti-

N 5 que,

que, qui n'est propre qu'à tout embrouiller.

Le *dixième* Sermon roule, sur la Sageſſe & la douceur de la Loi Chrétienne. Le P. *Bourdaloue* entreprend d'y prouver ces deux veritez, l'une eſt que les commandemens de l'Evangile ſont ſouverainement raisonnables, & l'autre qu'ils ſont ſouverainement aimables. On voit bien qu'il a entrevû ce que l'on pouvoit dire ſur ce ſujet, mais il faut être d'une autre Société Chrétienne, où l'on raisonne plus qu'il ne faiſoit; pour le pouvoir traiter dans toute ſon étendue, & le mettre dans tout ſon jour. Les principes de l'Auteur ne ſont pas aſſez dégagés, pour cela. Auffi ne réuſſit-il pas ordinairement, en matieres de ſpeculation, comme en matieres de pratique.

Le *onzième*, qui eſt de l'Impénitence finale, eſt beaucoup meilleur. L'Auteur y montre qu'il y a trois ſortes d'Impénitence finale, dont la première eſt de ceux, qui meurent dans le même endurciſſement, dans lequel ils ont vécu; la ſeconde eſt de ceux, que la mort ſurprend d'une maniere ſi ſubite, qu'ils n'ont pas le tems de témoigner quelque repentance; & la troi-

troisième de ceux qui s'imaginent de se repentir, & qui dans le fonds se trompent eux mêmes, & ceux qui sont autour d'eux. Ceux qui ont l'imprudence de prêcher, qu'il est toujours tems de se repentir, & que Dieu se contente de quelques soupirs, que la crainte de la mort arrache, devroient bien méditer ce Sermon. Comme les pechez, que Dieu punit dans l'autre vie, ne sont que de mauvaises habitudes; la Repentance, qui les efface, ne peut être qu'un changement de ces habitudes en habitudes vertueuses, & c'est ce qui ne se peut faire en peu d'heures, ni même en peu de jours.

* *Prétendre*, dit très-bien le P. Bourdalouë, *que des habitudes contractées durant la vie se détruisent aux approches de la mort, & que dans un moment, on se fasse alors un autre esprit, un autre cœur, un autre volonté; c'est la plus grossière de toutes les erreurs. — Nous mourons, comme nous avons vécu, & la présence de la mort, bien loin d'affaiblir les habitudes déjà formées, semble encore davantage les réveiller & les fortifier. Vous avez mille fois, pendant votre vie, différé votre conver-*

N 6 *sion,*

* Pag. 463.

sion, vous le ferez encore à la mort, &c.

Le *dernier* Sermon du Volume est sur l'Ambition. Quand cette passion nous tente, & qu'elle nous sollicite à nous pousser à certains rangs distinguez, dans le monde; on doit lui dire que ce n'est pas elle, mais Dieu qui nous y doit appeller, parce que ces rangs, quoi que rangs du monde, sont en effet de la disposition, & du ressort de Dieu. Quand elle nous inspire un orgueil caché & qu'elle nous flatte d'une secrete complaisance de voir les autres au dessous de nous; on doit lui opposer cet Oracle de la Sagesse Evangelique, que celui, qui se trouve le premier, doit être le serviteur des autres. Quand elle nous attire, par l'esperance des commoditez de la vie, & des douceurs, qui semblent accompagner les dignitez & les emplois éclatans; on la doit confondre, par le souvenir des devoirs laborieux, & même des croix inséparables de ces emplois & de ces dignitez.

Si ce que le P. *Bourdalone* dit 'est vrai des honneurs, que l'on nomme les honneurs du monde; il l'est encore davantage des dignitez & des emplois

ois Ecclesiastiques. Néanmoins on ne laisse pas d'y parvenir par brigue & par amis, sans être capable de s'aquiescer, comme il faut, des fonctions qui y sont attachées; & on les regarde comme des moyens de s'élever au dessus des autres, & de vivre plus commodément, sans se mettre en peine de ce qu'elles engagent.

I. *Sermons pour le Carême. Tome second. Pagg. 562.*

CE Volume est composé d'un nombre de Sermons égal à celui des deux précédens, c'est à dire, de douze, dont j'indiquerai aussi les sujets en peu de mots.

Le premier, qui traite des Richesses, montre que l'acquisition des Richesses, dans la pratique du monde, est communément une occasion d'injustice; que leur possession enfle ordinairement les ames vaines, & que rien n'est plus propre à leur inspirer l'orgueil de la vie; & enfin que leur mauvais usage entretient dans un cœur l'amour du plaisir, & foment la concupiscence de la chair. Le P. Bourdaloue apprend, en même tems, à ses auditeurs à en faire un bon usage.

Le sujet du *second* est l'Enter, & l'Auteur y montre que les Damnez seront tourmentez par le souvenir du passé, par la douleur du présent, & par le desespoir d'obtenir jamais grace dans l'avenir. On verra une plus longue & plus vive description de ces supplices, dans le Sermon même; & si l'on juge que l'Auteur y met des traits, que l'on ne trouve pas dans la peinture qu'en fait l'Ecriture Sainte, on peut au moins s'assurer que ce sont de grands & de terribles tourmens; & cela doit suffire, pour faire tout ce qui est en nôtre pouvoir, afin de les éviter. Ceux qui ne tirent pas cette conséquence nécessaire de ce que l'Ecriture en dit, méritent de les éprouver; car ils sont, à cet égard, sans excuse.

Le *troisième* concerne l'Impureté, qui, comme le montre l'Auteur, nous représente en cette vie l'état des réprouvez après la mort, & est, en même tems, un principe efficace de réprobation; parce que rien ne nous expose à un danger plus certain de tomber dans l'état de réprouvez. C'est là la matiere de ce Sermon, & l'on ne peut pas n'approuver point ce que le P. Bourdaloue dit; mais nous parle-

lerons, dans la suite, d'un livre sur cette matiere, où elle est traitée plus à fonds.

Le *quatrième* est sur le Zèle, que l'on témoigne pour la correction des autres. Il est évident, selon le P. *Bourdaloné*, qu'il doit être soutenu & autorisé, épuré & réglé, adouci & modéré par le Zèle de notre propre perfection. Autrement il est vain & sans effet, defectueux & faux, odieux & rebutant. Il montre parfaitement bien, que le Zèle de correction & de réforme doit commencer par nous même; parce qu'en matiere de salut, Dieu veut que nous nous aimions préferablement à tout autre, & qu'il n'y a point d'apparence, que nous travaillions sincerement à la correction des vices des autres, pendant que nous ne nous corrigeons pas nous mêmes. Ceux dont la profession est de reprendre les autres ne sauroient trop méditer cette matiere, & ce Sermon leur fournira de grandes lumieres sur leurs devoirs, à cet égard.

Le *cinquième* contient des remarques sur la parfaite observation de la Loi, par lesquelles l'Auteur entreprend de prouver qu'un préservatif nécessaire, pour reprimer l'Orgueil de

de nôtre cœur, c'est de l'affujettir aux moindres observations des Lois Evangeliques; & que nous ne pouvons mieux corriger les erreurs de nôtre esprit, on en prévenir les suites funestes, que par une obeïssance exacte aux plus petits devoirs. On doit sans doute louer cette sévérité, mais il est à craindre qu'il n'y ait que peu de gens, à qui ces leçons soient fort utiles, parce que la plûpart des Chrétiens n'est pas encore parvenuë à bien observer les devoirs les plus importants. Il faut néanmoins tomber d'accord, avec l'Auteur, qu'il y a une si grande liaison entre les devoirs du Christianisme; que de manquer habituellement & volontairement aux moindres, c'est s'exposer à violer bien-tôt les plus grands préceptes, & qui nous sont ordonnez sous de plus grieved peines.

Le *sixième* montre que la Religion & la Probité doivent être nécessairement unies l'une avec l'autre. En effet, il est impossible qu'un homme, qui n'a point de Religion ait une véritable Probité; & il n'est pas plus possible qu'un homme, qui n'a pas le fonds d'une vraie Probité ait une solide Religion.

Le

Le P. Bourdalouë détruit ici entièrement l'abominable Paradoxe de Mr. Bayle, que les Athées peuvent vivre aussi bien que les Chrétiens. *Premièrement*, dit-il, *il n'y a que la Religion, qui puisse être une regle certaine, un principe universel & un fondement de tous les devoirs, qui font le caractère de la Probité. Secondement*, tout autre motif, que celui de la Religion, n'est point à l'épreuve de certaines tentations délicates, où la vraie probité se trouve sans cesse exposée. Enfin quiconque a secoué le joug de la Religion n'a plus de peine à s'émanciper de toutes les autres Lois, qui pouvoient le retenir dans l'ordre, ni à se défaire de tous les engagements qu'il a dans la Société Humaine, & sans lesquels la probité ne peut subsister. Il prouve ces trois propositions en détail, mais je ne puis pas m'y arrêter. Tout ce qu'il dit mérite d'être lû & médité, avec soin. Je mettrai seulement ici quelques verifications de la seconde proposition. J'appelle tentations délicates, dit-il, celles qui attaquent le cœur, par ce qu'il a de plus sensible, qui opposent un intérêt puissant à l'intégrité d'une Conscience foible, & qui mettent la Raison en compromis, avec une forte

te passion. Tentation délicate, par exemple, lors qu'il ne dépend, pour avoir l'approbation & l'estime du monde, que d'embrasser le parti de l'Injustice, & qu'en tenant ferme pour la Verité, on s'attire le mépris & la haine. Tentation délicate, quand pour agir en homme de bien, il faut résister à l'autorité & au credit, & risquer même sa fortune, & toutes ses esperances. Tentation délicate quand on voit entre ses mains un profit considerable, mais injuste, & qu'en donnant à telle affaire une fausse couleur, on en prenant certaines mesures, on la peut faire réüssir à son avantage. Tentation délicate, lors qu'aux dépends d'un miserable, ou d'un inconnu, on peut servir un ami; ou que pour perdre un ennemi, on n'a qu'à s'écarter un peu plus, & qu'à suivre les mouvemens de son cœur. Tentation délicate, lors que franchissant un pas, hors des bornes de cette Raison sévère & scrupuleuse, qui nous arrête, on se met en état d'être tout & de parvenir à tout. En un mot, tentation délicate, lors qu'on se trouve en pouvoir de faire le mal, sans en craindre les conséquences; ou parce que l'on est au dessus des jugemens du monde & de la censure, ou parce que la corruption étant si générale,

nerale, on se promet d'avoir des approbateurs, & des flatteurs jusques dans le crime. N'est-ce pas là & en mille autres conjonctures, que nous voyons la Raison la plus droite, à ce qu'il paroît, succomber néanmoins à la tentation, si elle n'est soutenue par la Religion ? Ajoutez à cela que l'on voit, par la pratique des Athées, qu'ils ne manquent pas de s'abandonner actuellement à leurs passions ; lors qu'en les suivant, ils ne craignent pas d'être punis par les Lois, ni entièrement deshonorés. Ils sont vindicatifs, menteurs, fourbes, insolens, & tiennent les discours les plus infames, ou dans leurs livres, ou autrement ; sans qu'il soit possible de les en faire revenir. S'ils avoient plusieurs siècles à vivre, ils en feroient tout autant, & ils meurent dans ces étranges dispositions. Nous avons vu des gens de cette sorte, qu'il n'est pas besoin de nommer, & Dieu veuille que nous n'en voyions plus !

Le septième Sermon est sur la Grâce, dont le P. Bourdaloue montre la douceur, dans la maniere engageante, dont elle dispose le pecheur à sa conversion ; & sa force dans les étonnantes victoires, qu'elle remporte du
pe-

pecheur, au moment de sa conversion. Il décrit ici si finement la Grace *congrue*, qui est prévenante en mêmes tems, & victorieuse en certaines circonstances, auxquelles, selon lui, Dieu la donne; qu'il est difficile de la distinguer de la Grace *efficace*, par elle-même. Il en prend pour exemple la Samaritaine, que Jesus-Christ convertit dans un entretien, qu'il eut avec elle auprès d'un puits, & sur la conversion de laquelle il fait quantité de réflexions; où il y a peut-être un peu trop de Rhétorique, mais qui sont belles & édifiantes, pour ceux qui se plaisent à cette manière de raisonner.

Le huitième Sermon traite de la Providence, & le P. Bourd. y entreprend de montrer l'indispensable obligation, que nous avons tous de nous attacher à la Providence de Dieu, de nous conformer à ses ordres, & d'en faire la règle de notre vie. Pour cela, il montre d'un côté, qu'il n'y a rien de plus criminel que l'homme du siècle, qui ne veut pas se soumettre à la Providence, ni rien de plus malheureux, que le même homme, qui ne veut pas se conformer à la conduite de la Providence; & de l'autre qu'il n'y a rien de plus sage & de plus heureux, que

que l'homme Chrétien, qui prend pour règle de toutes ses actions la foi de la Providence, & qui en fait son unique appui.

Le *neuvième* est sur le Sacrifice de la Messe. L'Auteur montre combien il doit être respectable aux Catholiques Romains, puisque, selon eux, ce n'est pas seulement à Dieu que ce Sacrifice est offert, mais *un Dieu*, comme il parle qui y est offert. Les Protestans ont d'autres raisons, plus conformes, ce me semble, aux paroles & aux idées des Apôtres, de célébrer avec respect la cérémonie de l'Eucharistie, en mémoire du Sacrifice de Jesus-Christ, & comme une profession solennelle, qu'ils font de vouloir être ses disciples & les membres de son corps mystique, qui est l'Eglise.

Le *dixième* est sur l'aveuglement spirituel, & l'Auteur y soutient ces Propositions: 1. Qu'il y a un aveuglement, qui est de lui même un péché, & que c'est de tous les pechez, le plus pernicieux & le plus contraire au salut: 2. Que l'aveuglement, considéré comme cause du péché, est l'excuse la plus frivole & la moins recevable, dont les pecheurs puissent se servir:

vir: 3. Que l'aveuglement, qui est l'effet du péché, est la peine la plus terrible, dont Dieu, dans cette vie, puisse punir le pécheur. Avant toutes choses il suppose, que cet aveuglement vient de l'homme, & qu'il est volontaire; parce que l'homme, pour suivre ses passions, éteint en lui même les lumières de la droite Raison & de l'Evangile, & se met par-là hors d'état d'être ramené, puis que le premier pas, qu'il faut qu'il fasse, c'est de reconnoître qu'il a tort. Il s'ensuit de là, qu'il ne peut pas s'excuser sur son ignorance, qui n'excuse jamais, que lors qu'elle est involontaire.

Il n'y a personne, qui ne sache que l'on doit s'instruire de ce à quoi l'on est obligé, & ce qu'il y a encore de plus étrange, qui ne s'imagine de le savoir; comme on le pourra reconnoître, si l'on reproche aux hommes leur ignorance; car ils répondent sur le champ, qu'ils ne sont point si ignorants, qu'ils ne sachent ce qu'ils doivent faire. Cependant dès qu'ils ont fait une faute, qu'ils ne peuvent pas nier, ils disent que c'est par ignorance. Mais, comme dit le P. Bourdaloue, la * pre-

mière

* Pag. 386.

miere de toutes les obligations est de savoir. — Un péché ne peut jamais servir d'excuse à un autre péché, & par conséquent il est inutile de vouloir justifier nos omissions & nos transgressions, par nos ignorances, qui sont elles mêmes de véritables péchez. On est souvent plus criminel devant Dieu, ou aussi criminel de dire : je ne l'ai pas su, que de dire : je ne l'ai pas fait.

A l'égard de l'aveuglement, que l'Ecriture attribue quelquefois à Dieu, ce n'est nullement une action réelle, qui nous jette dans l'ignorance ; mais un pur abandonnement, dans lequel Dieu cesse de fournir aux hommes les lumieres, qu'il leur fournissoit auparavant. De quelquss termes que l'Ecriture se soit servie, en cette occasion, la foi, comme dit fort bien l'Auteur, nous oblige à les interpreter de la sorte. Un Dieu qui seroit Auteur du mal ne seroit plus Dieu, & nous ne pourrions plus croire en lui, s'il pouvoit devenir injuste & mal-faisant.

Le onzième Sermon regarde la préparation à la mort. Nous craignons de mourir, & cependant quelque certaine & quelque prochaine même, que soit la mort, nous ne sommes pres-

presque jamais persuadez, qu'il faut mourir. Nous craignons de mourir, & cependant quelque incertaine, & quelque trompeuse que soit l'heure de la mort; nous prenons aussi peu de précaution, que si nous étions pleinement instruits & du tems, & de l'état, où nous devons mourir. Enfin nous craignons de mourir, & cependant malgré l'expérience journalière, que nous avons de la mort nous n'apprenons jamais dans l'usage de la vie à mourir. C'est ce que l'on montre d'une manière très-vive, dans ce Sermon.

Le *douzième* est sur l'éloignement de Dieu, & sur le retour à Dieu. En explicant, dans un sens moral l'histoire de Lazare mort & ressuscité, il marque les degrez, par lesquels on s'éloigne de Dieu, & ceux par lesquels on retourne à lui.

IV. *Sermons pour le Carême. Tome troisième. Pagg. 548.*

IL n'y a qu'onze Sermons dans ce Tome, dont le premier est sur la Parole de Dieu, où l'Auteur entreprend de prouver ces trois Propositions : 1. Que le dégoût de la Parole de

de Dieu est une des plus terribles punitions, que doit craindre un Chrétien ; 2. que l'abus de la Parole de Dieu est un des desordres les plus essentiels, qu'il puisse commettre ; 3. que la résistance à la Parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement. On ne peut pas disconvenir que cela ne soit vrai, pris en son sens propre ; c'est à dire, si l'on entend par la *Parole de Dieu*, les Ecrits des Evangelistes & des Apôtres, ou même la substance de ce qui y est contenu. Mais on ne peut pas dire de tous les Prédicateurs d'aujourd'hui, & de tous les Sermons que l'on entend, ce que l'on disoit des Apôtres, & de ce qu'ils prêchoient. Il y a des Eglises, où l'on ne prêche l'Evangile, que fort gâté, des Prédicateurs qui débitent bien des faussetez, & bien des chimeres, & des Sermons plus propres à scandaliser qu'à édifier. Ainsi il faut y apporter du choix, à moins que de vouloir demeurer où l'on est, sans savoir pourquoi. Tout ce que dit le P. Bourdaloue n'est pas Evangelique, tout habile homme & tout grand Prédicateur qu'il a été ; mais il faut profiter de ce qu'il a de bon.

Le second Sermon est sur l'Amour
Tom. XIV. O di-

divin, & l'Auteur tâche d'y tenir le milieu entre ceux, qui ont outré ce sujet, & ceux qui ont été trop relâchez. Il montre donc qu'on doit préférer Dieu à toutes choses, être disposé à observer, sans réserve & sans exception, tous ses commandemens, & l'aimer dans une degré de perfection plus grand, que n'étoit celui, qu'il exigeoit des Juifs. Il paroît, par tout son Discours, qu'il faisoit principalement consister l'Amour de Dieu à se conformer à sa volonté, ou à pratiquer ses commandemens; & c'est là en effet ce que l'Ecriture Sainte appelle aimer Dieu, & non je ne sais quel amour extatique, qui se trouve souvent compatible avec de mauvaises mœurs.

Le *troisième* Sermon est sur l'état de Grace & l'état de Peché, & le P. Bourdaloue y montre que l'état de Peché est d'autant plus malheureux, que quelques bonnes actions, que l'on fasse dans cet état, elles ne sont pas récompensées de la vie éternelle; & au contraire que l'état de Grace est très-heureux, parce que les actions de ceux, qui sont en cet état, sont plus agréables à Dieu.

Le *quatrième* est sur la conversion
de

de Magdelaine. Ses pechez lui furent remis, parce qu'elle aima beaucoup de cet amour, qu'inspire la vraie repentance; & elle aima beaucoup de cet amour, qu'inspire la reconnoissance, parce que ses pechez lui avoient été remis.

Le *cinquième* regarde le Jugement téméraire, & l'on voit, par ce Discours, que les Jugemens téméraires sont condamnables à divers égards; premierement, parce que nous jugeons de ceux, sur lesquels Dieu ne nous a donné aucune juridiction; secondement, parce que nous ne pouvons pas pénétrer leur cœur, ni le bien connoître; enfin parce que nos passions nous préoccupent, & que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugemens. L'Auteur montre très-bien que les hommes entreprennent sur les droits de Dieu & de Jesus-Christ, lors qu'ils se condamnent les uns les autres; ce qui est vrai principalement en matieres, dont on ne convient pas, telles que sont les opinions Théologiques, dont on dispute parmi les Chrétiens, & pour lesquelles on s'entre-damne. Si l'Auteur ne donne pas cet exemple, c'est aux Lecteurs intelligens à le suppléer,

car ses maximes quadrent particulièrement à ce sujet. * Il remarque que *connoître sans juger, c'est souvent modestie & vertu ; mais que juger sans connoissance, c'est toujours indiscretion & témérité ; qu'enfin * nous jugeons des hommes, non par le mérite qui les distingue, mais par l'intérêt, qui nous domine ; non point par ce qu'ils sont, mais par ce qu'ils nous sont ; non point par les qualitez bonnes ou mauvaises, qu'ils ont, mais par le bien & le mal, qui nous en revient. De-là naissent les injustices énormes, que nous commettons à leur égard ; de-là les entêtemens aveugles en faveur des uns, & les déchainemens bizarres contre les autres ; de-là les censures malignes des plus dignes sujets, & les loüanges outrées des sujets médiocres ; de-là les préférences odieuses de ceux-ci, & les exclusions iniques de ceux-là.*

Le sixième Sermon est de la Communion Paschale, & l'Auteur y traite de deux sortes de Communion, de celle qui est telle qu'elle doit être, selon l'institution de Jesus-Christ, & de la Communion indigne & sacrilège. Il se plaint également de ceux, qui communient indignement & de ceux,

* Pag. 181. † Pag. 196.

ceux, qui ne veulent jamais communier, de peur, disent-ils, de profaner le Sacrement. Comme les Chrétiens ne sont pas aujourd'hui du même sentiment sur l'Eucharistie, ils ne se serviroient pas tous des mêmes raisons; mais ils condamneroient également ceux, qui ne s'examinent pas, comme il faut, avant que de communier, & ceux qui ne communient jamais.

Le *septième* Sermon roule tout entier, sur le retardement de la Pénitence. Le P. *Bourdaloue* y montre que c'est une extrême témérité que de différer de se repentir, parce qu'on se promet d'avoir toujours assez de tems pour se convertir à Dieu, ou qu'on présume que la grace ne manquera jamais pour cela, ou que l'on en aura toujours la volonté.

Dans le *huitième*, qui est sur la passion de Jesus-Christ, l'Auteur entreprend de prouver que la puissance & la sagesse de Dieu ont extrêmement éclaté dans la mort de Jesus-Christ. Il n'y a point de Chrétiens, qui n'en conviennent; mais tous les Chrétiens ne prendroient pas, pour le prouver, la même voie, que le P. *Bourdaloue* a prise.

318 BIBLIOTHEQUE

Dans la *neuvième*, qui est sur la Résurrection de Jesus-Christ, l'Auteur montre que comme Jesus-Christ est ressuscité réellement, & qu'il a paru aux yeux de plusieurs personnes: les pecheurs doivent non seulement se repentir réellement, mais faire paroître leur repentance à tout le monde.

Le *dixième* est sur la persévérance Chrétienne; à laquelle, comme l'Auteur le fait voir, nous sommes engagés par la résurrection de Jesus-Christ, & sans laquelle nous ne saurions participer à la gloire de Jesus-Christ ressuscité. Ce Sermon est contre ceux, qui à l'approche de Pâque, s'abstiennent des plaisirs qu'ils ont accoutumé de prendre, & protestent, avant que de communier, qu'ils veulent mieux vivre à l'avenir; & qui néanmoins recommencent à vivre, dès le lendemain de Pâque, comme ils avoient accoutumé de vivre auparavant.

On ne sauroit approuver la conduite de ces gens-là, mais on peut douter d'une maxime, que l'Auteur * débite sur la fin en ces termes: *dans les Prédestinez, on ne cherche pas le commencement, mais la fin. Paul a mal com-*

mené.

*. Pag. 395+

mencé & bien fini : Judas a mal fini, & bien commencé. Judas est réprouvé, & Paul glorifié. C'est donc de la fin, que dépend le sort & le discernement des hommes, dans l'autre vie. En vain aurions-nous passé des siècles entiers, dans la pratique de toutes les vertus; il ne faut qu'une pensée, pour nous rendre criminels, & si Dieu nous prend aux momens que nous formons cette pensée, & que nous y consentons, il n'y a point de salut pour nous. Comme une seule mauvaise pensée n'efface pas une habitude, & que les habitudes vertueuses sont infinimens plus considerables, que les actes particuliers de la Vertu; il n'y a point d'apparence, que Dieu ait plus d'égard à un seul peché de foiblesse (car c'est un peché de foiblesse, que de pecher contre ses propres habitudes) qu'à une longue habitude de Vertu, par laquelle un mourant se seroit relevé de ce peché, s'il avoit vécu plus long-tems.

Enfin le *dernier* Sermon est sur la paix Chrétienne, qui naît de la bonne conscience & de l'assurance, que l'on a que l'on est dans le bon chemin. Mais il faut que la foi regne dans notre cœur, si nous voulons, qu'il jouisse d'un bonheur solide, & il lui faut

O 4 join-

joindre encore l'obeïſſance aux commandemens de l'Evangile. C'est le deſſein de l'Auteur, dans ce Sermon. Il y parle d'abord beaucoup du danger qu'il y a à ſe ſervir de la Raiſon, dans la Religion; mais comme, ſi l'on prenoit ce qu'il dit dans un ſens trop général, il ſ'enſuivroit qu'il faudroit croire ſans raiſon, & que l'on ne devroit plus raiſonner contre les Incrédulés; il apporte * enſuite quelque reſtriſtion à ce qu'il avoit dit auparavant. *C'eſt un abus, dit-il, dont il eſt important que nous nous détrompions, de ſe figurer que nôtre foi ſoit une foi ignorante, qu'elle ſoit une foi imprudente, qu'elle ſoit même une foi aveugle; en toutes manieres; comme les Manichéens vouloient le perſuader à S. Auguſtin, pour le détourner du parti Catholique. Non, cette foi ſurnaturelle, dans ſon motif & dans ſon principe, n'eſt point une foi ignorante; puis qu'avant que de croire, il nous eſt permis de nous éclaircir ſi la choſe eſt révélée de Dieu, ou ſi elle ne l'eſt pas. Sans cela, on égaleroit la Religion Chrétienne aux fauſſes Religions, qui ne ſont que des opinions ſans raiſon, & fondées ſur l'autorité des hommes. On ne pourroit*

* Pag. 420.

roit prouver sa verité à personne, en raisonnant; puis qu'elle enseigneroit qu'il la faudroit croire, sans raisonner. Mais cela étant établi, tout le mal, que l'on dit de la Raison, ne doit pas regarder le bon usage, que l'on en peut faire, mais seulement le mauvais. Si en s'en servant bien, on pouvoit se tromper, il seroit impossible de s'y fier jamais, & on ne pourroit pas l'employer, pour examiner les motifs que l'on a de croire à l'Evangile.

En cela, poursuit le P. Bourdalouë, je puis dire, sans parler témérairement, que la foi, qui me fait Chrétien, toute obeissante qu'elle est, ne laisse pas d'être raisonnable, & qu'en sacrifiant même ma Raison, elle se réserve toujours le pouvoir de raisonner. J'avouë quelle ne peut plus raisonner, quand elle connoît une fois que c'est Dieu, qui parle, parce que Dieu ne prétend pas nous rendre compte de ce qu'il a fait; mais il ne veut pas aussi, que nous lui donnions créance, sans raison & sans discernement; puis qu'il défend au contraire de croire à tout Esprit, & qu'un des écueils, qu'il veut que nous évitions le plus, est de nous exposer indiscrettement à prendre la parole d'un homme, pour la sienne. Tout homme

de bon sens doit tomber d'accord, qu'on doit croire tout ce que Dieu dit, lors qu'on est assuré, que c'est lui qui parle; mais il faut ajouter à cela, qu'il faut comprendre, au moins en général, le sens de ce que Dieu dit; car on ne peut pas ajouter de foi à une Proposition, dont on ne comprend le sens, en aucune maniere. C'est de même, que si l'on entendoit parler en une Langue tout à fait inconnue. On ne peut alors, ni croire, ni nier ce qu'on n'a point entendu. Or il faut remarquer que pour entendre un livre, tel qu'est le Nouveau Testament, il faut nécessairement raisonner, * comme je l'ai déjà remarqué ailleurs. Ainsi il faut encore se fier à cet égard à la droite Raison, comment que l'on fasse; & c'est ce que font aussi les Interpretes de l'Ecriture Sainte, de quelque Religion qu'ils soient. Je voudrois donc, qu'on ne criât point contre la Raison, mais contre ceux, qui ne la suivent pas; & qu'on ne dît plus qu'on se trompe, pour s'abandonner à la Raison, mais seulement à quelque travers d'esprit, ou à quelque prévention. Autrement il est visible qu'on se contrediroit.

Mal-

* *Tom. IX. p. 155. & suiv.*

Malgré l'estime que j'ai pour l'Auteur, j'avouë que je croi qu'il n'a pas eu une idée claire de cette matiere, qu'il conclut en ces termes : *En un mot, nous devons être raisonnables avant la foi, & non pas dans l'exercice actuel de la foi ; raisonnables pour les préliminaires de la Religion, & non pas pour l'acte essentiel de la Religion ; raisonnables pour apprendre à croire, & nous disposer à croire, & non pas pour croire en effet. Ce temperament & ce mélange de Raison & de Foi, de Raison & de Religion, de Raison & d'Obeissance, c'est en quoi consiste le repos d'un esprit judicieux & bien sensé.* Nous devons être raisonnables dans la Foi même, si nous ne croyons, que pour de bonnes raisons ; & si non n'embrassons un sens des paroles révélées, plutôt qu'un autre, que pour de bonnes raisons ; ce que nous ne saurions éviter de faire, sans hazarder tout. Nous ne saurions avoir de repos d'esprit, sans ces précautions, & il ne faut pas le trouver étrange, puis que c'est Dieu, qui nous a fait raisonnables, comme c'est lui qui nous a envoyé l'Evangile.

Au reste, ce qu'il y a de bon, & même d'excellent dans les Sermons du

P. Bourdaloue, doit faire passer légèrement le reste. Je ne parle pas à l'égard des Catholiques, mais des Protestans; que la différence des sentimens ne doit pas, ce me semble; empêcher de les lire, & de s'édifier de ce qu'il y a de conforme à la doctrine reçue communément de tous les Chrétiens. Si l'on n'est pas toujours satisfait de la manière de citer l'Ecriture Sainte, & de lui donner des sens moraux ou théologiques, qu'elle n'a souvent point; on doit prendre ce qu'il y a de bon, dans la chose même, sans avoir égard à l'application des passages. On fait que c'est l'usage des Prédicateurs de l'Eglise Romaine de citer, & d'expliquer ainsi l'Ecriture Sainte, à l'imitation des Peres. Souvent il auroit pû trouver des passages formels & décisifs, dans leur sens littéral, pour appuyer ce qu'il dit, sans avoir recours à des applications forcées; mais le Lecteur n'a qu'à y suppléer lui même, s'il le peut, & à profiter du reste. S'il ne s'accommode pas des citations fréquentes des Peres, que l'Auteur fait parler, sans dire, où sont les paroles, ou les sens qu'il leur attribue, & quelquefois pour ne dire que des choses assez communes; il n'y

a

a qu'à omettre leurs noms, & qu'à considérer la chose en elle même.

Pour le stile de ces Sermons, il y aura des Critiques qui trouveront à redire à de certains tours, comme trop fréquens; comme à ces *pourquoi?* que l'Auteur met souvent avant que de rendre raison de quelque chose; à ces *je m'explique*, qu'il met avant que d'expliquer en détail ce qu'il a dit en général & confusément; & à quelques autres tours semblables. D'autres censureront peut-être les redites de certains mots, au commencement, ou à la fin des périodes, ou même des membres d'une même période; soit que l'Auteur les ait affectées, ou qu'il n'ait pas jugé les devoir éviter. Pour moi, j'avouë que loin d'en être choqué, j'y trouve souvent une énergie particulière, & je ne sais quoi, qui fait mieux comprendre au Lecteur de quoi il s'agit, & lui fait faire attention à certaines choses, auxquelles il n'en feroit pas assez. Il y a aussi bien des endroits, où une noble négligence siet beaucoup mieux, qu'un soin trop scrupuleux d'éviter la rencontre, ou la répétition de certains mots. Ceux qui sont frappez de la grandeur, & de la beauté des choses mêmes, ne

prennent pas garde à ces bagatelles; & ceux qui y prennent garde ne sont point sensibles à ce que les choses ont de grand & de sublime. Quand il s'agit de choses sérieuses, & de grande conséquence, une composition trop scrupuleuse siet tout à fait mal. C'est à quoi il faut prendre garde, si l'on veut juger sainement du stile de ces Sermons, & de tous les autres Ouvrages sérieux.

V. *Traité contre l'IMPURETE', par J. F. OSTERVALLD, Pasteur de l'Eglise de Neuf-Châtel. A Amsterdam chez Th. Lombrail, 1707. in 8°. pagg. 430.*

L'AUTEUR de cet Ouvrage s'est déjà fait connoître très-avantageusement au Public, par son *Traité des Sources de la Corruption*; qui parut, il y a quelques années, & qui a été traduit en Anglois & en Flammand. Le dessein qu'il a eu, depuis long-tems, d'instruire les peuples non seulement des dogmes spéculatifs de la Religion, mais des devoirs de pratique auxquels ces dogmes tendent, ne sauroit être trop loué. S'il faut une spéculation droite & solide, pour servir

vir de fondement à une bonne Morale; il faut aussi savoir bien les devoirs de la Morale, pour faire de ces dogmes l'usage, pour lequel ils ont été révélez, & sans lequel ils demeurent inutiles. On a encore extrêmement besoin de bons conseils, qui apprennent de quelle maniere on peut éviter le Mal & s'appliquer constamment au Bien; parce qu'on peche souvent, plutôt par ignorance des remedes, qu'on pourroit employer à se guerir, que faute de reconnoître que l'on fait mal.

Comme il n'y a guere de défaut plus généralement répandu, dans le monde, & pour lequel on ait plus d'indulgence, que celui de l'Impureté; Mr. *Ostervald* ne pouvoit pas mieux employer son tems, qu'à découvrir le Mal, qu'il y a dans ce vice, & les moyens de s'en guerir. Si ce n'étoit pas ici un Livre François, & un de ses livres, que tout le monde doit lire, j'en ferois un Extrait le plus circonstancié, qu'il me seroit possible. Mais je ne ferai qu'indiquer en général ce qu'il y a.

Il est divisé en deux parties, la premiere desquelles concerne l'*Impureté*, & est divisée en cinq Sections, dont la pre-

premiere montre que l'Impureté est un peché; la seconde qu'elle est accompagnée de suites très-fâcheuses, la troisième de quelles sources elle coule; la quatrième qu'on ne peut rien dire de solide, pour l'excuser: & la cinquième quels sont les devoirs de ceux, qui en sont coupables.

La seconde partie traite de la Chasteté, & la premiere Section nous apprend en quoi elle consiste, la seconde les motifs qui nous y peuvent porter, & enfin la troisième les moyens de l'aquerir.

Mr. *Ostervald* a raison de dire, que cette matiere est difficile à traiter, parce que, si l'on parloit trop clairement, on feroit naître des idées obscenes, & l'on saliroit l'imagination des Lecteurs; & qu'en parlant en termes généraux, on ne dit pas tout ce qu'il faudroit dire, pour bien combattre l'Impureté. On pourroit traiter assez exactement de ce Vice, si l'on parloit devant des personnes déjà avancées en âge, sages & réglées, & dans une Langue, qui ne fût pas la Langue du Commun. Il faudroit entrer dans la composition du Corps humain, & prendre garde au pouvoir, que l'Esprit a sur le Corps, & jusqu'où.

qu'où il s'étend, & à l'impression inévitable que les changemens, qui arrivent dans le Corps, font sur l'Esprit. Après avoir bien établi ces principes, & d'une maniere philosophique ; il faudroit examiner, avec le même calme, le Bien & le Mal, qui s'ensuivent delà ; selon qu'on suit l'ordre de la Nature, ou qu'on le viole.

Il faudroit encore considerer l'état de la Societé Humaine, tel qu'il est à présent, parmi les Nations les plus polies, & les plus réglées ; afin de voir s'il est plus prudent, & plus sage de marier les garçons & les filles, dès qu'ils sont en âge de l'être, que de differer plus long-tems, selon l'état où ils sont. Une grande partie de ceux, qui sont à marier, sont encore fort jeunes, ont peu de connoissance, & d'experience de la vie, & par conséquent ne sont pas capables de former & de conduire sagement une famille. Il arriveroit facilement que des gens, mariez ensemble si jeunes, se dégoûteroient l'un de l'autre, & feroient mauvais ménage ; ce qui est d'une très-dangereuse conséquence, à l'égard de la Chasteté.

J'ai supposé que ceux, dont je viens de parler, avoient assez de bien, ou d'in-

d'industrie pour s'entretenir eux & leur famille; & néanmoins il y a, dans ces mariages prématurez, de grands inconveniens. Mais si l'on suppose, comme c'est la verité, que la plupart de ceux, qui sont à marier, n'ont pas assez de bien, pour prendre la premiere personne, dont les qualitez leur plairoient, & avec qui ils croiroient pouvoir passer leur vie, avec douceur; l'embarras sera encore plus grand. Il faut qu'ils attendent une occasion, & qu'ils ne se hâtent point. Si l'on dit qu'on ne doit pas chercher du bien, on ne pense pas aux tentations, dans lesquelles la pauvreté jette, sur tout ceux qui n'y sont pas accoutumez, & les chagrins noirs qui s'ensuivent d'un mariage, d'où est provenue une nombreuse famille, qu'on ne peut pas entretenir.

Cependant ceux qui ne se marient point, faute de trouver le bien, qui leur seroit nécessaire, & à qui on n'oseroit presque conseiller de le faire, sans cela; & ceux que j'ai dit, qui étoient trop jeunes, pour conduire & pour bien élever une famille, sont formez comme ceux, que rien n'empêche de se marier. C'est-là le tems & la situation, qui sont à craindre. Il n'y

n'y a aucun discours, qui change ce qui est purement corporel, & qui est une suite inévitable de la santé, & il est difficile de montrer les justes bornes de la nature, dans lesquelles il n'y a point de péché. Il faudroit tâcher de voir, si on ne pourroit point faire une République en idée, où l'on remediât aux inconveniens, dont j'ai parlé; & si l'on ne pourroit point persuader ensuite aux Souverains d'en approcher un peu, pour prévenir ces desordres.

En attendant on fera très-bien de lire, & de méditer avec soin l'Ouvrage de Mr. *Ostervald*. S'il ne produit pas tout l'effet, qu'il seroit à souhaiter qu'il produisît, il servira toujours beaucoup. Cependant qu'on se souviennne qu'on n'arrêtera jamais le cours d'un torrent impetueux, par des paroles. Il faut se contenter d'empêcher, qu'il ne fasse trop de desordre dans la Société; en attendant qu'on la puisse mettre sur un pied meilleur, que celui sur lequel elle est présentement.

J'avertirai ici, en un mot, le Public, que le Libraire, qui a fait imprimer le Livre de Mr. *Ostervald*, va mettre sous la presse un second Tome des

332 BIBLIOTHEQUE
Sermons de feu Mr. *Tillotson*, traduits
en François, par M. *Barbeyrac*, &
qu'il continuera, jusqu'à ce qu'ils
soient sous traduits.

ARTICLE VII.

* *Sentiments d'un Docteur de Sorbonne,*
sur un Libelle intitulé, DISSERTATIONS HISTORIQUES SUR
DIVERS SUJETS. A Rotterdam.
chez Reinier Leers, 1707.

IL m'est tombé entre les mains un
Libelle imprimé en Hollande, qui
contient trois Dissertations. La pre-
miere est sur le Mahometisme & sur
le Socinianisme : la seconde attaque le
Pere *Hardouin*, Jesuite du College de
Louis le Grand : & la troisieme trai-
te de la Religion Chrétienne, dans les
Indes. Tout ce que l'Auteur dit du
Mahometisme & du Socinianisme, dans
la premiere, & de la Religion Chré-
tienne des Indes, dans la troisieme,
n'est qu'on tisse de remarques minces
& redites cent fois. Le premier de ces
deux

* *On a inseré ici cet Ecrit, tel qu'il est*
venu de Paris, sans y rien changer, &
sans en vouloir répondre.

deux traitez paroît avoir été fait par l'Auteur, pour se laver de tout soupçon de Socinianisme. Mais pour combattre le Socinianisme, il n'en est pas moins Unitaire. Et tous les Unitaires peuvent-ils avoir aujourd'hui d'autre idée de Jesus-Christ, que n'en ont les Sociniens ? Puisqu'il fait profession, page 61 & 62. d'adhérer au sentiment de *Bullus*, dans sa prétendue *Défense du Concile de Nicée*, la Trinité qu'il embrasse n'est nullement celle des Chrétiens. Les Juifs, & peut-être les Mahometains mêmes, s'en accommoderoient, sans changer d'idée, ni de Religion. Car feroient-ils difficulté d'avouer, que Dieu a de la Sagesse & de la Charité; & qu'entre ces trois choses, il y a *nonnulla distinctio* ? *Bullus* n'en veut pas davantage. Je suis bien fâché qu'un homme d'esprit, comme est M. de *Leibniz*, paroisse n'avoir point d'autre Dieu, ni d'autre Trinité, que ces derniers; sur tout dans la lettre, qu'il adresse à cet Auteur, & que celui-ci a eu soin de faire imprimer à la fin de sa première Dissertation; parce qu'elle en est une espece d'approbation, presque dans toutes ses parties, avec éloge.

La

La 3. Dissertation sur la Religion Chrétienne dans les Indes, n'est presque qu'un déchainement continuel contre les Jesuites Missionnaires de ce pais-là, & contre le *Papisme*, comme il l'appelle; avec des invectives qui ont été si souvent rebattuës, & dont on est fatigué. C'est encore une répétition de ce qu'a dit Mr. *Simon*, des Nestoriens: à quoi l'Auteur de ces Dissertations ajoûte, qu'il regarde les Nestoriens, comme *la secte du Christianisme, qui approche le plus de la Vérité*: je ne dis pas les Nestoriens d'aujourd'hui, qui sont à Mosul: car au jugement des plus habiles, ceux-ci ne diffèrent point des Catholiques, que dans quelques expressions peu exactes, qu'ils ont sur le point de l'Incarnation: mais il entend les anciens Nestoriens mêmes, qui *n'ont été décriez*, dit-il, *que par l'injustice de leurs ennemis, & par des factions, qui ont commencé à éclatter environ l'an 430. de Nôtre Seigneur*; c'est à dire, selon lui, par l'injustice & par la faction de *S. Cyrille*, & de tout le Concile d'Ephèse, qui se tint en 431. Et il promet de le prouver dans une Dissertation à part. Qu'a jamais dit de plus fort contre ce Concile le Sieur *Dero-*
don,

don, dont le livre fut defavoué par les confreres, parce qu'ils craignoient là-dessus la révolte du peuple même de leur parti?

Mais je m'arrête particulièrement ici à la seconde Dissertation, qui attaque le Pere *Hardouin*; & je le fais, parce que l'Auteur de ce Libelle se mêle de nous donner des avis, & veut nous mettre aux mains avec le Pere *Hardouin*. Pour qui nous prend-il? Nous croit-il donc si peu éclairer, ou si peu zelez, que si dans les Ouvrages de ce Pere il y avoit quelque chose qu'on pût censurer, nous ne le pourrions pas reconnoître, à moins qu'un Ecrivain Protestant n'eût la charité de nous l'indiquer; ou que l'ayant reconnu, nous n'osassions le condamner? Ce donneur d'avis connoît bien mal le terrain. On est ici assez vigilant: on a bien soin d'observer de près tous les Ecrivains de la Société, pour relever le premier, qui donnera prise sur lui.

Il accuse ce Pere d'avoir avancé, que les *Peres Grecs & Latins* sont supposés. En qu'elle Edition des Ouvrages du *P. H.* ce faiseur de libelles a-t-il lû cela? & en quelle page? J'ai toutes les Editions: celles de Paris, de
Stras-

Strasbourg, & de Leipfic. Nous n'y voyons pas cela. Dans les deux Extraits mêmes, que l'Auteur de ce Libelle a copiez des Ouvrages de ce Pere, par où il prétend prouver ce qu'il avance, il n'y a rien qui en approche. J'ay bien remarqué, dans l'un de ces deux Extraits-là, que le *P. H.* prétend, qu'il y a peu d'auteurs qui fournissent un fonds bien sûr, pour l'ancienne Histoire Romaine; mais cela n'est point de nôtre ressort: nous ne nous y interessons gueres: ce ne sont pas là *tous les Peres Grecs & Latins.*

Il y parle aussi de je ne sai quel *Severus Archontius*, que l'Auteur du libelle entreprend de déterrer. Et pour cela il s'imagine, que le Pere *Hardouin* a voulu désigner l'Empereur Frederic II. parce qu'il a dit que son veritable nom avoit 4. syllabes & 5. voyelles. Or est-il, dit l'Auteur du libelle, que *Φιδεινος* a 4. syllabes. Il est bien vrai, ajoute-t-il, qu'il n'a que 4. voyelles. Mais le Pere Hardouin s'est expliqué prophetiquement. Il prend les deux *ρ* qui sont deux demivoyelles, pour une voyelle. Voila donc, quel est le *Severus Archontius* du Pere Hardouin. J'avouë que si ce Pere avoit rai-

raisonné ainsi, sa prétention seroit *ridicule & insoutenable*. Mais a-t-il jamais pu penser qu'un *p* fût une demivoyelle, & que deux *p* fissent une voyelle ? Quand tout le monde me le diroit, je ne le croirois jamais, à moins qu'on ne me montrât ces pauvretés, dans quelqu'un de ses livres. Ce Pere n'a point de travers d'esprit, Un Ecrivain, dans les Ouvrages duquel, de l'aveu même de son Adversaire, on voit de l'esprit, de la pénétration, & du tour qui outre cela a donné en plusieurs occasions des preuves très-claires & très-évidentes de son érudition des Notes remplies de bon sens, & d'une Critique qui est le plus souvent fort judicieuse ; Un Ecrivain, dis-je, de ce caractère peut-il prendre deux *p* pour deux demivoyelles ? C'est une pure imagination de l'Auteur du libelle : qui sur ce pied-là pourroit faire passer tous les hommes pour des *insensez*, en leur attribuant ses fictions.

Mais si le Pere *Hardouin* n'a point de travers d'esprit, qui lui soit particulier, quel est donc son but ? Selon l'Auteur du Libelle, ce travers d'esprit est commun à toute la Société. *La Tradition*, dit-il, *telle qu'elle est*,
 Tom. XIV. P ne

ne plait point du tout aux Jésuites. Elle détruit leur Morale relâchée, elle renverse les dogmes de l'Eglise Romaine Il est vrai qu'on racommoderoit bien des choses, avec les anciennes Décretales des Papes, les vieilles Légendes, les vieux Bréviaires, & quelques Chroniques, que les Jésuites ont supposées à la fin du seizième siècle. C'est aussi où le Pere Hardouin en veut venir. Le Pere Hardouin a apparemment été chargé de la réhabilitation de cet Ouvrage (savoir, des fausses Décretales) & il est justement entré dans les voies, que ses Supérieurs ont jugé les plus propres, pour l'y conduire Il est aisé de voir, par ce que j'ai dit, que c'est au rétablissement des Décretales, que buttent les prétendues découvertes du Pere Hardouin. . . . Tous les mouvemens du Pere Hardouin vont à en rétablir l'authenticité, (savoir, des Ouvrages attribuez à S. Denys, & des fausses Décretales.) . . . J'ai donc raison d'avancer, poursuit-il, que le Pere Hardouin n'a fait que prêter sa plume aux Supérieurs de sa Compagnie. Ce n'est pas au Pere Hardouin, qu'il en veut. Ce Pere, selon son adversaire même, n'est point capable d'une pareille extravagance.

Car

Car c'en est une fans doute, d'accuser de supposition tous les Ouvrages reconnus pour veritables, dans la vuë de réhabiliter par-là ceux, qui sont décriez & manifestement faux. Mais ce Pere a trop *d'esprit & de bon sens*, pour en venir-là par lui même. C'est, selon ce faiseur de libelles, *la voie, que les Superieurs ont eux mêmes marquée au Pere Hardouin, où il est justement entré.* Mais si en effet ce dessein n'est que dans la tête de l'Auteur de ces Dissertations, *ne se verra-t-on pas comme forcé de conclure*, que ce n'est ni la Societé, ni le Pere Hardouin; mais que c'est l'Auteur des Dissertations, qui est *insensé*? Car d'où fait-il que la Societé, ou le Pere Hardouin, donne dans une vision si bizarre? Les correspondans de l'Auteur de ces Dissertations, qui lui ont écrit, qu'il y avoit déjà *sept Tomes imprimez des Conciles de l'Edition du Pere Hardouin*, ne l'ont pas bien servi. Ils eussent dû aussi lui apprendre, qu'il a rejeté dans le premier Tome de ceux, qui sont imprimez, les fausses Décretales, comme ont fait avant lui, les Cardinaux *Baronius & Bellarmin*, & tant d'autres habiles gens. Deux de mes Confreres, qui en sont Reviseurs,

m'en ont assuré. Y a-t-il donc la moindre apparence de probabilité, dans tout ce qu'avance cet Ecrivain?

Si le Pere *Hardouin* a quelques sentimens particuliers, je n'en fais rien d'assuré. Il est fort réservé à parler : & du moins est-il *sensé*, par cet endroit-là. Mais s'il en paroît quelques uns dans ses Ouvrages, il faut les mettre sur son compte, & ne les pas imputer à la Société; qui n'y entre pas plus, que les Censeurs, ou Approbateurs de dehors; dont il faut avoir l'attache, pour avoir la permission d'imprimer. Mais de croire avoir pénétré dans les vuës des Jesuites, là où ils n'en ont aucunes; de publier que, par la voie qu'ils ont suggerée au Pere *Hardouin*, c'est-à-dire, par le décri des Auteurs reconnus pour bons, ils visent à rétablir ceux qui passent incontestablement parmi les Savans pour être supposés : d'ajouter encore, *qu'on a donc lieu de soupçonner qu'on fait*, c'est à dire, que les Jesuites font vieillir en quelques endroits des Manuscrits propres à établir ces chimères, & qu'on les produira ces Manuscrits, quand on croira avoir trouvé des tems, & des occasions favorables : d'avancer enfin, que le Pere *Hardouin* ne parleroit

leroit *passi hardiment*. . . . s'il n'avoit toutes ses preuves par devers lui, dans quelque *Manuscrit* supposé, qui paroîtra un jour en *Italie*, ou en *Espagne*, avec toutes les précautions nécessaires pour imposer au Public, & pour lui faire croire qu'il n'aura jamais passé par les mains de quelques faussaires de la *Compagnie* : (la moitié du Livre est de ce stile-là :) peut-on n'être pas en délire, quand on pense, & qu'on va même jusqu'à publier ces sottises ? Que le Pere *Hardouin* fera bien, de mépriser tout cela ! Ses Livres parlent pour lui : les habiles gens lui font justice : & ses adversaires mêmes sont contraints de reconnoître qu'il a quelque mérite, nonobstant tout ce qu'ils lui imputent, parce qu'ils ne l'entendent pas, ou qu'ils ne l'aiment pas.

Je ne prétens pas ici faire l'Apologie ni des *Jesuites*, ni du Pere *Hardouin*. Mais quel mal ferois-je, quand je dirois, ce qu'il ne plaît pas à l'Auteur des *Dissertations* que l'on dise ; savoir, que le *Système* du P. *Hardouin* n'est pas peut-être tout à fait à rejeter : qu'il peut avoir quelque chose de vrai ; qu'on ne sauroit le condamner, avec justice, sans entrer dans la discussion de toutes les preuves de l'Au-

teur, & qu'enfin son *Système* a peut-être des vuës & des raisons, qui jusqu'à présent ont été inconnuës? Est-ce qu'on doit condamner les gens, sans les entendre? & non seulement sans entrer dans l'examen de leurs preuves, mais sans savoir même distinctement ce qu'ils pensent? Un Prélat fort habile en jugea bien autrement, il y a dix ans. Il dit qu'on devoit laisser le Pere *Hardouin* s'expliquer plus au long, qu'il n'avoit fait, dans un projet informe, & produire ses preuves: Que si ses vuës étoient bonnes, on en profiteroit; sinon, qu'elles tomberoient d'elles mêmes, & qu'on les mépriseroit. Ce jugement du Prélat étoit fort sage, & il fut fort approuvé.

Il ne voyoit pas, dans les Livres du Pere *Hardouin*, qu'il souffle sur toutes les Traditions de l'Eglise; parce qu'assurément cela n'y est pas: puisqu'en effet, de l'aveu même du fauteur de Libelle, le Pere *Hardouin* traite ceux, qu'il croit faussaires, d'ennemis de toutes les Traditions de l'Eglise Romaine. Mais c'est que ce fauteur de Dissertations est un demi-savant, qui se contredit par son inexactitude à écrire, & par la passion qui le

le transporte, lors qu'il est sur le Chapitre de la Société. Mais c'est du moins par ignorance, qu'il fait dire au Pere *Hardouin*, qu'il y a des *Auteurs Sacrez*, qui sont *supposez*, comme il y en a de profanes. Il n'a pas pris garde que ceux, qui écrivent *de rebus Sacris*, ne sont pas tous des *Auteurs Sacrez*; il s'en faut bien. Ainsi l'Auteur des *Dissertations*, qui promet une traduction fidelle des *Extraits*, qu'il tire des *Ouvrages* du Pere *Hardouin*, n'a pas entendu le Latin, en cet endroit-ci. St. Matthien, par exemple, & St. Paul, sont des *Auteurs Sacrez*. Si quelqu'un s'avisoit de dire, qu'il y a un seul Chapitre, ou même un verset de ces *Auteurs Sacrez*, qui est *supposé*, la Sorbonne aussi-tôt, &, qui plus est, l'Eglise anathematizeroit les prétendues preuves : & elle auroit raison d'en user ainsi. Mais hors les *Ecrivains Sacrez*, si l'on a quelque doute sur l'authenticité de certains *Ecrits*, tout le monde est prêt d'écouter tout Critique, & disposé à se rendre même à ses raisons, s'il les trouve bonnes. Ce seroit une ignorance grossiere, de faire *aller de pair* quelques *Ecrivains*, que ce soit, avec les *Auteurs Sacrez*. Combien a-t-on déjà décou-

vert de fausses pieces attribuées aux Saints Peres ? Est-il impossible, d'en découvrir de nouveau ? Et les Bénédictins n'en découvrent-ils pas tous les jours, dans leurs Editions ?

Le Pere *Hardouin* auroit grand tort de penser à relever cet Ecrit ; quand même l'Auteur feroit paroître sa *Dissertation Latine* ; dans laquelle je me suis appliqué, dit-il, à examiner jusqu'aux minuties des deux Livres de ce Pere, que j'ai entrepris de réfuter.... Et que je pourrai me résoudre de donner au public, si cet essai a le bonheur de plaire aux honêtes gens. Et à qui pourroient plaire ces pitoyables conjectures, sur les desseins des Jesuites, ni ces *minuties*, dont il nous menace de nous faire voir l'examen ? Qu'il s'attache à quelque chose de solide, qu'il attaque les points de la Chronologie & de l'Histoire Sainte, que ce Pere établit ; qu'il détruise, s'il peut, les nouvelles explications, dont ce Pere est l'Auteur : nous en croirons celui qui aura raison. Mais point de *minuties*, cela est pédant : point d'invectives contre les Jesuites, elles sont fades, & on en est las ; point de ces conjectures frivoles sur les vuës de la Société, qui ne sont fondées que

que sur une imagination, qui est en délire.

Si la dispute ne roule que sur quelque point d'histoire profane, beaucoup de fort honêtes gens s'en soucieront peu : comme quand il dit du Pere *Hardouin*, qu'il a même l'audace de nier, que *Caligula* ait jamais porté le titre d'Empereur ; & cela avec si peu de jugement, qu'il ne fait pas attention à une inscription Greque, qu'il a rapportée dans la page précédente ; où *Caligula* est désigné par le titre d'Auguste. On pourroit peut-être soupçonner, poursuit-il, que le P. *Hardouin* distingue, en cet endroit, le titre d'Auguste de celui d'Empereur. Prétension ridicule, mais pourtant aussi sensée qu'une infinité d'autres, dont ses Ouvrages sont remplis. Quoi que je ne m'inquite gueres de ces sortes de questions, je dirai pourtant là-dessus deux choses : la première, qu'il me semble que le Pere *Hardouin* n'ôte pas tout à fait à ce Prince la qualité d'Empereur ; qu'il y met quelque restriction ; que ce qu'il dit là-dessus, il le prouve très-bien : & qu'il paroît que l'Auteur des *Dissertations* ne l'a pas entendu. En second lieu, qu'il semble, que de distinguer le titre

P 5

d'Em-

d'*Empereur*, de celui d'*Auguste*, n'est pas une prétension ridicule; comme il n'est pas ridicule en Hollande de distinguer le titre de *Stadhouder*, de celui de *Généralissime* des armées des Provinces Unies. Mais encore un coup, je laisse ces sortes de disputes; & je me contente d'observer, que ce faiseur de Dissertations parle bien peu respectueusement des gens, qui ont plus de jugement & d'érudition que lui.

Il n'a pas osé mettre son nom, dans son Ouvrage: il s'est défié du succès. Si c'est un nommé *La Crose*, comme on le dit ici, qui en est l'Auteur; (ce qui pourroit bien être; car j'y vois un lieu commun, contre le Célibat des Prêtres, que le Sieur *De la Crose* est intéressé à combattre:) si c'est lui, il peut bien s'assurer, que *les honnêtes gens*, dont il souhaiteroit avoir l'approbation, ne sont point du moins à Paris, ni ailleurs chez les Catholiques. On dit même qu'il est peu estimé parmi ceux à qui il s'est livré, après nous avoir quittez. Mais il a voulu s'y faire quelque réputation, en attaquant la Société. Il sent bien que, sans ce bel endroit, on feroit peu de cas du reste de son Ouvrage; qui, hors delà,

ne

ne contient que des minuties inutiles. Mais je lui conseille de revenir à ses premiers exercices, plutôt que de s'amuser à écrire de ces inutilitez : qu'il laisse là le *joli sujet à traiter* qu'il propose ; savoir , *quelles Hérésies sont les plus pernicieuses à l'Eglise, celles du Socinianisme, ou celles des Jésuites.* Du moins qu'il nous apprenne quelque chose, s'il veut imprimer, & qu'il ne soit pas purement Copiste de pitoyables invectives, contre les Jésuites, qui ne lui ont jamais fait de mal, à ce qu'il dit lui même ; & contre le Papisme, comme il l'appelle, qu'il a malheureusement abandonné. En Sorbonne, ce 21. Octobre 1707.

AVERTISSEMENT.

CES Sentimens sont venus ici de Paris, tels qu'on vient de les lire. Je n'entre dans aucune des choses personnelles, qui y sont ; mais je serois bien-aise, que le P. Hardouin prît occasion de là de découvrir le fonds de son Système, & les preuves sur lesquelles il est fondé ; ou au moins qu'un de ses Amis, instruit par lui même, voulût bien le faire. S'il ne se résout à cela, il se verra toujours attaqué, par mille con-

jeéctures fâcheuses, auxquelles on ajoutera d'autant plus de foi, qu'on le verra plus obstiné à se taire.

ARTICLE VIII.

TESTAMENTS GRECS

imprimez en Angleterre.

I. H K A I N H Δ I A Θ Η Κ Η,
Novum Testamentum, unà cum Scholiis è Græcis Scriptoribus, tam Ecclesiasticis, quàm exteris, maxima ex parte desumptis, operâ & studio JOANNIS GREGORII, olim SS. ac individue Trinitatis Collegii, apud Cantabrigienses, Socii, nuper Archi-diaconi Glocestriensis. Oxonii è Theatro 1703. in fol. pagg. 358.

ON a suivi, dans cette Edition, celle qui se fit à Oxford en 1675. *in 8.* pour le texte, pour les passages paralleles, & pour les varietez de lecture. Il auroit été à souhaiter qu'on ne l'eût pas si fort suivie, que de mettre à la fin les additions, qui s'y trouvoient, aulieu de les inferer chacune en sa place; puisque dans l'Edition *in 8.*

in 8. on ne les avoit mises à la fin, que parce qu'on les avoit eues tard; excuse dont on ne pouvoit pas se servir, pour cette Edition. Je ne m'arrêterai pas à la décrire, parce que j'en parlerai plus bas, dans l'Extrait des Prolegomenes de l'Edition de feu Mr. *Mill*.

Les Scholies Greques de Mr. *Gregory* sont des abrezés des explications de divers Auteurs Grecs Ecclesiastiques, & sur tout de S. *Chrysostome*, d'*Oecumenius* & de *Theophylacte*. Il y a aussi quelques mots Grecs expliqués, par des citations de quelques Auteurs profanes. On verra une liste des uns & des autres, au devant de l'Ouvrage, faite par Mr. *Grabe*, qui indique les endroits, où se trouvent quelques uns de ces passages. Comme Mr. *Gregory* n'avoit pas mis les noms des Auteurs, ni les endroits dans lesquels on trouve ces citations, Mrs. *Grabe* & *Rinman* les ont marqués; comme le premier le dit, dans sa Préface, où il témoigne, qu'il a corrigé divers endroits de la Copie, qui étoient fautifs, ou défectueux. Le mal est que ces Scholies sont un peu maigres & ne sont pas fort bien choisies, comme on le verra, en jettant les yeux

350 BIBLIOTHEQUE

sur les endroits difficiles, comme sur l'Epître aux Romains. Qu'on regarde ce qu'il y a sur les Chapp. V, VIII, IX, X, & XI. & l'on verra que ces Scholies ne fussent nullement, pour expliquer S. Paul, & que l'Auteur a mis des notes sur les endroits clairs, & souvent n'a rien dit des obscurs.

Cette Edition ne laisse pas d'être assez belle & bien imprimée, de sorte qu'elle pourra néanmoins tenir son rang entre les Editions Greques du Nouveau Testament, dans les Bibliothèques des Curieux, qui souhaitent d'avoir plusieurs Editions.

II. Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ,
Novum Testamentum, cum Lectionibus variantibus MSS. Exemplarium, Versionum, Editionum SS. Patrum & Scriptorum Ecclesiasticorum, & in easdem notis. Accedunt loca Scripturæ parallela, aliæque ἰσχυριμαὶ & Appendix ad variantes lectiones. Præmittitur Dissertatio, in qua de Libris Novi Testamenti, & Canonis constitutione agitur, historia Sacri Textûs Novi Fœderis ad nostra usque tempora deducitur, & quid in hac Editione præstitum sit explicatur. Studio & labore
 JOAN-

JOANNIS MILLII. S. T. P.
Oxonii è Theatro 1707. in folio,
pagg. 1066. avec les Indices & les
Préfaces.

ON attendoit cette Edition, depuis plusieurs années, & bien des gens commençoient à defefperer de la voir jamais complete, à caufe des retar-demens de l'Auteur ; lors qu'elle a paru, mais fi peu de tems avant fa mort, qu'il a eu de la peine à recueuïllir quelque fruit de fon travail. Encore a-t-il été obligé à Mr. l'*Archevêque d'York*, de ce qu'il a vu fon Ouvrage achevé & public, avant que de mourir, comme il le témoigne à la fin de fes Prolegomenes ; parce que ce Prélat, qui eft non feulement très-habile homme, mais qui aime & qui protege les Lettres, lui fit obtenir un Canoniat de Cantorbery, il y a peu d'années, avec un ordre de la Reine de publier au plutôt ce Nouveau Testament. Ainfi l'on peut dire que, fi le Public eft redevable à feu Mr. *Mill*, du travail qu'il y a ici, il eft obligé à cette grande Reine, & à l'illuftre Archevêque, que j'ai nommé, de ce qu'il le voit complet ; puis qu'il y a toute apparence que fans eux l'Auteur ne l'au-

l'auroit jamais achevé. Entre bien des loüanges, que la nation Angloise mérite; on peut lui donner en un sens l'éloge, qui faisoit autrefois plaisir à *Socrate*. C'est qu'elle est *obstetrix ingeniorum*, par les bien-faits qu'elle répand sur ceux, qui peuvent produire quelque chose pour l'utilité du Public, & même par la généreuse dépense, qu'elle fait pour aider à publier des Ouvrages, comme celui-ci. Comme l'Auteur l'avoit fait imprimer à ses frais, & qu'il avoit été long-tems sous la presse, cet Ouvrage lui avoit sans doute beaucoup coûté; & si Mr. *Mil* avoit été dans un autre pais, il y auroit sans doute perdu. Mais bon nombre de gens de toutes sortes de qualitez s'étant engagez à en prendre des exemplaires, à un prix assez haut, pour favoriser l'Auteur, ses héritiers n'y perdront rien. On auroit de la peine à trouver ailleurs de semblables secours, & ceux, qui y ont contribué, méritent qu'on leur en sache gré, & que ceux, qui parlent de ce qui arrive dans la République des Lettres, leur témoignent, comme je le fais ici, la reconnoissance qui leur est due. J'ai encore, en mon particulier, sujet de remercier le Prélat, dont j'ai
parlé

parlé, & un Seigneur d'un très-grand mérite de ce qu'ils m'ont fait l'honneur de m'envoyer chacun un Exemplaire de ce Nouveau Testament; aussi bien que plusieurs autres livres, dont je suis redevable à leur libéralité.

Après avoir rendu justice à la nation Angloise en général & en particulier, je ferois volontiers l'éloge de *Mr. Mill*, si j'avois les lumieres, qui seroient nécessaires pour cela; mais son Ouvrage, & l'Extrait que j'en vais faire, lui serviront de Panegyrique; puis qu'en effet, c'est l'unique piece de conséquence, qu'il ait donnée au Public.

Pour commencer par ses Prolegomenes, elles sont divisées en trois parties; dont la premiere traite des Livres du Nouveau Testament, & de l'établissement du Canon; la seconde fait l'histoire des anciens Exemplaires MSS. & ensuite des Editions du Texte, après l'invention de l'Imprimerie; & la troisième enfin nous apprend ce qu'il y a de particulier, dans cette Edition.

I. S. PAUL, après avoir fondé l'Eglise de Thessalonique, fut obligé d'aller prêcher l'Evangile ailleurs, d'où
il

il envoya vers l'an LII. de Nôtre Seigneur, Timothée & Silas, comme on le voit par Actes. XVIII, 5. aux Theſſaloniſiens, pour les confirmer dans la Foi. Lors qu'ils furent de retour, & qu'ils lui eurent rapporté l'état de cette Eglise; S. Paul écrivit aux Theſſaloniſiens, comme on le peut reconnoître par 1. Theſſal. III, 6. S. Pierre rend témoignage à cette Epître, dans ſa 2. Ep. III, 16. ſelon Mr. *Mill*; car il croit que S. Pierre fait alluſion à ce que S. Paul enseigne dans cette Epître, Ch. IV, 15. & ſuiv. touchant l'avènement de Jeſus-Chriſt.

Mr. *Mill* croit que c'eſt-là la premiere piece, qui ſoit ſortie des mains des Apôtres, pour l'édification publique de l'Eglise; car il juge que les Evangiles ont été écrits beaucoup plus tard. Il tâche de le prouver dans la ſuite, par le commencement de l'Evangile de S. Luc, & par l'autorité de *Papias*; dont je dirai quelque choſe, en faiſant l'extrait de cet endroit-là. Mais il me ſemble que la raiſon, qu'il dit ici, que les Apôtres étant tout occupez à prêcher l'Evangile, n'avoient pas le loisir de rien écrire pour l'uſage des Fideles, n'eſt pas fort ſolide. Ecrire les diſcours de Jeſus-Chriſt, &
ce

ce qui lui étoit arrivé, étoit véritablement prêcher l'Evangile; car les Apôtres ne disoient autre chose, que ce que * Jesus-Christ leur avoit enseigné, & que ce qu'ils avoient vu, pendant qu'ils avoient été avec lui. Cette manière même de prêcher étoit beaucoup plus efficace & plus assurée, que celle qui se faisoit seulement de bouche. Quelle apparence d'ailleurs y a-t-il que les Chrétiens attendissent vingt-cinq ans, après l'ascension de Jesus-Christ, comme Mr. *Mill.* le suppose, à demander aux Apôtres, qu'ils écrivissent ce qu'ils avoient vu & ouï? Pour moi, je ne le saurois croire, comme je l'ai déjà dit, dans une des Dissertations, qui sont à la fin de mon Harmonie Evangelique. Je me persuade beaucoup plus facilement, puis qu'il n'y a aucune raison solide de soutenir le contraire, que les Apôtres & leurs Disciples commencerent à écrire, bien-tôt après l'ascension de Jesus-Christ, ce qu'ils lui avoient ouï dire, & ce qu'ils avoient vu.

Pour revenir à notre Auteur, il prouve que la 2. Epître aux Thessaloniens suivit bien-tôt la première, parce que S. Paul l'écrivit, pour redres-

* Voyez 1. Ep. de S. Jean I, 1, 2, 3.

dresser quelques personnes, qui avoient mal expliqué ce qu'il avoit dit dans la premiere, touchant le prompt avènement de Jesus-Christ, comme s'il avoit dû se faire en peu de jours. Il témoigne, Ch. II, 3, & suiv. que l'avènement de Jesus-Christ n'arriveroit pas avant l'*apostasie*, ou la *rebellion*, dans laquelle *un homme de peché* devoit venir : comme il le leur avoit dit, étant encore parmi eux. Il ajoûte qu'ils savoient *ce qui empêchoit* que cet homme ne se manifestât.

Cet Apôtre après avoir prêché l'Evangile à Corinthe, alla dans l'Asie & à Jerusalem, d'où il retourna encore en Asie. Pendant qu'il demeuroit à Ephese, où il fit un séjour de deux ans & trois mois, il entendit parler des débauches des Corinthiens, sur lesquelles il leur écrivit une Lettre à laquelle il fait allusion 1. Cor. V, 9. 11. Cette Epître s'est perdue, selon l'Auteur, comme selon plusieurs * autres Interpretes de S. Paul.

Au bout de deux ans, Apollos, Stephanas, Fortunat & Achaïque lui apportèrent une Lettre de l'Eglise de Corinthe, qui le consultoit, sur diverses

* Voyez les *Addit. au Comm. de Hammond*, sur 1. Cor. V, 2.

ses choses ; sur lesquelles , il leur répond , dans cette Epître , que nous appelons la I. aux Corinthiens. Mr. *Mill* fait diverses remarques , sur le lieu d'où elle a été écrite , ceux qui la portèrent à Corinthe , & l'autorité de cette Epître. Il en use ainsi , à l'égard de toutes les autres , mais je n'ai pas assez d'espace ici pour m'y arrêter , & il est bon de lire l'original.

La 2. Ep. aux Corinthiens fut écrite vers l'an LVII. sur tout à l'occasion de quelques faux Apôtres , qui tâchoient de diminuer l'autorité & de décrier la doctrine de S. Paul.

Les Epîtres aux Romains & aux Galates furent écrites l'année suivante , l'une & l'autre de Corinthe.

L'Auteur croit que ce fut vers la même année , ou même un peu auparavant , que plusieurs Chrétiens firent ces Relations de la vie de Jesus-Christ , sur la terre ; desquelles S. Luc parle , au commencement de son Evangile. Quoi qu'on s'imagine communément que les Auteurs de ces Relations étoient hérétiques , il ne le croit pas ; comme en effet , il n'y en a aucune preuve claire dans S. Luc. Il paroît seulement , selon lui , que ces Relations n'étoient pas tout à fait
exac-

exactes, ni complètes & que peut-être il y avoit des choses peu assurées, & même qui n'étoient pas conformes à la vérité. C'est ce qui engagea S. Luc à écrire son Evangile, avant que ceux de S. Matthieu & de S. Marc eussent paru.

On ne peut pas en effet douter que S. Luc ne fasse allusion, à d'autres qu'à S. Matthieu & à S. Marc; mais je ne sai si on peut en conclurre qu'ils n'avoient écrit, ni l'un, ni l'autre. Car ces saints hommes ayant prêché l'Evangile, dans différents pays, il a pu facilement arriver que leurs Ecrits, communiqués à quelques uns de leurs Disciples, soient demeurés cachés, pendant quelque tems, & n'aient été répandus qu'après; & rien n'empêche même qu'on ne puisse dire que S. Luc a écrit son Evangile, long-tems avant cette année, aussi bien que S. Matthieu, & S. Marc. Combien de choses n'ont elles pas pu arriver, sans que nous sachions à présent, ni pourquoi, ni comment? Ainsi sur des principes incertains, je ne voudrois rien assurer; & s'il faut pencher de quelque côté, je pencherois de celui, qui paroît le plus raisonnable; qui est de croire que la juste curiosité des premiers

miers Chrétiens, & la nécessité d'instruire les absens, de la doctrine de Jesus-Christ, & cela d'une maniere qui ne fût pas sujette aux corruptions, qui se glissent facilement dans une doctrine, que l'on n'a enseignée, que de bouche, ont fait que quelques uns des Evangiles ont été écrits peu de tems après, que l'Evangile eut commencé à se répandre hors de la Judée; & peutêtre encore avant ce tems-là, en faveur de ceux qui crurent en Jesus-Christ, sans l'avoir vû, ni oui. J'aime mieux donner l'honneur de cela aux Apôtres, qu'à d'autres personnes.

Nôtre Auteur croit que ce fut sur ces Relations, que l'on fit cet ancien Evangile, que l'on nomma *selon les Hebreux*; parce qu'il étoit écrit en Hebreu, ou en ce langage, dont on se servoit en Judée, du tems de nôtre Seigneur, & en faveur de ceux, qui parloient cette Langue. C'est cet Evangile, qui dura jusqu'au tems de S. *Ferôme* & de S. *Epiphane*, parmi les Nazaréens. Quelques Critiques ont cru que c'étoit l'Evangile même de S. Matthieu, mais nôtre Auteur montre le contraire; comme je l'avois déjà montré, il y a plus de huit ans, dans
ma

ma Dissertation des quatre Evangiles, qui est à la fin de mon *Harmonie Evangelique*.

Pour l'Evangile *selon les Egyptiens*, Mr. *Mill* croit qu'il avoit été recueilli par les Esséens d'Alexandrie, qui se convertirent à la prédication de S. Marc; & il remarque qu'il y avoit plusieurs choses fort obscures, & énigmatiques, ce qui étoit conforme à l'usage de ces gens-là. Je croirois plutôt que cet Evangile fut compilé par d'autres Egyptiens, que par ceux, qui furent convertis par S. Marc, qui apparemment durent se servir plutôt de l'Evangile de leur maître.

J'aurois aussi mieux dire que les *traditions* attribuées à S. Matthias, furent entièrement supposées, par les Gnostiques; que d'en rapporter l'origine à des discours, que quelcun avoit ouï de S. Matthias lui même; comme le soupçonne Mr. *Mill*, qui croit que ces discours furent ensuite corrompus.

Il place assez vrai-semblablement l'Epître de S. Jaques vers l'an LX. Il établit en même tems son autorité, & fait voir qu'on n'a pas eu un juste sujet d'en douter, sous prétexte qu'elle ne s'accorde pas avec la doctrine de S. Paul,

S. Paul, sur la justification ; parce que la contradiction n'est qu'apparente. S. Paul oppose la Loi Chrétienne à la Judaïque, & S. Jaques oppose la Foi Chrétienne aux œuvres Evangeliques. Mr. *Bull* a depuis long-tems épuisé cette matiere.

Mr. *Mill* rapporte à l'année suivante LXI. la 1. Ep. de S. Pierre, & croit avec plusieurs Anciens, qu'elle a été écrite de Rome, que l'Apôtre nomme Babylone.

Il dit que ce fut la même année que l'Evangile de S. Matthieu parut, & non l'an XLI. comme *Eusebe* l'avoit cru. Il se fonde sur ce que S. *Irenée* Liv. III. c. 1. dit que S. Matthieu publia son Evangile, lors que S. Pierre & S. Paul prêchoient à Rome. L'Auteur ne doute pas que S. *Irenée* n'ait pris cela de *Papias*, & montre que cela étant supposé, ce ne peut être que vers ce tems-ci, que cet Evangile a été écrit. Mais S. *Irenée* ne dit nullement, qu'il avoit tiré cette circonstance de *Papias*, & quand il l'auroit tirée de cet Auteur, elle n'en seroit pas plus croyable ; car on fait que l'autorité seule de *Papias* ne prouve rien, comme je l'ai déjà remarqué, dans la Dissertation, que j'ai citée. Ainsi on

Tom. XIV.

Q

a

a autant de raison de croire, que l'Evangile de S. Matthieu avoit été fait long-tems, avant que *Papias*, ou S. *Irenée* ne le disoient.

Nôtre Auteur croit que S. Matthieu ne le publia, que pour l'opposer à l'Evangile *selon les Hebreux*; mais ce n'est qu'une simple conjecture. Il croit aussi que S. Matthieu l'écrivit en Hebreu, comme les Anciens l'ont dit; mais il y a bien de l'apparence, qu'ils n'ont parlé ainsi, que dans la fausse supposition, que l'exemplaires des Nazaréens étoit l'original. L'Auteur de la *Synopse de l'Ecriture Sainte* dit, que ce fut S. Jaques, Evêque de Jérusalem, qui le traduisit, & Mr. *Mill* se range à ce sentiment. Mais cet Auteur n'est pas assez ancien, pour l'en croire sans preuves, & l'on fait qu'on suppléoit souvent d'imagination, ce qui manquoit aux anciennes Histoires.

Les Epîtres aux Philippiens, & aux Ephesiens, furent écrites l'an LXII. selon nôtre Auteur. Mais il croit que la seconde n'a point été écrite aux Ephesiens, & que l'on n'y a mis ce titre que par conjecture. Comme S. Paul dit, dans sa 2. Ep. à Timothée Ch. IV, 12. qu'il avoit envoyé Tychique à

à Ephèse, & dans l'Ep. aux Ephesiens Ch. VI, 21, 22. que le même Tychique étoit le porteur de cette Lettre, on mit à la tête de cette Epître, *à ceux qui sont à Ephèse*. Cependant il est certain que la seconde Ep. à Timothée n'a été écrite, que quelques années après, peu de tems avant la mort de S. Paul, comme il paroît par le Ch. VI, 6. D'ailleurs il y a, comme le soutient nôtre Auteur, des endroits dans l'Epître, que l'on nomme aux Ephesiens, qui ne leur quadrent point. Par exemple, il témoigne Chap. I, 15. qu'il n'avoit appris, que par ouï dire, la foi & la charité de ceux à qui il écrit; aulieu qu'il ne pouvoit pas parler ainsi des Ephesiens, parmi lesquels il avoit demeuré plus de deux ans tout de suite. Voyez encore Ch. III, 2, & 4. où S. Paul dit des choses, qu'il n'auroit pas pu dire aux Ephesiens, si l'on en croit Mr. *Mill*. Aussi y avoit-il quelques MSS. du tems de S. *Basil*e & de S. *Jérôme*, où les mots *de Ephèse* n'étoient point au Ch. I, & comme l'Auteur le remarque sur ce passage. Si on lui demande à qui donc S. Paul a écrit cette Epître, il répond qu'il croit, que c'est *à ceux de Laodicée*, où il ne paroît pas que S. Paul

eût jamais été, & que cet Apôtre entend cette même Epître, Coloss. IV, 16. où il recommande à ceux de Colosses d'envoyer la Lettre, qu'ils reçoivent de lui, à ceux de Laodicée, afin qu'ils la lussent, & de lire aussi la Lettre, qui leur viendrait de Laodicée. On verra dans l'Original ses raisons, car il me reste trop peu d'espace pour les rapporter.

L'Epître aux Colossiens fut écrite immédiatement après, & envoyée par Tychique & Onesime. Celle à Philemon est aussi de la même date, & elle fut portée à Colosses, par le même Onesime, en faveur de qui elle étoit écrite.

Mr. *Mill* croit que l'année LXIII. peu de tems après que S. Paul fut sorti de prison, il écrivit son Epître aux Hebreux; c'est à dire, aux Chrétiens de Jerusalem, qui venoient de perdre S. Jaques leur Evêque, qui souffrit le Martyre l'année précédente. S. Paul étoit alors en quelque endroit de l'Italie, comme il paroît par la fin. Notre Auteur ne doute pas, comme l'on voit, que S. Paul ne soit l'Auteur de cette Epître.

Il se sert, pour le prouver, de quelques raisons ordinaires, & d'une raison
son

son qui lui est particuliere. Il dit que l'Auteur de l'Épître aux Hebreux Ch. X, 34. dit que les Hebreux *avoient compati à ses chaines*; mais si l'on consulte ses varietez de lecture, sur cet endroit, on verra, que dans plusieurs des anciens Interpretes & MSS. il n'y a pas: *vous avez compati à mes chaines*, *disoit* *us*, mais, *à ceux qui ont été dans les chaines*, *disoit* *ois*. L'Auteur de cette Épître mande aux Hebreux Ch. XII, 23. que Timothée avoit été relâché, & que s'il revenoit bien-tôt, il les verroit avec lui. Mais S. Paul ne fait aucune mention de la prison de Timothée, dans les Épîtres, qu'il lui a écrites, & qui sont posterieures à ce tems-ci, comme Mr. Mill en convient. Ce silence fait croire que l'emprisonnement de Timothée n'est arrivé qu'après la mort de S. Paul; parce que la 2. Ep. à Timothée a été écrite, peu de tems avant le martyre de cet Apôtre, qui n'auroit pas manqué de parler de cet emprisonnement, en louant Timothée, ou en l'exhortant à s'aquiter constamment de son devoir. D'ailleurs je ne vois pas que quelcun d'autre, que S. Paul, ne pût esperer de revoir ceux, à qui il écrit; en la compagnie de Timothée, en cas que

ce dernier vint bien-tôt dans le lieu, où l'Auteur de cette Epître étoit. Rien n'empêche que Timothée ayant été pris en Italie, & ensuite relâché, il ne souhaitât de retourner avec lui, ou en Judée, ou ailleurs.

Mr. *Mill* prétend que S. Pierre dans sa 2. Epître. Ch. III, 15. & suiv. où il parle des Epîtres de S. Paul, fait allusion à celle-ci; & c'est-là une raison particulière à notre Auteur. Mais il me semble que l'allusion n'est pas assez claire, pour faire fonds là-dessus. Voyez Heb. VI, 12, 15. IX, 28. X, 23, 35. & comparez ces passages avec ce que dit S. Pierre. L'Auteur de l'Epître aux Hebreux pourroit aussi facilement avoir eu devant les yeux ce que dit S. Pierre; que S. Pierre ce que dit l'Auteur de l'Epître aux Hebreux.

Mr. *Mill* prétend qu'on ne doit pas avoir égard à la différence du stile, qu'il y a entre cette Epître, & les autres Ecrits indubitables de S. Paul; parce qu'un même Auteur peut avoir un différent stile, selon la différence des matieres. Il est vrai que les matieres font que l'on change de stile, mais la matiere de l'Epître aux Hebreux ne demandoit pas, que S.
Paul

Paul s'exprimât avec plus d'élégance & de pureté, que dans ses autres Epîtres..

Il n'y a pas de quoi être surpris, que l'on trouve, dans l'Epître aux Hebreux, des sens qui sont semblables à ceux de S. Paul, & quelque ressemblance en d'autres choses; si l'on suppose que l'Auteur de l'Epître aux Hebreux avoit lû avec soin les Ecrits de cet Apôtre, & avoit les mêmes principes que lui; comme ayant été son disciple, au moins pendant quelque tems.

On se trouvera confirmé dans la pensée de *Clement* d'Alexandrie, d'*Origene*, d'*Eusebe*, de S. *Jérôme*, & de plusieurs autres anciens & modernes, qui ont cru que cette Lettre n'étoit point de S. Paul; si l'on considère ce que Mr. *Mill* dit dans la suite, contre ceux, qui croyoient que cette Epître avoit été écrite en Hebreu.

Il rejette entièrement cette pensée, & avec raison, 1. parce que les passages de l'Ancien Testament, qui y sont citez, en assez grand nombre, y sont citez selon la version des LXX. ce que S. Paul n'auroit pas fait, en écrivant en Hebreu. Cependant il n'y a aucune apparence, que S. Paul écrivît en

Grec aux Chrétiens de Jerusalem, qui se servoient plus volontiers de la Langue Hebraïque, comme il paroît par Act. XXII. 2. Quand même il leur auroit écrit en Grec, il n'est pas vraisemblable qu'il eût affecté de suivre par tout les Interpretes Grecs, dont l'autorité étoit alors sans doute moindre à Jerusalem, que celle de l'Original Hébreu. On sentira encore mieux la force de cette raison, après avoir lû la seconde preuve, que Mr. *Mill* apporte, pour faire voir que cette Epître n'a pas été écrite en Hébreu.

Comme on pouvoit lui dire, que l'Interprete Grec de S. Paul avoit peut-être exprimé les passages, que S. Paul citoit, comme ils étoient exprimez dans la Version Greque, pour s'accommoder à l'usage de ceux qui s'en servoient; il remarque en 2. lieu qu'il y a, dans cette Epître, des raisonnemens, qui sont fondez sur le seul Texte Grec, & qui ne pouvoient pas avoir lieu, si S. Paul se fût servi de l'Hébreu. Tel est, selon l'Auteur, le passage cité Ch. I, 6. *Que tous les Anges de Dieu l'adorent*, qui ne se trouve que dans la version Greque de Deuter. XXXII, 43. Mais on peut trou-

trouver auffi ces mots Ps. XCVII, 6. dans l'Hebreu & le Grec, parce que le mot *elohim* אלהים, qui est dans l'Hebreu, peut être entendu des Anges. Auffi Mr. *Mill* ne se contente-t il pas de cela. Il produit le raisonnement que l'Auteur fait Chap. IX, 15. & suiv. sur le mot *Αγιος*, qui signifie en Grec *un Testament*; au lieu qu'il ne le pourroit pas faire sur le mot Hebreu ברית *brith*, qui ne signifie qu'*Alliance*. J'avois fait cette remarque, dans mes additions aux annotations de *Hammond*, sur cet endroit-là. Mais j'ajoute à cela ici, que l'on en peut conclurre, contre Mr. *Mill*, avec plus de force que contre d'autres Interpretes, que S. Paul n'est pas l'Auteur de cette Epître; parce qu'il n'est nullement croyable que S. Paul, qui non seulement favoit l'Hebreu, mais qui écrivoit, comme Mr. *Mill* le croit, à des gens qui lisoient l'Ecriture en cette Langue, s'appuyât sur la signification d'un mot Grec des LXX. laquelle ne répond pas à celle du mot de l'Original.

Je ne m'arrêterai pas aux autres raisons qu'il apporte, pour soutenir son sentiment; ni à la maniere dont il répond aux raisons de ceux, qui n'en sont pas.

II.

Il croit que l'Evangile de S. Marc fut écrit vers le même tems, après que S. Pierre & S. Paul furent sortis de Rome. Il y a dans le Grec * *μετὰ τὴν ἔξοδον*, que l'Interprete Latin de S. Irenée a traduit : *post horum excessum*, mais Mr. Mill l'entend de leur sortie de Rome, & c'est en effet comme il faut l'entendre. Mais comme cette tradition est tirée de *Papias*, rien ne nous oblige de la croire. Quoi qu'il en soit, S. Marc étoit disciple de S. Pierre, comme il paroît par la fin de sa 1. Epître, & a pu être parfaitement instruit de la vie, & des discours de Nôtre Seigneur. Quelques uns ont crû qu'il avoit voulu abreger S. Matthias ; mais Mr. Mill montre fort bien que S. Marc est plus étendu, à plusieurs égards, que S. Matthieu, dans les histoires qu'il raconte aussi bien que lui ; & qu'il a quelques histoires, qui ne sont point dans S. Matthieu. C'est ce qu'on peut reconnoître, on jettant les yeux sur une *Harmonie Evangelique*.

Calvin, Mr. Dodwel & d'autres ont cru que S. Marc n'avoit pas vû l'Evangile de S. Matthieu, & j'ai aussi embrassé ce sentiment, dans ma *Dissertation*

* *Iren. Lib. III. c. 1.*

tation sur les Evangiles. Grotius a cru qu'au contraire S. Marc avoit vû l'Evangile de S. Matthieu, à cause de la grande ressemblance, qu'il y a dans la narration des histoires, qui leur sont communes. Mr. Mill est du même sentiment, & croit que S. Marc ayant fait des recueils des discours de Jesus-Christ, vit l'Evangile de S. Matthieu; d'où il les copia de nouveau, en y ajoutant des choses, qui servoient à les éclaircir. Je jugerois plutôt que la ressemblance de ces deux Evangelistes vient de ce qu'ils avoient eu de semblables Mémoires, pour les discours de Jesus-Chr. & pour les histoires qu'ils mettent l'un & l'autre; autrement ils se seroient plutôt accordez, dans les choses, que dans les mots; & je croirois facilement que ces Mémoires étoient entre les mains des Apôtres & des Disciples de Jesus-Christ, dès le commencement, en Hebreu, & qu'on les traduisit en Grec, en faveur des Hellenistes. Comme ces Mémoires n'étoient pas également complets, ceux que S. Marc avoit ne contenoient pas le Discours, que Notre Seigneur fit sur une montagne près de Capernaüm, qui se trouve Matth. V. & suiv. Autrement s'il l'y

avoit trouvé, il n'auroit jamais manqué de l'inferer dans son Evangile, aussi bien que le reste. C'est-là une partie trop considérable de la prédication de Nôtre Seigneur, pour l'omettre, pendant qu'on parle de choses bien moins importantes; & c'est ce qui me persuade entierement que S. Marc n'avoit pas vû l'Evangile de S. Matthieu.

S. Luc, selon l'Auteur, entreprit l'année suivante, ou l'an LXIV. son Ouvrage; qui est renfermé en deux livres, dont le premier contient l'Histoire de Jesus-Christ, & l'autre celle des Apôtres, & de S. Paul en particulier, jusqu'à son premier voyage à Rome. Il est vrai, que les Actes des Apôtres ne peuvent avoir été écrits qu'en ce tems-ci; mais il ne s'ensuit nullement, que l'Evangile parut seulement, en même tems que les Actes. Rien n'empêche que l'Evangile n'eût paru long-tems auparavant, car quoique S. Luc, au commencement des Actes, appelle son Evangile *un premier Livre*; il n'est pas nécessaire que cet Ouvrage ait été publié, en même tems que le second; puisque l'histoire, qui est racontée dans le premier, étoit arrivée trente ans auparavant.

Mr. *Milt* croit que S. Luc avoit vû
les

les Evangiles de S. Matthieu & de S. Marc, avant que de publier le sien; & il se fonde sur ce qu'il raconte quantité de choses, dans les mêmes termes que ces deux Evangelistes. Mais on peut répondre la même chose à cela, que j'ai déjà répondu, à l'égard de S. Marc. C'est que S. Luc a eu quelques Mémoires, qui contenoient divers discours de Jesus-Christ, & quelques parties de son histoire, écrits dès le commencement, qui étoient les mêmes. Comme ces Mémoires étoient imparfaits, S. Luc entreprit de suppléer ce qui y manquoit, & qu'il put apprendre, par le commerce qu'il eut avec les Apôtres, & les autres Disciples de Jesus-Christ, comme il le témoigne Ch. I, 2. Autrement, si S. Luc avoit vû l'Evangile de S. Matthieu & celui de S. Marc, il se feroit simplement attaché à ce que ces Evangelistes pouvoient avoir omis; comme est ce qu'il dit au commencement de son Evangile, de la naissance de Jean Baptiste, & une partie de ce qu'il rapporte touchant celle de Jesus-Christ & de sa Généalogie. S'il avoit crû devoir copier S. Matthieu, il auroit copié mot pour mot tout le Discours de Jesus-Christ

dans la montagne; qui est, comme je l'ai dit, une partie si considérable de la prédication de Jesus-Christ, qu'elle n'auroit pas été abrégée, si elle fût venue toute entière à sa connoissance.

On peut ajoûter à cela que, si S. Marc & S. Luc eussent vû l'Evangile de S. Matthieu & l'eussent copié, ils se seroient abstenus, avec soin, de rien dire qui pût paroître contraire à sa narration, de peur de donner lieu aux Incrédulés de relever ces contradictions apparentes. J'avouë que je suis du sentiment de ceux, qui croient que l'on peut tirer une preuve de la vérité de l'Histoire de Jesus-Christ, de ce que les trois premiers Evangelistes s'accordent si bien entre eux, sans s'être communiqué leurs Histoires. On fera bien cependant de lire ce que l'Auteur dit de S. Luc, & de ne juger de ce que je viens de dire, qu'après l'avoir comparé avec son sentiment.

Il croit que ce fut la même année, que S. Paul écrivit son Epître à Tite, & que l'année suivante LXV. il écrivit la 1. à Timothée, & la 2. au même l'année LXVII. Il raconte avec soin les voyages de S. Paul, comme
on

on le verra dans l'Original ; car je ne puis pas m'y arrêter.

Il rapporte la 2. Ep. de de S. Pierre à la même année LXVII. & juge qu'il l'écrivit quelque peu de tems avant son Martyre , qui arriva l'année suivante. Il est persuadé qu'elle est de S. Pierre, quoi que S. *Jérôme* ait dit, que la plupart le nioient, de son tems , à cause de la difference du stile.

Après la mort de S. Pierre & de S. Paul, il y eut des gens, qui entreprirent d'écrire leurs *Actes*, dont il ne reste presque rien.

Je ne fais pourquoi nôtre Auteur rapporte ces Livres, que l'on a toujours regardez comme Apocryphes, selon le témoignage d'*Eusebe*, & d'autres, à l'année LXIX. puis qu'ils ont pu être écrits long-tems après, ce qui me paroît plus vrai-semblable ; parce qu'immédiatement après la mort de ces Apôtres, il y avoit trop de gens, qui les avoient fréquentés, & qui avoient voyagé avec eux, pour en pouvoir débiter des fables, sans s'exposer à être convaincu de fausseté. Je dirois la même chose des Livres intitulez la *prédication de S. Pierre*, l'*Apocalypse*, ou la *révelation de S. Pierre*, & la

doc-

doctrine de S. Pierre ; qu'on n'a rejet-
tez, qu'à cause des fables impertinen-
tes, qu'il y avoit ; comme on le peut
voir, par quelques uns des fragmens,
qui en restent. Si ces livres avoient
été tolerables, ils seroient sans doute
parvenus jusqu'à nous ; car la Criti-
que n'étoit pas assez cultivée, parmi
les Chrétiens de ce tems-là, pour pou-
voir discerner des livres supposez, de
ceux qui étoient véritablement des
Auteurs dont ils portoient le nom, à
moins qu'il n'y eût des marques très-
sensibles de supposition.

On ne fera pas tant de difficulté à
l'Auteur sur la 1. Ep. de *Clément*, sur
le *Pasteur d'Hermas*, & sur l'Epître de
S. Barnabé, qu'il rapporte à l'année
LXIX, où à la LXX. Mais on fera
un peu surpris de voir, qu'après avoir
renvoyé le plus tard qu'il a pû la pu-
blication des *Evangelies*, sans lesquels
il n'y auroit guere aujourd'hui de Chré-
tiens au monde, & rapproché du tems
de Nôtre Seigneur, autant qu'il a pû,
divers livres supposez ; il remarque en-
core avec soin, que *S. Clement* cite
confusément les *Evangelies* faux &
vrais, sans néanmoins marquer assez
distinctement d'où il a tiré ces cita-
tions. Mr. *Dodwel* avoit déjà avancé
cela,

cela, dans ses *Dissertations Irenaiques*, & j'y avois répondu dans ma *Dissertation sur les Evangiles*, sans que ce savant homme y ait rien répliqué; mais je ne vois ici aucun sujet de changer de sentiment, touchant la lecture des Evangiles, dès le commencement. Je ne vois pas que, si l'on trouve des expressions semblables à celles des Evangelistes, que nous avons, on doive soupçonner qu'elles peuvent avoir été tirées d'Evangiles Apocryphes, que nous n'avons point, & dans lesquels on ne fait pas si elles étoient; plutôt que des Livres de S. Matthieu, de S. Marc, ou de S. Luc, où nous les trouvons. Par exemple, à la fin du Ch. IV. S. Barnabé dit: *Prenez donc garde à nous, de peur que, comme il est écrit, nous ne nous trouvions beaucoup d'appeler & peu d'élus.* Il cite, comme il me semble Matth. XX, 16. ou XXII, 14. où ces dernières paroles se lisent, sans qu'elles se trouvent ailleurs. Cette expression même, comme il est écrit, *sicut scriptum est*, est remarquable; parce que c'est la manière, dont on avoit accoutumé de citer l'Ecriture Sainte.

Mr. Mill croit que l'Epître de S. Jude,

de, qui n'est quasi qu'un Abregé de la 2. de S. Pierre, a. été écrite vers l'an XC. Les Epîtres de S. Jean la suivirent de près, puis qu'elles furent écrites vers les années XCI & XCII. L'Auteur ne doute pas qu'elles ne soient toutes trois de S. Jean, qui s'appelle ὁ πρεσβύτερος, l'ancien, par excellence, à cause de son grand âge, puis qu'alors il avoit plus de quatre-vints dix ans. Mr. *Mill* en donne quelques raisons, & rejette ici la tradition de *Papias*, qui les a attribuées à un autre Jean.

Peu de tems après, la persecution de Domitien commença & S. Jean fut relegué l'an XCVI. dans l'île de Patmos, où il eut les Révelations de l'Apocalypse, qu'il écrivit & qu'il envoya à sept Eglises d'Asie. L'Auteur défend l'autorité de ce Livre, & montre au long que quelques Anciens n'ont pas eu de raison d'en douter. Pour l'Evangile de S. Jean, l'Auteur le rapporte à l'an XCVII. de sorte qu'il ne l'écrivit, ou au moins ne le publia, que peu de tems avant sa mort. Il ne prit rien des autres Evangelistes, mais il y ajouta & les approuva, comme S. *Irenée* le témoigne.

Les Ecrits, dont le Nouveau Testa-

tament est composé, eurent d'abord, selon la remarque de Mr. *Mill*, toute l'autorité, qu'ils devoient avoir, dans l'esprit de ceux, pour qui ils furent faits; d'où vient que S. Pierre 2. Ep. III, 16. cite les Epîtres de S. Paul, sous le nom d'*Ecritures*. Mais il croit que ce ne fut que quelque tems après la mort de S. Jean, qui survécut tous les autres Apôtres, que les Chrétiens travaillèrent à ramasser tous les Ecrits de ces Saints Hommes, pour les joindre ensemble & en former le *Canon*, ou le Recueil des *Ecritures* du Nouveau Testament. Cela se fit, selon l'Auteur, par les Evêques d'Asie, qui joignirent l'Evangile de S. Jean à ceux qu'il avoit approuvés, vers l'an XCIX, ou C.

Il paroît, par *Justin* Martyr, qu'on les lisoit de son tems, dans les Eglises, comme l'Auteur le remarque; mais rien n'empêche qu'on ne pût avoir commencé à y lire les trois autres Evangelistes, long-tems avant la mort de S. Jean. Au moins on n'a aucune preuve du contraire, & le respect, que les Chrétiens avoient pour les Discours de Jesus-Christ, & pour ses Apôtres & ses Evangelistes, semblent le demander. Les premières Af-

sem-

semblées Chrétiennes purent imiter les Synagogues Juives, & lire les Livres de l'Ancien Testament, avant qu'elles eussent les discours & l'Histoire de Jesus-Christ; mais dès qu'elles les eurent, il y a toute apparence qu'on commença à les lire, comme l'on faisoit au milieu du second siècle, du tems de S. *Justin*.

Nôtre Auteur dit que vers l'an CX. on recueuillit les autres Ecrits des Apôtres; savoir, les Actes & les Epîtres. Mais je ne vois pas non plus aucune raison de croire qu'on ne l'ait pas fait plutôt. Les Histoires de ce tems-là nous manquant, nous avons la liberté de conjecturer, & l'on a des raisons fortes de juger qu'on l'avoit fait beaucoup plutôt. Si S. Pierre, comme on l'a dit, dans sa 2. Epître écrite l'an LXVII. & adressée en général à tous les Chrétiens, range les Epîtres de S. Paul parmi les *Ecritures*; il faut qu'on les regardât par tout, avec un grand respect, & qu'elles fussent dès lors communément entre les mains des Chrétiens. Les Eglises Chrétiennes qui avoient ces Originaux en faisoient, selon toutes les apparences, ou plutôt en faisoient tirer des copies, pour l'édification commune;

con-

conformément à l'ordre de S. Paul, qui avoit conseillé à ceux de Colosses d'envoyer la Lettre, qu'il leur écrivoit, à Laodicée, & d'en faire venir une autre de cette ville; afin qu'on lût l'une & l'autre, dans les Assemblées de ces deux Eglises. Voyez Coloss. IV, 16. Il est vrai qu'on ne put faire aucun recueil complet, qu'après la mort de S. Jean; mais cela n'empêche point qu'auparavant chaque Eglise ne pût lire ce qu'elle avoit des Epîtres des Apôtres. C'est peut-être ce qui fit qu'au commencement, elles n'étoient pas également reçues par tout.

Nôtre Auteur remarque, dans la suite, qu'on ne fait pas ceux, qui ont les premiers recueilli les Epîtres. Ce n'a pas été un Concile, parce que chaque Eglise les auroit toutes reçues, en même tems; ce qui n'arriva point, comme l'Auteur le fait voir.

Mr. *Mill* croit qu'on pourroit attribuer ce Recueil à l'Eglise de Rome. Il n'y avoit, dans le premier Recueil que quinze Epîtres; savoir, les treize de S. Paul, la premiere de S. Pierre, & la premiere de S. Jean. *S. Polycarpe*, qui a écrit peu de tems après, que le Canon fut formé, & qui a cité le
pre-

premier expressement le texte Sacré du Nouveau Testament, ne cite, outre les Epîtres de S. Paul, que les premières de S. Pierre & de S. Jean. *Ensebe* met les Ecrits, que l'on a nommez, outre les Evangiles & les Actes, entre ceux qui étoient reçus sans contradiction.

Cela fait croire à Mr. *Mill*, que le Canon a été établi par quelque Eglise, qui étoit attachée particulièrement à ces trois Apôtres; comme celle de Rome, qui avoit été fondée par S. Pierre & par S. Paul, & qui, si l'on en croit *Tertullien*, avoit aussi eu l'honneur de voir S. Jean. Cette Eglise mit, à cause de cela, l'Epître que S. Paul lui avoit adressée, à la tête des autres; & elle fit chercher, parmi les autres Eglises, les originaux des autres Lettres des Apôtres, pour en faire des copies & pour en former son Recueil.

C'est-là le sentiment de l'Auteur, mais si cela étoit, comment l'Eglise de Rome n'auroit-elle pas mis la seconde Epître de S. Pierre dans son Recueil; puis que, selon sa supposition, cet Apôtre l'écrivit l'an LXVII. peu de tems avant sa mort & apparemment en Italie, puis qu'il souffrit le Martyre à Rome? Comment cette Lettre de-

demeura-t-elle cachée une trentaine d'années? Comment cette Eglise n'envoya-t-elle point à Ephèse, la ville la plus célèbre de l'Asie; pour savoir si S. Jean, qui étoit mort le dernier de tous les Apôtres, n'avoit point laissé quelque autre Epître?

Pour moi, je croirois plutôt que les principales Eglises recueuillirent peu à peu, & sans s'entrecommuniquer leur dessein, par des lettres écrites exprès, ce qu'elles purent trouver des Ecrits des Apôtres, & qu'insensiblement ceux, qui n'étoient point contestez, s'établirent par tout; mais que ce Recueil ne fut complet qu'après la mort de S. Jean.

Il est certain qu'avant l'an CXXVII. comme le remarque Mr. *Mill*, le Recueil nommé *Αποστολική*, ou des *Livres des Apôtres*, fut achevé; puis que *Marcion*, qui commença alors à paroître, & qui imita les autres Chrétiens, avoit son *Evangile*, & son *Apostolique*. Mais on peut encore remonter plus haut; & dire qu'avant l'an CXIV. le Recueil des Ecrits des Apôtres étoit fait, parce que S. *Ignace*, dans son Epître aux Philippiciens Ch. V. semble y faire allusion, selon la remarque de Mr. *Grabe*. Il dit qu'il n'étoit pas

pas parfait ; *mais* , ajoute S. Ignace , *vôtre priere à Dieu me rendra parfait , afin que je jouisse de la part , qui m'a été assignée , par la miséricorde Divine ; ayant mon recours à L'EVANGILE , comme à la chair de Jesus-Christ , & aux APÔTRES , comme à l'assemblée des Anciens de l'Eglise .* Par le mot d'*Evangile* , il entend le Recueil des IV. Evangiles , qui contient la vie de Nôtre Seigneur *dans la chair* , ou dans l'état de foiblesse . Mr. *Mill* le fait voir , par d'autres exemples de cet Auteur . Par les *Apôtres* , S. Ignace entend leurs Ecrits . On voit bien qu'il veut dire , qu'il se perfectionneroit , dans la connoissance du Christianisme , par la lecture des Evangiles & des Epîtres .

Ce Recueil composé des Epîtres de S. Paul , & des deux premières de S. Pierre & de S. Jean , ayant été fait à Rome , comme le croit nôtre Auteur , d'autres Eglises y ajoûterent celles qu'elles avoient . L'Eglise de Jerusalem , par exemple , y ajoûta l'Epître aux Hebreux , celles de S. Jaques & de S. Jude ; & les Eglises d'Asie y joignirent la seconde de S. Pierre , la seconde & la troisième de S. Jean & l'Apocalypse . D'autres Eglises , à leur
imi-

imitation, en firent autant, dès qu'elles furent instruites de l'Authenticité de ces Epîtres. De là vint qu'il y eut, pendant quelque tems, differents sentimens, sur le Recueil des Ecrits Apostoliques, & que l'on en rejetta quelques uns, en divers endroits; selon, comme le croit l'Auteur, la variété des traditions, des préjugés, ou des sentimens, où les Eglises étoient. Il paroît par-là, que le LXXXV. Canon, qui est parmi les Apostoliques, où le nombre des Epîtres se trouve complet, n'est pas de ce siècle; ce qui a fait que Mr. *Mill* n'y a eu aucun égard.

Il rapporte encore les raisons, que l'on a eues de rejeter d'abord, en certains lieux, l'Epître de S. Jaques, celle de S. Jude, la 2. de S. Pierre, la 2. & la 3. de S. Jean, & l'Apocalypse; & fait voir qu'on a eu ensuite sujet de les admettre. Ce qu'il dit mérite d'être lu, aussi bien que ce qu'il remarque sur l'ordre des Livres du Nouveau Testament. Mais je ne puis pas m'y arrêter.

II. IL ne seroit pas possible de donner un Extrait exact de la * seconde partie des Prolegomenes, qui con-

Tom. XIV.

R

tient

* Pag. XXVIII.

tient l'histoire du Texte du Nouveau Testament, sans une longueur extraordinaire ; & il n'y a que ceux qui entendent l'Original, qui y puissent comprendre quelque chose. Je ne ferai donc qu'indiquer en gros ce qu'il y a.

Il commence par faire voir que, pendant la vie des Apôtres, ou peu de tems après, il n'y a aucune apparence que personne ait entrepris de rompre à dessein leurs Ecrits, par des additions, ou par des retranchemens ; parce que c'étoient des Copistes ordonnez par les Eglises, qui les transcrivoient, ou des personnes pieuses, qui n'avoient garde d'y faire aucun changement. Il n'y a point de Chrétien, qui ne tombe volontiers d'accord de cela.

Cela étant supposé, il rejette, avec quelque sorte d'indignation, la pensée de *Grotius* ; que le Chapitre dernier de l'Evangile de S. Jean est une addition de l'Eglise d'Ephese, qui le publia après la mort de cet Apôtre. J'avouë que je ne vois pas pourquoi l'Eglise d'Ephese ne pourroit pas avoir ajoûté à la fin de S. Jean une Histoire, qu'elle lui avoit ouï raconter ; en marquant assez clairement, que

que c'est de lui qu'elle la tenoit, & que c'étoit non le texte de S. Jean, mais une addition que l'on ajoûtoit à la fin, par forme d'avertissement. C'est tout de même que, si quelcun en publiant un livre, mettoit dans la Préface quelque chose, qu'il eût ouï dire à l'Auteur. Si l'on demande pourquoi donc on n'a pas mis ceci au commencement; il est facile de répondre, que c'est parce que l'histoire, qui est racontée au dernier Ch. de S. Jean, étoit arrivée après ce qui est dit dans le précédent. Ces paroles du vs. 24. *C'est ce Disciple, qui rend témoignage de ces choses, & qui a écrit ceci, & NOUS SAVONS que son témoignage est véritable*, ne peuvent guere être de S. Jean; puis que personne ne peut se rendre témoignage à soi même. Il est vrai, que Mr. Mill, cite là-dessus la 3. Ep. de S. Jean, vs. 12. où il assure que cet Apôtre dit la même chose de lui même. Il y a néanmoins, à la seconde personne: *vous savez que notre témoignage est véritable*, ce qui est très-différent. Si au lieu du mot *οἱ δὲ πρῶτοι*, vous savez, il y a dans quelque peu de copies *οἱ δὲ μαρτυροῦντες*, nous savons, ce n'est que par une faute des Copistes, qui avoient dans l'esprit le vs. 24. du

dernier Chapitre de Saint Jean.

Ce n'est pas que Mr. *Mill* ne croye que l'on a quelquefois ajoûté des endroits des faux Evangiles, dans quelques exemplaires des veritables: comme il le fait voir, par des exemples; mais ç'a été plus tard.

Il examine ensuite ce que les Anciens nous apprennent des Evangiles des Héretiques, comme de celui des *Simoniens*, de celui de *Basilide*, de celui de *Valentin*, & de celui des *Ebionites*. Il croit, à l'égard de ces derniers, qu'ils se servoient au commencement de l'Original Hebreu de S. Matthieu, tel qu'il étoit sorti de ses mains. Les Nazaréens se servoient, selon lui, de l'Evangile selon les Hebreux, qui étoit tout different de celui de S. Matthieu; mais les *Ebionites* lisoient celui de cet Apôtre, selon le témoignage d'*Irenée* Liv. I. c. 26. & Liv. III. c. 11. Mais, * comme Mr. *Grabe* l'a remarqué, on ne peut guere douter, que S. *Irenée* ne se soit laissé tromper en cette occasion; & en effet *Eusebe* dit que c'étoit l'Evangile selon les Hebreux, que les *Ebionites* lisoient. Cependant Mr. *Mill* croit que les *Ebionites* ne tomberent dans l'hérésie,

* *Spicil. Sec. I, p. 21. & seqq.*

resie, que vers la mort de S. Jean, & que ce ne fut que dès lors qu'ils corrompirent leur Evangile; après quoi il donne divers exemples de leurs corruptions. Il montre aussi, en comparant la maniere, dont les Anciens disent que l'Evangile des *Ebionites* parloit du baptême de Jesus-Christ, & celle dont l'Evangile *selon les Hébreux* racontoit la même chose, que ces deux Evangiles devoient être différens. Il est difficile néanmoins de juger sûrement de tout cela, parce que les pieces étant perdues, l'on ne peut rien assurer, qu'en supposant beaucoup d'exactitude en des citations, où il n'y en a peut-être point; d'autant plus que les Peres ne sont pas d'accord entre eux.

Mr. *Mill* passe ensuite aux Livres Apocryphes, nommez l'*Evangile de S. Jaques*, les *Actes de S. Pierre*, les *voyages de S. Pierre*, les *Actes des Apôtres*, les *degrez de S. Jaques* &c.

Après cela, il vient à examiner les varietez de lecture des Ecrits du Nouveau Testament, que l'on peut trouver par la lecture des Anciens, & des Versions anciennes. Par ces Versions, on voit comment les Interpretes ont lû l'Original, & par les citations des

Anciens on peut reconnoître aussi de quelle maniere ils lisoient dans les exemplaires de leur tems. Ainsi nôtre Auteur entreprend de comparer ces citations & ces Versions entre elles, & avec les exemplaires, dont nous nous servons communément aujourd'hui, & d'en marquer les varietez. Il seroit impossible de le suivre, sans s'engager dans un trop grand détail. Je me contenterai de nommer les Auteurs dont il rapporte les varietez, & de faire quelques petites remarques, en quelques endroits. Il produit donc les varietez des exemplaires de *Polycarpe*, de *Marcion*, orthodoxe & hérétique, d'*Heracion*, de *Ptolémée*, des *Valentiniens*, d'*Apellès*, de *Justin Martyr* & de *Tatien*.

Ce *Tatien* fut le premier, qui fit une espece d'Harmonie Evangelique, composée des quatre Evangelistes, qu'on nomme à cause de cela *Diatefaron*, comme faite par quatre, & ensuite *Diapente*, faite par cinq, parce qu'il y ajouta des histoires tirées de l'Évangile *selon les Hébreux*, & qu'il y retrancha quelque chose de ce qui étoit dans les veritables Evangiles.

L'Auteur remarque diverses choses sur cette Harmonie, auxquelles je ne
m'ar-

m'arrêterai pas ; non plus qu'à la division des *Evangelies* en certains *titres*, que l'on voit à la marge intérieure de cette Edition, & qui fut peut-être faite, par *Tatien*, ou à l'occasion de *Tatien*. Il semble que cet homme fit aussi une sorte de paraphrase de S. Paul, dans laquelle, il avoit voulu rectifier la construction de l'Apôtre; mais on ne fait pas bien ce que c'étoit que cet Ouvrage, parce qu'il n'en reste rien, non plus que du précédent, & qu'il n'y a * qu'*Eusebe*, qui en ait parlé en passant. Ils pourroient être utiles, si on les avoit encore. Ses disciples introduisirent des livres Apocryphes, mais on ne les accusa pas d'avoir corrompu ceux du N. T.

Du tems de *Denys*, Evêque de Corinthe, on corrompoit les Livres, puis qu'il se plaint qu'on avoit corrompu ses propres Ecrits.

S. *Irenée* publia son Livre contre les Hérésies en CLXVIII. en un tems, où il y avoit un très-grand nombre de Livres Apocryphes. Néanmoins il ne reconnoit que les Livres, qui étoient alors généralement reçus, & quelques autres, qui ont été admis depuis dans le Canon des Ecritures du Nouveau

R 4

Tef-

* *Lib. IV. c. 39.*

Testament, comme l'Épître aux Hébreux, celle de S. Jaques, la 2. de S. Jean & l'Apocalypse. Il en cite avec soin quantité d'endroits, & l'on voit qu'il avoit des exemplaires assez corrects. Il seroit seulement à souhaiter qu'on eût son Original Grec, au lieu qu'on n'en a que la version Latine. Ceux qui en ont cité quelques endroits en Grec, comme S. *Épiphane*, ont rapporté les passages du Nouveau Testament, non pas toujours comme il les avoit citez, mais comme ils les trouvoient dans leurs propres exemplaires; & son Interprete Latin les a aussi tirez de l'ancienne version Italique, telle qu'elle étoit de son tems. Cela fait qu'on a souvent de la peine à s'assurer de la maniere dont il les avoit lus, à moins que la suite du discours ne le fasse voir. Néanmoins on voit en général, qu'il s'accorde avec les autres Anciens, & que s'il y a quelques varietez de lecture, elles se trouvent aussi ailleurs, comme Mr. *Mill* le montre, par plusieurs exemples.

Ensuite il vient à l'ancienne Version Italique, dont on trouve les citations dans les Peres, qui ont vécu avant que celle de S. *Jérôme* fut introduite.

duite. Comme la Langue Greque étoit très-commune à Rome, on se contenta pendant quelque tems de l'Original Grec; & nôtre Auteur croit qu'on n'en fit de version Latine, que vers l'an CXXVII. ou vers le tems de Pie I. qui a été le premier Evêque de Rome Italien, car les précédens avoient été Grecs.

Mr. *Mill* croit que l'on pourroit rétablir l'ancienne Version Italique, par le moyen de quelques MSS. où elle se trouve & d'où l'on a tiré S. Matthieu & l'Epître de S. Jaques, qui ont été publiez à Paris; en y joignant la Version Latine, que l'on trouve dans quelques MSS. Grecs-Latins, & les citations des Peres. Il seroit à souhaiter qu'on l'eût déjà fait, au moins pour le N. T. Cependant l'Auteur ramasse ici les endroits, dans lesquels elle s'éloigne de presque tous nos MSS. & de nos Editions, soit que ce soient des fautes d'orthographe, ou d'inadvertence, ou des varietez plus considerables, & que l'on peut préférer à nôtre maniere de lire d'aujourd'hui. Il croit que cette Version, ayant été faite sur de très-anciens originaux, peut servir à *corriger plus de deux-cents.

R 5

pas-

* *Pag. L. col. 2.*

passages du N. T. en des endroits, où elle s'éloigne des manieres de lire de nos Editions, ou de nos MSS. Il paroît, par la comparaïson, que l'on a faite des versions Orientales, comme de la Syriaque & de la Coptique, avec celle-ci; qu'elles s'accordent très-souvent ensemble, en ce qu'elles ont de singulier.

Au reste, l'Auteur fait voir que ce ne fut pas le même homme, qui traduisit tous les Livres du Nouveau Testament; puis que les mêmes mots se trouvent traduits tout-differemment, en differens Livres, ce qui lui fait croire que les quatre Evangiles ont été traduits, par quatre Interpretes differens. Il appuye sa pensée sur quantitez d'exemples, qu'il rapporte, & il entre dans un grand détail de chaque livre, dans lequel nous ne pouvons pas le suivre.

Ensuite il parcourt tous les PP. Grecs & Latins, & les Auteurs même postérieurs, des citations desquels on peut tirer quelques lumieres pour le Texte du Nouveau Testament, & pour en découvrir les varietez de lecture. Si l'Auteur n'est pas tout à fait exact, en tout ce qu'il dit, il faut avouer, qu'il n'a pû faire les remarques,

ques, qu'il a faites, sans un travail très-grand, très-fatigant, & très-ennuyeux; & que par conséquent il faudroit être tout à fait ingrat & injuste, pour ne lui en pas savoir gré, & pour ne pas reconnoître que personne, avant lui, n'avoit tant pris de peine, pour déterrer toutes les varietez de lectures du N. T. & pour les comparer ensemble. On reconnoitra même, par l'usage de son Edition du Nouveau Testament, qu'il a rétabli en quantité d'endroits la veritable maniere de lire, dans ses Notes.

Mais comme il est impossible d'être toujours attentif, & de ne rien oublier, dans un si grand nombre d'Auteurs & de minuties; ceux qui voudront travailler après lui, sur les mêmes choses, trouveront sans doute bien des endroits, qui méritoient d'être remarquez, dans les anciens Peres. Je ne dis pas cela en l'air, & sans m'en être assuré par moi même. J'ai examiné avec soin les citations du N. T. qui se trouvent en deux Peres du commencement du IV. siecle, dont l'un est Grec, & l'autre est Latin; par où j'ai reconnu que Mr. *Mill* ne les avoit pas collationnez avec soin, quoi qu'il en parle dans ses Prolegomenes; par-

ce qu'il a omis presque toutes les varietez, qui s'y trouvent, quoi qu'elles soient assez nombreuses, & que quelques unes soient assez considerables. J'avois dessein de le faire voir dans ce Volume, en publiant une Lettre Latine, où j'ai examiné ces passages, & où j'ai dit quelques autres choses, qui feroient très-utiles, pour faire une Edition plus complete & plus-exacte que la sienne.

On ne doit pas prendre ce que je viens de dire pour une censure de ce Savant Homme, dont j'estime le travail, autant que qui que ce soit. Mais j'ai compris par-là qu'on ne perdrait pas son tems, en travaillant après lui; & qu'on trouveroit bien des épis, qui lui ont échappé, dans une si grande, & si abondante moisson. Cela se doit entendre de ce qu'on pourroit trouver dans les Peres, qui ont été imprimés avant que le Texte de son Nouveau Testament fût achevé d'imprimer. Mais comme il a paru depuis des Peres Grecs & Latins, revus sur des MSS. & même des Traitez considerables, qui n'avoient jamais vû le jour, il y auroit encore bien des choses à ramasser de là, que Mr. *Mill* n'a pas pû savoir. Je ne dis rien, que je n'aye

n'aye examiné avec soin, & dont je ne puisse produire de bons exemples. Mais cela ne se peut pas faire ici, & peutêtre qu'il se trouvera une occasion plus commode d'en entretenir le Public ailleurs.

Après avoir parcouru les Anciens & les Auteurs, qui ont écrit avant l'invention de l'Imprimerie, Mr. *Mill* parcourt toutes les Editions Greques du N. Testament; qui ont été faites depuis celle d'Alcala, qui a été la première, & dit ce que chacune a de particulier. Cet endroit de ses Prolegomenes paroîtra très-instruétif à ceux, qui voudront s'instruire des diverses Editions du Nouveau Testament, & sur tout de celles de *Robert Etienne*.

L'Auteur y critique aussi * fort bien *Theodore de Beze*, & montre que quelque érudition, qu'il eût d'ailleurs, & de quelques secours dont il fût muni, il ne s'est nullement appliqué à établir, selon la méthode des Critiques, les véritables manières de lire du N. T. qu'il trouvoit dans les MSS. dont il avoit des varietez, mais seulement à appuyer ses sentimens & ses préjuges. Mais on ne savoit pas encore alors, parmi les Théologiens, comment il

R 7

fal-

* Pag. CXXX. col. 2. & seqq.

falloit s'y prendre, pour rétablir le texte, comme il devoit l'être, & il s'en faut beaucoup, que ceux, que *R. Erienne* avoit consultez, fussent assez habiles pour cela. *Erasmus* lui même, qui avoit montré le chemin aux autres, n'avoit fait que rompre la glace; parcequ'il n'avoit pas eu les secours, qui étoient nécessaires pour aller plus loin.

A l'occasion de *Beze*, l'Auteur passe à la description* de l'ancien MS. Grec-Latin, qu'il léga à l'Academie de Cambrige. On lira dans l'Original le détail de la description de ce MS. Je ne m'arrêterai qu'à ce qu'il contient. Mr. *Mill* persuadé que ce MS. a été fait par un Copiste Latin, en faveur de quelcun, qui vouloit apprendre le Grec par-là, croit que ce Latin n'est autre chose, que l'ancienne Version Italique, avant qu'elle eût été corrigée par *S. Jérôme*. Cependant il juge que le Grec, qui répond à cette version, quoi qu'il ait tiré son origine des Anciens Exemplaires Apostoliques, a été étrangement corrompu; d'où il s'ensuit que la Version Italique l'a aussi été, & c'est encore de quoi *S. Jérôme* se plaint.

Mais

* *Pag. CXXXI. col. 2.*

Mais quoi qu'on puisse dire , de cette sorte de MSS. il est certain qu'ils ont été étrangement corrompus, & je ne saurois croire, ni que les plus anciens MSS. Grecs aient été traitez de la sorte, ni que l'ancienne Version Italique fût aussi gâtée. Il y a plus de varietez, dans le seul MS. de Cambridge, que dans plusieurs autres à la fois; & il s'en faut beaucoup , que ses singularitez puissent être toutes justifiées, par les anciens Interpretes, ou par les anciennes citations. Si on lit le Livre des Actes, on verra clairement que ce n'est pas une copie, qui puisse être venue des premiers MSS. du N. T. mais une sorte de paraphrase, plus Greque que n'est le texte de S. Luc, dans les autres MSS. Personne ne croira que S. Luc ayant écrit originairement, d'une maniere plus Greque & plus pure, les Copistes Grecs y mirent des Hebraïsmes, & des manieres de parler moins pures, comme on en voit dans les autres MSS. des Actes des Apôtres. Mais on n'aura pas de peine à croire, que des gens, qui ne s'accommodoient pas de ces Hebraïsmes, les ont corrigez comme on le voit dans le MS. de *Cambrige*. Cela étant, on ne doit pas regarder tout ce qu'on y trouve

trouve de different des autres, comme des varietez de lecture, & encore moins comme l'ancienne maniere de lire, qui ait disparu des autres Exemplaires.

C'est une remarque, que j'avois faite il y a long-tems, dans une Lettre Latine, qui est à la fin de la *Défense des Sentimens sur l'Histoire Critique du V. T.*, & que l'on verra encore sur Act. Chap. X, 25. & dans l'*Art de la Critique* P. 3. Sect. I. Chap. XVI. 33. Je m'étonne après cela, que Mr. *Mill* fasse beaucoup de cas des varietez de cet Exemplaire, & qu'en parlant de la corruption des Exemplaires anciens, pendant les premiers siècles, il n'ait rien dit de celui-ci, & de ceux qui lui ressemblent.

Il remarque que le MS. de Clermont, comme *Beze* l'avoit nommé, qui contient les Epîtres de S. Paul, en Grec & en Latin, est beaucoup plus fidele & plus conforme à nos exemplaires, que celui de Cambrige. Ensuite il en rapporte plusieurs varietez, qu'il compare avec d'autres exemplaires.

Il traite aussi des Ouvrages que *Luc de Bruges*, *Jean Bois*, *Matthieu Caryophile*, *Jean Morin* & *Hugues Grotius*

tins ont faits sur le N. T. par rapport aux varietez de lectures, dont ils parlent. En ceci, & en plusieurs autres choses, Mr. *Mill* a souvent suivi les sentimens de Mr. *Simon*, qu'il cite plusieurs fois avec honneur. Il parle aussi de la version Arabique, de la Persique, de la Gothique, de la Saxonne, de l'Armenienne & de la Coptique. On ne peut s'arrêter à rien de tout cela.

Mais il ne faut pas oublier, que l'on trouvera ici * une description du fameux MS. d'Alexandrie, qui est dans la Bibliotheque Royale de Londres, & que l'on dit être ancien de douze cents ans. L'Auteur en produit quelques varietez assez particulieres, qu'il compare avec les leçons d'autres Exemplaires. Il le croit si fidele, qu'il dit *que depuis le commencement du Canon, à peine y a-t-il eu un exemplaire, qui représente mieux l'écriture originale des Evangelistes & des Apôtres.* On a eu les varietez de ce MS. dans la Polyglotte de Londres, dans l'Edition d'Oxford en 1675. & ailleurs ; mais on verra une Edition entiere de la Bible, faite sur ce MS. par les soins de

* Pag. CXLIII, c. 1. & seqq.

de Mr. *Grabe*, comme nous l'avons déjà dit au Tom. XIII.

Mr. *Mill* finit sa seconde Partie, par une description de l'Edition d'Oxford de 1675. que Mr. *Fell*, Evêque de cette ville, avoit publiée. Un peu auparavant, il avoit parlé * des Editions du Testament de feu Mr. de *Courselles*; qui a été celui, qui a remis au siècle passé les Savans en goût pour les Varietez de lecture du Nouveau Testament, & qui a marqué un plus grand nombre de passages paralleles, qu'on n'avoit jamais fait, dans les marges de son Edition.

III. DANS la 3. Partie de ces Prolegomenes, Mr. *Mill* fait proprement l'histoire de son Edition, & la description des secours qu'il a eus, pour venir à bout de son dessein.

Il commence par une Harangue *protreptique*, pour parler à la mode des Grecs, qu'il se fait faire par feu Mr. *Edoüard Bernard*, Docteur en Théologie d'Oxford, qui l'exhorte pathetiquement à entreprendre cet Ouvrage, & qui lui marque ce qu'il devoit faire pour y réussir. Quand il auroit dit en deux lignes, que Mr. *Bernard* l'exhorta à ce dessein, & lui donna

na

* *Pag. CL. c. 2.*

na quelque avis, on en auroit été également satisfait. Il croyoit d'abord, qu'il se tireroit plus facilement de cet Ouvrage, qu'il ne s'en est en effet tiré, & en le voyant, on ne doutera pas qu'il n'ait eu une très-grande peine, & qu'il n'ait dû employer plusieurs années à ce travail.

Il parle des MSS. qu'il a collationnez en Angleterre, & donne ici quelques Varietez de quelques uns d'entre eux, pour en faire voir l'antiquité & la bonté. Mais on ne peut pas s'arrêter à cela. Il en avoit déjà collationné plusieurs, lors que *Mr. Fell* ayant vû le Recueil qu'il avoit fait, l'engagea à entreprendre de donner une nouvelle Edition du N. T. & lui fournit un Exemplaire collationné avec quelques MSS. de France ; dont il marque diverses varietez, pour en donner quelque goût au Lecteur. Il ajoute encore à cela d'autres MSS. d'Angleterre & de France, dont il a fait des Collations, ou dont il les a requës toutes faites.

Comme il avoit déjà plusieurs Collations des MSS., des Versions & des Peres, *Mr. Fell* l'obligea de commencer l'Édition, pour laquelle cet Evêque avoit fait fondre à ses dépends un
fort

fort beau caractère, & qui n'est guere inférieur à celui de *Rob. Etienne*. Tout le mal qu'il y a, c'est que le papier est un peu trop mince, & que le tirage n'a pas été fait, par d'assez bons ouvriers : comme ceux, qui se connoissent en Imprimerie, le verront d'abord. Autrement l'Edition est belle, & l'on a sujet d'en savoir gré à ce Prélat. L'Auteur étoit parvenu au Chap. XI. de S. Matthieu, lors qu'il reçut un nouveau secours de cinq MSS. apportez d'Orient, par Mr. *Covel*, Professeur en Théologie, & de quelques autres, dont il donne quelques endroits, en faveur de ceux, qui se connoissent en cette sorte de choses.

On imprimoit le XXIV. Chapitre de S. Matthieu, lors que Mr. *Fell* mourut, ce qui ne déconcerta pas peu Mr. *Mill*; qui se trouva obligé de continuer cette Edition, à ses dépends, à moins que de vouloir perdre ce qui avoit déjà été imprimé. Il fait en cet endroit l'éloge de cet Excellent Evêque, & passe à d'autres secours de MSS. collationnez, qu'il reçut de divers lieux, & dont il donne quelques endroits à examiner aux habiles gens.

Enfin Mr. *Mill* se félicite extrêmement d'avoir lû l'*Histoire Critique du Texte*

Texte & des Versions du N. T. par Mr. *Simon*, qu'il a trouvée conforme à plusieurs idées qu'il avoit, & dont il témoigne avoir beaucoup profité. Si Mr. *Simon* le recompense, à son ordinaire, il lui rendra des injures pour ses civilitez; qui vont beaucoup plus loin, qu'il ne mérite, & qui pourroient même faire quelque tort à l'opinion, que l'on auroit pû avoir du bon goût de Mr. *Mill*. Il fait ensuite quelque sorte de réparation au P. *Martianay*, qui a publié l'Evangile de S. Matthieu & l'Epître de S. Jaques, suivant l'ancienne Version Italique; car il témoigne qu'il a redressé, en lisant ces deux pieces, quelques pensées qu'il avoit autrefois écrites, avec un peu trop de précipitation, à Mr. *Allix*.

L'Edition du Texte étant achevée, ou presque achevée, Mr. *Mill* reçut encore de nouvelles Collations, soit d'anciennes Editions, qu'il avoit omises, soit de Versions, soit de MSS. qu'il n'avoit pas vus, qu'il a été obligé de mettre dans un *Appendice*, qui est à la fin, avec ce qu'il pouvoit avoir omis, ou qui lui est venu en pensée depuis. Il souhaite au reste, que lors qu'on verra, ou dans l'*Appendice*, ou dans la Préface, des sentimens
op-

opposez à ceux, qui sont sous le Texte, on prenne ses dernières pensées, pour ses véritables sentimens.

Il s'est servi, pour imprimer le texte, de la belle Edition de *Rob. Etienne* en MDL. & il y a ajouté à la marge intérieure les divisions des Anciens, non seulement sur les Evangiles, mais sur le reste des Livres du Nouveau Testament. Il a mis dessous les variantes des MSS. des Versions & des Peres, en mettant leurs noms en abrégé, qu'on pourra trouver tout au long dans l'Indice, qui est après les *Prolegomenes*. Il ne s'est pas contenté de mettre simplement les diverses leçons; en plusieurs endroits, il a ajouté son jugement, en peu de mots, & quelquefois même un peu plus au long, comme sur Tim. III, 16. & 1. Jean V, 7, 8. Comme il a travaillé plus de trente ans sur cette matière, & qu'il y a apporté beaucoup de soin & de peine; son sentiment doit sans doute être de quelque poids, quoi qu'il le propose avec modestie. Mais il s'agit ici de choses de grande conséquence, & de la plus fine Critique, & pour juger exactement des diverses leçons, il faut y apporter une grande lecture de l'Ancien & du N. T. sans parler de la

con-

connoissance, qu'il faut avoir encore de la Langue Greque. Ainsi les soins & les talens de l'Auteur, n'empêcheront pas que les habiles gens n'examinent tout de nouveau les matieres. Ils lui auront néanmoins l'obligation de leur avoir ramassé ici toutes les pieces nécessaires, pour porter un jugement solide de la maniere de lire, que l'on devroit suivre.

Si quelqu'un de ceux, qui se trouveroient avoir les qualitez nécessaires pour cela, vouloit travailler sur les materiaux que Mr. *Mill* a ramassez; il y auroit encore un très-bel Ouvrage, à faire sur le Nouveau Testament. Premièrement, on pourroit donner un Texte nouveau, sur le consentement des anciens MSS. des anciennes Versions, & des anciens Peres; car je ne vois pas pourquoi on est obligé de s'en tenir plutôt au choix de R. *Etienne*, ou de quelque autre des premiers *Editeurs*, s'il est permis de se servir de ce mot, du Nouveau Testament; dont aucun n'avoit ni les secours, ni les connoissances, que l'on a aujourd'hui, pour faire un bon choix, selon les regles de la Critique. Prendre R. *Etienne* & ceux qu'il avoit consultez, pour une regle infallible, de laquelle
il

il ne soit pas permis de s'éloigner, c'est donner à un Imprimeur, & à quelques gens de Lettres inconnus, qui en cetems-là ne pouvoient pas être grands Critiques, sur ces matieres, une autorité; que l'on auroit de la peine à accorder aux Papes & aux Conciles, & que les Critiques ne voudroient donner à qui que ce soit au monde, à l'égard du moindre de tous les Auteurs. Il faudroit rendre raison du choix que l'on feroit, dans des remarques, où on ne laisseroit pas de rapporter les varietez des autres MSS. des Versions, & des Peres. Seconde-ment, on pourroit rejeter à la fin les varietez de nulle conséquence, qui sont dans un nombre prodigieux, & qui ne servent qu'à faire mal aux yeux, & qu'à empêcher de trouver facilement ce que l'on cherche. On en a usé ainsi, dans les meilleures Editions des Auteurs profanes. Comme on auroit un peu plus de place, il ne seroit pas besoin de marquer, par de petites lignes & par des lettres, dans le Texte, & dans les Notes, les mots sur lesquels il y a quelque variété. On laisseroit le Texte dégagé de tout ce qui peut blesser la vue, & on mettroit dans les Notes tout au long les mots,

où

où il y a quelque diversité, avec le nombre du verset; ce qui feroit qu'on trouveroit ce que l'on chercheroit plus facilement, & rendroit l'édition beaucoup plus belle que celle-ci, qui est fort confuse, à cause de la multitude des Lettres, qui sont souvent répétées plus d'une fois.

Mais pour revenir à Mr. *Mill*, outre les passages paralleles, qui étoient dans l'Edition de Mr. *de Courcelles*; il a ajoûté, sur les Evangiles, les versets paralleles, au lieu que Mr. *de Courcelles* s'étoit contenté de marquer le premier verset de chaque histoire, ou de chaque discours, laissant aux Lecteurs le soin de comparer les versets suivans. Pour les autres passages paralleles, ou les citations de la Version des LXX. qui ne sont paralleles, qu'à une partie du verset; l'Auteur a marqué les mots, dont il s'agit, par une étoile. Outre cela il a entre-mêlé, parmi les passages paralleles, quelques explications du Texte, tirées de la Version Greque, qu'on a nommée, des Peres, des Auteurs Profanes, ou de ses propres remarques. Ce sont de très-

Tom. XIV. S cour-

courtes Scholies, mais où il y a souvent de bonnes explications. Ces Scholies sont plus nombreuses sur les Epîtres de S. Paul, que sur les Evangiles ; parce que le stile de S. Paul est plus obscur que celui des Evangelistes. L'Auteur étoit persuadé * que l'on peut mieux s'assurer du sens des Apôtres, par la comparaison des passages paralleles, & en consultant les explications des Anciens, qui étoient exempts de préjugés, qu'en lisant les Commentaires les plus étendus des Modernes.

Après les *Prolegomenes*, on voit un Indice des Auteurs, des MSS. des Editions, & des Versions, dont Mr. *Mill* y a fait mention, & un autre Indice des passages, dont il y a parlé ; qui est important, pour voir ceux, sur lesquels il peut avoir changé de sentiment. Après cela, il y a les Canons d'*Ensebe*, pour voir les lieux, dans lesquels les Evangelistes ont quelque chose de commun, ou de particulier. L'Auteur a bien fait de les mettre, afin qu'on pût voir ce que c'est, quoi que

* Pag. CLXVII. c. 2.

que les Harmonies Evangeliques , que l'on a faites , depuis le renouvellement des Lettres , soient plus commodes que ces Canons.

Pour achever de donner aux Lecteurs une idée exacte de ce qu'ils trouveront dans cet Ouvrage , il faudroit rapporter quelques uns des endroits , sur lesquels Mr. *Mill* a fait ses principales remarques. Mais comme il faut finir ce Volume , nous renvoyons ce que nous avons à dire au suivant ; où l'on verra aussi la Lettre Latine , dont nous avons parlé , sur les citations des Peres , omises par l'Auteur , & sur l'usage que l'on en peut faire.

ARTICLE IX.

*Livres dont on n'a pas pu parler
en ce Volume.*

J'AVOIS deſſein de parler ici de quelques Livres, qui n'ont pû entrer dans ce Volume, à cauſe de la longueur des Extraits de ceux qui y ſont. Si j'avois davantage abrégé les Extraits, ils auroient été trop courts, & n'auroient pas donné au Lecteur une idée aſſez juſte des Ouvrages mêmes. Ainſi j'ai été obligé de renvoyer à une autre fois les Livres ſuivans, & quelques autres, que je ne nommerai pas, faute d'eſpace.

- 1 *VITÆ quorundam eruditiffimorum
& illuſtrium Virorum*, Jac. Uſſerii,
Joan. Coſini, Henr. Briggii, Joan.
Bainbrigii, Joan. Gravii, Pet. Junii,
Patric. Junii, & Joan. Dee, *Scriptore*
THOMA SMITHO S. Theol.
Doctore & Eccleſ. Anglicanæ Pres-
bytero. In 4^o. Londini apud D. Mor-
tier, 1707.

2. LAM-

2. LAMBERTI BOS *Exercitationes Philologicae, & Observationes Miscellaneæ in loca quædam N. T. &c.* in 8°. Franekeræ apud Fr. Halma, 1700 & 1707.
3. ALBII TIBULLI *Equitis Romani quæ exstant, ad fidem veterum Membranarum sedulo castigata. Accedunt Notæ, cum Variarum Lectio- num libello, & terni indices, quorum primus omnes voces Tibullianas com- plectitur*, in 4. 1708. Ex Officina Wetsteniana Amstelodami.
4. BIBLIOTHEQUE UNIVER- SELLE *des Historiens, par Mr. DU PIN*, in 4°. a Amsterdam chez Fr. l'Honoré & Z. Châtelain, 1708.
5. *Histoire de l'ACADEMIE ROYA- LE DES SCIENCES. Année 1705* in 12. à Amsterdam, chez Pierre de Coup, qui continuera à imprimer les volumes suivans, selon le pro- jet de feu Ger. Kuyper.
6. HADRIANI JUNII, *Medici, Animadversa, ejusdemque de Coma Commentarium, ab Auctore innu- meris in locis emendata, & insign-*

bus

S 3

bus supplementis locupletata. Accedit Appendix Hadr. Junii ad Animadversa sua, nunc primum ex Cl. Viri autographo in lucem edita. Ex Bibliotheca CORN. VAN ARCKEL, in 8. Roterodami, apud Joan. Hofhout, 1708.

J'avois encore eu le dessein de donner quelque continuation de l'Histoire Ecclesiastique du P. P A G I, que j'avois commencée au Tom. VIII, si j'en avois eu la place. Mais je pourrai donner cette suite, & parler des Livres, dont on vient de lire les titres, dans le Tome suivant, ou ailleurs, si je ne le puis pas faire si promptement. Je ne renvoye pas à parler d'un Livre, manque d'estime pour ce Livre ; & je ne me hâte pas de parler de l'un, plutôt que de l'autre, par préférence, ou par un plus grand degré d'estime. On me feroit tort de tirer de semblables conséquences de l'ordre, que je garde. Comme je mêle les Vieux Livres & les Nouveaux, que je ne me suis point obligé de parler d'un Livre, dans le moment qu'il paroîtroit, & que je donne les Extraits des Ouvrages que je lis, sans aucun ordre ; j'espere

Pere que personne ne me fera qu'elle là-dessus.

Si j'avois eu de la place , ou si j'eusses vû plutôt l'Essai , que Mr. *Wasse* a envové ici de son *Salluste* , à un de ses Amis ; je l'aurois très-volontiers inferé dans ce Volume , pour encourager l'Auteur à donner au plutôt l'Ouvrage entier au Public , & les Libraires à l'entreprendre ; en cas qu'il eût besoin d'une recommandation , comme la mienne. J'ai vû quelques exemples , où cet habile homme a 1. confirmé des expressions de *Salluste* , que l'on soupçonne mal à propos d'être corrompues : 2. expliqué des expressions , que l'on n'entendoit pas assez bien : 3. corrigé par conjecture , ou par le moyen des MSS. divers endroits corrompus : 4. corrigé par occasion divers autres Auteurs : 5. défendu contre les Interpretes des endroits , qui ne sont point gâtez : 6. enfin expliqué quelques points remarquables de Géographie. Mr. *Wasse* fait paroître là tant de lecture , de savoir , de pénétration , & de bon goût , que l'on ne sauroit s'empêcher de souhaiter , qu'il publie incessamment tout l'Ouvrage.

416 BIBLIOTH. CHOISIE.
vrage. Il n'y a point de Libraire,
qui n'y trouve très-bien son compte:
car nous n'avons encore aucune Édi-
tion de *Salluste*, dont on ait sujet d'être
tout à fait content.

F I N.



T A-

T A B L E

De ce qui est contenu dans le
TOME XIV.

A.

- A** *Lcyonius* (Pierre) remarques sur son Livre de l'Exil. 119, & suiv. savant en Latin. 120.
- Allemagne*, sa description par *Campano*. 95
- Allemands* raillez par *Campano*. 92. 114
- Anciens, leur peu d'exactitude. 240
- Athées, s'ils peuvent avoir de la probité. 305
- Athenæum*, lieu pour y lire des Ouvrages d'esprit, bâti par Hadrien. 252
- Anfania matres*, Deesses de Dalmatie. 46, & suiv.
- Aumône, comment il la faut faire. 226

B.

- B** *Ayle* (Pierre) fautes Géographiques de cet Auteur. 80, & suiv. 113. historiques. 112
- Bessarion* loué par *Campano*. 85. 93
- S 5
- Bour-

C.

- C** *Ampano (M. Antoine)* ses Oeuvres. 59. 64. 70. 74. sa Vie. 61, & suiv. son sentiment sur le stile des Lettres & des Poësies. 65, & suiv. plaisanteries de cet homme. 72. 94. 100. ses vers à la louange de Pie II. 74. joie qu'il avoit d'être Evêque. 82. railleries qu'il fait du Cardinal de Pavie. 84. naïveté de cet homme. 87. 100. 106. ses flateries. 88, & suiv. fautes de ses Oeuvres. 59. 89. ses gouvernemens en Italie. 100, & suiv. sa repentance en des maladies. 87. 101. sa lettre trop hardie au Pape. 103. sa disgrâce. 104. son chagrin. 105. sa vanité. 106. sujet au haut mal. 107. sa mort. 108. son épitaphe. *ibid.* & suiv. description badine de sa personne. 110. jugement sur ses Poësies. 114.
- Canon* du N. T. quand achevé. 379, & suiv.
- Candidus* Arien du IV. siècle. 99
- Cassius de Parme & Cassius d'Etrurie* si ç'a été le même. 242, & suiv. Ca-

T A B L E.

Catacombes, remarques sur ces vout-
tes. 34, & *suiv.*

Chemins, Dieux des chemins. 11, &
suiv.

Cicéron, son livre de *Gloria*, si *Alcyo-*
nins l'a copié. 121, & *suiv.*

Cicéron (*Marc*) sa vie. 143, & *suiv.*

ses parens. 144. ses premières étu-
des. 145, 147, & *suiv.* ses premiers
plaidoyez. 147. qu'il étoit railleur.

151. sa *Questure*. 152. son retour
de Sicile. 153. ses oraisons contre
Verrès. 155. son *Edilité*. 158. sa

Préture. 159. il demande le *Consu-*
lat. 162. ses harangues & sa condui-
te dans le *Consulat*. 165, & *suiv.*
comment il sortit de charge. 171.

bon mot contre *Clodius*. 174. fait
l'histoire de son *Consulat*. 175. en-
voyé en Exil. 176. en est rappelé.

180. sa conduite depuis. 181. sa
harangue pour *Milon*. 184. son *Pro-*
consulat de Cilicie. 186. & *suiv.*

son retour. 189. va trouver *Pom-*
pée. 190. revient en Italie. 191. loué
Caton. 182. harangue *Cesar*. 193.

son divorce avec sa femme. 194.
sa douleur excessive pour la mort de
sa fille. 195. ses œuvres *Philosophi-*
ques. 198, & *suiv.* 202. sa condui-

te après la mort de *Cesar*. 199, &

T A B L E.

- & *suiv.* ses Philippiques. 201, &
suiv. sa mort. 213, & *suiv.* reflexions
 sur son éloquence. 218. sur sa con-
 duite. 220, & *suiv.*
Clodius (Pub.) ses insolences contre
Ciceron & d'autres. 179. sa mort.
 183
Coinquire, couper du bois. 22
 Conscience ce que c'est. 276. confi-
 science fausse. 277, & *suiv.*
 Corps de métiers dans les inscriptions.
 25, & *suiv.*
Corrado (Sebastien) son livre intitulé
Quæstura. 140, & *suiv.*
Erotone, sa situation. 77

D.

- D***Emi-anciens*, qui l'on peut nom-
 mer ainsi. 56
 Dévotion solide n'est pas sans les bon-
 nes mœurs. 274
Dia, surnom de *Junon*, dans les in-
 scriptions des Freres des Champs.
 19, & *suiv.* qu'il n'étoit pas permis
 de porter du fer, dans le bois, qui
 lui étoit consacré. 21, & *suiv.*
 Dialogue, *decorum*, qui doit y être
 gardé. 124, & *suiv.*
 Diete de l'Empire sous *Frideric III.*
 96

Dieux

T A B L E.

Dieux inconnus , nommez dans les
Inscriptions. 13

Dion l'Historien réfuté , au sujet de
Ciceron. 144. 148. 150. 198. 207

Discubito, ce que c'est dans une in-
scription. 46

E.

E*phesiens*, que l'Epître qui leur est
adressée avoit été adressé par S.
Paul aux Laodicéens. 362

Evangiles citez par plusieurs Peres.
377, & suiv. lus de bonne heure.

379
Evangile selon les Hébreux. 359. des
Egyptiens. 360. des Ebionites. 388,
& suiv.

F.

F*etes*, jeux &c. noms de leurs Of-
ficiers , dans les inscriptions.

23
Fratres Arvales, quelles gens c'étoient.
15. leurs inscriptions, & sacrifices.
16, & suiv.

Fratrìa, confrairie, d'où vient ce mot.

15
Frideric III. son caractère. 97, & suiv.

T A B L E.

G.

- G**éographie éclaircie par les inscriptions. 26.
- Grævius* (*Jean George*) son éloge. 39. 55
- Grammaire, éclaircie & appuyée par les inscriptions. 90, & *suiv.*
- Grecs*, Poètes Grecs comment perdus à Constantinople. 131, & *suiv.*
- Greque*, Langue Greque enrichie par les Inscriptions. 24, & *suiv.*
- Gruter* (*Jean*) son éloge. 40.
- Gruter* (*Jean*) ses Inscriptions. 4. leur methode. 5. leurs indices. 7. leur utilité. 9, & *suiv.* leurs défauts. 43. 52.

H.

- H***ardonin* (*Jesuite*) défendu. 335, & *suiv.*
- Hebreux*, l'Epître qui leur est adressée, quand, par qui, & en quelle Langue elle a été faite. 364, & *suiv.*
- Horace*, quelques accidens de sa vie. 228, & *suiv.*

S. Ja-

T A B L E.

I.

S.	J <i>Aques</i> , son Epître.	360
	S. <i>Jean</i> , ses Ecrits. 378. addition à son Evangile.	386
	Ignorance inexcusable à certain égard.	310
	Impureté, remarques sur cette matie- re.	328
	Inscriptions Romaines de <i>Gruter</i> , com- ment le fonds en a été formé. 2, & <i>suiv.</i> 4.	
	<i>Inscriptions</i> , voyez <i>Gruter</i> .	
	<i>Inscriptions</i> , avis pour ceux qui en font des recueils.	51, & <i>suiv.</i>
	<i>Interamnia</i> diverses villes de ce nom.	78, & <i>suiv.</i>
	Juges des pieces de Théâtre. 257, & <i>suiv.</i>	
	Jugemens téméraires. 315, & <i>suiv.</i>	
	Jurisprudence éclaircie, par les Inf- criptions.	30

L.

L	<i>Atinité</i> , peut être enrichie par le moyen des Inscriptions. 14. 23, & <i>suiv.</i> 31
	Lettres confondues dans les Inscip- tions.
	32 <i>Li-</i>

T A B L E.

Libertinus pour *Libertus*. 218
S. Luc, son Evangile. 372, & suiv.

M.

M*Acer* (*Licinius*) sa condamnation
 & sa mort. 159
Manilius accusé devant *Cicéron*. 160
Manuscrits corrompus à dessein. 398,
 & suiv.
S. Marc, son Evangile. 370, & suiv.
S. Matthieu, quand son Evangile pa-
 rut. 361
Mecenas, s'il fut présent aux guerres
 civiles, contre *Pompée* & contre
Antoine. 236, & suiv.
Mercedes parvæ, ce que c'est dans
Horace. 229
Métiers, leurs noms dans les Inscryp-
 tions. 24

N.

N*Oms* & surnoms des Romains, é-
 claircis par les Inscriptions. 33
Nouveau Testament, histoire des É-
 crits dont il est composé. 353, &
 suiv.

Or-

T A B L E

O.

O <i>Orthographe</i> , éclaircie & appuyée par les Inscriptions. 30, & <i>suiv.</i>	166
<i>Otho</i> (L. Roscius) sa Loi.	

P.

S. P <i>Aul</i> , histoire de ses Epîtres. 353, & <i>suiv.</i>	88
<i>Paul</i> II. loué par <i>Campano</i> . 88, & <i>suiv.</i>	
Perseverance Chrétienne, en quoi el- le consiste. 318, & <i>suiv.</i>	
<i>Pharsale</i> & <i>Philippe</i> s placez dans le même lieu. 240	
<i>Picolomini</i> (<i>Jean François</i>) Cardinal de Pavie. 71. loué par <i>Campano</i> . 92	
<i>Pie</i> II. loué par <i>Campano</i> . 74. 88	
<i>Pompeianus</i> remarques sur une In- scription de cet homme. 45	
<i>Plutarque</i> réfuté, au sujet de <i>Ci- ceron</i> . 144. 148. 150. défendu. 173	
<i>Providentia Deorum</i> . 18	

Quar-

T A B L E.

Q.

Q*Uarquaglio*, pourquoi il avoit perdu deux dents. 94

R.

R*Abirius (Caius)* défendu par *Cicéron*. 167

Raison, son usage dans la Religion. 320

Raison, qu'elle sert de regle à notre conduite. 272. 320, & *suiv.*

Repentance ce que c'est. 282. 287. tardive n'est guere vraie. 299

Rullus (P. Servilius) Loi dangereuse de cet homme. 163

S.

Sacrificateurs & Ministres des Dieux connus par les seules inscriptions. 14

Sainteté en quoi elle consiste. 283

Scaliger (Joseph) fait les Indices des Inscriptions Romaines. 7. corrigez & augmentez. 48

Scho-

T A B L E.

Scholastiques , d'où vient la barbarie de leur stile.	129, & suiv.
Scholies d' <i>Horace</i> , si elles son méprisables. 247. défendues.	249
Sermons des Catholiques Romains quels.	269
<i>Smetius</i> (<i>Martin</i>) son recueuil d'Inscriptions.	2, & suiv.

T.

T <i>Arpa</i> (<i>Sp. Metius</i>) juge des Poësies.	254, & suiv.
<i>Tatien</i> .	390
Temples, si l'on n'y lisoit jamais les Ouvrages des gens de Lettres. 250,	& suiv.
<i>Teramo</i> , situation de cette ville. 78,	& suiv.
Texte du Nouveau Testament , comment on le pourroit rétablir.	407
<i>Tiron</i> & <i>Seneque</i> , leurs chiffres.	8
<i>Tite - Live</i> publié par <i>Campano</i> .	112
<i>Triopion</i> , ce que c'est dans l'inscription d' <i>Herode</i> .	14

Va-

T A B L E.

V.

Valeriano (*Jean Pierre*). 137. son
Ouvrage du malheur des gens
de Lettres.
Version Italique. 392, & *suiv.*

FIN DU XIV. TOME.







